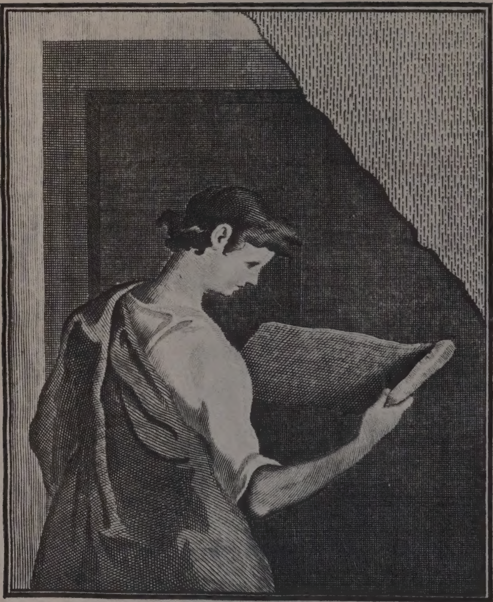

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS,

Juillet 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1743.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	7.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1743.

ARTICLE L.

DISSERTATION sur une Bible Hébraïque en Manuſcrit, qui eſt dans la Bibliothéque de ſon ALTESSE S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLEANS, *déchiffrée par le ſieur Adolphe, ſon Sécrétaire ordinaire.*

CE Manuſcrit contient d'abord un Calendrier univerſel, enſuite toute l'Ecriture del'Ancienne Loi ponctuée, avec les Critiques Maſſorétiques ſur les mar-

ges, écrites en caractéres très-petits. Ces caractéres sont accompagnés en plusieurs endroits de cette Bible, de plusieurs figures, jusqu'au folio 459. *Verso.* A la fin se trouve l'Histoire de la persécution d'Antiochus Epiphane contre les Juifs en Langue Chaldaïque, & qui n'est pas de la même main que la Bible, non plus que le Calendrier perpétuel des Cycles Solaire & Lunaire, qui se trouve avant la Bible. Ce Calendrier a été écrit depuis, c'est-à-dire, comme il est marqué, selon le calcul Judaïque, au mois de תשרי Tischri de la création du Monde . . . . . . 5036. qui répond environ au mois de Septembre, de l'année de Grace . . . . 1275.

Je ne cite pas ici les matiéres qui se trouve au Folio 117. *Verso*, & Folio 118. Car, comme ce n'est pas de la même écriture que celle de la Bible, & que ce sont des Critiques, ou Mistéres Massorétiques, qui se trouvent presque dans toutes les Bibles Hébraïques en

Juillet 1743.

Manuſcrit anciennes, je crois qu'il ſera plus à propos de ne pas mêler ces Myſtéres Maſſorétiques avec les matiéres dont il s'agit, d'autant plus que je me ſuis déterminé avec la Grace de Dieu, d'écrire un Traité particulier, non pas pour donner ſeulement quelques éclairciſſemens ſur cette matiére, mais auſſi pour mettre au jour mes réfléxions ſur les arrangemens de ce qui eſt contenu dans cette Bible.

Mais, comme j'ai obſervé que cette Critique Maſſorétique n'eſt pas de la même écriture que celle de la Bible, & que d'ailleurs elle ne donne pas la moindre preuve de l'Antiquité de la Bible en queſtion, il faut ſe borner aux choſes eſſentielles. Revenons donc à l'Antiquité de cette Bible.

Il eſt marqué à la ſeconde colonne du Folio 459. qu'elle a été achetée par un Salomon, fils du Docte Rabbin Chaſdai, dans la Ville de Boulogne, de la création du Monde . . . . 5159, qui répond à l'année de grace . . . . 1399.

A l'égard du tems, & de celui par qui elle a été tranſcrite, il eſt marqué dans le même endroit, enſuite de l'article ci-deſſus mentionné, qu'elle a été écrite par le Docte Rabbin Joſué, fils d'excellent Rabbin Abraham ראשהגולה Chef de la captivité, &c. ſelon la ſupputation Judaïque en תתרסא, comme on peut l'obſerver aux endroits ſuivans, par les Lettres numériques ponctuées au deſſus, ſelon la coûtume, à quoi Salomon, fils de Rabbin Chaſdaï, qui ſe dit propriétaire de cette Bible, n'a pas penſé. Il parle ſeulement en paſſant de la matiére qui ſe trouve au Folio 59. *Recto*.

Maintenant, il s'agit de donner une copie de ce qui ſe trouve dans cette Bible, & de ce qui nous donne une connoiſſance du tems où elle a été écrite, & par qui.

Je les ai examinées avec toute l'attention poſſible, & je me ſuis ſervi pour cela d'un bon microſcope, par le moyen duquel j'ai découvert les paroles ſuivantes.

Juillet 1743.

1°. Je commence par celles qui ſe trouvent dans une branche, ou rameau, figurée en Lettres, à la marge, au côté gauche du Folio 35. *Recto*, où il eſt dit :

תם ונשלם על ידי יהושע בר
אברהם הגאון נרו משורא בריך רחמ-
נא דיהב לי חילא בכתבי בשנת תת-
רסא בטודילה.

Perfectionné & achevé par les mains de Joſué, fils d'excellent Rabbin Abraham de Sora; que le Dieu miſericordieux le garde & délivre; le Seigneur ſoit beni, qui m'avoit donné la force en l'écrivant dans l'année התרסא *à* (ou *en*) comme dit l'original, *Tudela.*

2°. Au bas, ſur la marge du même Folio 35. *Recto*, ci-deſſus marqué, il y a les paroles ſuivantes, dont les caractéres ſont figurés de pluſieurs maniéres.

בריך רחמנא דיהב חילא לעבדיה
בר אמתיה יהושיע בר אברהם זגאון
נרו הכיתב בטודילה שנת התרסא
ברוך הקורא מפי הבורא.

Dieu miſericordieux ſoit beni, qui avoit donné la force à ſon ſerviteur,

fils de ſa ſervante ; Joſué, fils de Rabbin Abraham, fils d'excellent, que le Dieu miſéricordieux, le garde & délivre, celui qui l'écrit à (ou *en*) *Tudéla l'année* התרסא, *le Lecteur ſera beni de la bouche du Créateur.*

Nota. Les expreſſions, *ſon ſerviteur fils de ſa ſervante*, qui ſe trouvent dans cette écriture, ſont des phraſes dont les Juifs ſe ſervent quelquefois dans leurs Ouvrages, & dont le Roi Prophête * s'eſt ſervi lui-même.

30. Au bas du Folio 51. *Recto*, il y a les paroles ſuivantes.

אני יהושע בר אברהם נרו הגאון
משורא כוסרתי מסורת מזה הספר
תל הוא יזכני לכתוב ולמסור רבים
כמוהו ויזכני לחיי עול ולהשלים
זה כמו שהחלותי.

Moi Joſué fils de Rabbin Abraham, l'excellent de Sora, que le Dieu miſéricordieux le garde & délivre. J'ai tranſmis la Maſſore de ce Livre.

*. Pſeaume 86. Verſet 16. & 116. Verſet 16.

Louange à Dieu. Il me purifiera pour écrire, & en transmettre plusieurs autres que celui-ci, & il me purifiera pour la vie Eternelle, & pour achever cela, comme je l'ai commencé.

4°. A la queuë & aux flancs, à une pate, & à une griffe de Lion qui se trouvent figurées en Lettres au bas du Folio 55. *Recto*, il y a les paroles suivantes.

אני יהושע בר אברהם ; הגאון נר״ו
כתבתי ונקדתי ומסרתי.

Moi Josué, fils de Rabbin Abraham, fils d'excellent. Que le Dieu miséricordieux le garde & délivre. J'ai écrit, & j'ai ponctué, & j'ai transmis.

Nota. Le nom de Josué est écrit, comme je l'ai écrit, dans cet endroit sans un Jod après le Schin. Mais cela n'est pas de conséquence, puisque tous ceux, parmi les Juifs, qui s'appellent יהושיע *Jehoschia*, quand on les appelle dans la Synagogue pour lire, ou entendre lire un Chapitre de la Loi, on les appelle toujours par le nom *Jehosa*, sans un Jod, comme étoit le nom

véritable du grand Capitaine Josué.

5°. A la cinquiéme & sixiéme ligne de l'aile du Dragon, qui se trouve figuré en Lettres, au bas du Folio 59. *Recto*, il y a les paroles suivantes.

אני יהושע בר אברהם נ״ר כתבתי
זו הכתיבה בחדש מרחשון שנת תת־
רסא.

Moi Josué, fils de Rabbin Abraham. Que le Dieu miséricordieux le garde & délivre. J'ai écrit cette écriture dans le mois מרחשון *Marcheschvon de l'année* תתרסא.

A présent, il s'agit de faire mes remarques sur ces cinq caractéres ponctués; de proposer mes difficultés sur ces époques; & enfin de donner mon sentiment sur la qualité de l'Ecrivain même. Mais la seule difficulté qui se présente, est de sçavoir si les Lettres ponctuées marquent l'époque de la création du Monde, ou l'année de l'Ere des contracts. Il est vrai qu'au commencement, j'ai cru que l'époque étoit depuis la création du Monde, parce que je n'avois pas fait réflé-

xion au tems que les Juifs avoient commencé cette époque. C'eſt pourquoi il eſt d'une conſéquence infinie d'examiner ce fait avec toute l'attention poſſible.

Mais avant de réſoudre cette difficulté, il eſt néceſſaire de donner ces cinq caractéres ponctués. Les voici tels qu'ils ſont marqués dans les trois endroits de la Bible. תתרסא.

Il n'eſt pas beſoin de dire que ces caractéres font enſemble littéralement le nombre de 1061. Car les Sçavans ſont aſſez inſtruits des chiffres qui ſont en uſage parmi les Juifs.

Venons donc au point de la difficulté, & cherchons qu'elle eſt l'année qu'ils nous indiquent. Je dis que ces cinq caractéres font enſemble le nombre de 1061. Or, je demande, déſignent-ils le nombre des années, & la date depuis la Nativité de Notre-Seigneur? Certainement non.

A-t-on jamais vû un Juif, ſurtout qui écrivant ou tranſcrivant une

Bible, ou quelqu'autre Livre touchant leur culte, ait fixé l'époque de l'Ere Chrétienne? Il faut donc recourir à leurs propres époques, aux époques reçuës & autorisées parmi eux, & marquées dans leurs Livres.

Il est constant qu'il s'en trouve deux différentes.

La premiére, est celle qu'ils appellent למנין שטרות l'*Ere* des contracts.

La seconde est celle לבריאת עולם *de la création du Monde.*

La premiére doit être fixée à l'entrée d'Alexandre dans Jerusalem, & s'est conservée jusqu'au XI^e^. siécle de l'Eglise.

La seconde, ou la maniére de compter les années depuis la création du Monde, n'a été introduite chez les Juifs, que vers l'an de Grace 1040, tems de leur expulsion d'Orient par les Princes Mahométans.

Il sera toujours vrai de dire que les Juifs n'ont commencé leurs époques depuis la création du Monde, que depuis qu'ils sont répandus dans l'Occident.

Juillet 1743.

Je ne compte pas certaines époques mentionnées dans le Talmud, au Traité de ראש השנה Roſchhaſchana. Cela n'eſt pas de notre ſujet.

Je dis que depuis l'entrée d'Alexandre dans Jeruſalem, ils ont commencé l'époque des contracts.

Je ſçais bien qu'il y en a qui diſent que cette époque a commencé à la Repriſe de Babylone par Seleucus, à cauſe, diſent-ils, que les Arabes appellent ce calcul Taricdilearnain (l'époque des deux Cornes), & ils prétendent qu'elle n'eſt applicable à aucun autre qu'à Seleucus. Leur raiſon eſt fondée ſur ce qu'Appien a dit, que Seleucus étoit un homme ſi fort & vigoureux, qu'il étoit capable d'arrêter un Taureau par les cornes dans le plus fort de ſa courſe; que c'eſt pour cela, diſent-ils, que les Statuaires l'ont repréſenté avec deux cornes ſur la tête. Tels ſont les fondemens ſur leſquels ils s'appuyent pour fixer cette époque au tems de la Repriſe de Babylone par Seleucus.

Et moi je pense que cette époque n'est applicable à aucune personne, qu'à Alexandre, & je me sers de la raison même qu'on apporte pour appliquer cette époque à Seleucus. C'est, dit-on, que les Arabes l'appellent Taric-dilearnain (l'époque des deux cornes). Puisque c'est un calcul des Arabes & d'autres, aussi bien que des Juifs, & que ces autres Peuples ont toujours compté cette époque d'Alexandre, il faut aussi que les Juifs l'ayent commencée de même. On a même trouvé Alexandre représenté sur les Monnoyes avec deux cornes sur la tête, outre qu'il est appellé dans tous les Livres Arabes, *les deux cornes*. On n'a donc pas besoin de chercher les preuves & les raisonnemens forcés d'Appien ou d'autres. Il est vrai que ceux qui sont contraires à ce sentiment, disent que c'étoit vanité dans Alexandre; qu'il étoit charmé que l'on pensât qu'il étoit fils de Jupiter Ammon, qui est toujours représenté avec deux cornes sur la tête. C'est pourquoi, disent-ils, Alexan-

dre a voulu être repréſenté avec deux cornes ſur ſa tête, comme ſon prétendu pere. Mais qu'importe? Soit par vanité ou autrement, le fait eſt toujours clair. Dans le Livre de Daniel même (Chap. VIII. Verſ. 5. & 21.) il eſt repréſenté par le Prophête, comme un Bouc, avec une grande corne entre ſes yeux, avec laquelle il briſa (*idem Verſ.* 7.) les deux cornes du Belier, &c.

D'ailleurs, j'ai, pour prouver que l'époque de l'Ere des Contracts avoit commencé depuis l'entrée d'Alexandre dans Jeruſalem, l'autorité de Rabbin Godolias dans ſon Livre de *Schalſcheleth hakabahabala* (Folio 102. *Recto*, Edition de Veniſe,) Auteur Juif, très-célébre. J'ai auſſi pour moi celle de M. Gregory, Auteur Anglois, dans ſon Ouvrage intitulé : *De Æris & Epochis*, (Cap. XII.) qui étoit un homme fort ſçavant, & d'ailleurs bon Chronologiſte.

Outre cela, puiſqu'il s'agit d'un calcul Judaïque, & que l'Auteur de *Schalſcheleth hakabahabala*, étoit

Chronologiſte Juif, il paroit plus naturel de commencer ce calcul par un trait d'hiſtoire qui concerne les Juifs, que par tout autre qui leur ſeroit étranger.

Examinons maintenant dans quel tems la Bible en queſtion a été écrite. J'ai fait voir au commencement de cet écrit, que les caractéres חתרסא ne marquent pas l'époque de Jesus-Christ, c'eſt-à-dire, qu'elle ait été écrite l'année de Grace 1061. Car, comme je l'ai obſervé, les Juifs ne ſe ſervent jamais de cette époque dans les Livres touchant leur culte. Il faut donc que ce ſoit, ou l'Ere des Contracts, ou celle de la création du Monde. Si l'année des Contracts eſt celle qui eſt marquée ſur la Bible en queſtion, comme ce calcul a commencé au tems qu'Alexandre a fait ſon entrée dans Jeruſalem, c'eſt-à-dire, 332 ans avant la Nativité de Notre-Seigneur, il faut que cette Bible ait été écrite l'année de Grace 729. En effet, ſi on ſouſtrait les 332 années avant la Nativité de Notre-

Seigneur, du nombre 1061, qui font les nombres des caractéres ponctués, ci-dessus marqués, il reste 729 années. Mais en cas que cette époque soit celle de la création du Monde, il faut dire que la premiére lettre ת *Tau* marque le nombre de 4000, le second ת 400, la lettre ר *Resch* 200, le ס *Samech* 60, & la lettre א *Aleph* 1, qui font ensemble 4661. C'est-à-dire, que la Bible en question a été écrite l'an de la création du Monde 4661, au mois מרחשון Marcheschvon, qui répond environ au mois d'Octobre, l'an de Grace . . . . . 900.

Il est à présent question d'examiner lequel de ces deux calculs doit être préféré à l'autre. J'ai observé ci-devant, que les Juifs n'ont commencé à compter de la création du Monde, qu'après leur expulsion d'Orient, qui tombe environ l'an 1040 après la Nativité de Notre-Seigneur. Cela supposé, je dis que ces cinq lettres תתרסא ponctuées, qui marquent le tems que cette Bible a été écrite, ne peuvent être de

l'époque de la création du Monde ; de maniére que la premiére lettre ת marque 4000, la ſeconde ת 400, le ר *Reſch* 200, le ס *Samech* 60, & le א 1, qui font enſemble 4661. Je dis encore que ces cinq lettres ponctuées ne peuvent être l'époque depuis la création du Monde, & que cette Bible n'a pas été écrite ſuivant le calcul Judaique dans le mois de Marcheſchvon de l'année 4661 de la création du Monde. La raiſon en eſt claire. L'année 4661 de la création du Monde, répond à l'année de Grace 900, tems auquel je dis que cette époque n'étoit pas encore en uſage parmi eux, puiſqu'ils ne l'ont commencée qu'après l'année 1040 de l'Ere Chrétienne, c'eſt-à dire, 140 ans après.

Si cette époque n'eſt pas l'époque de Jesus-Christ, dont les Juifs ne ſe ſont jamais ſervi dans leurs Livres, ni l'époque de la création du Monde, parce qu'elle n'étoit pas encore pour lors en uſage parmi eux ; qu'elle autre époque peut-elle être, ſi ce n'eſt l'époque de l'année des

Contracts, & conséquemment ces lettres חחרסא ponctuées, qu'on trouve dans la Bible deux fois au Folio 35. *Recto*, & encore au Folio 590. *Recto*, marquent qu'elle a été écrite par Rabbin Josué, dans le mois de מרחשון Marcheschvon de l'année des Contracts
1061, & qu'en otant les 332 années avant la Nativité de Notre-Seigneur, (tems de cette époque) à l'entrée d'Alexandre dans Jerusalem, il reste 729, c'est-à-dire, qu'en l'année de Grace 729, cette Bible avec la Massora, a été écrite & ponctuée par Rabbin Josué, fils d'excellent Rabbin Abraham.

Mais si on suit les sentimens de ceux qui disent que le calcul de l'Ere des Contrats avoit commencé à la prise de Babylone par Seleucus, il faut que ce calcul ait seulement commencé 312 ans avant la Nativité de Notre-Seigneur, de sorte qu'au lieu de dire que la Bible en question a été écrite en l'année de Grace 729, il faut dire qu'elle a été écrite au mois d'Oc-

tobre, l'an de Grace . . . . . 749.
Car si on soustrait 312 années qui sont écoulées depuis la prise de Babylone, (tems où selon quelques-uns, l'Ere des Contracts a commencé) jusqu'à la Naissance de Jesus-Christ, il reste 749.

Il s'agit maintenant de donner mes remarques sur le troisiéme & quatriéme Article, marqués auparavant dans la description que j'ai donnée touchant les matiéres que j'ai découvertes par le secours d'un Microscope.

Je commence par l'Article troisiéme, il y est dit par l'Ecrivain même. *Moi Josué, fils d'excellent Rabbin Abraham de Sora, j'ai transmis la Massora de ce Livre*, &c. Or je dis que ces paroles nous font connoître que l'Ecrivain étoit une personne de conséquence, & que le titre qui lui étoit donné à la deuxiéme colonne du Folio 459. par Salomon, autrefois propriétaire de cette Bible, c'est-à-dire, que Rabbin Josué, l'Ecrivain ci-dessus mentionné, étoit Chef de la Captivité,

ce qui eſt confirmé par les propres paroles de l'Ecrivain même, ci-deſſus citées. Mais avant que je m'explique, il eſt néceſſaire de remarquer que le titre parmi les Juifs, d'avoir été chef de la Captivité, n'eſt pas un terme Militaire, comme ſi une perſonne qui avoit ce titre, étoit un Chef d'Armée, &c. Point du tout, c'eſt un titre qui eſt donné parmi eux aux Grands Rabbins, ou à ceux qui ont été dans les tems des perſécutions, lorſqu'il leur étoit défendu de garder les Ecritures chez eux ; de maniére qu'ils ont toujours eu un Grand Rabbin parmi eux, à qui ils confioient ces Ecritures : celui qui en étoit le Dépoſitaire les tranſcrivoit & les gardoit juſques à ſa mort. A l'inſtant elles étoient remiſes par lui-même, ou autrement, entre les mains d'un autre Grand Rabbin. Lorſque la perſécution & la défenſe de garder ces Ecritures ceſſoient, il paroiſſoit un Rabbin, qui en étoit le Dépoſitaire, comme l'étoit celui que l'on envoyoit en Pays étrangers pour tranſ-

crire la Loi & instruire le Peuple. Dans toutes ces occasions, les Dépositaires qui transmettoient les Ecritures, avoient le Titre de ראש הגולה chef de la Captivité.

C'est de ce même titre que Rabbin Josué, Ecrivain de la Bible en question étoit revêtu.

Il est vrai que depuis ce tems-là ils ont donné ce titre à plusieurs de leurs Rabbins, qui avoient les charges des congrégations Juives dans différens endroits. Mais cela n'étoit pas ainsi originairement, car c'étoit un titre, qui n'a été donné, comme je l'ai observé, qu'à ceux qui ont été Dépositaires de leurs Ecritures, &c.

C'est ce qu'il faut à présent examiner. J'ai dit que celui qui étoit Dépositaire de leurs Ecritures, & qui les avoit transcrites & transmises au Public, avoit le titre de ראש הגולה Chef de la Captivité, par conséquent, que Rabbin Josué, Ecrivain de la Bible en question, mérite bien ce titre. Je le prouve par les paroles de l'Ecrivain même.

 Il

Il s'exprime dans le troisiéme Article de mes Remarques en ces termes au Folio 51. de la Bible rapportée תְּהִלָּה מסרתי מסורת מזה הספר *qu'il* (l'Ecrivain) *loue Dieu, qu'il avoit transmis la Mâssore de ce Livre.* C'est-à-dire, il a rendu graces à Dieu de ce qu'il a été assez heureux de s'acquitter de son dépôt, comme Chef de la Captivité, en transmettant la Massore au Public.

Or il me semble que rien n'est plus clair que ces paroles, pour prouver l'autorité de laquelle Rabbin Josué, Ecrivain de la Bible, étoit revêtu. Car il ne se sert pas d'une phrase ordinaire, qui est pour faire sentir qu'on a donné quelque chose à quelqu'un, on ne dit pas en Hébreu מסרתי *j'ai rendu*, mais on dit נתתי *j'ai donné.* Les Sçavans sont suffisamment instruits du sens que renferment ces mots.

Mais pour ne pas laisser le moindre doute sur cette vérité, il est important de rapporter les paroles du quatriéme Article, qui se trouvent à la queue & aux flancs, à une

pate & à une griffe de Lion, figurées en lettres au bas du Folio 55. *Recto.* Ces paroles ſont כתבתי
נקדתי ומסרתי
C'eſt-à dire, qu'il a écrit, qu'il a ponctué, & qu'il a tranſmis.

Mais je vous demande, qu'a-t-il écrit, ponctué, & tranſmis? Ce n'eſt pas aſſûrément la Bible en queſtion; car, où ces paroles ſont-elles écrites? Elles ſont écrites au Folio 55. *Recto*, qui n'eſt pas même à la moitié du Pentateuque. Comme il a écrit toute la Bible & la Maſſore, qui ſont compoſées d'environ 458 feuilles, il ne peut dire que c'eſt au 55. Folio Recto, qu'il a écrit, ponctué & tranſmis; puiſqu'il y avoit encore environ 403 Folio, tant *Recto* que *Verſo* à achever. Il ne peut dire qu'il les a ponctués; car enfin, on ne met pas la ponctuation avant les caractéres. Il dit encore ומסרתי & *j'ai tranſmis*. Qu'a-t-il tranſmis? Parle-t-il d'une choſe particuliére? Certainement non, puiſqu'il ſe ſert ſimplement de ce terme ומסרתי qu'il a

transmis. Il ne parle que d'Ecritures ; & il n'est ici question que d'Ecritures qu'il dit avoir transmises. Or ce ne peut être cette Bible, puisque ces paroles ne sont qu'au Folio 55 *Recto*. Par conséquent, il parle comme Chef de la Captivité, c'est-à-dire, qu'il s'est acquité du devoir de Dépositaire en transmettant au Peuple Juif les Ecritures avec leurs explications.

Enfin, ne parle-t-il pas dans le même stile que les Rabbins mêmes, pour nous indiquer comment leur Loi Orale est venuë par Tradition depuis le tems de Moyse, qui l'avoit transmise à Josué, &c. jusqu'à ce qu'elle l'ait été à leurs Grands Rabbins, &c. Le premier *Mischna* de *Perki abboth*, & l'Ouvrage de *Jad hachasaka* de *Maimonides*, sont assez clairs pour prouver la vérité de ce que j'avance.

D'ailleurs, je m'appuye sur les paroles de Salomon, fils de Rabbin Chasdai, autrefois propriétaire de la Bible en question, (Folio 459.) pour prouver que Rabbin Josué,

l'Ecrivain, étoit une personne de conséquence. Ce qu'il nous fait sentir par ses propres paroles, citées au commencement, où ce Salomon, à tous les grands Titres qu'il a donnés à Rabbin Josué, ajoûte celui de Chef de la Captivité. Il est constant que ce n'étoit pas par rapport aux Ecrits de Rabbin Josué que Salomon lui a donné ces grands titres. En effet, ce que Salomon dit à ce sujet, est une citation du Folio 59. où l'Ecrivain se nomme simplement *Josué fils de Rabbin Abraham*, sans se donner le titre d'excellent, ni aucun autre titre. Si ce Salomon n'a cité que le Folio 59, c'est qu'il ignoroit tout à fait ce que j'ai découvert par un Microscope.

Il reste à parler du lieu de la naissance de Rabbin Josué, qui nous fournira une autre preuve que cet Ecrivain étoit un homme de distinction chez les Juifs, & qui paroît avoir été envoyé de l'une de leurs Universités d'Orient, pour instruire le Peuple en Occident.

Il dit * au premier Article avoir été משורא de Sora, & qu'il avoit perfectionné & achevé בטודילה à *Tudela.* Au troisiéme Article, il dit positivement que lui de Sora avoit transmis la Massore de cette Bible.

Je crois donc pouvoir avancer que comme leurs Universités subsistoient encore pour lors dans la Province de Babylone, puisqu'ils en avoient dans cette Province trois, à Sora, à Naherda, & à Pombeditha ; & que comme Sora étoit une de ces Universités, ils ont envoyé Rabbin Josué, l'Ecrivain de la bible dont il s'agit à Tudela en Espagne, aux Juifs qui étoient là pour lors, avec la copie de la Massore, dont il avoit fait plusieurs transcriptions, & qu'il transmit au Peuple pour l'instruire : & que comme cette Nation y avoit été envoyée, soit depuis la prise de Jerusalem par Tite, ou depuis leur expulsion de

* Voyez les premier & troisiéme Articles de mes remarques sur les Ecritures, par lesquels nous sommes instruits du nom de l'Ecrivain.

Rome par l'Empereur Adrien, Rabbin Josué, Ecrivain de la Bible en question, qui avoit été Député pour l'instruire, a bien mérité ce titre qu'on lui avoit donné, c'est-à-dire le titre ראשהגולה de Chef de la Captivité. Car, comme je l'ai remarqué, c'étoit un titre attaché à ceux que l'on fait Dépositaires de leurs Ecritures pour l'instruction du Peuple.

On me dira peut-être que ce mot Sora est écrit סורא avec un ס Samech, & celle dans la Bible est écrit שורא avec un ש Scin, Je réponds qu'il faudroit ne pas avoir la moindre teinture de la Langue Hébraïque, pour ignorer que les lettres ש Scin & ס Samech se changent souvent l'une pour l'autre dans la Langue Hébraïque & Chaldaïque, au commencement d'un mot.

D'ailleurs je demande à ceux qui voudroient me faire cette objection, de m'enseigner l'endroit qui s'appelle שורא écrit positivement avec la lettre ש Scin ou Schim.

Juillet 1743.

J'ose me flater que les preuves que j'ai données pour fonder mes ſentimens, tant par rapport à l'Antiquité de la Bible en queſtion, que par rapport à la dignité de l'Ecrivain, ſe ſont trouvées ſuffiſantes, & qu'elles auront l'avantage de contenter les Sçavans.

ARTICLE LI.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences. Année M. D. CC. XXXVII. Avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même année, tirez des Regiſtres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. D. CC. XL.

IL y a long-tems que nous n'avons parlé dans nos Mémoires de l'Ouvrage qui mérite le plus d'être connu par la diverſité des matiéres curieuſes qu'il renferme, & par l'utilité qu'en peuvent retirer les Sçavans. Je parle de l'Hiſtoire & des Mémoires de l'Académie Roya-

le des Sciences de Paris : c'eſt dans ce Livre unique que tout le monde trouve de quoi s'amuſer & s'inſtruire ; les Sçavans les plus profonds, comme ceux qui le ſont moins : ceux-ci liſent l'Hiſtoire, ceux-là s'appliquent à la lecture des Mémoires. Dans l'Hiſtoire on trouve la ſubſtance des Mémoires dégagée des préparations, des détails, des calculs trop profonds qui n'intéreſſent pas également tout le monde, & qui ne ſont pas à la portée du grand nombre : il a falu que le Sçavant Académicien qui les a rédigés, fut tout à la fois Phyſicien, Chymiſte, Géomêtre, Aſtronome, Méchanicien, Calculateur ; il ſuffit au commun des Lecteurs d'être un peu éclairé, légérement initié dans ces Sciences pour profiter de ſon travail. On trouve dans les Mémoires les matiéres approfondies, ſouvent épuiſées quand elles ſont de nature à l'être ; on y trouve au moins la route frayée, quand on veut pénétrer plus avant. Le Lecteur y eſt, pour ainſi dire, le

témoin des procédés qu'on a tenus pour parvenir aux plus ſublimes connoiſſances, il a le précieux avantage d'être inſtruit en un inſtant, & de jouir ſans peine de ce qui a coûté bien des ſueurs, des fatigues & du tems à ces hommes, que l'intérêt, & l'amour de leur propre gloire animent encore moins que le noble déſir de rendre de vrais ſervices à leur Patrie.

De tels Ouvrages ne peuvent être aſſez répandus, mais ceux qui en retireroient de plus grands avantages, ſont preſque toujours ceux qui ſont moins en état de ſe les procurer. Des Extraits fidéles, exacts, & ſuffiſamment détaillés de tous ces Mémoires ſuppléeroient ſans doute en partie à cet inconvénient : Mais deux choſes nous empêchent de ſatisfaire notre inclination ſur ce point; la multitude des Livres dont nous avons à parler, & le goût du Public qui cherche dans ces Ouvrages périodiques un mélange de Phyſique, d'Hiſtoire, de Belles Lettres, de Sacré, de Profane aſſorti pour l'a-

muser, pour le mettre seulement au fait des Livres nouveaux qui paroissent, & en état d'en parler avec connoissance de cause. Ainsi nous nous contenterons d'éffleurer légérement les richesses que contient chaque volume, tâchant de recueillir ce qu'il y aura de plus curieux sur chaque matiére, que nous donnerons dans des Articles séparés pour nous conformer davantage à ce qu'on attend de nous.

§. I.

Le premier Article de l'Histoire de l'Académie, regarde la Physique, & contient divers Mémoires, avec quelques Observations générales. Le premier sujet qui se présente est l'Electricité ; matiére aujourd'hui si connue, si observée, si approfondie, & dont jusqu'à présent la Physique n'a tiré aucun solide avantage, mais où elle a trouvé de quoi multiplier des expériences aussi surprenantes que curieuses.

L'année M. D. CC. XXXVII

ne contenant que les deux derniers Mémoires de M. du Fay ſur l'Electricité, nous irons chercher dans les Volumes de 1733 & 34 les ſix premiers, pour avoir ſous un ſeul point de vuë tout ce qui concerne une matiére ſi intéreſſante & comme l'Extrait que nous avons donné de la Diſſertation de M. Déſaguliers (*a*) renferme beaucoup des choſes que nous aurions à dire, nous ne parlerons ici que des particularités dont il n'eſt fait aucune mention dans cet Extrait.

Les Mémoires de M. du Fay (*b*) commencent par l'Hiſtoire abregée de la vertu Electrique : la découverte en eſt très-ancienne, il eſt peu de Phyſiciens qui n'en ayent parlé, mais voici dans l'ordre des tems, ceux qui en ont écrit avec plus d'intelligence, & les découvertes les plus ſinguliéres de chaque Auteur en particulier.

Gilbert, Philoſophe Anglois,

(*a*) Mars 1743. P. 492.

(*b*) An. 1733. P. 23. Mém.

dans ſon Traité de l'Aiman, a ajoûté au nombre des corps Electriques une infinité de matiéres, dans leſquelles cette vertu n'avoit point été reconnue : il a éprouvé en même tems que pluſieurs corps en étoient totalement privés, & que les premiers ne devenoient Electriques, qu'après avoir été plus ou moins frottés.

Otto de Guerike de Magdebourg fit peu de tems après pluſieurs expériences avec une boule de Soufre de cinq à ſix pouces de diamétre : il découvrit qu'elle attiroit & repouſſoit de petits corps, que la vertu Electrique ſe communiquoit & ſe tranſmettoit à l'aide d'un fil juſqu'à la diſtance d'une aulne, &c.

M. Boyle après s'être exercé ſur cette matiére, ainſi que ſur tant d'autres de Phyſique, par des expériences réitérées, trouva qu'il ne ſuffiſoit pas de chauffer l'Ambre pour l'électriſer, comme pluſieurs Phyſiciens le prétendoient, mais qu'il falloit outre cela le frotter :

il trouva encore que la vertu Electrique se conservoit dans le vuide, & qu'elle se communiquoit à des corps qui n'étoient pas eux-mêmes Electriques. Il est étonnant qu'avec de telles connoissances Boyle n'ait pas pénétré plus avant : mais tous les jours les plus grands hommes s'arrêtent au point de faire les plus belles découvertes, & ceux qui viendront après nous, nous feront peut-être un jour les mêmes reproches avec plus de justice.

L'Académie de Florence a travaillé avec succès sur la même matiére. M. du Fay rapporte quelques-unes des expériences qu'elle a faites, & qu'il a renouvellées, mais plusieurs ne lui ont pas réussi. C'est ce qui arrive tous les jours aux personnes qui veulent répéter des expériences d'après autrui : tantôt un exposé ambigu, tantôt une circonstance omise, tantôt une Relation trop peu détaillée les jette dans les plus grands embarras, leur cause bien de la peine inutile, & les dé-

goûte d'un travail dont on retireroit probablement de grands avantages. C'est-là un écueil fort commun; mais où n'a pas donné M. du Fay.

M. Hauksbée poussa plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs les découvertes en ce genre. Elles sont répandues dans les transactions Philosophiques & rassemblées dans un Livre imprimé à Londres en 1709. C'est lui qui nous a appris à nous servir d'un tube de verre pour électriser par communication, & qui remarqua que lorsqu'on approchoit le doigt de ce tube devenu électrique par le frottement, on entendoit un pétillement, on appercevoit de la lumiére, & que le tube porté près du visage excitoit une sensation peu différente de celle qu'y causeroit la rencontre d'une toile d'Araignée. Il s'apperçût aussi que la température de l'air influoit considérablement sur les expériences de l'Electricité. Enfin c'est à lui que nous devons cette belle expérience du globe de verre mû circulairement & devenu

électrique, dont nous avons parlé ailleurs, * ainsi que plusieurs remarques & circonstances qui rendent toutes ces expériences fort belles.

M. Gray enchérit encore sur M. Hauksbée, parce qu'il profitoit des découvertes de ce dernier : il multiplia, pour ainsi dire, les corps Electriques beaucoup plus que ne l'avoit fait Gilbert, quoique ce dernier en eut déja fort accru le nombre : il vérifia les expériences faites avant lui, en fit beaucoup de nouvelles, dont les plus singuliéres sont, 1°. Celle où il communiqua la vertu Electrique à une boule d'yvoire suspendue à l'extrêmité d'une cordelette de chanvre, longue de 886 pieds, en passant le tube rendu électrique au dessus de l'autre extrêmité.... 2°. Celle où il suspendit un enfant avec des cordes de soye, & le rendit électrique par l'approche du tube, ensorte qu'il produisoit les mêmes effets que le tube même... 3°. Celle où il s'apperçût que la différence des couleurs en apportoit

* Mars 1743. P. 503.

dans la communication de l'électricité... 4°. Celle où il rendit l'eau électrique, &c.

Juſqu'à préſent nous n'avons encore rien de l'invention de M. du Fay, ce n'eſt qu'ici qu'il commence à paroître ſur la ſcene en qualité d'Acteur, avec tout l'avantage qu'a un homme d'eſprit, qui vient après les autres : c'eſt-à-dire que nous l'allons voir, comme dit M. de Fontenelle, profiter des travaux de ſes prédéceſſeurs, les vérifier en les répétant, où les rendre plus faciles à imiter, en faire des combinaiſons qu'ils n'avoient pas faites, pénétrer encore plus avant dans la nature de l'électricité, ainſi qu'il y étoit obligé, pour n'être venu qu'après eux.

M. du Fay * partage ce qui regarde l'électricité en ſix Articles : il examine d'abord ſi tous les corps peuvent devenir électriques par le frottement, & le fruit de mille expériences faites à cette fin, ſouvent répétées, qui ont demandé un tra-

* An. 1733. P. 73. Mém.

vail long, ennuyeux, intelligent, a été de connoître que tous les corps, à l'exception des ſeuls métaux, pouvoient devenir électriques avec plus ou moins de facilité : encore n'eſt-ce qu'avec une ſage réſerve qu'il exclût les métaux, qui peut-être un jour jouiront du même privilége que les autres corps. Il examine * enſuite ſi tous les corps peuvent devenir électriques par communication. Nous ne ſçaurions nous laſſer d'admirer la patience & l'adreſſe de notre Auteur; il faudroit pour lui rendre toute la juſtice qu'il mérite, & pour proportionner notre eſtime & notre reconnoiſſance à la longueur & à la difficulté de ſon travail, pouvoir faire remarquer de combien de différentes maniéres il tente les mêmes expériences, de quelles inventions il s'aviſe pour réuſſir, & par quelle route il parvient enfin à s'aſſûrer que généralement tous les corps deviennent électriques par l'attouchement, ou ſeu-

* Page 81.

lement par l'approche d'un corps électrisé, mais dans des dégrés si différens, que les corps qui peuvent devenir électriques par le frottement comme l'Ambre, la Lacque, la Cire d'Espagne le deviennent par communication moins que les autres. Cette derniére circonstance paroît peu importante, elle auroit échappé à un esprit moins attentif, elle est entre les mains de notre habile Académicien une source de belles découvertes, & le principe de plusieurs explications fort ingénieuses. De pareilles attentions caractérisent les hommes nés pour faire des expériences, & qui méritent d'être crus sur leur parole.

Il n'est point de régle sans exception. Tous les corps, les métaux, l'eau même, deviennent électriques par communication : la flamme seule ne subit point cette loi, ce qui ne surprendra point si on considére que de nouvelles parties succédent continuellement à celles qu'on auroit pu électriser.

Le troisiéme point qu'on exami-

ne * roule sur les corps qui sont le plus vivement attirés, & les plus propres à transmettre l'électricité. Le résultat de l'examen a été, 1°. Que parmi les corps colorés les Noirs ou les Blancs étoient plus fortement attirés, ensuite les Rouges, les Orangés, les Jaunes, &c. Est-ce la couleur comme couleur, qui contribue à cette différence? Non, des expériences subtiles & recherchées ont enfin convaincu M. du Fay qu'elle provenoit d'une autre cause, tels que pouvoient être les ingrédiens qui entrent dans la composition des couleurs... 2°. Que l'on ne sçauroit déterminer avec précision quels sont les corps les plus électriques, & sur-tout de combien ils le sont plus ou moins.... 3°. Que les Métaux interceptoient constamment la communication de la vertu électrique, que d'autres corps l'arrêtoient aussi, mais seulement dans certaines circonstances.

La plus surprenante de toutes les

* Page 233.

expériences qu'a fait M. du Fay, eſt celle d'une corde de 1256 pieds, le long de laquelle l'électricité a été tranſmiſe fort ſubitement d'une extrêmité à l'autre. M. Gray dans une expérience ſemblable, n'avoit pouſſé la longueur de la corde qu'à 886. On pourroit ſe ſervir de cordes encore plus longues, mais l'effet ſera d'autant moins ſenſible, que la corde ſera plus longue. Il eſt à remarquer que ſi on humecte la corde, elle ſera plus propre à la propagation de l'électricité.

Il s'agit en quatriéme lieu * de ſçavoir ſi la vertu d'attirer & de repouſſer, dont jouit le tube électriſé provient du même principe. C'eſt ici que notre Académicien, habitué à réfléchir & à rapprocher les expériences les unes des autres, fait uſage de cette légére circonſtance dont nous avons parlé ci-devant: voici l'expérience qui lui a donné lieu d'en faire uſage. Il remarqua, 1o. Q'une parcelle d'or en feuille,

* Page 457.

qu'on laiſſoit tomber ſur un tube électriſé, poſé horizontalement s'y appliquoit, & tout à coup s'éloignoit à une diſtance du tube plus ou moins grande, que quelque tems après elle retomboit & ſe relevoit enſuite, répétant ſouvent le même manége... 2°. Que ſi on préſentoit un ſecond tube électriſé à cette parcelle d'or, elle en étoit conſtamment repouſſée, ou que ſi on tenoit une ſeconde parcelle d'or ſuſpendue par le moyen du ſecond tube, ces deux parcelles ſe repouſſoient l'une l'autre, quelqu'effort qu'on fit pour les rapprocher en approchant les tubes,... 3°. Mais que ſi au lieu d'un ſecond tube on préſentoit quelque gomme à la particule d'or, elle s'y attachoit auſſi-tôt, &c.... 4°. Que ſi on électriſoit une boule d'yvoire d'abord avec un tube de verre, enſuite avec de la gomme, cette boule produiſoit les mêmes effets que les corps qui l'avoient ſucceſſivement électriſée.

Ces Phénoménes ſinguliers déconcerterent M. du Fay, ainſi qu'il

l'avoue lui-même : il s'attendoit que la gomme étant électrique & ayant ſon *tourbillon* propre auſſi bien que le verre, elle repouſſeroit également la particule d'or ; ces derniéres expériences le détromperent. Alors il ſe rappella que l'Ambre, la Gomme, la Cire d'Eſpagne avoient dans une expérience précédente reçu beaucoup moins de l'émanation électrique du verre que les autres corps, d'où il ſoupçonna qu'il pourroit bien être de pluſieurs ſortes d'électricité. Il ſe confirma dans cette conjecture, par des expériences d'une délicateſſe ſurprenante ; & enfin il diſtingua deux ſortes d'électricité : il appella l'une *vitrée*, & l'autre *réſineuſe* : non pas qu'il crut que toutes fuſſent de ces deux eſpéces, mais parce que le verre & la gomme lui avoient ſervi à connoître leur différence, & qu'il ne peut y en avoir réellement que de deux ſortes, quant aux effets qu'elles produiſent, puiſqu'elles ne peuvent que ſe repouſſer ou ſe confondre. Elles ne ſont point égales

en force : la *vitrée* l'emporte de beaucoup ſur la *réſineuſe*.

Cette découverte rend raiſon des circonſtances les plus ſingulières de ſes expériences, & devient un principe fécond d'explications, qu'on ne ſçauroit détailler ici. Nous en déſignerons ſeulement deux ou trois, après qu'on ſera convenu avec M. du Fay, 1°. Qu'il ſe forme un *tourbillon* * autour d'un corps devenu électrique, ſoit par frottement, ſoit par communication .... 2°. Que les électricités homogènes ſe repouſſent .... 3°. Que les électricités hétérogènes ſe mêlent & ſe confondent : l'expérience garentit ces deux derniéres loix.

La feuille d'or s'applique au tube, parce qu'elle en eſt fortement attirée : quand elle a touché le tube, elle devient électrique, elle poſſéde un tourbillon ; alors elle s'éléve, parce que les tourbillons homogènes ſe repouſſent ; on peut ajoûter

* Il ſeroit plus vrai de dire qu'il ſe forme un athmoſphére.

que la feuille d'or doit s'écarter du tube, parce que la matiére électrique par ſon éruption a plus de force pour repouſſer la feuille d'or que ſon tourbillon n'en a pour contrebalancer celui du tube. Peu à peu elle perd ſon tourbillon, qui ſe diſſipe : elle retombe, elle recouvre un nouveau tourbillon, elle ſe reléve, &c.... Si on préſente à cette feuille d'or de la Copal électriſée, la feuille d'or en eſt attirée, parce que leurs tourbillons ſont hétérogènes, & ſe confondent : l'or va ſe joindre à la gomme, comme plus léger... On peut pouſſer l'application de ce principe beaucoup plus loin. Ce que nous avons dit ſuffit pour indiquer l'uſage qu'on en peut faire.

Nous ajoûterons ſeulement ici la méthode propoſée par M. du Fay, pour connoître de quelle eſpéce eſt l'électricité d'un corps : elle eſt d'une ſimplicité qui ſurprendra, quand on ſçaura qu'il ne l'a découverte qu'après bien des tâtonnemens & des tentatives inutiles qu'il convient d'épargner à ceux qui s'exerceront

 d'après

d'après lui, sur une matiére si amusante & si féconde en expériences. Il faut suspendre un fil à quelque barre de fer, & l'électriser avec le tube. Si le corps que vous présenterez alors au fil l'attire à soi, ce corps a une électricité *résineuse*; s'il repousse le fil, son électricité est *vitrée*: la preuve s'en tire de ce qui a été dit plus haut.

Le cinquiéme Mémoire * commence par l'exposition de plusieurs expériences faites en Angleterre par M. Gray, tandis que M. du Fay en faisoit de si singuliéres en France. Elles ont de particulier, qu'elles se sont presque toutes faites dans le vuide où l'électricité agit comme en plein air, au travers même de plusieurs récipients, placés les uns sur les autres. Ces récipients doivent être cimentés à la platine avec un mélange de Cire & de Térébentine. M. du Fay nous indique ensuite les causes qui peuvent contribuer à augmenter, ou à diminuer

* Année 1734. Mem. P. 341.

l'effet de l'électricité, comme l'humidité, la grande chaleur, &c ..... Le vent n'y apporte point d'obstacle : les expériences ne réussissent jamais mieux, que dans un tems sec & serein, quand il soufle un vent de Nord ; quand l'air est médiocrement chaud.

Après avoir considéré les Phénoménes de l'électricité dans le vuide & dans le plein, on les considere dans un air condensé, & M. du Fay ayant tenté toutes les maniéres qu'il a pu imaginer d'introduire dans un tube une grande quantité d'air sans vapeurs & sans graisse, a éprouvé que l'air comprimé diminuoit constamment, & anéantissoit presque la vertu électrique. Cette expérience, qui contredit une explication donnée par M. Hauksbée d'un des plus singuliers effets de la vertu électrique, fait conclure qu'on est encore bien éloigné de connoître à fond la nature de l'électricité.

On traite au dernier Article de ce cinquiéme Mémoire, de la lu-

miére que produit le corps électrique dans certaines circonstances, & on examine le rapport que peuvent avoir entr'elles la vertu d'attirer, & celle d'étinceller : cette derniére propriété n'a pas été ignorée d'Otto de Guéricke, ni de Boyle : mais personne, dit modestement M. du Fay, n'en a parlé avec plus d'exactitude que M. Hauksbée. L'expérience qui fonde cet Eloge, est sur-tout celle du Globe de verre, de la boule d'Ambre, du cilindre de Gomme-lacque, & plus encore du Globe de verre enduit intérieurement de cire d'Espagne, qui tous ont répandu une brillante lumiére quand on les a mus circulairement, & frottés avec de la flanelle, ou avec la main. (*a*)

Le sixiéme Mémoire (*b*) contient un grand nombre d'expériences, les unes renouvellées d'après M. Gray, mais exécutées avec des circonstances & des préparations un peu dif-

(*a*) Voyez Mars 1743. P. 504.
(*b*) P. 503.

férentes; les autres totalement imaginées par M. du Fay, deſquelles il a conſtamment réſulté que les corps électriques devenoient lumineux dès qu'on en approchoit des corps peu ſuſceptibles d'électricité, comme le doigt, ou du métal. Il ſeroit trop long & inutile, après tout ce que nous avons dit dans l'extrait de la Diſſertation de M. Déſaguilliers, & dans celui-ci d'entrer dans le détail des expériences de ce Mémoire; il ſuffira de remarquer qu'on a ſouvent trouvé des corps électriques ſans lumiére, & des corps lumineux ſans électricité, ſur-tout parmi les Diamans, ce qui fait ſoupçonner que la matiére de la lumiére eſt différente dans ces corps de celle que nous appellons proprement matiére de l'électricité. Ce Mémoire finit par une récapitulation de ce qui a été dit dans les précédens; on y raſſemble tous les faits ſimples & primitifs auſquels les autres ſe rapportent, & qui peuvent ſervir de principes pour expliquer un grand nombre de Phénoménes. Les voici à peu près.

1°. Tous les corps ſont ſuſceptibles d'électricité à l'exception des Métaux & des matiéres qui n'ont pas aſſez de conſiſtence pour être frottées.

2°. Tous les corps, la flamme ſeule exceptée, deviennent électriques par communication.

3°. Les corps naturellement électriques ſont les ſeuls qui le deviennent par communication, étant poſés ſur un appui de matiére, qui n'eſt que peu, ou point électrique: ils le deviennent moins que tout autre ſur un appui diſpoſé à l'électricité.

4°. Les matiéres naturellement électriques laiſſent paſſer les écoulemens électriques, toutes les autres matiéres les interceptent.

5°. Les corps électriques ſont les moins propres de tous à tranſmettre au loin l'électricité & les corps mouillés y ſont les plus propres.

6°. Le grand vent ne détourne point les écoulemens électriques.

7°. Les corps de même nature s'impreignent de l'électricité, ou

l'interceptent à peu près en raison de leur volume.

8°. Il sort des étincelles brulantes d'un corps vivant, & non brûlantes d'un corps inanimé.

9°. Il y a deux électricités, la *vitrée*, & la *résineuse*, l'une attire les corps que l'autre repousse.

10°. Les corps électriques attirent tous les corps qui ne le sont point, & quand ils le sont, ils les repoussent si leurs électricités sont homogènes.

11°. L'air humide, & chargé de vapeurs nuit à l'électricité.

12°. L'électricité agit dans le vuide, & elle s'y porte plutôt que dans le plein.

13°. L'air condensé dans un tube, nuit aussi aux effets extérieurs de l'électricité.

14. Tous les corps un peu considérablement électriques, sont lumineux, avec des différences dans la lumiére qu'ils rendent.

15°. La matiére de cette lumiére différe de celle de l'électricité, l'une pouvant subsister sans l'autre.

16°. Enfin les corps résineux, quoiqu'opaques, donnent un libre passage à la lumiére qui est accompagnée d'électricité.

Ces principes sont en grand nombre, M. du Fay en convient, mais la matiére n'est pas encore assez approfondie pour les réduire à un plus petit nombre, ce sera le fruit du travail de quelque nouveau du Fay, qui avec les mêmes talens & les mêmes dispositions, voudra bien consacrer son tems & ses peines à épuiser une matiére qui n'est encore qu'effleurée.

M. du Fay * ne comptoit pas revenir si tôt sur la matiére de l'électricité, ainsi qu'il le dit lui-même, mais des Lettres de M. Gray, avec qui il étoit en commerce d'expériences, l'ont déterminé a vérifier à Paris celles que M. Gray faisoit à Londres: il a eu occasion par-là d'en faire lui-même de nouvelles; ce sont ces expériences qui sont la matiére des deux derniers Mémoi-

* Année 1737. Page 86.

res dont il nous reste à rendre compte : mais comme la plûpart de ces nouvelles expériences, ont un grand rapport aux précédentes, dont elles ne différent, que par quelques légéres circonstances, nous en parlerons fort en abregé : il y est surtout mention de la lumiére que rendent les corps électriques, & ils font voir précisément que cette lumiére est dans différents corps, plus ou moins brillante, plus ou moins durable, plus ou moins bruyante, plus ou moins picquante. Ce que nous avons remarqué de plus nouveau dans les expériences de M. Gray, c'est qu'ayant mis sur une planche, soûtenue par quatre cordons de soye une barre de fer au lieu d'un homme qu'on a coûtume d'y mettre ; il a trouvé que cette barre de fer produisoit les mêmes effets que le corps humain quant au pétillement, à la lumiére, à la picqueure. M. du Fay a varié cette expérience, & a trouvé de plus, qu'une seconde barre de fer, présentée à celle qu'on avoit suspendue ;

produisoit aussi de la lumiére avec un léger cliquetis.

Quand on est curieux, une découverte est une amorce pour tenter d'en faire une autre : M. du Fay voulut voir s'il ne réduiroit pas en feu actuel ces étincelles, ou flammes que produisoient les corps électriques. Pour cet effet, il employa l'Amadou le mieux préparé, avec toutes les précautions qu'il jugea propres à faire réussir son entreprise, mais ce fut toujours inutilement. Voici sa conjecture sur ce qui peut causer les étincelles que rendent les corps électrisés.

» On diroit, s'il est permis de hazarder quelques conjectures, sur » une matiére qui est encore aussi » neuve, qu'il y a une athmosphére » particuliére qui environne, tant » les métaux, que les corps animés, » que cette athmosphére retient, » pour ainsi dire, la matiére électrique répandue autour de ces corps, » par l'approche du tube, que lorsqu'on porte dans cette athmosphére un autre métal, ou un au-

»tre corps animé, la matiére électrique ſort avec effort, avec violence & avec bruit de cette premiére athmoſphére qui la retenoit, pour paſſer dans celle qu'on lui préſente, & que c'eſt cette éruption, & le paſſage d'une athmoſphére dans l'autre qui ſe manifeſte ſous l'apparence de cette étincelle picquante que nous voyons, & que nous ſentons. Si au contraire on préſente à la barre un corps dénué d'une pareille athmoſphére, la matiére électrique va s'appliquer ſans effort à ce corps, autour du quel je ſuppoſe qu'il n'y a point d'athmoſphére à pénétrer, & delà cette lumiére tranquille, ſans éclat, ni percuſſion.

Ce n'eſt-là qu'une idée que M. du Fay hazarde avec toute la timidité que demande l'obſcurité du ſujet. Ces ſortes d'idées, lors même qu'elles ne ſont pas vraies, repréſentent toujours plus fortement les Phénoménes, & ſont de quelque ſecours pour l'imagination. *

* Fontenelle, P. 3 de l'Hiſt. An. 1737.

Nous finirons cette Extrait, en rapportant une expérience * qui causa d'abord bien de l'étonnement par les circonstances qui parurent long-tems l'accompagner, & qui n'a pas cessé d'être merveilleuse, quoiqu'elle ne le soit plus autant qu'elle l'avoit parue. Elle nous apprendra à ne nous point laisser éblouir par les premiéres apparences, à ne nous pas soumettre aveuglément à l'autorité des plus grands Maîtres, & à ne compter qu'avec prudence sur les expériences d'autrui, & même sur les nôtres. La voici tirée d'une Lettre de M. Gray.

» J'ai trouvé que par la vertu » électrique, on pouvoit détermi» ner *des corps légers* à se mouvoir, » & même à faire plusieurs révolu» tions autour d'un plus gros volu» me, soit dans des cercles, soit dans » des éllipses concentriques, ou ex» centriques à ce corps. J'ai remar» qué que la direction de leur mou» vement étoit constamment la mê-

* Page 307.

» me que celle des Planetes autour » du Soleil, c'est-à-dire, de gauche » à droite, ou d'Occident en Orient; » mais que ces petites Planétes, s'il » m'est permis de m'exprimer ainsi, » ont beaucoup plus de mouvement » dans l'apogée, que dans le périgée » de leurs orbites, ce qui est directe- » ment contraire au mouvement des » Planetes autour du Soleil.

La belle découverte, si la boule de Liége dont on se sert pour cette expérience eut constamment, & nécessairement tourné de gauche à droite au tour du gâteau ! * Quel achemimement pour pénétrer dans la Méchanique universelle des Astres ! S'il

* Ce gâteau peut être de Cire & de Résine de 10 à 11 pouces de diamêtre, de 2 à 3 d'épaisseur : on l'électrise en le frappant dessus & dessous avec la main, on place au centre une boule de fer d'un pouce de diamétre; on tient suspendue à un fil de 8 à 10 pouces une boule de Liége perpendiculairement au centre du gâteau : alors la petite boule de Liége s'écarte du centre, & se meut autour du gâteau, & même autour de son centre.

eut été possible cependant qu'il y eut quelque analogie entre le mouvement des Astres, & ce mouvement de la boule de Liége ! Quoiqu'il en soit, l'autorité de M. Gray, reconnu pour un parfait honnête hpmme, fit entreprendre à MM. Wheler & du Fay, une vérification longue & pénible, qui a enfin dissipé cette fausse lueur. Le hazard seul, c'est-à-dire, pour parler phisiquement, quelque cause particuliére, étrangére à l'électricité, avoit déterminé la boule à se mouvoir de l'Ouest à l'Est, & dans la suite, le désir de trouver cette détermination constante, afin d'avoir l'honneur d'une si singuliére découverte, avoit produit des mouvemens involontaires dans la main de M. Gray, & causé cette détermination de la boule de gauche à droite.

N'est-on pas heureux, que deux aussi grands hommes que MM. Wheler & du Fay nous ayent détrompés? N'est-on pas encore plus heureux, que l'expérience ait été de nature à être tentée & répetée sou-

vent ? Que de fauſſes concluſions, que d'explications arbitraires, que d'hypothèſes purement Géométriques n'en eut-on pas tirées ? Eh ! combien n'eſt-il pas de ſemblables obſervations ſur leſquelles ont compte aujourd'hui ſans ſoupçon dans la Phyſique & dans l'Aſtronomie, qui répétées pluſieurs fois par des gens habiles & ſans préjugés perderoient leur crédit, & feroient peut-être tout à coup changer de face à ces deux Sciences ?

M. du Fay n'a point entrepris dans ſes Mémoires, d'expliquer par quel art un corps électrique attiroit à ſoi les corps légers qu'on lui préſentoit : il s'eſt contenté de donner pour cauſe de la répulſion l'*Hétérogénéité* des tourbillons ou athmoſphéres, encore n'entreprent-il pas d'expliquer méchaniquement comment la diverſité des tourbillons produit cet effet. M. de Moliéres a été plus hardi : il a ſoumis tous les phénoménes de l'électricité au principe qui meut tout chez lui, c'eſt-à-dire à l'action des petits tourbil-

lons : ſon explication eſt ingénieuſe, & a le grand avantage de ne pas multiplier les cauſes autant que les effets, puiſqu'elle dépend de l'Agent univerſel qui fait mouvoir les Aſtres dans le Ciel, qui entretient dans l'eau, l'air, l'huile, &c. la fluidité, qui produit les fermentations, qui donne à l'air ſon reſſort, aux fluides la force de diſſoudre, &c. *

Il nous a paru que M. du Fay dans tout ce qu'il a écrit ſur l'électricité étoit plein d'équité & de bonne foi, & nous avons été ſurpris qu'il ait eu à ſe juſtifier ſur cet article. Il rend ſcrupuleuſement à chacun ce qui lui appartient, il convient des procédés inutiles qu'il a tenu dans ſes expériences, il avoue les fauſſes conſéquences qu'il a tirées, & les abandonne ſans peine, il ne donne pour vraies, que les expériences qu'il a ſouvent répétées, & tandis qu'en Angleterre on ſe fait honneur de publier qu'on marche ſur ſes traces, on diroit à l'en croire, que lui-même ne ſuit que la trace

* Leçon XIV. P. 424. III. Vol.

des Anglois. On reconnoît à ces traits de modestie, un homme que la naissance & l'éducation avoient mis au dessus des basses rivalités, & que la profession des Armes, où il s'étoit distingué, avoit rendu inaccessible à mille petits défauts qu'on reproche si souvent dans le monde au commun des Sçavans.

ARTICLE LII.

LA THÉORIE DES COMÉTES où l'on traite du progrès de cette partie de l'Astronomie, avec des Tables pour calculer les mouvemens des Cométes, du Soleil & des principales Etoiles fixes. Par M. le Monnier de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. A Paris, ruë S. Jacques, chez G. Martin, J. B. Coignard, & les Freres Guerin. M. D. CC. XLIII. *en tout* 248 *P. in-*8°.

LEs Cométes ont été long-tems aux yeux des Philosophes, comme aux yeux du Peuple un signe de

terreur, & un préſage d'événemens mémorables : ce ne ſont plus aujourd'hui que des Planétes, qui créés dès le commencement du Monde roulent ſur nos têtes avec autant de régularité que les autres corps céleſtes. Mais il en coûte pour obſerver ces Aſtres errants, pour calculer leur diſtance, pour déterminer l'Orbite qu'ils parcoururent; il eſt vrai qu'on eſt encouragé dans ce pénible travail, par le plaiſir de dire des choſes au deſſus de la portée de mille gens qui veulent juger de tout. La Critique n'atteint pas aiſément juſque-là : l'appareil des Obſervations nocturnes, l'embarras & la longueur d'un calcul profond, écartent de cette étude, & ne laiſſent au commun des Philoſophes, & même des Géométres, que le parti d'une modeſte crédulité, que la réputation de nos Aſtronomes autoriſe & juſtifie ſuffiſamment.

On jouit encore d'un grand avantage dans les Obſervations Aſtronomiques, & dans les conjectures qu'on hazarde à cet égard : on n'y

détermine les diſtances, les vélocités, les grandeurs, qu'à *peu près*; (*a*) on annonce le retour des Cométes pour des tems ſi reculés, qu'on n'a point à craindre d'en avoir le démenti dès ſon vivant, elles reparoîtront, par exemple, après une révolution de 575 ans, (*b*) ſi quelqu'un ſe hazarde à l'annoncer pour un tems moins éloigné, des expreſſions meſurées, & qui ſemblent tenir le milieu entre la conjecture & la certitude (*c*) ſauvent le deshonneur que causeroit le *faux-bon* de la Cométe, & mettent à couvert la réputation de l'Aſtronome, qui par cette précaution ne couroit d'autre riſque, que de mériter les noms de Sçavant, de ſublime, de divin; ſi l'Aſtre plus ſoumis à ſes calculs ſpéculatifs, qu'à la force réelle qui l'emporte dans ſon orbe avoit paru à tems pour vérifier ſes prédictions.

Rendons cependant juſtice à ces génies ſupérieurs, qui ont employé

(*a*) Page XXXV.
(*b*) Page 79.
(*c*) Page 63, & 65.

leur tems & leur travail à perfectionner cette belle partie de l'Astronomie : ils ont fait des découvertes sur lesquelles ont peut compter : il nous ont ouvert une carriére dans laquelle on peut entrer avec quelque sécurité sur leurs pas ; & il est à présumer que la facilité que nous avons aujourd'hui d'observer, de calculer, de déterminer les mouvemens apparents des Cométes, conduira enfin les siécles à venir à la connoissance certaine du retour de ces Astres, & de la grandeur des orbes immenses qu'ils décrivent dans leur révolution.

Le Livre dont nous rendons compte au Public, renferme l'Histoire des Cométes, les progrès des Astronomes dans la théorie de ces corps célestes ; on y voit des Tables calculées de la route d'un grand nombre de ces Astres, on y trouve des Méthodes pour connoître leur distance, leur orbite, &c. En un mot, ce Livre est un recueil abregé & fort curieux de tout ce qu'on fait & entrepris dans cette

matiére les Newtons, les Halleïs, les Bradleis, & pluſieurs autres, traduit de l'Anglois par M. le Monier, augmenté de ſes propres Réfléxions, & de pluſieurs Obſervations qu'il a faites avec toute l'exactitude qu'on peut déſirer, & qui peut donner de l'autorité à des procédés ſi délicats & ſi ſujets à erreur.

Ce Livre eſt dédié à M. de Maupertuis, l'Epître Dédicatoire eſt courte, mais elle ne ſçauroit être plus flateuſe. On y donne M. de Maupertuis pour introducteur de la vraye Philoſophie qui régne depuis peu en France. Le Livre de M. le Monnier parviendra ſans doute au ſiécles les plus reculés. Tout Lecteur, qui pour lors ſera perſuadé que la vérité régne impartialement dans les Epîtres Dédicatoires, concevera ſur ce garant la plus haute eſtime de M. de Maupertuis. Cet Aſtronome ira de pair avec les Décartes & les Newtons : il l'emportera même ſur eux, puiſque jamais Décartes, comme pere des Tourbillons, encore moins Newton,

comme pere de l'Attraction, ne passeront incontestablement pour Auteurs de la vraye Philosophie. L'Epître Dédicatoire est suivie d'un discours sur la Théorie des Cométes : il contient XLVI. pages *in*-8o. gros caractére, pour la commodité du Lecteur, & grandes marges pour la propreté de l'Edition : voici à peu près ce que contient ce discours qui est tout entier de M. le Monnier.

Tycho-Brahé a le premier connu & démontré en 1577, que les Cométes étoient des corps solides, beaucoup supérieurs à la Lune, * & non un amas de matiéres répandues dans les régions les plus élevées de notre athmosphére, il est parvenu à cette connoissance en observant que les Cométes n'ayant point de parallaxe diurne, comme

* Il paroît cependant qu'on les regardoit déja au tems de Sénéque, comme des corps solides, dont le nombre étoit fixé, & dont on pouvoit dans la suite connoître les révolutions. Voyez ci-après P. 2015.

la Lune, il falloit qu'elles fussent à une distance de nous bien plus grande que cette Astre. Cette importante découverte a été confirmée dans la suite par les Observations de Hevélius en 1664, de MM. Picard & Cassini en 1680 & 1681.

Les Cométes paroissent se détourner un peu de la route qu'elles ont d'abord tenues. Cette apparence est produite par la parallaxe de l'orbe annuel : la différence dont cette parallaxe accélére ou retarde le mouvement apparent de la Cométe réduite à l'éclyptique, est entre les mains de M. Newton un moyen d'en connoître la distance. Selon cet Astronome, les Cométes cessent communément d'être apperçûes, lorsqu'elles se sont élevées presque à la hauteur de l'orbite de Jupiter.

Il étoit extrêmement difficile de vérifier si les Cométes reconnues désormais pour des corps solides, pour des Astres, pour des vrayes Planétes, étoient sujettes aux loix de

mouvement démontrées par le grand Légiſlateur de l'Aſtronomie Képler. M. Newton, ſupérieur à toutes les difficultés d'obſervation & de calcul en eſt venu à bout, ayant avant toute choſe obſervé & reconnu la viteſſe réelle de quelques Cométes, & la nature de leur courbe, qui ne différe pas ſenſiblement de la parabole. Ces découvertes de M. Newton ont reçu un nouveau dégré de certitude par l'apparition de quelques Cométes obſervées depuis avec ſoin, & tout réçemment par la Cométe de 1742, dont les obſervations ſe ſont trouvées conformes à la Théorie du Géométre Anglois.

Nous apprenons encore dans ce diſcours, que M. Wren propoſe une méthode rapportée dans le cinquiéme Livre de l'Aſtronomie de Grégorie, qui peut ſervir de même que les parallaxes à déterminer les diſtances, & par conſéquent les viteſſes réelles des Cométes, & qu'on peut faire uſage d'un problême encore plus ſimple, publié depuis dans

l'Arithmétique univerſelle de M. Newton.

M. le Monnier termine ce diſcours par le calcul des Elémens de la Trajectoire pour la Cométe de 1742. Ses calculs ſont d'après la Théorie de M. Newton, & pour vérifier ſi les points de l'écliptique, où la Cométe devoit répondre aux tems des Obſervations ont été exactement déterminés dans l'opération, il ſuit une méthode fort ingénieuſe que lui a communiquée M. Bradlei. Il ne faut pas s'imaginer que ces ſolutions de problême ſoient un Ouvrage facile & d'un moment: Newton a dit ce qu'il falloit faire : Hallei a conſtruit des Tables pour faciliter ce travail : Bradlei a fourni un moyen de vérification : mais ce n'eſt que par des calculs extrêmement longs qu'on parvient au terme, & qu'on eſt ſûr d'avoir ſuivi la vraye route qui y conduit. Nous donnerons une légére idée de la multitude des opérations & des calculs qu'a dût faire M. le Mon-

 nier,

nier, afin de déterminer les élémens de la Trajectoire dont nous parlons en disant que pour vérifier seulement les points de l'écliptique, où la Cométe devoit répondre, il a fallu supposer arbitrairement, & seulement par approximation la grandeur de l'angle, formé par les rayons visuels des deux Observations, & se fondant sur cette supposition, qui ne devient la vraye qu'après une longue suite de tatonnements, faire des calculs immenses jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'espace parabolique, compris entre ces deux rayons, tel que la Cométe a dû employer à le parcourir le tems précis qui s'est écoulé entre les deux ou trois Observations. A peine est-il croyable qu'il se trouve des hommes capables d'un travail si ingrat & si opiniâtre. L'amour du gain fait tout entreprendre aux ames intéressées; l'amour de la gloire est-il moins efficace dans nos Académiciens.

Avant de finir l'Extrait de ce discours, nous ferons avec M. le

Monnier deux réfléxions. La premiére, c'est que parmi les Cométes observées jusqu'à ce jour avec quelque exactitude, il en est un grand nombre de rétrogrades : la seconde, c'est que cette circonstance singuliére de la rétrogradation des Cométes n'est pas favorable aux tourbillons de Descartes. C'est-à-dire, que nous ignorons encore l'art de concilier des mouvements, que la seule apparence, ou des observations fausses, du moins douteuses, rendent peut-être incompatibles : peut-être aussi que nous n'avons pas encore du plein & des mouvemens qui peuvent s'y produire & s'y conserver des idées justes & vrayment Physiques. Voilà je crois, tout ce qn'on peut à la rigueur conclure de ce que les Cométes paroissent s'élancer de toutes les parties du Ciel, & diriger indifféremment leur course du Nord au Midi, de l'Orient à l'Occident. Prendre de-là occasion d'adopter le vuide & l'attraction ; c'est substituer à la brillante idée de rappel-

ler tout aux loix rigoureuſes d'un méchaniſme que le plein ſeul peut entretenir, une cauſe purement Géométrique, qui n'offre rien de réel à l'eſprit, ni de ſatisfaiſant à l'imagination. Cette prétendue force pourra paroître ſuivre dans les Aſtres des loix de Méchanique, parce que l'idée qu'on s'en forme eſt arbitraire, & qu'on lui attribue toutes les qualités qui lui conviendroient ſi elle étoit réelle; en un mot parce qu'elle reſſemble à cet aſſemblage confus de nuages, qui parce qu'ils ne repréſentent rien, repréſentent tout ce qu'on veut; mais elle ne ſera jamais, ni l'effet d'un Méchaniſme Phyſique, ni cauſe elle-même de tous les effets Méchaniques dont nous cherchons a découvrir le principe.

On trouve à la ſuite du diſcours de M. le Monnier la Cométographie de M. Hallei, c'eſt-à-dire, la Méthode de calculer le mouvement apparent des Cométes. On y lit ces paroles remarquables de Sénéque. *Il viendra un tems où l'explication*

d'un Phénoméne aussi extraordinaire, (l'apparition des Cométes) *sera dévoilee & mise au plus grand jour par la diligence & les travaux réïtérés des hommes qui s'y appliqueront dans les siécles à venir : qu'on sera pour lors surpris que les Anciens l'ayent ignorée si long-tems, sur-tout lorsqu'après avoir trouvé la vraye route d'étudier la Nature, quelque grand Philosophe sera parvenu à démontrer dans quels endroits des Cieux les Cométes se répandent ; combien il y en a, & parmi quelle espéce de corps Célestes on doit les ranger.* Une partie de la prédiction est accomplie : on sçait aujourd'hui parmi quelle espéce de corps Célestes il faut ranger les Cométes : on croit sçavoir à peu près leur distance au Soleil dans leur perihelie, & à la Terre pendant tout le tems qu'elles nous sont visibles : on est sur le point, (si on ne se flate pas trop, & si on doit compter avec certitude sur des Observations & sur des Calculs où il paroît entrer beaucoup d'arbitraire) on est dis-je sur le point de fi-

xer aussi surement le tems de leur retour, que l'arrivée des Eclipses. Notre regret, c'est que Sénéque luimême, & les Astronomes de son tems, ne nous ayent pas préparés par leurs Observations les moyens d'achever un Ouvrage que nos Successeurs auront probablement la gloire de pousser à sa perfection, aidés des connoissances & des observations que nous leur transmettons.

M. Hallei nous donne ensuite l'Histoire abregée des découvertes, & des progrès faits dans cette partie la plus curieuse de l'Astronomie, parce qu'elle en est la plus difficile & la plus inaccessible : étrange paradoxe ! Rien ne picque tant la curiosité de l'homme, que les difficultés les plus insurmontables, rien ne le rebute si fort, que les obstacles même les plus légers qui retardent ses projets, ou qui s'opposent à l'exécution de ses desseins.

M. Newton, dit notre Astronome, surprit merveilleusement les plus grands Géométres, lorsqu'il résolut le problême le plus difficile

qui ait peut-être été proposé : c'est-à-dire, quand il donna la Méthode de Géométrique de construire les Orbites des Cométes. M. Hallei a appliqué le calcul Arithmétique à cette Méthode, & nous a donné dans une Table, qui est le fruit d'un travail immense, par la longueur & la difficulté des calculs, la route de toutes les Cométes observées avec un peu d'exactitude depuis 1337, jusqu'en 1698 : c'est-à-dire, qu'il a déterminé le nœud ascendant des orbites, leur inclinaison par rapport à l'écliptique, le lieu du perihelie, &c. Comme il a paru depuis 1598 plusieurs Cométes que M. Hallei n'a point observées, M. le Monnier nous promet de continuer cette Table. On y a toujours supposé que les Cométes parcouroient des paraboles. On s'est cru autorisé à le faire, parce qu'en effet les foyers des éllipses que ces Astres décrivent, sont si éloignés, qu'on peut sans erreur sensible les regarder comme paraboliques. D'ailleurs les éllipses varient à l'infini,

elles ſont d'un accès difficile au calcul : il n'y a jamais qu'une ſeule eſpéce de parabole dont il eſt par conſéquent plus aiſé de connoître les propriétés.

Voici encore une autre Table, qui n'eſt ni moins curieuſe, ni moins utile : elle contient trois colomnes; dans la premiére on trouve le mouvement moyen des Cométes ; dans la ſeconde, les Angles formés par le grand axe de la parabole, & par la perpendiculaire à la Tangeante du point de la courbe où ſe trouve actuellement la Cométe ; dans la troiſiéme le logarithme de la diſtance de la Cométe au Soleil dans toutes les différentes ſituations où elle ſe trouve, tandis qu'elle eſt viſible. Enſuite on y explique la conſtruction de cette Table, on expoſe la façon de s'en ſervir, on applique cette nouvelle Méthode à des exemples qui rendent cette ſublime ſcience de la Théorie des Cométes ſi ſenſible & ſi facile, qu'elle paroît à la portée des Aſtronomes les moins profonds. On dé-

terminera déſormais la Trajectoire d'une Cométe auſſi ſûrement qu'on calcule une Eclipſe.

Le Traducteur de cet Ouvrage a inſéré dans le Texte de M. Hallei des Commentaires renfermés entre des parenthèſes. Ils ſervent ſur-tout à rappeller plus diſtinctement les propriétés des Sections Coniques, que les démonſtrations ſuppoſent, à rendre plus clair ce qui pourroit paroître obſcur, à donner de l'étendue à ce qui eſt trop ſerré; en un mot par leur netteté & leur préciſion ils écartent tout ce qui pourroit raiſonnablement arrêter le Lecteur.

Ce qui ſuit apprend avec quelle certitude il faut compter ſur le mouvement des Cométes dont M. Hallei fait mention. On y remarque que les Cométes ne peuvent pas avoir de Zodiaque particulier, puiſqu'elles traverſent indifféremment toutes les Conſtellations, & que le plan de leur orbe forme ſouvent avec celui de l'écliptique un angle de plus de 80. d. Il eſt bien probable

que le nombre des Cométes est borné, & que souvent nous revoyons les mêmes, mais des différences inévitables dans leur mouvement nous les rendent méconnoissables. Nous ne pouvons nous assûrer du retour d'une Cométe, qu'en découvrant dans quelqu'une les mêmes symptômes observés déja dans quelqu'autre : or, le voisinage des corps Céleštes en vertu des gravitations réciproques, suffit pour accélérer, pour retarder, pour incliner plus ou moins la Cométe dans son orbe. C'est ce qui arrive à Saturne, dont les autres Planétes, & sur-tout Jupiter dérangent si fort le mouvement qu'on ne peut déterminer avec précision le tems de sa révolution périodique; cependant, malgré toutes ces difficultés, on commence à se flatter qu'on pourra reconnoître sûrement celles qui reparoîtront de nouveau, par la conformité des tems des apparitions, des distances du périhelie, de l'inclinaison des orbites, de la concurrence des nœuds. M. Hallei

oſe même ſoupçonner que la Cométe vue par Apianus en 1531, eſt la même qui fut obſervée par Kepler & Longomontan, & qu'il l'a revue lui-même en 1682 : il va plus loin, il a l'aſſûrance de prédire le retour de la même Cométe pour l'année 1758. Quel honneur pour lui ſi elle reparoît ! Quelle joye pour un Aſtronome, que ce retardement impatiente déja, & qui ſe croira bien amplement dédomagé de 15 ans qu'il aura de moins à vivre, par le plaiſir qu'il goûtera de revoir une Cométe qu'Apianus, Kepler, Longomontan, l'illuſtre Hallei auront vue avant lui.

Il eſt des Cométes dont les nœuds ſont ſi voiſins de l'orbite de la Terre, qu'on pourroit dans l'occaſion obſerver leur parallaxe, qui ſeroit alors fort grande à cauſe de la rapidité de leur mouvement : on ſe ſerviroit de cette parallaxe pour connoître celle du Soleil ; cette Méthode communiquée à M. Hallei par M. Facio, ſçavant Géométre, eſt de beaucoup préférable à

celle des parallaxes de Mars & de Vénus, en effet celles-ci ne ſont à la parallaxe du Soleil que comme 3 à 1, & celle de la Comète de 1472 devoit lui être comme 20 à 1. Si on avoit pu obſerver la parallaxe de la Comète de 1680, on l'auroit peut-être trouvée plus grande que celle de la Lune. C'eſt par cette importante remarque que M. Hallei termine ſon bel Ouvrage de la Cométographie.

Le diſcours qui ſuit la Cométographie, eſt un ſupplément que nous donne M. le Monnier, & qui contient l'Hiſtoire abregée de ce qu'on a fait depuis le commencement de ce ſiécle pour perfectionner la Théorie des Cométes. On y paſſe en revue toutes les opérations des Newton, Hallei, Caſſini, Gottfroy, Kirch, Bradlei, &c. pour calculer l'orbite des Cométes, pour parvenir à prévoir ſûrement leur retour, pour connoître la conformité de leurs mouvemens, les changemens qui leur arrivent, & on conclud définitivement de toutes les

obſervations, « que les Cométes, » de même que toutes les Planétes » décrivent des orbes éllyptiques au- » tour du Soleil, qui eſt à leur foyer » commun, enſorte que les aires » parcourues ſoient toujours pro- » portionnelles au téms. » Dans le vrai, voilà la ſeule idée qui paroiſſe conforme au ſyſtême générale de notre monde Planétaire : celle de M. Villemot paroît inſoutenable, & contraire à la bonne Phyſique. Il veut que les parties les plus groſ- ſiéres, qui ſe trouvent en grande quantité vers les extrêmités du Tourbillon Solaire, ſe raſſemblent, & forment par leur union un noyau avec une athmoſphere, c'eſt-à-dire, une Cométe : à peu près comme on voit ſouvent de grandes Iſles ſe former dans nos Riviéres. Ces corps étant hors des ſphéres des Pla- nétes dans un Ciel rempli de cou- rant, feront indifféremment portés çà & là, ſans ordre, ſans méthode; ils ſe diſſiperont, comme ils ſe ſont formés, par la violence de mouve- mens oppoſés; ces prétendues Co-

métes n'auront point de parallaxe ſur laquelle on puiſſe compter, elles ne feront point aſſujetties aux loix de Kepler, elles ſe mouvront réellement dans des lignes droites. Que de conſéquences contraires aux prétentions de nos Aſtronomes ? Mais ne doit-on pas tabler avec plus de ſécurité ſur des obſervations exactes, que ſur les raiſonnemens d'un Carthéſien, qui bâtit un ſiſtême dans ſon Cabinet, & qui conſulte moins ce qui eſt, que ce qu'il voudroit qui fut.

Il y a dans la plûpart des obſervations une cauſe d'erreur preſque inévitable. Le lieu de la Cométe dans le Ciel, n'eſt connu que par ſa ſituation ou ſon éloignement comparés aux Etoiles voiſines. Or, on ne connoît pas aſſez exactement la vraye poſition de ces Etoiles, leur aberration, leur latitude, & leurs autres mouvemens. La ſuite du ſupplément devient à cette occaſion une eſpéce de Diſſertation fort curieuſe & fort utile ſur la vraye poſition des Etoiles. Les Catalogues

imparfaits que nous en ont laiſſés Tycho, Bayer, Hevelius, &c. ſont inférieurs à celui de Flamſteed, ce dernier, dans l'eſpace de 30 ans a obſervé près de 3500 Etoiles, & cependant pluſieurs des plus remarquables ont échappé à ſes recherches, ſans parler de pluſieurs autres imperfections qu'on découvre dans ſon Catalogue des fixes. Celui de M. Maraldi ne contient que 250 Etoiles. M. le Monnier, ſur les pas de ces grands hommes, de ces Aſtronomes laborieux, animés comme eux du déſir de ſe faire connoître par l'utilité de ſes obſervations, nous promet de perfectionner un Ouvrage commencé depuis ſi long-tems, entrepris par tant d'Aſtronomes, & cependant ſi imparfait juſqu'à ce jour. Il ſera aidé dans cette entrepriſe par MM. Godin, de Fouchi, & de la Caille. On voit déja un eſquiſſe de ſon travail dans ce ſupplément, où il nous donne le Catalogue de 17 Etoiles obſervées en 1742, & comparées avec les obſervations des mêmes Etoiles en 1687.

Juillet 1743.

Le ſouvenir de la Cométe de 1742 eſt encore tout réçent. On trouvera dans ce Recueil l'Extrait des Obſervations faites ſur le mouvement apparent de cette Cométe. On y verra la Carte des Cométes tracée par le célébre Whiſton, & deux planiſphéres réduits ſur ceux de Senex, dont le Septentrional ſe trouve enrichi de pluſieurs nouvelles Conſtellations, auſquelles M. le Monnier compte ajoûter une de ſa façon, qui s'étendra depuis l'Etoile polaire à peu près juſqu'à la Caſſiopée : il compte même qu'elle deviendra remarquable & fameuſe par différentes orbites de Cométes, dont il eſt *aſſez vraiſemblable* qu'elle ſera traverſée dans la ſuite.

On y trouvera encore les Tables du Soleil de Flamſteed avec une longue ſuite de réfléxions ſur les Tables; tant anciennes que modernes, ſur leur plus ou moins d'exactitude, ſur différentes obſervations pour connoître le vrai lieu de l'Apogée du Soleil ; enfin une vérification de l'Aſcenſion droite de l'E-

ile α de Procyon. Mais comme
utes ces Additions n'ont aucun
pport à la Théorie des Comètes,
i n'en ont qu'un fort indirect,
ous n'entrerons pas dans un plus
rand détail.

Il nous a paru que cet Ouvrage
le M. le Monnier pouvoit réelle-
nent être fort utile au progrès de
'Astronomie, beaucoup plus encore
qu'à l'avancement de la vraye Phy-
sique, qui demande tout autre cho-
se que des Observations, des Cal-
uls, des Courbes tracées, des Ta-
les construites : il est très-bien
crit, mais on y trouve des répé-
itions, ou du moins des choses qui
nt beaucoup de rapport les unes
ux autres sur les progrès dans la
onnoissance des Comètes, & nous
royons, rendant d'ailleurs justice
u Livre, & l'estimant autant qu'il
e mérite, que M. le Monnier en
ut fait un Ouvrage plus parfait,
'est-à-dire, plus utile & plus mé-
hodique, s'il avoit fondu dans un
eul Traité tous les différens dis-
ours, soit de lui, soit de M. Hal-

lei qui composent son Livre. Nous remarquons encore que M. le Monnier paroît dans tout son Ouvrage Anglois d'affection & de sentimens, au moins Philosophiques. Il est déclaré contre les Tourbillons, il est favorable à l'attraction ; tous les Calculs ont été conservés pour le Méridien de Londres, les Planisphéres y sont tracés d'après l'Histoire Céleste Britannique, &c. Il ne faut pas être sottement entêté du mérite de ses Compatriotes, mais il y a peut-être autant d'affectation à se déclarer trop ouvertement, & dans toute occasion pour une autre Nation que la sienne, sur-tout quand on a le bonheur d'être né François.

ARTICLE LIII.

DISSERTATIONS ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile de Paris, ſuivies de pluſieurs Eclairciſſemens ſur l'Hiſtoire de France. Par M. l'Abbé Lebœuf, *Chanoine d'Auxerre, de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres. Tome III. à Paris, Ruë S. Jacques, chez* Durand, *à S. Landry & au Griffon.* 1743. *in-12.*

IL eût été bien à ſouhaiter pour les derniers Ecrivains de l'Hiſtoire de France, qu'avant que de travailler ſur un ſi grand Sujet, ils euſſent eu tous les ſecours, que les recherches des Sçavans de nos jours fourniront à ceux, qui voudront courir la même carriére, & qui n'y entreront peut-être pas avec les mêmes talens, que leurs Prédéceſſeurs. Le nouveau Volume, que M. l'Abbé Lebœuf vient de mettre au jour, quoi que tout n'y ſoit pas, non plus que dans ceux, qui

ont précédé, de nature à entrer dans une Hiſtoire Générale, ne ſera pas inutile à quiconque ſe chargera d'une ſi grande entrepriſe. C'eſt ce que nous eſpérons de rendre ſenſible, par le ſimple & court expoſé, que nous allons faire des différentes Piéces, qu'il contient.

I. La premiére eſt une *Diſſertation ſur le Fontenay du Diocèſe de Paris, où plus probablement arriva en* 1109 *la Sainte Croix, envoyée à Jeruſalem.* Depuis long-tems le Breviaire de Paris a décidé en faveur de *Fontenay ſous Bagneux*, autrement appellé *Fontenay aux Roſes.* Le Sçavant Académicien ne ſe rend point à cette autorité, & ſoûtient que cette précieuſe Relique fut dépoſée à *Fontenay ſous Louvres*, juſqu'à ce qu'elle fut transférée à Notre-Dame de Paris. Il ſe flatte même qu'on ne s'en formaliſera point, puiſqu'on a déja été obligé de corriger bien des fautes, qui s'étoient gliſſées dans les premiéres Editions du Breviaire de Paris; témoin l'Anachroniſme, qui avoit

fait substituer Philippes de Valois à Philippe le Bel, dont on voit la Figure à Cheval dans la Nef de l'Eglise Métropolitaine. Il nous paroît d'ailleurs que les conjectures & les preuves, dont il appuye son sentiment, doivent faire impression sur quiconque examine les choses sans prévention. Il y a, dit-il, une autre faute à corriger dans la Légende de la Translation de la vraye Croix, dont il s'agit : car on y lit que ce fût le Seigneur Anselme, ou Anselin, qui l'apporta à Fontenay ; contre l'autorité de l'Histoire Originale, qui marque en termes formels qu'Anselme mourut en chemin, & qu'il chargea en mourant Foulques, son Fils, de ce précieux dépôt.

II. *Eclaircissemens sur quelques débordemens de la Seine, & inondations arrivés à Paris sous le régne de S. Louis, révoqués en doute par Sauval.* M. l'Abbé Lebœuf a trouvé dans un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi, dont, ni Sauval, ni le P. Charpentier, Chanoine Ré-

gulier de Sainte Géneviéve, Auteur d'une Hiſtoire de cette Sainte Patrone de Paris, n'ont eu aucune connoiſſance, & où il eſt fait une mention diſtincte de trois inondations arrivées à Paris en 1232, en 1236, & en 1242.

III. *Mémoire en forme de Lettres, adreſſé à M. Fenel, Chanoine de l'Egliſe de Sens, ſur une Egliſe de la Ville de Paris, qui eſt peu connuë.* Le Docte Académicien y rend au moins fort vrai-ſemblable, qu'à l'endroit, où eſt le Prieuré de S. Bond à Paris, a été autrefois une Egliſe de Sainte Colombe, laquelle ayant été détruite pendant les Guerres des Normands, n'a point été rétablie. Il nous donne enſuite en peu de mots l'Hiſtoire de ce Saint Pénitent du Diocèſe de Sens, dont on a fort défiguré le nom en François & en Latin.

IV. *Diſſertation ſur pluſieurs points de l'Hiſtoire des Enfans de Clovis, premier du nom, Roi de France, & ſur quelques uſages des Francs, diviſée en quatre Articles.* M. Le-

bœuf, nous avertit que cette Dissertation, qu'il composa sur des sujets proposés par l'Académie de Soissons, pour le Prix de l'année 1741, & qui a été couronnée, fut imprimée à Soissons même, à son insçu, dans le tems, qu'il la faisoit imprimer à Paris sous ses yeux, qu'il s'y glissa bien des fautes, & que dans l'Edition, dont il est l'Auteur, il a ajoûté plusieurs choses.

Article I. L'Auteur entreprend sur-tout de prouver ici deux choses; la premiére, que les trois derniers Fils du grand Clovis, dont le plus jeune étoit dans sa quinziéme année, quand son Pere mourut, gouvernerent d'abord par eux-mêmes avec leurs Conseils. La seconde, que les Roix de France Mineurs, c'est-à-dire, au dessous de la quatorziéme année, étoient sous la Tutele de la Reine & des Seigneurs, sans que les autres Rois François eussent rien à y prétendre; ce qu'il fait voir par l'exemple de Gontran, Roi de Bourgogne. Ce Prince ayant voulu faire un Acte

d'autorité dans le Royaume de Clotaire II. son Neveu, âgé seulement de quatre ans, en fût empêché par les Seigneurs. M. Lebœuf convient néanmoins que l'Article de la Tutele des Rois Mineurs, n'est pas assez éclairci dans notre ancienne Histoire; la Loi Salique, ni celle de Childebert, n'en faisant aucune mention.

Article II. Après la mort de Clodomire, Roi d'Orleans, tué à la Bataille de Veseronce, près de Vienne, Gondeuque sa Veuve, devoit naturellement avoir la Régence du Royaume pendant la minorité de ses Fils, mais elle en perdit le droit, en se remariant avec Clotaire, Roi de Soissons, son Beaufrere; & après que le deuil de ses Enfans fut fini, Clotilde, leur Ayeule, les fit venir à Tours. Si nous sçavions, dit M. Lebœuf, combien devoit durer le deuil des Rois, on pourroit dire en quel tems Clotilde fit venir à Tours ses petits-Fils; mais on l'ignore.

Ceux qui ont cru que Childe-

bert & Clotaire s'étoient ſaiſis de l'adminiſtration du Royaume d'Orleans, avant que de faire égorger les jeunes Princes leurs Neveux, ſe ſont égarés, en croyant ſuivre Gregoire de Tours, parce qu'ils n'ont pas fait aſſez d'attention à l'ordre, dans lequel il raconte les faits. Car comme ce Pere de l'Hiſtoire de France, avant que d'en venir au récit du Meurtre des jeunes Princes, fait de longues digreſſions, qui anticipent beaucoup ſur les années ſuivantes, ils ont cru qu'il y avoit eu un intervalle de 9 ans entre la mort de Clodomire, & celle de ſes Enfans, & ont placé ce dernier événement en 535, ou 36. Mais M. Lebœuf prouve d'une maniere, qui nous a paru invincible, qu'il arriva dix ans plutôt, environ un an, ou dix-huit mois après la mort de Clodomire. Il ne prouve pas moins bien, ce ſemble, que M. de Valois & le P. Daniel, en accuſant Gregoire de Tours d'un Anachroniſme, qu'il n'a point fait, y ſont eux-mêmes tom-

 bés,

bés, pour n'avoir point placé le meurtre des Enfans de Clodomire vers l'année 526, comme ils auroient vû qu'avoit fait avec raiſon Grégoire de Tours, s'ils euſſent pris garde de plus près à ſa maniére d'arranger les faits.

Au reſte cet ancien Hiſtorien, en racontant la mort des deux jeunes Princes, ne nomme que Childebert & Clotaire, & l'Académie de Soiſſons, en propoſant la queſtion, ſi les Rois, Freres de Clodomire, s'emparerent de ſes Etats, laiſſe indécis ſi Thierry, Roi d'Auſtraſie, entra dans ce partage. D'habiles gens ont cru qu'il y étoit entré; cependant le ſilence d'un Hiſtorien, qui ne le ménage point du tout, paroît à notre Auteur une forte preuve qu'il n'eut aucune part, ni à la dépouille, ni au meurtre de ſes Neveux. La maniére même, dont s'exprime Gregoire de Tours ſur le partage, donne lieu de croire qu'il ne ſe fit qu'entre Childebert & Clotaire; & ceux, qui ont penſé le contraire, ne ſe fondent, que

ſur le caractére de Thierry, & ſur une Légende de la Vie de S. Maur, où il eſt dit, que ce Prince étoit Maître de l'Anjou, qui avoit été du Royaume de Clodomire. Mais outre que cette Légende eſt avec juſtice fort ſuſpecte à M. Lebœuf, le Sçavant Académicien prétend que le Thierry, dont il y eſt parlé, n'eſtoit pas le Fils du Grand Clovis, mais de Sigebert.

Article III. On demande ſi le droit des Fils de Rois, de ſuccéder à la Couronne de leurs Peres, étoit tellement établi dans la premiére Race, que leurs autres Parens n'euſſent aucune part à la Succeſſion. M. de Foncemagne, dans une Diſſertation, qu'il a luë à l'Académie des Belles Lettres, prouve très-bien que le Royaume de France étoit dès-lors ſucceſſif héréditaire; Gregoire de Tours, & Aimoin lui en ont fourni les preuves de fait, & les deux Freres de Clodomire en étoient ſi perſuadés, qu'ils ne virent point d'autre moyen d''envahir ſa ſucceſſion, que de faire tondre

ſes Fils, ou de les égorger ; de plus, un ſeul de ces jeunes Princes échappa à leur fureur, & quoiqu'il parût renoncer à la Courone, en ſe retirant dans la Solitude, les Barons ne laiſſèrent pas de le déclarer Roi. Les tentatives de pluſieurs autres de nos Princes, pour fruſtrer leurs Neveux de l'Héritage de leurs Peres, qu'on objecte contre ce droit héréditaire, ſe tourne même en preuve pour l'établir ; on les a regardés comme des Uſurpateurs, & ſi Munderic diſputa la Couronne à Thierry, le Roi d'Auſtraſie ſe mocqua de ſa prétention, & le traita comme un Rébelle. M. de Foncemagne a pourtant cru que Munderic étoit Fils naturel de Clovis, auſſi bien que Thierry ; M. Leboeuf n'eſt pas de ſon ſentiment, mais cela ne fait rien à la queſtion, qu'on propoſe. Si Munderic avoit droit à la Couronne, ce fut par la force, qu'il en fut exclus : s'il n'en avoit point, il voulut y ſuppléer par la force des Armes, & il ſuccomba.

Article IV. Cet Article eſt une

Diſſertation ſur la Chévelure des Anciens Francs, pour répondre aux queſtions propoſées ſur cela par l'Académie de Soiſſons. Dans la premiére, on demande à quelle condition étoit réduit un Prince, à qui on avoit coupé les Cheveux, à l'occaſion de l'alternative agitée entre Childebert & Clotaire, ſur ce qu'ils feroient des Fils de Clodomire, s'ils les feroient mourir, ou s'ils ſe contenteroient de leur faire couper les Cheveux. Il eſt certain, dit notre Auteur, que les Rois de France, & les Fils de Rois devoient porter les Cheveux fort longs & flottants ſur les épaules : que de les avoir plus courts, c'étoit être dégradé, & réduit au rang des Particuliers, du moins juſqu'à ce qu'ils fuſſent revenus à leurs premiére longueur : qu'être tout à fait raſé, c'étoit une marque d'ignominie.

Mais la dénomination de *Chevelu*, que l'on donne dans l'Hiſtoire à Clodion, ne prouve-t-elle pas que ce Prince s'étoit diſtingué par ſes longs Cheveux ? M. de Meze-

ray en a du moins conclu, que Clodion avoit porté une Loi, en vertu de laquelle il n'étoit permis qu'aux personnes libres de porter ses Cheveux : mais cette Loy ne se trouve nulle part. Il ne faut, dit M. Lebœuf, que lire les Historiens, qui ont parlé des Rois de France, jusqu'à la fin de la premiére Race, pour se convaincre que les longs Cheveux étoient la marque distinctive de ces Monarques, & qu'il suffisoit de les avoir courts, pour être inhabile à Régner.

Il se fait pourtant encore une objection, qui n'est point encore venue, à ce qu'il croit, à l'esprit de personne. C'est qu'aucune des Monnoyes de nos Anciens Rois ne les représente avec de longs Cheveux. On jugera de la solidité de la solution, qu'il y donne. Il s'en prend aux Monetaires, qui croyant qu'une Tête couronnée, quelle qu'elle fût, suffisoit pour représenter un Roi, prenoient des Têtes d'Empereurs du bas Empire, pour mettre sur les Monnoyes, en y changeant seu-

lement les noms. Il obſerve d'ailleurs que nous ne manquons point de Monumens de cette eſpéce, où des Rois de la premiére Race ſont repréſentés avec de longs Cheveux. Tel eſt le Cachet de Childebert I. Tels ſont les Sceaux de Thierry, Fils de Clovis le jeune, de Childebert, de Clovis III. & de Chilperic II. que le P. Mabillon a fait graver dans ſa Diplomatique.

Tous les Sujets de nos Rois portoient des Cheveux courts, mais on ne les coupoit aux Enfans, qu'à l'âge de douze ans, & jamais aux Femmes. Les Serfs mêmes en avoient aſſez pour être diſtingués des Eccléſiaſtiques ; ceux-ci, dit M. l'Abbé Lebœuf, étant par leur état Serviteurs de Dieu, portoient dans leur Chevelure une marque de leur ſervitude ſpirituelle : ils étoient diſtingués des Serfs, en ce que ceux-ci avoient les Cheveux fort courts par toute la Tête, comme les Captifs, ou comme les ont les Freres Laïcs parmi les Moines ; au lieu que les Eccléſiaſtiques n'en

gardoient qu'une Couronne, & avoient tout le reſte de la Tête raſée. En ſe faiſant ainſi tondre, ajoûte-t-il, ils faiſoient à Dieu un hommage de leurs Cheveux. Mais ne ſeroit-il pas plus naturel de dire, que cette maniere étant en uſage dans les Gaules, avant que les François s'en rendiſſent les Maîtres, on ne jugea point à propos d'y rien changer?

Article V. La Vie de Charles V. dit le Sage, Roi de France, écrite par Chriſtine de Piſan. L'idée, qui ſe préſente à la lecture de cet Ouvrage, eſt que l'Auteur a moins voulu écrire l'Hiſtoire de Charles V. que de recueillir les traits les plus capables de faire connoître le caractére de ce grand Prince. Il eſt vrai que tous les faits, qu'elle rapporte, elle ne les a pas toujours puiſés dans de bonnes ſources; mais ce qu'elle a toujours été à portée de connoître par elle-même; ce qu'elle a appris de Témoins irréprochables, certains détails, où elle entre, & qui ne ſçauroient être conteſtés.

L'air de ſincérité, d'impartialité & de franchiſe, qui régne par tout, donne un grand poids à ce qu'elle dit. D'ailleurs, il eſt certain, qu'après avoir lû cette Vie, on comprend parfaitement que Charles V. a été l'homme de ſon ſiécle le plus ſage, & un des grands Rois, que la France ait eu; mais on ne ſçait que bien ſuperficielement l'Hiſtoire de ſon Régne.

Denys Godefroy avoit eu deſſein de la faire imprimer; mais il ne l'exécuta point, & l'Ouvrage eſt demeuré Manuſcrit juſqu'à préſent. Il n'a pas été inconnu à M. l'Abbé de Choiſy, ni au P. Daniel; & ils en ont profité, mais aſſez peu. M. Lebœuf n'a pas lui-même jugé à propos de le publier en ſon entier; il en laiſſe apparemment le ſoin à D. Martin Bouquet: il en a retranché les redites, les longs diſcours, qui ne contiennent que des moralités, & preſque tout ce qui lui a paru n'être pas exactement vrai: mais il nous a plus que dédommagé de ces retranche-

mens, par les ſçavantes Notes, qu'il y a ajoûtées. Du reſte, il n'a touché, ni aux expreſſions, qu'il ſe contente d'expliquer à la marge, pour ceux, qui ne les entendroient pas, ni au ſtyle. Et il a mis à la tête de l'Ouvrage une Préface, qui contient un abregé de la Vie de Chriſtine de Piſan, extraite de celle, que M. Boivin le cadet a imprimée dans le ſecond Volume des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres; en y ajoûtant quelques particularités, qu'il a trouvées ailleurs. En voici le précis.

Thomas de Piſan, Bolonois, qui ſe trouve quelquefois nommé *Thomas Florentinus*, célébre Aſtronome, ou, comme on parloit alors, Aſtrologue, étoit à Veniſe Conſeiller de la République, lorſqu'il fut appellé en France par Charles V. Il y vint avec ſa Famille, & y arriva au mois de Décembre 1368. Chriſtine, ſa Fille, n'étoit alors âgée que de cinq ans, & fut élevée à la Cour en Fille de Qualité. Son

Pere lui trouvant beaucoup d'inclination, & d'heureuſes diſpoſitions pour les Sciences, lui fit apprendre le Latin, & n'omit rien pour lui cultiver l'eſprit par l'Etude des Belles Lettres. Elle y réuſſit au de-là même des eſpérances, qu'on en avoit conçuës, & un ſi grand mérite, joint à la faveur du Prince, la fit rechercher en mariage par pluſieurs perſonnes de Condition; un jeune Gentil'homme de Picardie, nommé Etienne du Caſtel, eut la préférence: bien-tôt après il fut pourvû de la Charge de Notaire, & Sécrétaire du Roi, qu'il exerça de maniére à gâgner de plus en plus les bonnes graces de ſon Maître.

Le bonheur des deux Epoux ne fut pas de longue durée: Charles V. mourut, Thomas de Piſan perdit ſon crédit; on lui retrancha une bonne partie de ſes Penſions, le reſte fut mal payé, & il ſuivit de près ſon Bienfacteur au tombeau. Si on en croit ſa Fille, la proſpérité de Charles, & la ſageſſe de ſon Gouvernement furent en partie le

fruit de ses conseils : mais il paroît que tout le monde ne jugeoit pas aussi favorablement de lui, & qu'il se décria un peu en voulant prédire ce qu'on ne trouve pas écrit dans les Astres, & en donnant beaucoup à leurs influences. Pour comble de disgrace, du Castel mourut à l'âge de trente quatre ans, & sa Veuve, qui n'en avoit que vingt-cinq, se trouva presque sans ressource, chargée de trois Enfans. Avec cela elle eut beaucoup de Procès à soûtenir, & rebutée de ne pouvoir trouver de justice à aucun Tribunal, elle ne chercha plus de consolation, que dans la Lecture & l'Etude. Au plus fort de ses malheurs, elle avoit, pour charmer ses ennuis, composé quelques Poësies, & elle se plaint dans une de ses Balades, que les Princes ne daignent pas l'entendre. Quand elle eut plus de loisir, & l'esprit plus libre, elle s'appliqua à des Ouvrages plus sérieux.

Ils la firent connoître dans plusieurs Cours : le Roi d'Angleterre, & le Duc de Milan lui firent des

offres très-avantageuses pour l'attirer auprès d'eux ; mais elle aima mieux rester en France, où elle trouva enfin un Protecteur dans la personne de Philippes de France, Duc de Bourgogne, qui prit à son service l'Aîné de ses Fils. Elle dit quelque part que ce jeune homme lui donnoit beaucoup de consolation, & quelques-uns ont cru que le Castel, dont on trouve le nom parmi les Chroniqueurs de ce tems-là, étoit le Fils de Christine de Pisan. Ce fut à l'occasion du Livre *de la Mutation de Fortune*, que cette Dame présenta au Duc de Bourgogne, que ce Prince, charmé des agrémens & de la naïveté de son style, l'engagea à écrire la Vie du Roi, son Frere. Elle avoit alors 39 ans, & ses Livres ne l'avoient pas enrichie, mais elle ne craignoit rien tant, que de laisser appercevoir le mauvais état de ses Affaires, & elle n'avoit point perdu l'espérance d'une meilleure fortune. On ne sçait pas si elle fut plus heureuse dans la suite ; on trouve seulement qu'en 1411,

le Roi lui fit donner 200 liv. de gratification. On peut voir le Catalogue de ses Ouvrages dans les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres. Le P. Mabillon, dans son Voyage d'Allemagne, parle de trois Livres *de la Police Françoise*, dont elle est l'Auteur, & qu'il assûre avoir été imprimés. On conserve dans la Bibliothéque de N. D. de Paris un autre de ses Ouvrages, intitulé *de la Cité des Dames.* Clement Marot, dans un Rondeau adressé à *Madame Jeanne Gaillard, femme de bon Sçavoir*, dit :

D'avoir le Prix en Science, en Doctrine,
Bien mérita de Pisan la Christine
Durant ses jours ; mais ta plume dorée
D'elle seroit à présent adorée.

La Vie de Charles V. est divisée en trois Livres. Dans le premier, qui a pour Titre, *De noblesse de Courage*, elle parle de la naissance & de l'éducation de ce Prince ; de sa maniére de vivre sur le Trône, de sa façon de voyager, de ses belles qualités, de sa dépense, de l'état

de sa Maison, de son équité, de sa douceur, de son humilité, &c. Elle ne dit presque rien dans ce Livre que ce qu'elle sçavoit par elle même, & dans tout ce qu'elle y dit, elle trouve avec raison un cœur noble, & digne d'un grand Prince.

Le second est intitulé, *Noblesse de Chevalerie*. Christine y cite souvent Froissart, & les Chroniques de S. Denys. Elle y parle assez de suite, mais en indiquant, plutôt qu'en racontant, des Guerres, que le Roi eût à soûtenir. Elle y fait aussi l'Eloge, plutôt que le caractére des Princes du Sang, qu'elle avoit connus à la Cour de ce Prince.

Le troisiéme a pour sujet, *Noblesse de Sagesse*, & l'Auteur y entre dans un plus grand détail. Elle nous apprend d'abord quels étoient les Arts & les Sciences, où son Héros excelloit : elle rapporte plusieurs traits de cette prudence, qui faisoit son caractére distinctif; elle raconte fort au long tout ce qui se passa à la Réception de l'Empereur Charles IV. & elle y remarque

entr'autres choſes, que toutes les fois que ce Prince mangeoit en Public, ſoit que le Roi mangeât avec lui, ſoit qu'il mangeât dans ſon Appartement ; l'Evêque de Paris, ou quelque autre Prélat, avoit toujours la premiére place. Elle parle de l'Election des deux Papes, qui furent donnés pour Succeſſeurs à Gregoire XI. & qui fut le commencement du grand Schiſme d'Occident, & de la maniére, dont le Roi ſe comporta en cette occaſion. Enfin elle s'étend beaucoup ſur les circonſtances de ſa derniére maladie, qui furent ſi édifiantes, & de ſa mort véritablement Chrétienne.

Chaque Livre eſt partagé en Chapitres ; mais il y en a pluſieurs, qui ne renferment que des Réfléxions Morales, & des lieux communs, ſelon le mauvais goût de ſon ſiécle Nous avons cru qu'on verroit ici volontiers un échantillon de ſon ſtyle. Le premier Livre commence ainſi.

Chapitre premier ; & premierement Prologue.

»Sires Dieu, ouvres mes Levres, »enlumines ma pensée, & mon »entendement éclaires, à celle fin, »que ignorance n'encumbre mes »sens à expliquer les choses conçuës »en ma mémoire, & soit mon com»mencement moyen & fin, à la »louange de toy, Souveraine Puis»sance & Digneté incirconscripti»ble, à sens humain non compre»nable.

» Les choses expédientes, & com»me nécessaires à l'édification des »mœurs veons ramenez à mémoire »pour notre instruction. Si est di»gne chose, &c. Pour ce moi »Christine de Pisan, femme soubz »les ténébres d'ignorance au re»gard de cler entendement, mais »douée de don de Dieu & nature, »estant, comme desir se peut esten»dre, én amour d'estude, suivant le »style des Primerains & Devan»ciers en meurs, redevables à pré»sent par la grace de Dieu, & solici»tude de pensée emprends nouvel»le compillation menée en style »Prosal, meuë par estant informée

»que ainsi plaist estre fait à très-»solemnel & redoubté Prince, »Monseigneur le Duc de Bourgo-»gne..... Par lequel commande-»ment cette dicte œuvre ay em-»prise, suppliant sa digne & ver-»tueuse humilité, que le défaut de »la foiblesse de mon sçavoir soit »souppleyée visant moi non instrui-»te de Science sera mondit Volu-»me contenu en trois parties, qui »toutes s'assembleront en une seule »chose, c'est à sçavoir en la singu-»liére personne de très-Illustre, »Haut & très-loué Prince feu le »Sage Roi Charles Quint d'iceluy »nom.

En général cette Vie de Charles V. ne répond point au Titre, qu'elle porte, & contient fort peu de faits intéressants, qu'on ne sçache d'ailleurs. Il y a de la naïveté & de la précision dans la maniére de narrer, & il n'est point douteux que cette Histoire, accompagnée des Notes de M. l'Abbé Lebœuf, ne puisse avoir son utilité. Elle est même un Monument précieux, qui nous fait

connoître le vrai caractére, & plusieurs Anecdoctes de la Vie d'un Prince, qui doit être cher & respectable à la France, sur-tout si on a soin de bien distinguer ce que Christine de Pisan a pu voir par elle-même, ou apprendre de témoins oculaires, d'avec ce qu'elle a tiré avec peu de choix des Chroniques du tems.

Ainsi pour réfuter ce que Gaguin & M. l'Abbé de Choisy ont avancé, que Charles le Sage ne sçavoit pas le Latin; M. Lebœuf leur oppose ce que dit formellement Christine, que ce Prince aimoit à l'entendre bien parler, & que les Traductions, qu'il fit faire de plusieurs Livres Latins en François, n'étoient point pour son usage, parce qu'il n'en avoit pas besoin. Il confirme même ce que dit Christine par d'autres preuves de fait, qui sont sans réplique.

Dans la seconde Note, le Sçavant Académicien rapporte en entier un Bref du Pape Innocent VI adressé à l'Empereur Charles IV.

pour l'engager à ſecourir le Royaume de France, où la captivité du Roi Jean avoit jetté la conſternation. Ce Bref, qui n'avoit jamais été imprimé, eſt un beau Monument de l'affection du S. Siége pour la France, & ne devoit point être omis dans notre Hiſtoire. Les Notes ſur les Lits de Juſtice, que Charles V. tenoit fréquemment ; ſur les champs de Bataille, où les Criminels étoient obligés de ſe battre contre des chiens, & ſur les combats d'hommes à hommes, qui étoient encore permis en certains cas, « comme le vieux & poure Fe» vre de Valenciennes, qui ſe ba» tit à un Juif par ordre de la » Vierge, » dit Philippes de Maiſiéres : ſur les Poulaines & les habits cours défendus par Charles V. ſur l'attention de ce Prince à bien connoître tous ceux, qu'il prenoit à ſon ſervice, & à ſe mettre en garde contre les Médiſans : ſur ſa charité envers les Religieux & les Communautés ; ſur ſes aumônes & ſes exercices de piété : ſur le deſſein

où il étoit de ſe faire Prêtre, dès que ſon Fils aîné feroit majeur, & dont nul autre Hiſtorien n'a parlé, que Chriſtine de Piſan : ſur les Aſtrologues, qui étoient en réputation ſous ſon Régne, & ſur ce qu'on entendoit alors par l'Aſtrologie : ſur la demande, que fit Charles V. au Pape Gregoire XI. d'ériger l'Egliſe de Paris en Métropole, ou du moins de permettre à l'Evêque de cette Capitale l'uſage du *Pallium*, & les raiſons du refus de ce Pape ; tout cela peut beaucoup éclaircir notre Hiſtoire ; il y a même beaucoup à profiter pour un habile Hiſtorien dans les autres Notes, qui paroiſſent moins intéreſſantes, auſſi bien que dans la ſuite du Texte de Chriſtine de Piſan. *

* Nous croyons qu'il faut dire Chriſtine de Piſe.

ARTICLE LIV.

HISTOIRE GÉNÉRALE D'ESPAGNE, traduite de l'Eſpagnol de Jean de Ferreras, &c. Par M. d'Hermilly, tome ſecond, chez Charles Oſmont, Jacques Clouſier, Louis-Etienne Ganneau, Rue S. Jacques 1742.

CE ſecond volume commence comme le premier, par une Préface du Traducteur. Le but de celle-ci, eſt de fixer par les recherches d'une Critique profonde, ſolide & ſçavamment raiſonnée l'époque de l'invaſion de l'Eſpagne par les Maures.

Pour y parvenir, M. d'Hermilly examine d'abord les rapports juſtes, & les différences préciſes de l'Ere Mahométane & de l'Ere Chrétienne, des Années Juliennes & de celles de l'Hegire.

Le mot d'Hegire, ſelon M. d'Hermilly, ſignifie en Arabe perſécution ; & les Mahométans com-

mencent le calcul de leurs années, à celle que ſouffrit Mahomet de la part des Magiſtrats de la Mecque. Ils l'avoient condamné à la mort pour arrêter le progrès de ſes impoſtures. Il n'échappa au ſupplice, que par la fuite. On lit dans cet endroit de la Préface, que le faux Prophête fut obligé de fuir de Medine à la Mecque. C'eſt ſans doute une faute d'impreſſion. La fuite de Mahomet ſe fit de la Mecque à Medine, & non pas de Medine à la Mecque.

La plûpart des Sçavans ne conviennent pas du ſens Grammatical que M. d'Hermilly donne au mot d'*Hegire*. D'Herbelot, & cent autres le rendent par celui de *fuite*, & non par celui de *perſécution*. Le reſpect des Arabes pour Mahomet a donné le ſens de ce mot, & l'a réduit à déſigner la fuite d'un Juſte, qui ſe dérobe à la perſécution.

Les années des Arabes, ſelon leſquelles on compte les tems écoulés depuis l'Hegire, ſont des années Lunaires. Elles ſont diviſées

en ordinaires & en abondantes. Les ordinaires ſont de 354 jours, & les abondantes de 355. Les mois de ces années ont leurs différences comme les années mêmes. Les mois impairs ont 30 jours, & les mois pairs 29, à la réſerve du douziéme mois des années abondantes qui a 30 jours comme les mois impairs. La raiſon de cette différence entre mois & mois, entre année & année dans l'ordre Lunaire, eſt que la Lune met 29 jours douze heures, & 44 minutes, ſoit à parcourir l'orbite qu'elle décrit autour de la Terre, ſoit à ſe retrouver en conjonction avec le Soleil, qui pendant ce tems a avancé d'environ 30 dégrés dans ſon orbite. Les 29 jours & douze heures, rendent dès-lors alternativement les mois de 29 & de 30 jours. Voilà pour l'inégalité des mois. Pour placer les 44 minutes qui reſtent de ſurplus à chaque Lunaiſon; on a imaginé une Période de 30 ans. Onze de ces années ont un jour de plus, c'eſt-à-dire 355 jours, au lieu des

354 qu'ont les 19 autres, & ces 11 jours ſurajoutez, rempliſſent exactement la durée des 44 minutes qui reſtent de ſurplus dans chaque mois des 30 ans.

De-là, la différence des années ordinaires, & des années abondantes dans la Période Arabique. De-là vient auſſi, que 32 de nos années Solaires valent 33 de nos années Lunaires moins 6 jours. Ces principes Aſtronomiques une fois poſés, M. d'Hermilly procéde à la diſcuſſion du fait Hiſtorique & Chronologique.

Les plus Sçavans Chronologiſtes de nos jours, Petau, Scaliger, Riccioli, &c. s'accordent à placer l'époque de l'Hegire au vendredi 16 de Juillet de l'an 622 de l'Ere Chrétienne, parce que la fuite de Mahomet arriva la nuit qui précédoit ce jour, c'eſt-à-dire la nuit du quinziéme au ſeiziéme. En parlant de ce fait, M. d'Hermilly entre dans un détail fort ſçavant & fort raiſonné de tout ce que les Hiſtoriens Arabes & Eſpagnols, &

 même

même des autres Nations dit du tems de l'invaſion de l'Eſpagne par les Sarrazins d'Afrique, & il penche à en conclure ſur les fondemens les plus plauſibles & les plus ſolides, après avoir exactement diſcuté les ſentimens contraires, que l'entrée de ces Conquérans en Eſpagne fut en l'année 711 de l'Ere Chrétienne, après le 19 d'Octobre, que la funeſte bataille de Xerez où Dom Rodrigue, Roi d'Eſpagne périt fut donnée l'année ſuivante 712, la 94 de l'Hegire, le 11 de Novembre, jour de S. Martin; époque adoptée par Ferreras. La modeſtie de M. d'Hermilly l'empêche cependant de prononcer définitivement ſur ce point. *C'eſt un problême dont la connoiſſance ne peut appartenir*, dit-il, *qu'aux Critiques les plus éclairés. J'en remets la déciſion à leur Tribunal.* Il paroît encore réſulter de ſes recherches, que les Maures vainqueurs, n'acheverent de ſoumettre l'Eſpagne qu'en 714, que dans les années 718 & 719, ils pouſſerent leurs Conquêtes dans la Gaule Go-

thique ou Narbonnoise, prirent Narbonne, &c.

Ce Volume de l'Histoire d'Espagne est divisé en deux parties, & les divisions de chaque partie, sont réglées sur celle des siécles dont elles renferment l'Histoire.

Le Volume précédent avoit fini par le quatriéme siécle, & celui-ci commence par le cinquiéme. La décadence de l'Empire d'Occident, fruit de la foiblesse de l'Empereur Honorius, de l'ambition de Stilicon, & de la fureur de ces Essains de Barbares, qui sortis de la Pannonie, la Dacie, la Moesie, la Germanie, inonderent les Provinces de l'Empire; l'entrée des Ostrogoths, ou Goths Orientaux en Italie sous Rhadagaise; sa mort & l'entiere destruction de l'Armée de 200 mille hommes, qu'il avoit conduit jusques à Florence en 406; la premiére tentative d'Alaric, Roi des Visigots sur l'Italie en 401, les courses diverses de Alains, des Vandales, des Huns, le retour d'Alaric, qui prend & saccage Ro-

me, son projet de passer en Afrique, sa mort, le Traité d'Ataulphe, beau-frere & successeur d'Alaric avec Honorius, qui lui accorde sa sœur Placidie en mariage; l'établissement des Visigoths dans la Gaule Narbonnoise, l'Aquitaine, &c. Leurs progrès en Espagne, sous les régnes suivans, leurs Guerres contre les Alains, les Sueves & les Vandales qui y étoient établis, les troubles qui continuerent à agiter l'Empire, & à accélérer sa ruine; l'établissement des Francs dans les Gaules, les ravages d'Attila, Roi des Huns, sa défaite dans les Champs Catalauniques, la Conquête de l'Italie par Theodoric, Roi des Ostrogots, en un mot tous ces grands événemens qu'on trouve dans les Historiens de l'Empire, & qu'on ne trouve que chez eux sont réunis ici, avec ordre. L'Auteur en les maniant ne sort point de son sujet, parce que la plûpart de ces faits ont une liaison naturelle avec son principal objet, la fondation de la Monarchie des Goths en Espa-

gne. Il est vrai que Dom Ferreras ne s'attache pas toujours à montrer cette liaison, & qu'il laisse au discernement des Lecteurs le soin de suppléer à l'enchaînement qu'il auroit pu y mettre.

M. d'Hermilly rectifie dans une Note, page 12, une méprise de Géographie, qui est échappée à Ferreras dans l'Histoire de ce siécle. Cet Auteur appelle Boulogne sur Mer, Ville de France, située sur l'Océan, Boulogne *la Grasse*, épithete affectée à Boulogne en Italie. Mais à l'erreur sur le mot, Ferreras en ajoûte une autre de position, & de Géographie, que M. d'Hermilly n'a point cru devoir relever. Ferreras dit que le Tyran Constantin venant d'Angleterre avec les Troupes qui l'avoient proclamé Empereur, *passa en Bretagne, & débarqua à Boulogne la Grasse.* Boulogne sur Mer ne fit jamais partie de la Bretagne. Ferreras, qui ne cite point son Auteur pour ce fait, peut avoir lû que Boulogne étoit dans l'Armorique. Le nom

d'Armorique, borné depuis plusieurs siécles à la seule Province de Bretagne, avoit sous l'Empire Romain une signification bien plus étendue, il désignoit toute la Côte de l'Océan, qui s'étend depuis l'Aquitaine inclusivement, jusques aux confins des Nerviens, Peuples voisins de ce qu'on appelle aujourd'hui le Boulenois, & l'Auteur Espagnol trompé par la conformité de nom, aura probablement cru que la Bretagne avoit du côté du Nord la même étendue que l'ancienne Armorique.

Le premier grand événement qu'offre le sixiéme siécle, est la Guerre de Clovis premier, Roi de France contre les Visigoths, leur défaite & la mort d'Alaric leur Roi, tué près de Poitiers par la main de Clovis. Ferreras, sur l'autorité du P. Daniel, & de la plûpart de nos Historiens François place cette bataille à Vougle ou Vouillé, éloigné de Poitiers de trois lieues. Mais Vouillé n'est point sur le Clain où tous les anciens Historiens mettent

le *Campus Vocladensis*, & le *Castrum Voclade*, lieu de cette bataille ; bien d'autres circonstances qui ont chez ces anciens Ecrivans rapport aux opérations de cette Guerre, ne sçauroient convenir à Vouglé, & il est presque démontré qu'il faut chercher ailleurs le champ de Bataille dont ils font mention.

Ferreras fixe l'époque de cet événement à l'année 707 ; le P. Daniel la transporte à l'année 709, & ses conjectures sur cette date nous paroissent mieux fondées.

L'Historien Espâgnol raconte ensuite les Conquêtes de Clovis & de ses fils dans la Gaule Gothique, de la même maniére dont elles sont tracées dans tous nos bons Historiens de France.

Les autres Guerres des Visigoths & des Francs dans les Gaules, leurs Traités, & les Alliances réciproques de leurs Souverains, les tentatives des Empereurs d'Orient pour remettre l'Espagne sous leur domination, les progrès qu'ils firent dans ce Pays, où ils tinrent encore

des poſtes pendant près d'un ſiécle ; les Guerres des Goths contre les Sueves, qui occupoient une grande partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Portugal & la Galice, la deſtruction de cette petite Monarchie en 584, & ſa réunion à celle des Goths par les victoires du Roi Leovigilde, la réconciliation de la Nation des Sueves, juſques là infectés des erreurs de l'Arianiſme, avec l'Egliſe Catholique en 563 au premier Concile de Brague, la part qu'eurent à cet événement les travaux Apoſtoliques de S. Martin, Abbé & Evêque de Dume, & le zéle du vertueux Prince Théodemir Roi des Sueves, les perſécutions ſouffertes par les Catholiques d'Eſpagne de la part des Rois Goths, les vertus, les malheurs, & le martyre d'Hermenegilde, fils du Roi Leovigilde, la converſion de la Famille Royale, & des principaux chefs des Goths à la foi Catholique, ſous Recarede, fils de Leovigilde, & frere d'Hermenegilde fourniſſoient à Dom Ferreras pour

l'Hiſtoire de ce ſiécle une matiére intéreſſante qu'il a ſçu mettre en œuvre avec cet eſprit d'ordre, de juſteſſe & de critique qui lui ſont ordinaires.

Le ſeptiéme ſiécle de l'Hiſtoire d'Eſpagne commence par la mort du vertueux Monarque Recarede mort en 601. Ce Prince religieux donna en mourant aux Rois ſes Succeſſeurs un exemple qu'ils ſuivirent preſque tous dans le cours de ce ſiécle. Il étoit déja d'uſage dans l'Egliſe de voir beaucoup de Fidéles lorſqu'ils étoient dangereuſement malades, de demander à être reçus à l'état de pénitence publique. De-là vint dans les ſiécles ſuivans, la dévotion de ſe revêtir en pareilles circonſtances de l'habit de quelque Ordre Religieux. Recarede attaqué de la maladie dont il mourut, ſe conſtitua pénitent public, & éleva juſques au Trône une pieuſe pratique qui n'avoit juſqu'à lui, au moins chez les Goths, été ſuivie que par les Particuliers; les Goths par reſpect pour ſa mémoire lui donnerent pour

Succeſſeur ſon fils Lieuva jeune Prince âgé de 20 ans, & qui promettoit beaucoup. Mais il ne jouit pas long tems de la Couronne. Witeric l'en dépouilla & le fit enſuite mourir. L'uſurpateur qui n'avoit abjuré l'Arianiſme ſous Recarede que par politique, ſe démaſqua lorſqu'il fut ſur le Trone, & entreprit de faire triompher l'héréſie. La réſiſtance qu'il trouva chez les Evêques & les grands Seigneurs, empêcherent qu'il ne la rétablit juridiquement. Mais il ſe vengea de cette oppoſition, par les perſécutions particuliéres qu'il fit ſous divers prétextes, à ceux qui en avoient été les auteurs. Il mourut d'une mort trop ordinaire aux Tyrans, aſſaſſiné dans un feſtin qu'il donnoit aux grands du Royaume. Son Succeſſeur Gundemar rétablit les affaires de la Religion & de l'Etat ſur le pied que Recarede les avoit laiſſées.

Siſebut remplaça Gundemar, fit la guerre aux Grecs, maîtres encore en Eſpagne de toute la côte de la Méditerrannée depuis Valence juſ-

ques au détroit de Gibraltar, & au de-là du détroit de ce Canton, qui renferme le Cap S. Vincent, & qu'on appelle le Pays des Algarves. Deux grandes Victoires que remporta le Roi des Goths sur Cesaire, Gouverneur de tout ce que l'Empire d'Orient possedoit en Espagne, forcerent l'Empereur Héraclius à conclurre avec le Roi Goth un Traité, par lequel il ne se réserva que le Pays des Algarves, & céda le reste à Sisebut. Ferreras rapporte cet événement à l'an 615.

Sept ou huit ans après Suinthila, Successeur de Recarede second, fils de Sisebut, profita des embarras que les Perses donnoient à Héraclius, recommença la Guerre contre les Grecs, encore Maîtres d'un petit Canton d'Espagne, leur offrit des conditions avantageuses pour les engager à abandonner des postes qu'ils n'étoient guéres en état de défendre contre les forces réunies des Goths, & les ayant trouvés dans des dispositions favorables à

ſes propoſitions, devint le premier Monarque Goth, Maître de toute l'Eſpagne.

Le reſte des grands vénemens de ce ſiécle, ne conſiſte 1 . que dans les Guerres Civiles, formées de tems en tems par les concurrens à la Couronne, ou ſuſcitées par les Uſurpateurs qui cherchoient à en dépouiller les Rois légitimes, 2°. Dans la tenue de pluſieurs Conciles, 3°. Dans le précis que donne Ferreras des premiéres Conquêtes des Sarazins en Afrique, des rapides progrès qui les en rendirent les Maîtres avant 696, & des inquiétudes que leurs Victoires commencerent à donner à l'Eſpagne. Elles engagerent les Rois Goths, Maîtres encore de la Mauritanie Tingitane, à des précautions pour conſerver ce Pays; & leur Flottes remporterent deux grandes Victoires ſur celles des Sarrazins, l'une ſous le Roi Wamba, que Ferreras place en 677, & l'autre ſous le Roi Egiza, dont il fixe l'époque en 696.

Dans le cours de ce ſiécle, com-

me dans les précédens, le Royaume des Goths continua à être électif, & le choix tomba presque toujours sur des Princes sages, braves & religieux; rarement choisit-on les fils pour remplacer les peres, & Recarede premier, fils de Leovigilde, fut presque le seul de cette espéce qui eut un régne long & heureux. Les Goths, par une suite nécessaire de ces dispositions, ne connurent point les partages & les démembremens que le droit héréditaire, mal réglé, introduisoit presque à chaque nouveau régne dans la Monarchie des Francs; & dès-lors ils n'eurent point chez eux cette source intarissable de Guerres civiles & cruelles, qui déchiroient pendant ces siécles l'Empire François. L'ambition de régner en fit éclorre il est vrai quelques unes en Espagne. Mais à en juger par le détail, qu'en ont laissé les Historiens, elles furent courtes & peu sanglantes. Les révoltes assez fréquentes des Vascons, Peuple qui habitoit ce qu'on appelle aujourd'hui la Na-

varre, donna de l'occupation aux Rois Goths. Mais la victoire qui les accompagnoit toujours, & souvent leur seule présence opéroit à chaque fois chez les rébelles une soumission prompte & passagere, sans dompter leur indocilité.

Malgré le voisinage des deux Etats, les Francs & les Visigoths n'eurent presque rien à démêler ensemble. Les Princes François étoient assez occupés de leurs Guerres civiles, & du soin de tenir dans la dépendance les diverses Nations d'Allemagne soumises à leur Empire; & les Rois Goths ne penserent qu'à réunir à ce qu'ils possédoient en Espagne les Etats qu'y avoient les Sueves & les Empereurs Grecs. On voit dans l'Histoire de ce siécle le précis d'un grand nombre de Conciles, tenus à Tolede, à Brague. Dom Ferreras a eu les plus justes raisons d'insérer ces détails dans son Histoire. Outre que l'Histoire Générale d'un Etat renferme également les affaires Ecclésiastiques & Profanes, c'est que ces

Conciles étoient en quelque ſorte les Etats Généraux du Royaume. La plûpart des Rois Goths après leur Election, en faiſoient aſſembler un pour donner une nouvelle autorité à ce choix. Les Grands de l'Etat s'y trouvoient avec les Evêques. On y faiſoit ſouvent des Réglemens pour l'adminiſtration des Affaires civiles, comme pour les Affaires Eccléſiaſtiques, & la Religion mettoit le ſceau au ſuffrage des Peuples, & aux Loix établies pour ſa félicité. On voit dans ces ſortes d'Aſſemblées, la premiére origine de la part qu'eut le Clergé aux Affaires d'Etat. L'intérêt réciproque des Rois & des Peuples les engageoient à chercher leur ſûreté dans les nœuds qu'ajoûtoient les Miniſtres du Seigneur aux liens qui uniſſoient les Monarques & les Sujets. Ce n'eſt point l'ambition du Clergé, comme le prétendent des Ecrivains modernes, auſſi ignorans ſur les faits, que frivoles dans leurs raiſonnemens, qui introduiſit dans la plûpart des Etats de la Chré-

tienneté, ce mélange d'autorité civile & Ecclésiastique. C'est le besoin qu'ont crû avoir les Princes & les Nations d'un Ministere, dont le but essentiel est d'établir la paix, la concorde, la soumission à l'autorité, & la conciliation des esprits.

Le régne de Witiza, fils du Roi Egiza, commence avec le huitiéme siécle. Ses premieres actions semblerent annoncer un Prince sage & debonnaire, dont le régne alloit faire le bonheur de ses Peuples; & peut-être se seroit-il livré à ce soin, si par un enchaînement fatal & trop ordinaire, l'incontinence qui le dominoit, & à laquelle il ne donna point de bornes, ne l'eût précipité dans tous les déréglemens qui rendent un Monarque odieux à ses Peuples. Toute femme qui lui plaisoit, n'importe de quel état & de quel rang, devenoit la proye de sa passion, & pour diminuer l'horreur que devoient inspirer de pareils excès, il voulut y associer toutes les conditions, & rendre le crime commun afin de le rendre moins odieux.

Il porta des Loix pour permettre aux Ecclésiastiques de se marier, & aux hommes d'avoir autant de concubines qu'ils en voudroient. Il pervertit par-là les mœurs de la Nation Gothique, & prépara la voye à tous les malheurs inévitables dans un Etat où la corruption est montée au comble. Les Grands, dont son incontinence avoit souillé & deshonoré presque toutes les Familles, formerent contre lui diverses conspirations. Un parti qui se forma la neuviéme année de son régne, mit Dom Rodrigue à sa tête & le proclama Roi. Witiza mourut l'année suivante, & laissa son Compétiteur maître du Trône.

Environ trois ans auparavant, Muza, Général des Sarrazins en Afrique, venoit par ordre du Calife Walid d'achever la Conquête des deux Mauritanies. Il ne lui restoit plus pour être maître de toutes ces contrées, que de chasser les Goths de ce qu'ils possedoient dans cette pointe de l'Afrique, qui s'avance vers l'Espagne & forme avec

le continent oppoſé, le détroit qu'on appelle aujourd'hui de Gibraltar. Ceuta étoit la place la plus conſidérable de celles que les Goths y tenoient encore. Muſa avec une groſſe armée étoit venu l'attaquer, & le Comte Julien qui y commandoit l'avoit défendue avec une vigueur qui avoit rendu inutiles tous les efforts du Général Mahometan. Ce mauvais ſuccès ne fit point perdre de vûe à Muſa les projets qu'il avoit formés contre l'Eſpagne avec Walid ſon maître, dans un voyage où il avoit été à Damas, ſéjour des Califes, lui rendre compte de ſes Expéditions. Il eſſaya ſi la Mer ne lui feroit pas plus favorable que la Terre, arma une Flotte qui fit une deſcente, & quelques ravages ſur les Côtes d'Andalouſie. Witiza qui régnoit encore en Eſpagne, mit promptement ſa Flotte en Mer, Theodemire qui la commandoit, & chez qui la piété égaloit la valeur, remporta une grande Victoire ſur les Infidéles. Ces mauvais ſuccès auroient peut-être rebuté Muza, s'il

n'eut été instruit de l'état où les divisions domestiques, la molesse & la débauche avoient réduit la Monarchie des Goths. Il fit tenter une nouvelle descente sur les Côtes d'Espagne par Taric Abuzara, un de ses Lieutenans Généraux. L'entreprise n'aboutit qu'à faire le dégat du Pays où il débarqua, & à retourner en Afrique sans avoir remporté aucun avantage sur les Espagnols.

Tel étoit l'état des affaires d'Espagne, lorsque Rodrigue se trouva seul maître du Trône. Dominé par la même passion que Witiza, les malheurs de son Prédécesseur ne purent servir à le rendre plus sage. Le désordre de son cœur s'étendit jusques à sa raison, & il n'usa de son autorité, que pour assouvir plus librement ses désirs les plus déréglés. A peine encore paisible maître d'une Couronne, dont il n'étoit redevable qu'à l'incontinence de Witiza, il imita ses déréglemens, & viola la femme ou la fille de ce même Comte Julien, dont la valeur venoit de sauver ce que les Goths possedoient

en Afrique. Julien outré de cette insulte, & résolu d'en tirer une vengeance éclatente, réveilla les espérances de Muza, & s'engagea à lui livrer toutes les Places qui étoient à ses ordres en Afrique, à condition que le Général Arabe feroit la Guerre à Dom Rodrigue, & entreprendroit la Conquête de l'Espagne.

Le Comte Julien n'étoit pas le seul ennemi qu'eut Dom Rodrigue. Evan & Sisebut, tous deux fils de Witiza, ne le voyoient qu'avec regret sur un Trône enlevé à leur pere. Le perfide Oppas, Archevêque de Seville, & leur oncle, partageoit leur ressentiment, & entroit dans leurs vues. C'étoit un de ces hommes chez qui le libertinage avoit détruit tous les principes, & qui vérifia par sa conduite l'observation si souvent faite, que jamais la corruption ne s'étend si loin, que quand elle s'empare de ceux que leur état devoit le plus en éloigner. Pour s'assûrer d'un secours, propre à faire réussir le complot qu'ils avoient formé pour détrôner Dom Rodrigue,

ils envoyerent en ſecret à Muza demander ſon appui, ſans doute à des conditions qui ne pouvoient qu'être favorables aux projets du Sarrazin. Les diſpoſitions où il étoit, les intérêts & les ordres de ſon Maître, la gloire qu'il y avoit à acquérir, ne lui permettoient point de manquer des occaſions ſi propres à étendre la domination des Califes. De concert cependant avec Walid, il n'envoya d'abord en Eſpagne qu'un corps de ſept mille hommes ſous les ordres de Tarif, un de ſes principaux Officiers. Il étoit bien aiſe de ſonder quelles étoient les forces & les diſpoſitions des Goths avant que de dégarnir l'Afrique, & d'expoſer à périr les principales forces du Calife. La tentative réuſſit de maniére à augmenter les eſpérances de Muza. Tarif s'empara d'abord ſans peine de Calpe, aujourd'hui Algezire, Place ſituée ſur le détroit de Gibraltar, & s'y fortifia. Muza encouragé par ce ſuccès, fit paſſer la Mer à douze mille hommes, levés en Mauritanie, & commandés par

Taric, qui commanda en chef toutes les forces Mahométanes. Ses excursions & ses progrès réveillerent les Goths de l'espéce de léthargie où ils étoient; ils assemblerent des Troupes. Taric crut n'en avoir pas assez pour leur résister, il demanda un renfort. On lui envoya encore 5000 hommes. Ce n'étoit en tout que 24 mille hommes, & de ce nombre, il est à présumer que les diverses Expéditions de la premiére année, les fatigues, les maladies en avoient enlevé un sixiéme. Mais la paix, l'oisiveté, le luxe & la débauche avoient éteint les forces & le courage de ces Goths, peu de siécles auparavant si redoutables à l'Univers, & cette poignée d'hommes suffit pour triompher des forces de l'Espagne réunies contre eux à la Bataille de Xeres. C'est dans cette journée si mémorable, le 11 de Novembre 712, que finit avec le régne & la vie de Dom Rodrigue la Monarchie des Visigoths, qui s'étoit soutenue avec tant d'éclat pendant

trois ſiécles. Muza vint en Eſpagne achever une Conquête déja plus qu'à demi faite par ſes Lieutenans Généraux. Preſque toutes les Villes ouvrirent leurs portes aux Vainqueurs ; le ſort d'un très-petit nombre de Places qui oſa réſiſter, ne ſervit qu'à répandre l'effroi, la terreur, & une ſoumiſſion ſervile dans tous les eſprits.

Quoique Ferreras n'en faſſe pas mention, il réſulte preſque néceſſairement de quelques traits qu'il rapporte, que l'infame Oppas, Archevêque de Seville, combattit pour les Maures à la Bataille de Xeres, & contribua à leur Victoire. Quelque tems après, à la tête d'un corps de Cavalerie, qu'il commandoit, il prit & fit maſſacrer les principaux Seigneurs Goths, qui s'enfuyoient de Tolede avec précipitation. Ce barbare Apoſtat, auſſi habile à 80 ans à monter un cheval, & à manier une lance, que l'eſt communément à 30 le Cavalier le plus adroit, périt malheureuſement peu d'années après dans le combat où les Chré-

tiens retirés dans les Montagnes des Afturies, de Burgos, & de Bifcaye, triomphérent pour la premiére fois des Maures.

Ces Chretiens en partie Goths, en partie iffus des anciens Habitans du Pays, furent comme le germe de la nouvelle Monarchie, qui fe forma en Efpagne. Ils fe cantonnerent dans les Cavernes & les Rochers, & ils profiterent de l'éloignement des Armées Mahométanes, qui pouffoient leurs Conquêtes dans la Gaule Gothique, pour fe donner un Roi en 718. Le choix tomba fur Dom Pelage, porte Lance de l'infortuné D. Rodrigue, & fils de Dom Favila, un des principaux Seigneurs Goths, que Witiza avoit fait inhumainement mourir. La Providence qui veilloit au falut de l'Efpagne, & au rétabliffement de la vraye Religion dans ces contrées, bénit ces foibles commencemens, & ménagea au nouveau Prince, & à fes Succeffeurs une fuite de victoires, que leurs circonftances fembloient fouvent rendre miraculeufes.

Juillet 1743.

Tandis que Dom Pelage, Dom Favila, Dom Alphonſe le Catholique, Dom Froila, Dom Alphonſe le chaſte, & les autres Princes ſes ſucceſſeurs dans le cours de ce ſiécle augmentent leur puiſſance, par un progrès, qui pour être lent, n'en devenoit que plus ſûr, vers l'an 755 Abderame, fils de Moavia, Prince iſſu de Califes Ommiades, dépouillés quelque tems auparavant du Califat par les Abaſſides, vint à bout de ſe faire reconnoître Souverain par les Maures d'Eſpagne, ſoumis juſques là depuis leur Conquête aux Gouverneurs qu'y envoyoient les Califes de Damas. Abderame, différent d'un autre Abderame, qui avant lui avoit gouverné l'Eſpagne pour les Califes, établit le Siege de ſon Empire à Cordouë, & laiſſa après un régne long & heureux le Trône à ſa poſtérité, qui en jouit long tems.

Les François ſous Charlemagne commencerent à prendre beaucoup de part aux affaires d'Eſpagne, y protegerent les Chrétiens, y firent

 des

des Conquêtes ſur les Maures, ſe rendirent maîtres de la Catalogne, & de pluſieurs Places de la Gaule Gothique, & de quelques Villes d'Arragon.

Les perſécutions que les Chrétiens ſouffrirent ſous Abderame & ſes ſucceſſeurs, les Martyrs que l'Eſpagne donna à l'Egliſe dans cette occaſion, & qui firent revivre le courage des premiers tems du Chriſtianiſme occupent auſſi dans l'Hiſtoire de ce ſiécle la place que méritent leur conſtance & leurs vertus.

Le ſiécle ſuivant, le neuviéme de l'Ere Chrétienne, fournit à peu près à l'Hiſtoire d'Eſpagne la même eſpéce d'événemens. Les Victoires & les Conquêtes, ſur-tout d'Alphonſe le Grand, les Guerres civiles fréquentes parmi les Maures, & qui tournoient toujours au profit des Chrétiens, les excurſions & les ravages des Normands, &c. offrent à un Lecteur des tableaux intéreſſans, que les bornes preſcrites à un Extrait ne nous permettent point de copier ici,

Il régne dans ce Volume le même esprit de recherche, de critique, de discernement, de justesse & d'ordre, qui fait le mérite du premier, & le stile y a les mêmes qualités. Comme l'Histoire de Dom Ferreras est composée à peu près dans le goût d'Annales, les grands événemens, & dont la suite formeroient de grands & de frappans tableaux, y est souvent trop hachée. L'agrément y est trop sacrifié à la justesse Chronologique.

M. d'Hermilly a enrichi le Texte de Notes courtes, solides & claires, placées au bas des pages, & qui servent, ou à concilier les autorités opposées en apparence, ou à rectifier les méprises des Historiens, que le préjugé, ou de mauvais guides ont fait penser sur les divers événemens autrement que Dom Ferreras. Elles sont, comme tous les autres éclaircissemens qu'il a donnés à cette Edition, honneur au discernement de l'Auteur. Il seroit à souhaiter pour le commun des Lecteurs, qu'il eut quelquefois traduit moins litté-

ralement certaines expressions de son Auteur, sur-tout des noms propres de lieux, de personnes, &c. connus plus ordinairement sous d'autres noms. Les Sçavans connoissent assez *Ciaconius*, qui a commencé le Recueil des Vies des Papes. Mais bien des gens de Lettres ignorent que *Chacon*, cité par Ferreras, soit le même que Ciaconius, & que cet Auteur, Espagnol de naissance, n'a été annoncé au Public dans ses Ouvrages, qu'en métamorphosant son vrai nom par une terminaison Latine en *ius*, & en ortographiant la premiére syllabe de son nom à l'Italienne, & non pas à l'Espagnole; par la substitution de *Cia* à *cha*. Un petit renvoy à la marge sur le mot de *Chacon*, où l'on ajouteroit, *appellé communément Ciaconius*, préviendroit l'erreur, ou le doute sur cette matiére.

Nous avons cru devoir finir cet Extrait par une observation intéressante sur le détail que nous donne Dom Ferreras de la Conquête de l'Espagne par les Sarrazins. Il

parut en 1708 sur cette matiére, un Ouvrage imprimé chez François Muguet, que nous avons actuellement sous les yeux, & dont voici le titre : *Histoire des deux Conquêtes d'Espagne par les Maures. La premiére sur les Chrétiens, la seconde sur les Maures révoltés, &c. Par Abulcaçim Tarif Abentarique, l'un de ceux qui ont eu part à la premiére Conquête. Le tout traduit de l'Arabe en* 1589 *par Miguel de Luna, Interprête de Philippes second, Roi d'Espagne, & mis de nouveau en François par D. G. A. L. P. & R. B. de la C. de S. M.* M. de Fontenelle fut l'Approbateur de cette Traduction. Abulcaçim finit ainsi son Histoire de cette double Conquête, *achevé d'écrire dans la Ville de Bucara le* 3 *du mois de Romadan, l'an* 142 *de l'Egire*, & le Traducteur met en marge Septembre 763.

Par le tissu de cette Histoire, & la Description de l'Espagne qui y est jointe ; il paroît que cet Auteur a séjourné long-tems en Espagne, & qu'il étoit instruit de tout ce qui

regarde ce Pays, & ses divers Habitans, soit Maures, soit Chrétiens. Ce qu'il dit de Dom Pelage & de ses Successeurs, s'accorde à peu près avec ce que les Historiens les plus sûrs, & Dom Ferreras lui-même en rapportent; & si ce monument est autentique, c'est la source la plus décisive & la plus abondante que nous ayons pour les événemens qu'il raconte, sur-tout sur les affaires de sa Nation, & son établissement en Espagne, auquel il a eu part, & auquel il a si long-tems survêcu. Il écrit d'ailleurs en homme qui a des connoissances, du discernement, de la candeur, de la probité & du désintéressement. Il est vrai, quoiqu'en dise le Traducteur François dans sa Préface, qu'Abulcaçim adopte quelquefois certains traits de merveilleux, qui tiennent du Romanesque. Mais pour un Arabe il est bien réservé sur ce point, & son Romanesque ne roule jamais que sur des incidens étrangers aux événemens & à leur liaison, ou sur des circonstances qui n'altérent point le fond des faits.

Or, ſur tout ce qui regarde l'eſſentiel de la révolution qui ruina la Monarchie des Goths en Eſpagne & ſur toutes ſes ſuites pendant cinquante ans, cet Auteur eſt diamétralement oppoſé à ceux dont Ferreras a ſuivi le témoignage, & on diroit que c'eſt chez lui que Mariana a puiſé bien des faits cenſurés & rejettés dans cette nouvelle Hiſtoire, & dans les Notes qui l'éclairciſſent.

D'abord l'Auteur Arabe ne fait de Rodrigue qu'un dépoſitaire de la Couronne d'Eſpagne, qu'il ſuppoſe appartenir par droit héréditaire à Dom Sanche, encore enfant & neveu de Rodrigue. Ce fait paroît démenti, nonſeulement par le ſilence des Hiſtoriens d'Eſpagne les plus voiſins de ce tems-là, qui ne diſent mot de ce Dom Sanche, & par des témoignages poſitifs, qui paroiſſent ſuppoſer le contraire, mais c'eſt encore par un point inconteſtablement établi, que le Royaume des Goths étoit depuis près de deux ſiécles électif, & non pas héréditaire.

Enſuite l'Auteur Arabe place la fuite de Dom Sanche en Afrique avec Anagilde ſa mere ; la trahiſon de Dom Julien, enfin tous ces troubles qui préparoient prochainement la chûte de Dom Rodrigue, & la deſtruction de la Monarchie des Goths, il les place l'an 91 de l'Hégire, & Dom Ferreras les place l'an 94. Le Traducteur François de cet Auteur Arabe, ſans doute d'après l'Auteur Eſpagnol, rapporte l'année de l'Hegire 91 à l'année 712 de J. C. & Dom Ferreras fait correſpondre l'an 712 à l'année de l'Hegire 94, & paroît avoir raiſon dans ce qui regarde le rapprochement. Mais la date de l'Auteur Arabe eſt fondée ſur des Lettres Originales, au moins à ce qu'on prétend, rapportées à la fin de l'Ouvrage, comme piéces juſtificatives.

Il y a des différences encore plus eſſentielles pour le fond des choſes dans les deux Hiſtoires. Nous n'en citerons que quelques traits. Abulcaçim fait monter l'Armée des

Maures qui battit Dom Rodrigue à 60 mille hommes de pied, & à ſix mille chevaux; Dom Ferreras ne la fait au plus que de 24 mille hommes. L'Arabe donne d'abord le commandement de la premiére Armée Chrétienne envoyée contre les Maures à l'Archevêque Oppas, ou comme il l'appelle Orpas. Ferreras ne fait jouer de rôle à Oppas, que pour ſeconder les Armes des Maures. Abulcaçim attribue aux Chrétiens des avantages conſidérables dans une Guerre qu'il fait durer deux ans, avec une alternative de bons & de mauvais ſuccès. La défaite même de Dom Rodrigue ne fut décidée qu'après quatre combats qui ſuccéderent à peu de jours l'un de l'autre. Ferreras la fait commencer & finir en ſix mois, & ne met les Chrétiens aux priſes avec les Maures, qu'à la ſeule Bataille de Xeres, où ces derniers furent défaits ſans reſſource.

Dom Ferreras ne laiſſe ſurvivre le Calife Walid Amanſor que trois ans à la Conquête d'Eſpagne, il le

fait mourir l'an 715 de l'Ere Chrétienne, & lui donne pour Succeſſeur Soliman ſon frere.

Abulcaçim, qui, outre ſon Hiſtoire de la Conquête d'Eſpagne, a écrit une vie de ce Prince, qu'on trouve traduite dans le même Volume, où cette Hiſtoire eſt renfermée, fait abdiquer la Couronne à Avilgualit-Jacob Almanſor, c'eſt ainſi qu'il l'appelle; pour la céder au jeune Jacob Almanſor ſon fils unique, l'an de l'Hegire 104, ce qui revient à peu près à l'an 725. Le jeune Jacob ne ſurvêcut pas longtems à ſon pere, & avec lui finit la race des Almanſers.

Après la mort de ce Calife, ſes Etats furent démembrés, ſelon l'Auteur Arabe. Alialib Hachech ſe fit d'abord reconnoître Calife, & fut bientôt dépouillé par Abencirix, Gouverneur de Damas, qui ſe diſoit parent d'Almanſer; pendant que Muſſa, ou Muza, Gouverneur de tout ce que les Sarrazins poſſedoient en Arique, s'en fit reconnoître Roi, & que les Généraux

Maures d'Eſpagne s'y formerent ſept petits Etats, indépendans les uns des autres. Abulcaçim Abdilvar à Cordoue, Betis Abenhabus à Grenade, Abenbucar à Valence, Abraham Eſcandari à Murcie, Mahomet Abenrahmin à Tolede, Iſmael Abenhut en Arragon, & Mahomet Abencorba à Baëſſa dans l'Andalouſie.

L'Hiſtorien Eſpagnol ne dit pas un mot de ce premier démembrement, ni de l'Erection de ces petites Monarchies. Il place ſeulement en 755, c'eſt-à-dire trente ans après l'époque marquée par Abulcaçim, la ſouſtraction de l'Eſpagne à l'autorité des Califes de Damas. C'eſt, ſelon lui un Abderame fils de Moavia, Prince deſcendu des Califes Ommiades, qui pour ſe dédommager en quelque ſorte de la perte de l'héritage de ſes peres, que les Califes Abaſſi les lui avoient enlevé, trouva le ſecret de ſe rendre ſeul maître de tout ce que les Maures poſſedoient en Eſpagne, & fait de Cordoue la Capitale de ſes Etats.

Jusques là, selon Ferreras, l'Espagne n'avoit été régie depuis la Conquête, que par des Gouverneurs subordonnés aux Califes, & même aux Vice-Rois d'Afrique. Mais Abulcaçim, qui pousse son Histoire quelques années au de-là de 755, ne fait pas l'ombre de mention de cette nouvelle Monarchie, ni d'un Abderame, Prince de la race des Ommiades, qui se rend maître alors, ni devant, ni après de ce que les Maures possedoient en Espagne. Cet Abderame est un homme entiérement inconnu chez lui, & son Histoire, qui finit l'an 142 de l'Hegire, c'est-à-dire 51 ans Lunaires, après la premiére tentative que firent les Sarrazins l'an 91 de l'Hegire, pour s'emparer de l'Espagne, laisse les Etats Maures en Espagne, partagez entre Abenrahmin second, successeur & fils d'Abenrahmin, premier Roi de Tolede; un Roi Maure de Cordoue, & un Roi Maure d'Arragon. C'est sur cet Abenrahmin second, que Dom Froila remporta, selon Abulcaçim

après deux ans de régne, cette grande Victoire que Ferreras place l'an 360, & où il fait succomber sous les efforts des Chrétiens l'Armée d'un Abderame Roi de Cordoue. L'Abenrahmin de l'un, & l'Abderame de l'autre, peuvent bien n'être qu'un même nom, mais les personnes qu'il désigne chez les deux Historiens, sont deux hommes totalement différens.

La diversité la plus singuliére qui se trouve entre les récits des deux Auteurs, regarde Abdalasis, Gouverneur d'Espagne. Ferreras le fait fils de Muza, Vice-Roi d'Afrique, & le place dès l'an 713, à la tête d'une Armée, qui soumet en Espagne toutes les Côtes de la Méditerrannée.

Abulcaçim fait mourir en 727 Muza, Souverain de tout ce que les Sarrazins possedoient en Afrique, ne laissant pour successeurs que deux fils en bas âge, que les quatre Alcaides réduisirent à se sauver dans les Montagnes avec leur mere, après que ces Alcaides eurent par-

tagé entre eux les Etats que possedoit Mussa. Sept ans après, le Calife Abencirix envoya pour reconquerir l'Afrique sur ces usurpateurs. Abdalasis, natif de Medine dans l'Arabie Petrée, Président de son Conseil de Guerre. L'aîné des enfans de Mussa, s'il vivoit encore, ne pouvoit alors avoir que quinze ans, selon Abulcaçim; & cet Auteur en rapportant jusques au lieu de la naissance d'Abdalasis, n'eut pas manqué de nous dire que Mussa avoit été son pere, si ce Général, dont il peint les actions & les vertus dans un grand détail, eut eu une pareille origine.

Chez Ferreras Abdalasis acheve la Conquête d'une partie de l'Espagne sur les Chrétiens. Chez Abulcaçim, c'est des Maures révoltés qu'il triomphe.

Chez Ferreras, Abdalasis enflé par ses succès, se fait seulement traiter avec une pompe Royale. Chez Abulcaçim, il se fait après la mort du Calife Abencirix, reconnoître & proclamer Monaque de ce que

les Maures poſſedoient en Eſpagne; ou pour parler plus juſte, de ce qu'il y avoit reconquis pour le Calife Abencirix ſur les ſept Rois Maures qui s'étoient emparés de ces Etats.

Ferreras met Abdalaſis en Eſpagne dès 713, à la tête des Armées, & le fait poignarder à Seville en 713, Abulcaçim ne lui fait quitter la place de Préſident du Conſeil de Guerre, qu'il n'occupoit à Damas qu'en 734, il paſſe environ deux ans, ou à faire la Conquête de l'Afrique, ou à la Cour d'Abencirix ſon maître. Ce n'eſt qu'en 735 qu'il arrive en Eſpagne, & il y eſt aſſaſſiné ſept ans après en 742 à Cordoue, qu'il avoit embellie, & où il avoit établi ſa Cour.

Son mariage avec Egilone eſt chez les deux Hiſtoriens la ſource de ſa perte. Mais Ferreras nous donne Egilonne pour veuve, & Abulcaçim pour fille, du Roi Dom Rodrigue.

Par ces traits, & par bien d'autres que nous omettons, ceux qui

liront l'Hiſtoire d'Abulcaçim, verront combien il convenoit à un Hiſtorien d'Eſpagne, auſſi exact, & auſſi bon critique que l'eſt Dom Ferreras, ou d'oter par des raiſons ſolides toute créance à l'Ouvrage qui a paru en Eſpagne, ſous le nom de l'Auteur Arabe, ou de s'attacher plus ſcrupuleuſement aux récits d'un contemporain, d'un témoin oculaire, qui paroît d'ailleurs homme de beaucoup d'eſprit, de diſcernement & d'intégrité.

ARTICLE LV.

OBSERVATIONS ſur le Cabeſtan de M. Maſſoteau de S. Vincent, inſéré dans le Journal de Trévoux, Article LXVI du mois de Septembre 1742. *Par M. Delorme de l'Académie des Beaux Arts de Lyon.*

M. Maſſoteau indépendemment de l'avantage qu'il donne à ſon Cabeſtan de tirer ſans retardement le

cable qui rapporte l'ancre, lui attribue la propriété de doubler la force & la viteſſe; il ſe le perſuade apparemment, parce que la rouë horiſontale fait deux révolutions ſur ſon centre, quand la rouë verticale n'en fait qu'un; mouvement qui paroît, ſelon lui, contraire à la Mécanique. Pour porter un jugement non équivoque ſur cette Machine, il faut obſerver 1o. Si le calcul de ſon effet, à puiſſances égales, répond aux propriétés que lui attribuë ſon Auteur, relativement au Cabeſtan ordinaire; 2o. Examiner ſi ſon mouvement eſt contraire à la Mécanique; 3o. Reconnoître ſi ſa conſtruction eſt propre pour l'uſage auquel elle eſt deſtinée.

La puiſſance appliquée aux barres du Cabeſtan, donne le mouvement à la rouë verticale, & celle-ci à la rouë horiſontale. L'impulſion de cette puiſſance ſe trouve réunie au centre de la rouë verticale, dont le point d'appui eſt au plancher, & l'effet où la force réſultante à l'engrenage des deux rouës, & diamé-

tralement opposée au point d'apui. La roue verticale est donc un levier sans fin du troisiéme genre : son rayon est le bras de la puissance, & son diamêtre celui de la force résultante : en suivant l'analogie, le diamêtre est au rayon, comme la puissance est à l'effet qu'elle produit ; & par la raison inverse ; le rayon est au diamêtre comme cette force ou effet est à la puissance ; l'on sçait que le rayon est la moitié du diamêtre, par conséquent la force résultante n'est que la moitié de la puissance qui l'a produit. D'ailleurs la roue horisontale doublera au moins la résistance du cable & de l'ancre, puisque le plus petit rayon que cette roue puisse avoir sera double de celui du Cabestan ordinaire : il n'est pas difficile de se le persuader. L'arbre de cette roue doit être de même grosseur que le Cabestan ordinaire pour en avoir la force ; la roue horisontale pour tourner dessus, doit être d'un plus grand diamêtre que l'arbre qui lui sert d'essieu, & d'autant plus grand, que cette roue au-

ra un cliquet ſur ſa baſe ſupérieure, & encore à ſa circonférence des dents & des gueules de loup qui prolongeront enſemble ſon rayon, au moins de ſept à huit pouces, en ſuppoſant même que ces piéces puſſent être aſſez fortes pour leur uſage ſous une ſi petite étenduë ; ce qui fait voir ſenſiblement dans la conſtruction la plus favorable à cette Machine, que le rayon de la rouë horiſontale ſera double de celui de l'ancien Cabeſtan ; d'où il s'enſuit que le cable & l'ancre, dans cette ſuppoſition avantageuſe, feront ſur la circonférence de cette rouë une réſiſtance double de celle que ce même cable & cette ancre feroient ſur le Cabeſtan ordinaire : cela eſt trop clair pour demander une plus grande explication. Par le réſultat de ces deux obſervations, l'on voit d'une part que la puiſſance appliquée au nouveau Cabeſtan, ne produit que moitié de ſon effet, à cauſe de la rouë verticale ; & de l'autre, que la réſiſtance ſur la rouë horiſontale devient double : ainſi la rai-

ſon de la puiſſance à la réſiſtance eſt ſous quadruple relativement au Cabeſtan ordinaire : c'eſt-à-dire, qu'il faudroit une puiſſance quadruple appliquée au nouveau Cabeſtan pour y produire le même effet qu'une puiſſance ſimple produit au Cabeſtan ordinaire ; & ſi l'on veut encore une puiſſance ſimple, n'opérera ſur celui là que le quart de ce qu'elle opére ſur celui ci. Voila qui eſt bien oppoſé à la prétention de M. Maſſoteau, qui veut que l'effet ou la force de ſon Cabeſtan ſoit double de celui du Cabeſtan ordinaire. La différence en ſeroit bien plus grande ſi l'on avoit réduit la force néceſſaire pour vaincre la réſiſtance conſidérable de ſes frottemens. L'on ne peut guères ſe flatter de voir en uſage cette Machine ſur les Vaiſſeaux, tant qu'elle exigera pour ſon ſervice le quadruple des Matelots : & quand l'équipage ſeroit nombreux pour y fournir la quantité de Matelots néceſſaire à ſon mouvement, ils ne pourroient pas tous ſe placer à cette Machine, à cauſe de leur multitude.

Il eſt vrai que ce Cabeſtan auroit quatre dégrés de viteſſe, quand le Cabeſtan ordinaire n'en auroit qu'un, ce qui eſt une fois plus que ne lui en donne ſon Auteur; cela eſt évident : car en donnant à la roue horizontale un diamêtre double du Cabeſtan ordinaire, ſa circonférence qui eſt auſſi double, fait paſſer une fois autant du tournevire à chacun de ſes tours. Cette roue fait deux tours, quand la verticale & les Matelots n'en font qu'un, c'eſt donc en tems égaux, quatre fois autant du tournevire que ce Cabeſtan amenera.

Cette grande viteſſe peut être utile, & même préférable dans bien des occaſions à une grande force, mais il eſt certain que ce ne peut être ſur les Vaiſſeaux, où une ſi grande viteſſe jointe à une grande force y ſeroit plutôt nuiſible qu'avantageuſe.

Le calcul prouve la juſteſſe de ces obſervations, puiſqu'il apprend que le produit de 4 dégrés de viteſſe par $\frac{1}{4}$ de dégré de force, quan-

tité de mouvement de cette Machine, est égal au produit de 1 dégré de force par 1 dégré de vitesse quantité de mouvement du Cabestan ordinaire. Ce qui fait voir que la composition de cette Machine n'a servi qu'à convertir la force en vitesse ; par-là, elle est privée de la force qui est nécessaire à son usage pour acquérir une vitesse qui ne lui est pas utile.

M. Massoteau veut, à cause que la rouë horisontale fait deux révolutions sur son centre, quand la verticale n'en fait qu'un, que ce mouvement soit contraire à la Mécanique. L'on ne s'arrêtera point à faire voir ce que ce raisonnement peut avoir de défectueux, mais l'on se promet de détromper l'Auteur sur sa pensée par les explications suivantes.

Si la rouë verticale étoit mobile sur un essieu immobile, & que cette rouë put par une de ses révolutions en faire faire deux à une autre rouë de même diamêtre, dont l'engrenage feroit dent pour dent, cela pa-

roîtroit contraire à la Mécanique ; mais ſi l'on fait attention que la roue verticale au lieu d'être mobile ſur ſon centre, eſt mobile ſur ſa circonférence, qui fait continuellement appui au plancher, & que ſon diamêtre eſt devenu le rayon de ſes révolutions ; l'on ne ſera plus étonné ſi cette roue dont le rayon par-là eſt double à l'égard de celui de la roue horiſontale puiſſe à chacune de ſes révolutions en occaſionner deux à l'autre. Rien n'eſt même plus commun dans la Méchanique, que ces ſortes de mouvemens. Si l'on obſerve celui de la moufle, l'on verra que les poulies de la chape ſupérieure font deux révolutions, quand les poulies de la chape inférieure n'en font qu'une. Les poulies de la premiére chape ſont des leviers ſans fin du premier genre, & celles de la chape inférieure des leviers du troiſiéme genre, dont les points d'appui ſur la corde ſe ſuccédent par le développement de leurs circonférences. En voilà aſſez ſur ce point, paſſons à la conſtruction du nouveau Cabeſtan.

Les rouës sont dentées comme celles des Horloges, ce qui rend leur engrenage trop foible pour des forces aussi considérables que celles qu'elles ont à soutenir. Ces dents ne peuvent dans leur application réciproque, faire un attouchement exact de leurs surfaces ; d'où il arrive que leur pression ne se fait que sur des points variables, & que les parties qui demeurent chargées de tout l'effort ne peuvent le soutenir. La rouë verticale par son développement sur les dents de la rouë horisontale y occasionne des frottemens, d'autant plus grands, qu'ils proviennent de deux mouvemens opposés. Cette rouë est de forme cilindrique ; par cette raison son mouvement naturel est celui de la ligne droite ; les deux bases étant égales & parallelles, les développemens de leurs circonférences sont égaux & parallelles en lignes droites : à moins qu'une impulsion oblique ne détourne le cilindre pour faire décrire à ses bases des lignes courbes ; & ce ne peut donc être

que par des mouvemens opposés obliquement, que l'on peut donner la direction circulaire à cette rouë, & faire décrire à ses bases des cercles concentriques entr'eux, & par-là même inégaux.

Comme ces bases ne sçauroient être muës l'une sans l'autre, il faut pour les détourner de leur direction droite, & pour leur faire parcourir des cercles inégaux, que par un mouvement composé, une base soit poussée en avant pendant que l'autre est tirée un peu en arriere, d'où résulte à chaque instant le frottement considérable de sa surface cilindrique, & une diminution dans l'effet de la puissance motrice. La construction de cette rouë pour parcourir un plan circulaire, est d'autant plus défectueuse, qu'elle doit être employée à de grandes forces, parce que les grands frottemens ruinent plutôt la Machine. La précaution que M. Massoteau a prise d'adapter à ce Cabestan un rochet & un taquet pour parer aux inconvéniens d'une dent subitement rompuë,

puë, peut bien n'avoir pas l'utilité qu'il s'eſt propoſée ; car le retour en arriere de la rouë horiſontale juſqu'au premier cran du rochet, eſt ſeul capable de renverſer les Matelots ; & quand cela n'arriveroit pas, le cliquet ſeroit-il ſuffiſant pour ſoutenir le choc de ce retour ? C'eſt ſurquoi l'on doit d'autant moins compter, que ce cliquet eſt placé entre le centre de mouvement, & la force réſultante de la traction du cable & de l'ancre, qui a ſon égard doublent l'un & l'autre leur effort par cette diſpoſition.

Les gueules de loup de la rouë horiſontale, peuvent bien ſaiſir les nœuds du tournevire ; mais elles ne doivent que difficilement les abandonner ; & il eſt à croire, qu'il ne faudroit pas moins qu'une grande force pour les déſaiſir, encore ſeroit-ce avec danger ; &, quand cette force ne ſuffiroit pas pour dégager un nœud, il ſeroit emporté par la gueule de loup, qui lui feroit faire un tour entier, & il n'en faudroit pas moins pour arrêter la manœu-

vre. Cet inconvénient arriveroit infailliblement, quand le nœud suivant, pour être trop près du nœud précédent, auroit passé sans être saisi par la gueule de loup correspondante; pour lors ce premier nœud soutenant seul tout le poids de la traction, ne pourroit point être dégagé sans amarrer le cable; ce n'est point ce que l'Auteur s'est promis, puisqu'il y auroit du retardement, ses vues vont plus loin, il veut amener le cable sans discontinuation; mais il n'y a pas d'apparence quil puisse y réussir: s'il observe ce qui se passe de semblable dans les chapelets à eau, il trouvera de quoi se convaincre. Les rosettes sont souvent emportées par les fourchettes de l'herisson, & il ne faut pas moins que toute la pesanteur de la moitié du chapelet qui se trouve au dessous pour dégager la rosette, quoique le poids qu'elle soutient ne soit presque rien en comparaison de la résistance du cable & de l'ancre.

Toutes ces observations peuvent

ſervir, ſans une plus longue diſcuſſion, & décider de l'utilité de ce Cabeſtan pour les Vaiſſeaux. Le quadruple de Matelots, & plus pour ſon ſervice, les accidens à craindre d'une dent rompue, & le tournevire ſouvent retenu par les gueules de loup, ſont des inconvéniens qui ſemblent ne pouvoir jamais être compenſés par les avantages de la grande viteſſe de cette Machine dans un mouvement continu, ſelon l'objet important des recherches de ſon Auteur. Ce Cabeſtan dégarni de toutes ſes roues, & réduit à trois gueules de loup entés ſur ſon arbre, auroit eu une ſimplicité préférable; puiſque le nombre ordinaire de Matelots auroit ſuffit pour ſon ſervice.

De tous les inconvéniens de ſa premiére conſtruction, il ne ſeroit reſté que celui de la retention du tournevire par les gueules de loup, qui ſera toujours un obſtacle à ſon exécution. M. Maſſoteau eſt louable d'avoir tenté; ſon eſſai, bien éloigné de rebuter, doit encourager:

pour des recherches aussi futiles, il n'y a rien de perdu en Méchanique. Cette Machine composée de ses roues, peut encore faire fortune après quelques corrections. A combien de travaux une grande vitesse n'est-elle pas préférable à une grande force? En donnant une nouvelle forme aux rouës & à leurs dents, on peut corriger la défectuosité de leur engrenage. Pour cela, il faut que chaque rouë soit un cône tronqué, qui ait pour axe le rayon de sa base. Que les dents soient taillées ou entées sur la circonférence conique, que l'on sçait n'être point parallelle à sa base. Les plans de ces dens seront des segments d'autant de secteurs de cette surface conique, & les dents à peu près semblables à ces gaudrons ondés, dont les Orfévres ornent la vaisseille. La hauteur & les vuides dans la proportion de leur base. Les rouës horisontale, verticale & du plancher, seront égales & semblables entr'elles. Par cette disposition, les dents s'appliqueront exactement de tou-

te leur longueur dans leur engrenage, ſans aucun frottement, & formeront un engrenage parfait. Ces roues ainſi dentées, pourroient être propres dans les groſſes Horloges, & par-tout ou les roues à dents ſont deſtinées à de grandes forces. Ce point de perfection propoſé pour la denture des roues, & pour leur engrenage, ſera ſans doute le fruit le plus utile de ces Obſervations.

ARTICLE LVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HOLLANDE.

De la Haye.

VOici une Liste de Livres nouveaux, qui ont paru dans le mois de Juin. *Recueil de Piéces Fugitives.*

Ce sont des Piéces, où Factums d'un Procès de la Petite-Fille du Comte de *Bussi Rabutin.*

Histoire Universelle ; traduite de l'Anglois. in-4°. Tome IV.

Recueil nouveau du Théatre François & Italien. in-8°. Tome VIII.

L'Allemagne Illustre vivante, ou Généalogie & Histoire des Personnes Illustres, qui sont aujourd'hui. Quatre parties. in-12.

Introduction à l'Histoire Universelle Par le B. de Puffendorf, *complé-*

tée, & continuée jusqu'à cette année 1743, *par M.* Bruzen de la Martiniére, dix Vol. *in*-12.

L'Ouvrage est tout à fait refondu. L'Auteur attend la fin de la Guerre, pour augmenter les deux derniers Volumes.

Correspondances des Sçavans, ou Gazette Littéraire, qui paroît deux fois la semaine, & qui mérite, dit-on, d'être lûe.

Mémoires du Marquis de Langallerie *in*-12.

Thomæ Schwenke, *Profess. Anatom. Chirurg.* Hagæ Comitum. *Hæmatologia, sive Sanguinis Historia*, &c. *Observatio Anatomica de Acetabuli ligamento interno*, &c.

Principia Geographiæ novæ in usum Scolarum privatarum conscripta à Jacobo Ode *SS. Theologiæ & Philosophiæ, hujusque Facultatis in Academiâ* Trajectinâ *Professore Ordinario.*

Compendium Institutionum Physicarum in usum Scholæ privatæ adornatum. Autore Joh. Horthemels, *Philosophiæ Professore.*

D'AMSTERDAM.

Histoire Mémorable des Guerres entre les Maisons de France *&* *d'*Autriche. Tome III. On croit que M. *Rousset*, est l'Auteur de ce Livre.

DE LEYDE.

Sebastiani Vaillant *A. R. S. S. & P. in H. R. P. D. Botanicum Parisiense, Editio nova emendatior & aucta* Lugduni Batavorum *& veneunt* Parisiis *apud* Briasson, *via* Jacobæa. M. D. CC. XLIII. *in* 12.

Monsieur *Vaillant*, disciple en Botanique du célébre *Tournefort*, s'est appliqué durant vingt-six ans, depuis 1696, jusqu'en 1722, à la recherche, & à l'étude des Plantes des environs de *Paris*. Rien n'avoit échappé à sa curiosité en ce genre. Comme il s'étoit borné à un espace de peu d'étendue, il n'y a pas un coin de Terre, d'où il ait pû tirer quelque

nouvelle connoiſſance, qu'il n'ait ſoigneuſement examiné. Toujours occupé de ſon objet, & portant par tout, avec ce goût dominant pour la Botanique, un œil curieux & attentif, il donna à cette partie toute l'exactitude & toute la perfection dont elle eſt capable. Il en avoit compoſé un grand Volume *in-folio*, contenant les noms & la deſcription de chaque Plante; le le tems auquel elles fleuriſſent, auquel elles portent leurs ſémences, & marquant le lieu où croiſſent celles qui n'avoient pas encore été obſervées. Il les avoit fait deſſiner par *Aubriet*; & ne ſe trouvant pas en état de prendre ſoin de l'impreſſion, il avoit prié M. *Boerhaave*, ſon ami de s'en charger. Mais, comme ce grand Ouvrage demandoit beaucoup de tems & de dépenſe, ſur tout pour les planches que M. *Boerhaave* faiſoit graver par *Sherard*, il jugea à propos de donner d'abord ce petit Catalogue, fort utile à ceux qui herboriſeront dans le même canton, & dans d'au-

tres où se trouvent les mêmes Plantes. C'est l'usage qu'en faisoit M. *Vaillant* lui-même, l'ayant toujours à la main dans ses courses Botaniques.

I T A L I E.

DE GENNES.

Eminentissimo ac Reverendissimo Principi NICOLAO MARIÆ LERCARI, *S. R. E. Titulo SS.* Joannis *&* Pauli *Presbitero Cardinali* Fortunatus Bacigalupus *se suamque Theologicam Lauream in Universitate* Genuensi *Soc.* JESU *sibi collatam anno*, CIƆ IƆCCXLIII. *Excudebat* Joannes Franchelli. *in*-4o.

Une Cérémonie commune & ordinaire, mais qui s'est faite avec un éclat singulier & une magnificence extraordinaire, a produit ce Recueil de diverses Piéces. M. *Fortunat Bacigalupi*, reçu Docteur dans l'Université de cette Ville, au College des Jésuites, s'est fait un honneur infini par la vivacité & la pé-

nétration de son esprit, par une grande lecture, & un sçavoir peu commun. Le concours de la Noblesse fut si grand à cette action, que la Salle, quoique vaste & spacieuse, pouvoit à peine la contenir. L'appareil étoit magnifique & de bon goût. Une belle Musique interrompit agréablement la cérémonie. Un nombre d'Enfans choisis parmi ceux du Collége, contribua encore à rendre la Fête plus brillante & plus solemnelle. Mais ce qui attira le plus l'attention de toute la nombreuse & illustre Assemblée, ce fut le *Candidat* qui fut généralement applaudi & admiré. Il dédie, il consacre, comme on le voit par le Titre que nous avons rapporté, sa personne, & son Doctorat à Monseigneur le Cardinal *Lercari*, Génevois, & la gloire de sa Patrie.

L'Epître Dédicatoire est suivie de trois autres Piéces de M. *Bacigalupi* en vers Italiens, qui sont encore des Dédicaces. Les autres Piéces qui remplissent ce Volume, ont pour Titre : *Eminentissimo Mecoena-*

ti NICOLAO MARIÆ LERCARI *titulis, virtutibus, gestis clarissimo Academia* Genuensis *Soc.* JESU. Il y en a de bien des sortes, en Latin, en Italien, en Grec, en Hébreu; Vers Hexametres, Vers Lyriques, & de différentes mesures, hendecassyllabes, Elégies, &c. Dans cette variété & cette abondance, ce qui reléve le mérite de ces Piéces par rapport aux Auteurs; c'est que ce sont de jeunes Poëtes, à peine admis au Parnasse, qui s'empressent par une louable émulation d'y mériter des Lauriers. Que ne pourroit-on point en attendre, lorsque la lecture réitérée, & l'imitation des meilleurs modéles auroit perfectionnée leur goût, si des études plus sérieuses, & des occupations plus importantes ne leur redemandoient pas dans la suite un tems & des talens qu'ils ont prêtés à la Poësie dans un âge où il est permis, où il est même utile d'y donner quelques momens de son loisir? Toutes ces Piéces chantent en diverses façons les louanges de M. le Cardinal *Ler-*

cari, le *Mécéne* de cette Fête ; excepté les deux derniéres, l'une à l'honneur du nouveau Docteur, l'autre adressée à M. *Lomellino*, qui tenoit la place du Cardinal.

FRANCE.

De Strasbourg.

Oratio de Misero Ecclesiæ Augustanæ *Confessioni addictæ permultis in locis statu, habita D. IX. Maii* M. D. CC. XLIII. Argentorati *in Brabuterio Academico, à* Johanne Leonhardo Froereisenio *SS. Theol. D. & PP. Capituli* Thomani *Canonico, Conventus Ecclesiastici Præside & Pastore Primario. Cum Rectoratum Universitatis tertia vice capesceret.* Argentorati, *Typis* Johannis-Henrici Heitzii. *in*-4°.

Deux événemens heureux ont concouru avec les deux premiers Rectorats de M. *Froereisenius*, la naissance de Monseigneur le Dauphin, & la derniére paix. Il demande à Dieu pour ce troisiéme Rectorat,

le retour d'une Paix, que toute l'Europe a intérêt de déſirer. En bon Citoyen, il fait des vœux pour la proſpérité du Roi, & de la Famille Royale, de ſa Ville de *Straſbourg*, & en particulier pour ſon Univerſité. Après ce début, il entre en matiére. Faute de ſujet agréable, le déplorable état où ſe trouve un grand nombre d'Egliſes de la Confeſſion d'*Auſbourg*, lui a paru mériter l'attention de ceux qui s'y intéreſſent. S'il a cru par la peinture qu'il en a fait, y apporter quelque remède, il y a bien de l'apparence qu'il ſe ſera trompé: ce n'eſt pas un diſcours Académique & de cérémonie qui réforme le monde. Mais il lui ſuffit de faire connoître le mal à ceux qui ſont chargés de réformer les abus.

Ce mal, ſelon lui, n'eſt pas dans la Doctrine, ni dans l'adminiſtration des Sacremens; il ſuppoſe l'une & l'autre conforme à l'Evangile: tel eſt le malheur de la naiſſance & des engagemens! C'eſt la diſcipline qu'il accuſe, ou plutôt le defaut de

disciplines, de régles Canoniques, d'union entre les membres qui composent un même corps. Chaque Eglise suit les Loix qu'il lui a plû d'adopter; point de Hiérarchie, comme en *Suéde* & en *Dannemarck*; point de Consistoire Général pour juger & terminer les affaires des Eglises particuliéres; point de dépendence, point de subordination. Notre Communion, dit l'Orateur, ressemble à une Armée, où chaque Officier voudroit commander en chef, & ne reconnoîtroit point de Supérieur; c'est un ver coupé en plusieurs parties; elles vivent encore quelque tems; mais bientôt, faute d'union, elles perdent le mouvement & la vie. Voilà le triste sort dont nous sommes menacés.

Parmi nous, il n'y a pas jusqu'aux femmes qui usurpent une autorité, & une Jurisdiction Episcopale, & même Papale; & l'on pourroit nous faire à plus juste titre qu'on ne l'a fait à l'Eglise Romaine le reproche, d'avoir placé une femme sur le Trône Pontifical. Une femme pos-

ſede une Terre, elle y a les droits Seigneuriaux, elle a celui de Patronage ; elle diſpoſe à ſon gré du Paſteur. Choiſira-t-elle le plus digne ? Non, mais celui qui lui plaira davantage.

Autre déſordre ; la modicité de l'honoraire des Paſteurs en pluſieurs Egliſes ; ce qui les oblige à flater les vices & les paſſions de leurs Auditeurs dans leurs Sermons ; pour en obtenir des aumônes : car il faut pourvoir à la ſubſiſtance d'une femme & d'une famille.

Abus encore plus énorme. Il ſe trouve des Docteurs qui oſent ſoutenir que chaque Egliſe peut à ſon gré changer le Saint jour du repos ordonné par le Seigneur, le reculer même juſqu'au huitiéme & neuviéme jour. Le ſcandale n'eſt ni moins grand, ni moins pernicieux dans ce qui regarde les mariages, la bénédiction du Prêtre, les diſpenſes, les divorces, &c. Sur tout cela la diverſité & la licence des opinions fait ſentir combien on s'eſt écarté des vrais principes, & la néceſſité

d'établir une diſcipline uniforme, ſoutenuë de l'autorité publique, aſſez puiſſante pour la faire obſerver dans toute l'étenduë d'une même Communion. C'eſt un bon Luthérien, le Chef d'une Univerſité Luthérienne, qui fait naïvement tous ces aveus dans un diſcours publique & ſolemnel, qu'il ne fait point difficulté d'imprimer ; apparamment pour engager les Princes à remédier aux maux qu'il déplore.

DE LION.

Extrait du Diſcours de M. Borde, Préſident de l'Académie des beaux Arts de Lyon, prononcé à l'ouverture de l'Aſſemblée Publique du 19 de Mai 1743.

Après un préambule ſpécieux ſur l'importance des matiéres que traite l'Académie ; telles que ſont la Phyſique, l'Anatomie, la Botanique, la Chymie, l'Aſtronomie, la Méchanique, la Géométrie, & les autres parties des Beaux Arts ; M. Borde donne, ſelon la coutume de

cette Académie, un détail des Mémoires qu'ont lûs les Académiciens, dans les Assemblées particuliéres, pendant les six mois précédents; avec de courtes Analyses de chacun. Il finit par l'Analyse qui suit.

Memoire sur la dilatation du Mercure dans le Thermométre.

M. Cristin, par une longue suite de raisonnemens & d'expériences, qu'il a faites sur les diverses constructions des Thermométres, soit de ceux d'esprit de Vin, soit de ceux de Mercure, donne la préférence à ces derniers. Il nous présente après cela une expérience raisonnée, simple & délicate, sur la dilatabilité du Mercure, qui lui a fait connoître, qu'une quantité de Mercure condensée par le froid de la glace pilée, & ensuite dilatée par la chaleur de l'eau bouillante, formoit dans ces deux états des volumes qui étoient entr'eux, comme 66 à 67: & qu'un volume de 6600 parties condensées est devenu par la dilatation, un volume de 6700 parties.

La différence 100 de la conden-

sation à la dilatation, est le nombre de dégrés qu'il donne à l'échelle d'un nouveau Thérmométre de Mercure, entre ces deux points. Ce nombre se trouve avantageux, pour la précision des observations.

Depuis zéro, point de la congélation, les nombres expriment en descendant les dégrés de froid plus grand que celui de la glace; & depuis le terme 100, point de la dilatation, les nombres marquent en montant les dégrés de chaleur qui excédent celle de l'eau bouillante.

Le sieur Cazatti, dont l'industrieuse pratique dans les Ouvrages de cette espéce nous est parfaitement connuë, a prêté ses mains à cette expérience. Elle a été faite de quatre maniéres différentes, avec différents Volumes, différents Calibres, & différent Mercure, qui ont toujours donné le même résultat.

M. Christin a fait remarquer que l'on peut tirer plusieurs avantages de cette découverte, entre autres celui de pouvoir construire les

Thermométres de Mercure, par le moyen de l'eau bouillante, sans le secours de la congélation; & réciproquement avec de la glace, sans la chaleur de l'eau bouillante.

M. Christin se croit donc bien fondé à avancer que cet instrument est porté à son point de perfection, puisque ce n'est pas seulement un à peu près, comme il semble qu'on devroit s'en contenter en matiére de Physique: mais une vérité presque aussi démontrée que celles de Géométrie.

DE PARIS.

Lettres Edifiantes & Curieuses, écrites des Missions Etrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS. XXVI. *Recueil. A* Paris, *ruë S.* Jacques, *chez* P. G. le Mercier, *&* Marc Bordelet, M. D. CC. XLIII. *in*-12.

Dans ce vingt-sixiéme Recueil, comme dans ceux qui s'impriment depuis quarante ans, on trouvera le curieux, l'utile, l'édifiant; ouvra-

ges de la nature & de l'art ; Sciences & recherches difficiles, & peu communes ; détails intéreſſans ſur l'état & les progrès de la Religion au milieu de l'Infidélité, & malgré les obſtacles qu'elle y oppoſe ; un Extrait de la Morale, ſur-tout de la Morale œconomique d'une Nation ſage, éclairée, la plus conſtante dans ſes maximes, & dans ſes uſages ; des Relations de ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable aux Indes, & dans le Levant, depuis les derniéres Lettres venuës de ces Pays, & publiées dans ces Recueils ; c'eſt à peu près ce que contient le Volume que nous annonçons. Parmi ces nouvelles, on ſera bien-aiſe d'apprendre la ſuite des courſes & des ravages que les *Marates* ont continué de faire dans la preſqu'Iſle de l'*Inde.* Le bruit en a retenti juſques dans l'*Europe*, & elle ne peut y être indifférente.

Le P. *Parrenin*, célébre Miſſionnaire François, connu dans le monde par ſon érudition, par ſes travaux, par les ſervices importans

qu'il a rendus à la Religion pendant plus de quarante ans qu'il a passé à la *Chine*, occupe une partie de ce *Recueil.* Il y donne de nouvelles preuves de ce sçavoir, qui l'a signalé. Les honneurs extraordinaires qu'on lui a rendus après sa mort, feront juger de l'estime qu'il s'étoit acquise chez un Peuple qui connoît le vrai mérite, & qui lui rend justice. Il nous suffit ici d'indiquer en gros ce que contient ce dernier Tome dont nous rendrons un compte plus particulier.

Il nous est tombé depuis peu entre les mains un Livre intitulé: *Instructions Familiaires sur l'Oraison Mentale, en forme de Dialogue, où l'on explique les divers dégrés par lesquels on peut s'avancer dans ce saint Exercice. Par le R. P.* Jean-Joseph Surin, *de la Compagnie de* JESUS. A Nanci, *chez la Veuve de* Nicolas Balthazard, *Imprimeur Ordinaire du College; Marchand Libraire, proche les R R. P P. Jesuites.* M. D. CC. XXXVIII. Avec Approbation. *in*-8°.

Juillet 1743.

Ce Livre avoit été imprimé à *Paris* sans nom d'Auteur, sous le même Titre, dès l'an 1685, chez *Antoine Warin*, ruë S. *Jacques*, proche la Fontaine S. *Severin* au Scapulaire, dans le même format: c'est-à-dire, qu'il n'a paru pour la premiére fois que vingt-ans après la mort du P. *Surin*. Il n'est point de cet Auteur: On ne sçait pourquoi le nouvel Editeur le lui attribuë. L'Approbation qu'il y a mise, est celle de l'Edition de 1885, donnée par trois Docteurs de *Sorbonne*.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juillet 1743.

ART. L. Dissertation sur une Bible Hébraïque en Manuscrit, &c. 1145

ART. LI. Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1737, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année. 1171

ART. LII. La Théorie des Co-

métes, &c. par M. *le Monnier.* 2004

ART. LIII. Dissertation sur l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Paris, &c. par M. *Lebœuf.* 2030

ART. LIV. Histoire Générale d'*Espagne*, traduite de l'Espagnol de *Jean de Ferreras*, &c. par M. d'*Hermilly.* 2057

ART. LV. Observations sur le Cabestan de M. *Massoteau de S. Vincent*, inséré dans le Journal de Trévoux, Article LXVI. au mois de Septembre 1742, par M. *de Lorme.* 2099

ART. LVI. Nouvelles Littéraires. 2114

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calandre, près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *a Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Août 1743.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	8.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Août 1743.

ARTICLE LVII.

TRAITÉ DE L'ARTILLERIE, ou des Armes & Machines en usage à la Guerre, depuis l'invention de la Poudre; par M. le Blond, Professeur de Mathématiques, des Pages de la Grande Ecurie du Roi. A Paris, Quai des Augustins, chez Charles-Antoine Jombert, à l'Image Notre-Dame, in-8°. Pages 240.

IL est heureux pour les hommes, pour la jeunesse sur-tout, que ceux qui sont dans des Places relatives à leur éducation & à leur instruction, ayent le talent de leur emploi. Le talent de faire un Livre, n'est pas donné à tous les Auteurs, ni le talent de faire une leçon, à tous les Maîtres. Trop de Science nuit quelquefois au Maître ou à l'Auteur, qui ne la posséde pas bien, ou ne sçait pas se posséder lui-même, & la faire briller, ou simplement paroître, avec sobriété. Communément on posséde mieux une Science, & on se posséde mieux soi-même, on est même moins tenté de faire un étalage d'érudition inutile, à mesure qu'on est plus Sçavant.

M. le Blond, chargé de l'instruction Mathématique des Pages du Roi, a déja par des Ouvrages de Géométrie & de Fortification, dont nos Mémoires ont parlé, fait connoître le double talent qu'il a

d'instruire cette jeunesse par écrit, comme de vive voix, & de se proportionner à leur capacité, & à la médiocrité de leur goût, par des Ouvrages sçavamment exemts de cette profusion de Science, qui rebute de jeunes esprits.

Il est sorti trois Ouvrages en même tems, en trois Volumes, de la plume de M. le Blond; Ouvrages allant également au but d'instruire la jeune Noblesse dans le plus noble métier que nous ayons, qui est celui de la Guerre. Les autres Volumes traitent de l'attaque & de la défense des Places: Nous en parlerons tout de suite. Il s'agit ici de l'Artillerie; maniére terrible, mais de soi moins inhumaine, quoique non moins efficace, de donner la mort aux hommes, sans qu'ils trempent immédiatement leurs mains dans le sang les uns des autres.

L'Auteur donne d'abord la composition & la fabrique de la Poudre. Le Salpêtre en est la base. Il n'a point de principe d'inflamation en lui-même. Mais il a deux

propriétés qui raniment la flamme, & la rendent très-efficace. Il l'étend, la dilate, la rarefie, & en même tems lui donne du corps & de la force, en étant le corps & l'ame, la matiére & la forme, sans en être la substance, qui réside en propre dans le Soufre, qu'on lui associe en assez médiocre quantité. Les Philosophes d'après les Chymistes, appellent Soufre, tout ce qui a en soi un principe d'inflammation. Il y a le Soufre proprement dit, qu'on connoît. Toute matiére combustible, le Bois, le Charbon sont aussi appellés Soufre, parce qu'ils en contiennent beaucoup.

Sur trois parties de Salpêtre, on met une partie de Soufre : mais cette partie en a deux, dont l'une est de Soufre proprement dit, & l'autre est de charbon, qui est un corps fort sulfureux, mais un peu plus terrestre & pesant, pour donner plus de corps à la poudre, & rendre le Salpêtre plus efficace, en irritant sa furie, par un peu plus de résistance que ne lui en oppose le Soufre pur.

Ces trois matiéres, Salpêtre, Soufre & Charbon, se mêlent, & s'incorporent le plus intimément qu'il est possible, en les battant pendant 24 heures dans un Mortier, où on les tient toujours humectées pour rendre le mélange plus intime, autant que pour en empêcher la chaleur. On crible ensuite cette matiére un peu humide, pour la former en grains; ce qui acheve de lui donner une derniére façon, trop simple & trop facile pour qu'on sente, que c'est peut-être la principale.

Par cette façon, l'air se trouve un quatriéme ingrédient qui entre dans la composition de la Poudre, sous la forme d'un nombre de petits balons entremêlés, qui contribuent à la prompte inflammation, à la grande expansion, & à l'effort violent dont elle ne seroit sûrement pas capable sans ce mélange d'air par petits balons & par grains. Car la Poudre battuë, & non grainée n'a pas la force de celle qui est en grains. Et plus ses grains sont pe-

tits, plus elle eſt vive, parce qu'elle a plus d'air, & qu'il y eſt mieux mêlé. Si l'on ſuivoit de près l'analiſe de la Poudre, on la trouveroit toute pleine d'air, même dans chaque grain en particulier; le Salpêtre contenant beaucoup d'air, & ſon acide n'étant preſque qu'un air condenſé: ce qui le rend, comme diſent les Chymiſtes, ſi *flatulent*, & ſi propre à ſoufler le feu. Les parties ſulfureuſes mêmes paroiſſent contenir beaucoup d'air dans leur intérieur, un air même rarefié. Le Charbon contient auſſi de l'air, & de l'air rarefié en quantité. L'air eſt la principale machine de la plûpart des corps & des phénoménes, qui ſe produiſent dans l'étenduë de l'athmoſphére & de la Terre entiere.

On a fait beaucoup de Diſſertations ſur l'effet de la Poudre, & on en fait tous les jours dans l'uſage de la vie, où chacun dit à peu près tout ce qu'il veut, ſans s'embarraſſer de la concluſion, & ſans rien conclurre de déciſif. La violence

de la Poudre la fait communément regarder comme une invention infernale, depuis laquelle il périt plus de monde à la Guerre & ailleurs qu'auparavant. Le bruit de la Poudre impose beaucoup à l'imagination. La Fleche ancienne, le Dard, la Balliste, la Catapulte ne faisoient pas tant de bruit, & n'opéroient peut-être pas moins efficacement. Les coups de main étoient plus ordinaires autrefois. Aujourd'hui les Batailles mêmes se passent en coups de Canon. Or, le Canon ne tue, dit M. de Vauban, que les malheureux. La violence même de la Poudre, en rend peut-être l'usage moins pernicieux & moins durable. Et l'invention de la Bayonnette au bout du Fusil, pourroit bien être encore plus meurtriere que celle du Canon, du Fusil ou du Pistolet. Plus il y a d'art dans la maniére moderne de fortifier les Places, de les attaquer & de les défendre, moins il y a sans doute de force : Or c'est la Poudre même qui a augmenté cet art comme à l'infini.

& plus la Guerre eſt devenue expéditive, moins elle doit être nuiſible de toute façon.

Après la Poudre, M. le Blond traite du Canon : Il en fait connoître la forme eſſentielle & toutes les parties, la *Culaſſe* avec ſon *Bouton*, les *Tourillons*, qui ſont comme deux bras, ſur leſquels il peut ſe balancer, à peu près en équilibre, l'*ame* qui eſt la cavité intérieure, la *lumiére* qu'on connoît aſſez, les *anſes* qui ſont près des Tourillons, & ſervent à mouvoir la piéce par des cordages, &c.

Le métail du Canon eſt de *roſette* ou *cuivre rouge*, de *léton*, ou *cuivre jaune*, & d'*étain*. Le fond eſt de cuivre en général, & d'un peu d'étain pour l'alliage. C'eſt ce qu'on appelle la *fonte* en général, à peu près comme pour les Cloches, avec cette différence qu'on fait des Canons de fonte de fer. On s'en déſabuſe pourtant beaucoup à cauſe de la rouille.

Un Canon de 24 livres de balle, ou de 24 tout court, eſt un Canon

dont le boulet eſt de ce poids de 24 livres. C'eſt le poids du boulet qui donne ces noms de 24, de 16, de 8. On déſigne auſſi les Canons par le *Calibre*, c'eſt-à-dire par le diamêtre de leur ouverture. On rend le calibre du Boulet plus petit de deux lignes que celui du Canon, ce qui lui donne un jeu qu'on nomme *le vent du Boulet*. Nous croyons qu'en tems de Guerre, nos Lecteurs aimeront ces petits détails.

Les Piéces de 24 ſervent dans les Siéges pour battre en brêche. Elles ont communément 11 pieds de longueur, peſent 5400 livres, & leur calibre eſt de près d'un demi pied. Il s'en manque 4 lignes, & le calibre de leur boulet eſt de 5 pouces & demi.

Le Canon de 16 livres de balle, ſe nomme *demi-Canon*, ou *Coulevrine*. Son calibre eſt 5 pouces moins une ligne. Sa longueur eſt de 10 pieds & demi, & ſon poids eſt de 4200 livres. La *Coulevrine* de *Nancy* de ce calibre, eſt plus longue, & chaſſe un Boulet de 18

livres. Le nom de couleuvrine est aujourd'hui affecté à ces piéces qui sont plus longues à proportion, que celles de même calibre.

La Piéce de 12, chasse des Boulets de 4 pouces 3 lignes. Sa longueur est d'environ 10 pieds, & son poids de 3200 livres. La Piéce de 8, appellée *Bâtarde*, est de 8 pieds 10 pouces de longueur, sa pesanteur de 2100 livres. La Piéce de 4, appellée moyenne, a 7 pieds 3 pouces de long, 3 pouces deux lignes de calibre, & pese 1150 livres. Les Piéces au dessous, depuis 2 livres de balle jusqu'à un quart, s'appellent *Fauconneaux*. Leur longueur est de 7 pieds : leur poids va de 800 à 850.

Le Canon n'est pas de la même épaisseur dans toute sa longueur. On la proportionne à l'effort que chaque partie soutient. A la Culasse où cet effort est le plus grand, l'épaisseur est le calibre du Boulet. De là elle va en diminuant jusqu'à la bouche. Par-là le Canon est un cone tronqué. L'expérience a tout

déterminé à peu près, & les Ordonnances ont tout constaté.

L'affut est une espéce de chariot. La charge du Canon est le tiers ou la moitié du poids du Boulet. On la bouche avec du foin bien refoulé, sur lequel immédiatement on pose le Boulet, qu'on recouvre aussi de foin bouré.

La Poudre en s'enflammant occupe, dit l'Auteur, un espace 4000 fois aussi grand que celui qu'elle occupe dans son repos.

Selon des expériences rapportées par M. de S. Remy; on a trouvé, les Piéces étant tirées à toute volée, c'est-à-dire, à l'angle à peu près de 45 dégrés, & étant chargées aux deux tiers du poids du Boulet, que la Piéce de 24 portoit à 2250 toises, celle de 16 à 2020, celle de 12 à 1870, de 8 à 1668, de 4 à 1520. On ne peut compter la dessus qu'à peu près.

Le *Ricochet*, inventé par M. de Vauban au Siége d'Ath, consiste à charger peu le Canon, de maniére que le Boulet n'aille qu'en rou-

lant & en bondissant, ce qui est très-meurtrier; le Canon tiré à toute volée, ou avec une forte charge, ne faisant souvent peur qu'aux Oiseaux, ou n'abatant que des cheminées & des clochers.

Passé le tiers ou la moitié du poids du Boulet, la Poudre qu'on mettroit de surplus dans un Canon, ne porteroit pas le Boulet plus loin, parce qu'elle n'auroit pas le tems de prendre toute avant que le Boulet fût sorti. Dans un Fusil, dans un Pistolet, on trouve beaucoup de grains qui sortent sans avoir pris feu, lorsqu'on en a trop mis.

Une Piéce qui seroit trop courte, ne donneroit pas le tems à toute la Poudre de s'enflammer. Une Piéce trop longue donneroit le tems au Boulet de perdre son mouvement, en frottant les parois du Canon, après avoir reçu tout l'effort de la Poudre. Il y a un milieu à prendre, comme en toutes choses. On croit que la Coulevrine de Nancy, qui est la plus longue de nos Piéces, étant de 22 pieds, est celle qui a le

plus de portée. Selon M. Belidor, cela n'eſt pas confirmé par l'expérience, & cette Coulevrine a moins de portée que celles de même calibre, & qui ſont de longueur ordinaire.

On diſpute ſur le nombre de coups qu'on peut tirer de ſuite avec le même Canon. M. le Blond traite la queſtion. A force de tirer de ſuite le métail s'échaufe, s'amolit & a moins de force. Les Piéces ſe courbent, & quelquefois elles crévent. La lumiére s'évaſe ou s'élargit.

Selon Mr. de S. Remy, une Piéce de 24 peut tirer 90 ou 100 coups, ou même 120 en 24 heures, comme on le fait communément dans les Siéges; ce qui fait 5 coups par heure. Mais on rafraichit la Piéce après 10 ou 12 coups. Le rafraichiſſement ſe fait avec l'écouvillon trempé dans l'eau, qu'on proméne dans l'ame du Canon.

On a obſervé que les portées de Canon ſont plus grandes le matin & le ſoir qu'à midi, & dans les tems frais que dans le chaud.

Lorſque la lumiére du Canon eſt trop élargie à force de tirer, on y met *un grain*, c'eſt-à-dire, on y fait couler du métail qui la rebouche, & on y perce une nouvelle lumiére. Pour que ce nouveau métail s'allie avec l'ancien, il faut que celui-ci ſoit bien chaufé, & que l'ame du Canon ſoit pleine de ſable bien refoulé, pour que le nouveau métail n'y pénétre pas.

On encloue le Canon, en faiſant entrer dans la lumiére un cloud d'acier à force. On caſſe le ſuperflu du cloud. Un Canon encloué devient abſolument inutile. Il faut le refondre, ou y mettre un grain. On encloue auſſi avec de petits cailloux, & il y a d'autres maniéres auſſi de mettre un grain.

La théorie de la Bombe a quelque choſe de plus ſçavant que celle du Canon. Elle forme une ſcience, ou un art Géométrique ou Phyſico-Mathématique, qu'on nomme *Balliſtique*, ou la ſcience de jetter les corps à un but. M. le Blond en touche les principes avec ſa clarté

& sa discrétion ordinaires. On trouvera dans nos premiers Mémoires, environ l'année 1709 une analyse algébrique, fort sçavante du P. Durranc, sur cet *art de jetter les Bombes.*

Tout est fondé sur ces principes de fait, 1°. Qu'un Mortier dirigé verticalement, envoye la Bombe verticalement, de maniére que s'il étoit possible d'attraper la verticale précise, la Bombe retomberoit dans le Mortier. 2°. Qu'en inclinant un peu le mortier, la Bombe tombe à quelque distance du Mortier. 3°. Qu'en l'inclinant un peu plus, la Bombe tombe plus loin, & toujours plus loin, jusqu'à une inclinaison moyenne de 45 dégrés, qui est la plus grande *amplitude*, comme on dit de la Bombe. Après quoi, 4°. continuant de pancher de plus en plus le Mortier, la Bombe se raproche, & tombe moins loin, jusqu'à tomber tout contre, si le Mortier parallele à l'horison avoit sa bouche à fleur de terre.

De sorte que les deux extrêmités

du Mortier perpendiculaire ou parallele à l'horiſon, ſe touchent, & ne donnent aucune amplitude au jet de la Bombe : ainſi ces deux poſitions formant un angle droit, ou de 90 dégrés, il n'eſt pas ſurprenant que l'inclinaiſon de 45, qui eſt la moitié juſte de 90, donne la plus grande *amplitude*.

On croit depuis long-tems, & par conſéquent on croira encore long-tems, on dira du moins que la courbe du jet, c'eſt-à-dire la ligne que décrit une Bombe ou un Balon, ou un Volant, ou une Pierre qu'on jette, eſt une *parabole*. Il y a plus de 15 ans que nos Mémoires ont donné la Réfutation Géométrique de cette vieille erreur. Mais une vieille erreur a bien des droits.

L'amplitude du jet ne dépend pas au reſte de la poſition ſeule du Mortier. La Poudre étant donnée, elle en dépend. Mais la poſition étant donnée, l'amplitude dépend à ſon tour de la Poudre, & de ſa quantité, & de ſa qualité. Ne peut-

elle pas dépendre aussi de la résistance de l'air, qui peut être quelquefois plus échauffé, plus froid, plus rarefié, plus condensé, plus chargé de vapeurs ou plus pur. Quand on dit qu'un Bombardier fait tomber la Bombe où il veut, on parle théorie plus que pratique; en idée on fait tout ce qu'on veut. Qu'on en juge par la complication des circonstances que nous indiquons.

Selon l'expérience, la plus forte portée d'un Mortier, est 1800 ou 2000 toises au plus. Il est bon d'observer aussi, qu'un Mortier plus ou moins incliné donne quelquefois une même portée, s'il est incliné d'autant de dégrés en dessus ou en dessous de 45 dégrés, dont l'amplitude étant la plus grande, est unique. Communément il est préférable de prendre l'inclinaison supérieure, parce que la Bombe tombant de plus haut a plus de force. Mais lorsqu'on tire sur le monde, il vaut mieux prendre l'inclinaison inférieure, afin que la Bombe venant de moins haut, soit moins prévue, & que

s'enterrant moins, ses éclats soient moins perdus.

Absolument tout ceci s'applique au Canon, dont la portée est aussi la plus grande à 45 dégrés. Mais le Canon agit sur d'autres principes, & plus *de but en blanc*, comme on dit.

Le Mortier se charge en mettant la Poudre dans ce qu'on appelle la *chambre*, la couvrant de foin & de terre bien foulée, avec ce qu'on appelle la *Demoiselle*, mettant la Bombe au dessus, & la recouvrant bien, sans couvrir la fusée. Le Pierrier se charge de même en mettant des pierres au lieu de la Bombe. Le Pierrier est à peu près fait comme le Mortier. On mêle quelquefois des Bombes aux Pierres, ou des Pierres aux Bombes. Un Pierrier ne porte guéres qu'à 150 pas.

La Grenade est une petite Bombe de la grosseur d'un Boulet de 4 livres. Elle pese environ 2 livres. La charge est de 4 ou 5 onces de Poudre. On ne les jette pas au de-

là de 15 ou 16 toises. La Carcasse qu'on jette avec le Mortier, est une espéce de Panier de fer oblong, qu'on remplit de Grenades & de Canons de Fusil chargés de balles, & recouvert d'étoupe gaudronée & de toile. On ne s'en sert guéres, parce qu'elle ne fait pas plus d'effet que la Bombe, & qu'elle coûte davantage.

M. le Blond explique la Carabine, l'Arquebuse à croc, le Pétard, les Batteries dont il donne la construction, soit pour les Canons, soit pour les Mortiers. Car elles différent en ce que le Canon a besoin d'embrasûres faites dans le parapet pour tirer; au lieu que la Bombe passe par dessus le parapet. L'Auteur fait connoître les diverses Batteries, *enterrées*, *directes*, *d'enfilade*, *de revers*, *croisées*, *en écharpe*, *de bricole*, *&c.* Les noms les expliquent presque assez.

Il s'agit des Mines: l'invention en est de toute antiquité. Anciennement on faisoit écrouler les Murailles & les Remparts. On creu-

ſoit par deſſous, on étançonnoit à meſure; & quand tout étoit miné & étançonné, on mettoit le feu aux étançons; & tout ce qui appuyoit deſſus, s'abîmoit dans le goufre préparé. La Mine d'aujourd'hui eſt plus expéditive dans ſon effet, qui eſt de faire ſauter en l'air tout ce qui a le malheur d'être au deſſus de leur chambre.

On creuſe une Galerie ſouterraine, la plus étroite & la moins haute que l'on peut, juſqu'à s'y tenir à genoux & bien ramaſſé en la faiſant, juſqu'à l'endroit où doit être cette chambre. On maçonne le bas & le tour de cette chambre, afin que la Poudre dont on la remplit, faſſe ſon effet vers le haut. On maçonne auſſi l'intérieur de la Galerie, en y laiſſant un Canal convenable pour le ſauciſſon de Poudre, qui doit y porter le feu.

C'eſt une ſcience en ce genre, de connoître le poids & la réſiſtance des terrains divers, qu'on veut faire ſauter, afin de proportionner la chambre & la quantité de Pou-

dre nécessaire pour chaque quantité de terrain. Le pied cube de tuf pése 124 livres ; celui d'argile 135 ; celui de sable ou de terre remuée 95 ; celui de maçonnerie dépend des diverses Pierres ou Rochers.

On prétend que pour enlever une toise cube de sable ou de tuf en terre ferme, il faut environ 11 livres de Poudre ; qu'il en faut 15 pour la toise d'argile ; que pour le sable ou la terre remuée il faut 9 livres ; & qu'enfin pour une toise de maçonnerie il faut 20 ou 25 livres, si la maçonnerie est hors de terre, & 35 ou 40 si elle est en fondation. On a éprouvé tout cela.

On avoit toujours évalué l'*entonoir* de la Mine, c'est-à-dire, la quantité de terrain qu'elle emporte, ou l'excavation qu'elle laisse en forme d'entonoir, sur le pied d'un *cone*. M. de *Valliere*, Officier Général, consommé dans cette partie de la Science Militaire, & des Mathématiques, a observé avec beaucoup de sagacité & de convenance Géométrique, que c'étoit

une sorte de *Paraboloïde*, dont la chambre même de la Mine occupoit à peu près *le foyer*, la Poudre agissant toujours un peu au dessous comme elle agit aux côtés.

L'entonnoir est renversé, sa base est en haut : on a trouvé que le rayon de cette base qui est circulaire, étoit égal à la profondeur, depuis la surface du terrain cavé, jusqu'à la chambre ou foyer d'excavation. Ce qui pourroit bien souffrir des exceptions.

On sçait qu'un pied cube de Poudre, en contient 80 livres : d'où on conclut que 2 pieds cubes en contiennent 8 fois 80, c'est-à-dire 6400 : d'où il est aisé de conclure que les chambres des Mines sont toujours assez petites. Comme on y met la Poudre dans des sacs, & que pour la conserver, on tapisse les chambres, de bois, de peaux séches, & de paille, afin d'écarter l'humidité des terres, on fait toujours ces chambres un peu plus grandes que le volume de la Poudre ne paroît le demander.

Août 1743.

La réfléxion eſt fort juſte, qu'on ne doit pas augmenter le volume de la Poudre, ni la capacité des chambres, à proportion de la plus grande quantité de terrain qu'on veut enlever, non ſeulement, comme dit M. le Blond, parce que les ſurfaces des ſolides n'augmentent pas dans la raiſon des ſolidités, mais parce que réellement en ſoi, & dans ſon tiſſu un grand terrain ne réſiſte pas à proportion autant qu'un petit : & cela par une raiſon toute Méchanique, toute Phyſique, la même que celle qui fait qu'on caſſe plus facilement un long bâton, qu'un bâton court, & par le principe ſimple du levier.

M. le Blond dit quelque choſe du détail des travaux, & de la conſtruction des Mines : il en dit aſſez pour ceux pour qui ſon Livre eſt fait. Il marque auſſi l'époque du Siége du Château de Naples, où *Pierre Navarre* commença en 1503 à employer ces Mines à Poudre contre les François, Cette époque eſt fort connue dans notre Hiſtoire.

L'Auteur parle ensuite des feux les plus en usage dans l'attaque & dans la défense des Places, des Pots à feu, Balles à feu, Barils foudroyans, Fagots gaudronés, Hérisson, Tourteaux, Torches, Sacs à poudres, Balons à Grenades, à Bombes, à Cailloux, &c. Les Anciens qui n'avoient pas la Poudre, avoient inventé mille sortes de feux artificiels, qui ne laissoient pas que de faire de grands effets. Le feu gregeois méritoit peut-être d'être conservé par préférence. La Poudre à tout fait négliger, tout oublier.

D'abord prévenus en faveur des feux anciens, les premiers Artilleurs n'avoient pas manqué d'en faire de pareils avec la Poudre même qui les rendoit plus efficaces & plus violens. Peu à peu on a renvoyé aux feux d'Artifice & récréatifs tout ce qui s'appelle les feux lens & composés, & l'on ne connoît presque aujourd'hui à la Guerre que la composition de la Poudre, avec les trois principales Ma-

chines, Canon, Mortier, & Mines qui en résultent. Cela est plutôt fait, & plus efficace. On néglige l'artifice & l'adresse, parce qu'on a de la violence & de la force de reste.

Des Experts prétendent que l'art Militaire dégénere de jour en jour, & que la Guerre se tourne toute en violence, & que c'est la Poudre qui raméne cette barbarie à grands pas. Un Auteur moderne a prétendu que l'attaque & la défense des Places étoit plus sçavante chez les Anciens, qu'elle ne l'est parmi nous. Il se plaint qu'on ne connoît plus l'usage des grandes sorties. Et il est vrai que M. de Vauban lui-même, pour des raisons qu'on doit pourtant croire bonnes, puisqu'elles sont de lui, n'en veut que de petites de la part des Assiégés.

Il se plaint qu'une Place est prise dès que le chemin couvert est pris, & que la Mine est prête à jouer; ce qui a fondé le Proverbe, que toute Place assiegée est une Place prise. D'autres ont observé,

que la Bayonette au bout du Fusil a fait presque tomber l'usage de l'Epée ; & que les plus grandes Batailles se décident quelquefois à coups de Canon, avec quelques Mousquetades. Que sçait-on si l'art des Siéges ne pourra pas dégénérer quelque jour en un simple bombardement des Villes, & aux incendies causés par les Boulets rouges? A quoi on a bientôt répondu, que pourvu qu'une Ville soit prise, peu importe comment. La maxime est un peu sauvage, & n'est pas encore dans la Liste des stratagémes de Guerre des Capitaines les plus vantés.

Les Ponts dont on se sert dans les Armées pour passer les Riviéres, étant du département de l'Artillerie, M. le Blond en donne la connoissance & la construction abregée. Il parle de la maniére d'éprouver la Poudre, qui est tout à fait de son sujet. On éprouve la Poudre dans un Mortier fait exprès, & nommé *éprouvete*, qui doit, si la Poudre est bonne, chasser au

moins à 50 toises, avec trois onces seulement de cette Poudre, un Boulet de 60 livres.

L'épreuve du Canon se fait pour voir s'il est d'une résistance suffisante, s'il n'a point de *chambres* ou de cavités intérieures, ou même des fentes. On connoît sa force en le chargeant fortement. On connoît les chambres avec la *patte de Chat*, avec laquelle on le ratisse en quelque sorte en dedans, pour en tâter les inégalités. Les fentes se découvrent en le remplissant d'eau qui transpire bientôt, s'il est tant soit peu fêlé : c'est la plus forte, dit-on, ou du moins la plus sûre épreuve.

M. le Blond parle de l'Artillerie nécessaire dans une Armée. Plus on en a, plus on est en état de se défendre, d'attaquer, & de former de grandes entreprises. Mais rien n'embarrasse plus la marche, rien ne coûte plus, & le grand nombre de chevaux qui la traînent, demande bien du fourage. Les anciens Ingénieurs comptoient une piéce de Canon par millier

d'hommes. On trouve ici une Liste de tout le détail de l'Artillerie pour une Armée de 50000 hommes, sur le pied de 50 Canons. Il y faut 1267 chevaux, 183 Charettes, 6 Caissons, &c. Chaque charette attelée de 4 chevaux, porte 1200 livres, chaque cheval traînant 300 livres. Il faut 18 chevaux pour traîner chaque piéce de Canon de 24. On les réduit pourtant à 16.

L'Auteur donne aussi la marche d'un Equipage d'Artillerie par Brigade, comme il est d'usage, chaque Brigade menant 8 ou 10 piéces de Canon, un Bataillon de Royal Artillerie marchant à la tête, en fournissant à chaque Brigade un détachement de 15 hommes, & 50 pour l'arriére-garde. Il y a des Travailleurs à la tête des Brigades pour préparer les chemins. Le Trésor de l'Armée marche à la tête de l'Artillerie. M. le Blond n'oublie pas la disposition & l'ordonnance du parc d'Artillerie dans le centre de la premiére ligne en Campagne, &c.

Août 1743.

Il finit par les Munitions nécessaires pour former l'attaque d'une Place de Guerre, avec 32000 hommes de pied, & 18000 chevaux. Un Siége étant censé durer 40 jours, il faut environ 18360 septiers de Farine, 72000 rations de fourages, 480000 livres de Poudre pour 40000 coups de Canon de 24, chaque charge étant de 12 livres; 96000 livres de Poudre pour 16000 coups de Canon de 16, 12, 8, & 4. 144000 encore de Poudre pour 9000 Bombes à 300 par jour pendant 30 jours; encore 11250 pour 40000 Grenades, à raison de 2000 par jour: enfin pour la Mousqueterie à 30000 coups par garde de tranchée, 37500 livres. Le tout 792750 livres de Poudre.

Il y a encore ici à la fin une Table de toutes les Munitions voiturées au Siége de Turin en 1706, & de tout ce qu'on y en employa. Entr'autres on y avoit porté 1411200 livres de Poudre, & il y en fut consumé 1176760 livres. Ces détails sont admirables: on y compte

jusqu'au papier à écrire, aux plumes au nombre de 200, avec 12 canifs, 130 vrilles, 500 aiguilles, 20 livres de fil à coudre, & tous les plus menus achats.

ARTICLE LVIII.

DISCOURS PRONONCÉS à l'Académie Françoise, le lundi 4 Février 1743, à la Réception de M. le Duc de Nivernois, & de M. de Marivaux. A Paris, de l'Imprimerie de Jean-Baptiste Coignard, Imprimeur du Roi & de l'Académie Françoise.

CE seroit s'exposer à donner une idée peu juste des morceaux d'Eloquence dont nous allons parler, que de les annoncer au Public par de simples précis, ou par un détail des réfléxions que la lecture de ces Discours fait naître chez les Connoisseurs. Nous nous attacherons donc à une méthode, bien plus propre à en faire connoître le prix. Nous ferons parler les Auteurs eux-mêmes.

La France venoit de perdre depuis peu de jours Monſeigneur le Cardinal de Fleuri, & les regrets que devoit le Public à ce Grand Miniſtre, fournirent à M. le Duc de Nivernois la matiére de ſon Exorde.

» Souffrez, dit-il, que je ſuſpende l'hommage de ma reconnoiſſance, pour m'acquitter à vos yeux d'un devoir qui n'eſt pas moins indiſpenſable, en exprimant comme Citoyen une douleur que je partage avec ma Patrie.

» Le Roi a perdu ſon ami. Ici l'Eloge du Miniſtre & celui du Souverain ſe confondent néceſſairement. Les vertus de l'Eleve font la gloire de celui qui l'a formé, & les regrets que nous devons à l'un, ne ſçauroient ſe ſéparer de l'amour que l'autre nous inſpire.

» Ce n'eſt pas l'effort d'une vertu commune chez les Rois, que d'enchaîner l'impatience ſi naturelle aux jeunes gens, de marcher ſans guide dans le ſentier de la gloire.

» Notre vertueux Monarque a ſçu » captiver cette ardeur. Il l'a fait » céder à des ſentimens que peu de » Souverains connoiſſent, & n'é- » coutant que la reconnoiſſance, » plus il ſe ſentoit maître dans l'art » de régner, plus il a cru devoir » approcher du Trône le ſage qui » lui avoit appris à le remplir digne- » ment ; ainſi M. le Cardinal de » Fleury avoit aſſûré ſa propre élé- » vation en préparant le bonheur de » la France, & tandis qu'il culti- » voit dans l'ame du Roi la ſemen- » ce de toutes les vertus, il ſe frayoit » ſans y penſer le chemin des hon- » neurs, qui furent la récompenſe » de ſes ſervices.

Voici comment M. L. D. D. N. trace le portrait de ſon Prédéceſſeur, M. Maſſilon, Evêque de Clermont. « Qui mieux que lui connut, » remplit, honora, s'il eſt permis » de le dire, ſes engagemens ? Né » avec cette droiture de cœur, » avec cette juſteſſe d'eſprit qui font » aimer & ſaiſir la vérité, il ſe dé- » voua par ſon état à l'enſeigner.

» Avec quel ſuccès ne s'acquitta-
» t-il point de cet auguſte Miniſte-
» re ? La douce perſuaſion couloit
» de ſes levres. S'il n'entraînoit pas
» les eſprits, il captivoit les cœurs.
» S'il ne commandoit pas en maî-
» tre, il s'inſinuoit en ami, & l'on
» pourroit dire de lui, qu'il fut le
» plus ſéduiſant des hommes, s'il
» n'avoit pas employé ſa voix à diſ-
» ſiper les preſtiges de la ſéduction.
» Habile à démêler toutes les nuan-
» ces du vice, il le combattoit en
» le démaſquant ; mais en même
» tems qu'il peignoit les paſſions
» avec ce coloris vrai qui en mon-
» tre la difformité, il ſçavoit par un
» contraſte utile leur oppoſer le ta-
» bleau touchant d'une morale qu'il
» avoit l'art de rendre intéreſſante,
» pour ceux mêmes dont elle atta-
» quoit les penchans.

En parlant de l'Académie & de ſon Fondateur, il dit, « l'on y re-
» connoît l'empreinte du génie de
» votre Fondateur ; ce grand hom-
» me dont les pas ne s'écarterent
» jamais de la route de l'immorta-

»lité. Pere d'une Société d'hom»mes qui la dispensent & en jouis»sent, son goût pour les Arts ne »l'a lui assûre pas moins que les »miracles de sa politique. Mais ce »qui le consacre à la vénération de »tous les siécles, plus, encore s'il »est possible, que ses propres ac»tions ; c'est cette gradation pro»digieuse de prospérité dont elle a »été suivie.

L'Eloge de Louis XIV. renferme des traits qui ne nous permettent point de l'omettre. « Ce grand » Prince, en qui brilloient toutes »les vertus, fit servir tous les ta»lens à la gloire. Ce n'étoit pas »assez pour lui de diriger les ef»forts de ses Armées, de présider »aux décisions de ses Conseils. Il »crut devoir encore tous ses soins »aux progrès des Lettres. Il voulut »même s'associer en quelque sorte »aux travaux Littéraires ; & ne dé»daignant pas le titre qu'un Ma»gistrat respectable avoit porté »avant lui, l'arbitre de l'Europe »s'honora du nom de Protecteur

» de l'Académie Françoise. Ainsi
» l'amour de la gloire, & celui des
» Arts partagerent les soins de ce
» Monarque, toujours heureux, si
» j'ose le dire, puisque l'adversité
» même ne put le faire cesser d'être
» grand. Il ne lui restoit rien à dé-
» sirer, que de voir recueillir à ses
» Peuples, par la Paix qu'il leur
» préparoit, le fruit des travaux qu'il
» avoit exigé d'eux. Mais la mort
» lui ravit ce bonheur. Le Ciel
» nous l'avoit donné pour nous ren-
» dre redoutables. C'est à son Suc-
» cesseur qu'il étoit réservé de nous
» rendre heureux. » On n'est point
étonné de voir M. L. D. D. N.
répandre dans un Discours, l'esprit,
la finesse, la délicatesse qui régnent
dans celui-ci. Il a de qui tenir en
ce genre, & ses premiéres études
avoient annoncé ses talens, avant
que des Ouvrages que le Public re-
grete de n'avoir point entre les
mains, eussent fait sentir à un pe-
tit nombre de Connoisseurs, que
M. L. D. D. N. n'avoit besoin, ni
de sa naissance, ni de son rang pour

honorer le choix que feroit de lui l'Académie. Mais ce qui fait naître la plus juste surprise, c'est de trouver chez quelqu'un dans le printems de l'âgé, dans ce qu'on appelle la saison des plaisirs & de l'amusement, livré par état aux distractions que donnent le tumulte des Armes, le séjour de la Cour, le commerce du grand monde, de trouver, dis-je, chez quelqu'un de ce caractére, ce goût sain & formé, cette sagesse d'expression, s'il est permis de parler ainsi, cette maturité de style, si rare aujourd'hui, même chez l'Ecrivain de profession, & que l'homme de génie & de Lettres ne doit qu'aux années & au travail.

M. de Marivaux élu pour remplacer M. l'Abbé de Houtteville, parla ensuite. « L'instant, dit-il, » où j'appris l'honneur que j'avois » d'être élu, me parut l'instant le » plus cher, & le plus intéressant » que vous puissiez jamais me pro» curer. Je me trompois. Je ne l'a» vois pas encore comparé à celui » où j'ai la joye de voir tous mes » bienfacteurs assemblés, & j'avoue

»que la nouvelle de mon élection »ne m'a pas fait plus de plaisir que »j'en ai à vous en marquer ma re»connoissance.

» Voici le seul jour où il m'est »permis de la rendre éclatante. Le »Public n'en sera témoin qu'une »fois, ce sont vos usages. Mais mon »cœur s'en dédommagera en vous »la conservant toujours.

» Je vous l'expose ici, Messieurs, »sans aucun ornement, & telle »qu'elle se présente à moi. Le nou»vel Académicien qui m'a pré»cédé, me réduit à la laisser dans »toute sa simplicité ; il vient de »donner un exemple de toute la »délicatesse de sentiment, de tout »le goût & de toutes les graces »qu'on peut répandre dans un Dis»cours comme le nôtre, & la seule »ressource qui me reste pour être »du moins souffert après lui, c'est »de céder à la difficulté de l'imi»ter, &c.

» Je n'abuserai point, Messieurs, »du parti que je prends d'exprimer »tout uniment ce que je sens.

Août 1743.

» Ma reconnoiſſance ſera naïve, & » non pas imprudente. Je ne vous » la témoignerai pas en mépriſant » moi même les efforts que j'ai faits » pour attirer vos regards. Ce ſe- » roit là vous remercier mal, & » vous compromettre, &c.

» Non, Meſſieurs, j'écarterai tous » ces aveux d'inſuffiſance, dont la » ſincérité eſt toujours ſuſpecte, & » qui ne rapportent à celui qui les » fait de bonne foi, que l'affront de » n'en être pas cru. Pour fonder les » motifs que j'ai d'être reconnoiſ- » ſant, je n'ai qu'à dire ce que » vous êtes.

M. de Marivaux ſoûtient dans tout le reſte de ſon Diſcours la modeſtie de ſentimens & de ſtyle qui régnent dans ce début ; & par l'élégante ſimplicité à laquelle il s'y borne, il fait ſentir combien il eſt capable d'aſſujettir ſon génie au goût qui domine dans le Corps dont il eſt devenu membre.

Monſeigneur l'Archevêque de Sens en répondant aux deux nouveaux Académiciens, ſe plaint d'a-

bord du contraste presque bizarre de sentimens, de pleurs & d'applaudissemens, que l'Académie est réduite à réunir en pareilles cérémonies ; mélange qui en fait tout à la fois des jours de fête & des jours de deuil, il veut en bannir les larmes & les regrets, parce que les Sujets que perd l'Académie ne payent à la nature le tribut nécessaire, qu'après avoir acquis cette portion d'immortalité qui est dûe aux hommes rares, parce qu'ils ne sont pas morts pour nous ; leur nom, leur gloire, leurs écrits sont à nous, & les font pour ainsi dire revivre parmi nous ; parce qu'enfin, sans la mort & les vuides qu'elle laisse à remplir, l'Académie auroit été privée de cette multitude d'hommes de Lettres, qui reçus depuis un siécle dans l'Académie, sont venus l'un après l'autre déposer dans ses trésors les richesses qu'ils avoient acquises par leur travail. Réduisez l'Académie Françoise à ce petit nombre dont elle fut formée d'abord ; l'Académie ne seroit-elle pas

privée de toutes ces richeſſes que lui ont apporté d'âge en âge ceux qui les ont remplacés.

A ces réfléxions ſuccéde l'Éloge de l'Abbé de Houtteville, & un tableau tracé dans le grand, qui étale aux yeux du Lecteur l'Hiſtoire du caractére perſonnel, du génie, de l'éloquence, des ſuccès divers du célébre Maſſilon. Ce morceau trop beau & trop long pour n'être pas défiguré dans un ſimple précis, mérite d'être lû dans le Diſcours qui le renferme.

» C'eſt à ce grand homme que » vous ſuccédez, Monſieur, » continue M. l'Archevêque de Sens, en s'adreſſant à M. L. D. D. N. « Et » vous apportez à la Société qui vous » adopte en ſon lieu, d'autres ta» lens qui nous ſont précieux. Vous » venez nous enrichir de ce que la » Nobleſſe du Sang inſpire de po» liteſſe, de ce que l'Art Militaire » donne de gloire, de ce que l'étu» de des Lettres procure de goût & » d'agrément. Car tout livré que » vous êtes aux travaux de Mars,

» vous avez trouvé le loisir de faire » votre cour aux Muses, & vous » êtes devenu un de leurs favoris. » A un âge, où ordinairement dé» gouté des études par les études » mêmes, on n'en sort que pour les » oublier, & peut-être pour les mé» priser ; vous vous êtes appliqué à » les perfectionner en vous par une » lecture assidue des meilleurs Au» teurs, & bientôt après avoir été » leur disciple, vous vous êtes trou» vé en état de devenir en quel» que façon leur juge. Je parle de » ce beau parallele que vous avez » tracé entre Horace & les plus cé» lébres de nos Poëtes François. » Vous les avez caractérisés tous, » & vous leur avez donné à chacun » avec la justesse d'un discernement » mur la mesure de louange & de » critique qui leur appartenoit. Il » seroit à souhaiter, au jugement des » Connoisseurs, que ce morceau pa» rut au grand jour. Votre modes» tie le cache & ne le produit à vos » amis qu'à titre de consultation, » &c.

Août 1743.

Après bien d'autres traits, aussi vrais que flateurs sur les Ouvrages & sur l'esprit, le courage de M. L. D. D. N., M. L. A. D. S. finit ainsi son compliment. « Voilà ce »qui regarde vos talens, Monsieur, » & les graces de votre esprit. C'est » beaucoup, & c'est peu, en com»paraison du cœur & des vertus »qui forment le caractére. L'Aca»démie en fait encore plus de cas »que des talens, & vous avez plus »mérité son choix par cet endroit, »que par aucun autre. Je parle »d'un cœur qui sent l'amitié, & »qui en connoît le mérite, qui pos»sede les dignités sans dédain, les »richesses sans attachement, les ta»lens sans orgueil, sur-tout qui »sçait compatir aux besoins de ses »amis, le prévenir, les secourir à »propos. Je trace en trois mots vo»tre portrait, & je sçais des faits »de votre générosité qui le peignent »encore mieux. Votre modestie »voudroit le cacher, mais vos amis »qui les ont éprouvés ne les lais»sent pas ignorer.

Août 1743.

» Pour vous, Monſieur, » dit le Prélat, en s'adreſſant à M. de Marivaux, « quoique vous ayez acquis »la place que vous venez d'occuper »parmi nous par une multitude »d'Ouvrages que le Public a lû »avec avidité, ce n'eſt point tant »à eux que vous devez notre choix, »qu'à l'eſtime que nous avons fait »de vos mœurs, de votre bon cœur, »de la douceur de votre Société, & »ſi j'oſe le dire, de l'*amabilité* de »votre caractere..... C'eſt-là ce »qui concilie nos ſuffrages plus ef»ficacement que les Ecrits brillans »& les Diſſertations ſçavantes. »Combien de perſonnages dont le »Public a vanté la Poëſie, & dont »l'Académie a craint, ou la langue, »ou l'humeur, ou l'irreligion, & »qu'elle a exclus de l'eſpérance d'y »être aſſociés.

Après ce portrait avantageux du caractére de M. de Marivaux, vient l'eſquiſſe de ſes Ouvrages. »Théophraſte Moderne, rien n'a »échappé à vos portraits critiques. »L'orgueil du Courtiſan, l'imper-

»tinence des petits Maîtres, la co»quetterie des Femmes, la pétu»lance de la Jeunesse, la sotte gra»vité des Importans, la fourberie »des faux Dévots; tout a trouvé »en vous un Peintre fidéle, & un »Censeur éclairé .....

»C'est dans ces Piéces diverses »que vous avez semé à pleines mains »cette vivacité, ce brillant qui vous »est propre, chaque phrase, cha»que mot, quelquefois est une pen»sée, les expressions figurées, les »métaphores hardies coulent natu»rellement de votre plume. Elles »sont employées souvent avec suc»cès, quelquefois hazardées aussi »avec un peu trop de confiance.

A ce trait de critique sur le goût dans lequel M. de Marivaux a jusqu'ici écrit, M. l'Archevêque de Sens a cru devoir à la Sainteté de son Caractére, & au zéle de la Religion, le soin de joindre quelques Observations sur l'atteinte que pourroient donner à l'exacte vertu certains endroits des écrits du nouvel Académicien, *ou en se proposant*

pour terme une morale ſage & ennemie du vice ; l'Auteur en chemin s'arrête ſouvent à des avantures tendres & paſſionnées ..... Et ſi tendres qu'elles doivent faire une impreſſion ſur le Lecteur, toute autre que celle que M. de Marivaux s'étoit propoſée, & qu'à force d'être naturelles, elles deviennent ſeduiſantes.

On trouve dans ce diſcours cette fécondité d'idées, ces tours naturels, aiſés, nobles, ce ſtyle plein & nombreux, ſoutenu ; ce feu, cette ame, qui font le caractére propre de cette multitude de ſçavantes productions, dont l'Egliſe & les Lettres ſont redevables à M. l'Archevêque de Sens.

ARTICLE LIX.

A COMPENDIOUS ſyſtem of natural Philoſophy; With Notes containing the Mathematical Demonſtrations, and ſome occaſional Remartks. The properties of Bodies, their lavvs of motion, and the Mechanical povvers,

By J. Rowning. M. A. &c. The Third Edition London printed for Sam. Harding Bookseller on the Pavement in S. Martins lane 1738 *in*-8°. C'est-à-dire, *Systême abregé de Physique, avec des Notes qui contiennent les Démonstrations Mathématiques, & des Remarques faites selon l'occasion; partie premiére, qui explique les propriétés des corps, leurs loix de mouvement, & les forces Méchaniques. Par J. Rowning, Maître-ès-Arts, Recteur d'Anderby, & membre du Collége de la Madeleine, à Cambridge, troisiéme Edition à Londres, imprimé pour. Sam Harding, Libraire, sur le Pavé, Rue S. Martin* 1738. *in*-8°.

L'Auteur commence par une courte introduction, où, après avoir dit deux mots vagues sur les principes de Physique des Philosophes anciens, & renvoyé à Diogène Laerce, pour apprendre l'Histoire de leurs opinions, il fait l'honneur à Descartes de consacrer deux

pages à l'exposition de son systême, & en employe environ autant à justifier le choix qu'il fait de la Méthode de Newton dans l'exécution du plan qu'il s'est tracé ; Méthode, dit-il, d'abord imaginée par le Chancelier Bacon, suivie par la Société Royale de Londres, l'Académie Royale de Paris, par M. Boyle, le Chevalier Newton, &c. Elle consiste dans le soin de chercher les Loix de la Nature par les Expériences & les Observations ; d'y faire une juste application de la Géométrie ; & c'est cette maniére de procéder, dit-il, qui doit donner la préference sur tous les autres, au systême de Philosophie qu'il suit.

M. Rowning permettra cependant aux Lecteurs un peu éclairés, d'attendre des titres un peu plus décisifs pour lui adjuger la prééminence qu'il exige. Point de Physicien, qui dans l'établissement de son systême ne prétende avoir pour lui les faits & les observations, la Nature même en un mot ; & si avant Newton personne n'avoit imaginé que

la Physique pût avoir des principes Mathématiques ; si même malgré son exemple, ceux qui entendent la valeur des termes, sont persuadés qu'il n'en faut que pénétrer le sens pour démêler, que la Physique ne peut point avoir de principes Mathématiques ; il n'en est pas moins vrai, que long-tems avant Newton, Galilée, Kircher, Descartes, Schott, & beaucoup d'autres s'étoient aidés de la Géometrie, pour éclaircir les questions de Physique ; il est bien singulier qu'un Philosophe comme M. Rowning paroisse disputer à Descartes l'éloge que lui donne un Auteur Anglois, d'avoir été un grand Mathématicien, & d'avoir, en mêlant la Géometrie à la Physique, frayé le chemin au progrès de la derniére, & qu'il en conteste l'exactitude. *Parce qu'il n'y a pas*, dit-il, *une démonstration de Géométrie dans tous ses Ouvrages Philosophiques, & que ce que M. Wotton*, le Panégyriste de Descartes, *regarde comme des Démonstrations, ne sont que des illustrations.* L'Au-

teur y pense-t-il ? Les Mathématiques peuvent-elles fournir autre chose à la Physique que des illustrations ou des éclaircissemens ? Quoi, parceque Newton met à la tête de son systême de Physique un titre, dont l'inéxactitude résulte de la seule intelligence des termes, * & que par déférence pour des conseils opposés à la sagesse de ses propres vûes, il noye la Physique dans un tas de Géométrie, dont il reconnoît lui-même l'inutilité, on ne sera désormais Physicien, qu'autant qu'on imitera cet imposant étalage, qu'on embarrassera les notions de Physique les plus simples de tout ce que les calculs de toute espéce, la Géométrie de l'infini, celle des courbes de tout genre ont de plus abstrait & de plus obscur ; qu'on abandonnera les faits, pour se perdre dans ces discussions idéales & de pure supposition ; qu'on portera par-là bien plus loin que les anciens Scholastiques, l'abus de la Métaphysique, &

* Newton, Princip. Mat. &c. L. 3. au commencement.

qu'on envelopperа la Physique de plus de ténébres que n'a jamais fait l'Ecole ; qu'on imitera ces Commentateurs, dont l'Auteur du Mathanasius a si bien peint le mauvais goût, qui pour expliquer deux lignes d'un Latin fort clair & fort aisé à entendre, par quiconque sçait son Rudiment, rempliront pour faire parade de leur Erudition, les trois ou quatre pages in-folio de passages Grecs, Hébreux, &c. & de recherches, plus frivoles encore qu'ennuyeuses ou obscures.

Il n'est pas ici question de sçavoir si la Physique, pour être bien approfondie, n'a pas besoin du secours de Mathématiques. C'est de quoi aucun Philosophe ne doute. Mais la Physique puise dans son propre sein ses principes, c'est-à-dire, les faits d'où partent tous les raisonnemens qu'elle forme, & qui constituent le corps de cette Science. Elle ne peut emprunter des Mathématiques, que des illustrations, des éclaircissemens. En calculant par exemple le produit de l'action

de telle cauſe Phyſique, opérant en telles circonſtances ; elle ſe mettra en état de démêler s'il en peut réſulter tel, on tel Phénoméne ; en examinant la nature & les propriétés de telle ligne, que décrit tel corps dans ſon mouvement, elle découvrira s'il doit produire telle, plutôt que telle autre impreſſion ; elle étendra les conſéquences des connoiſſances qu'elle a fournies par elle-même. Mais preſque toujours une Géométrie aſſez commune ſuffira à ces évaluations, & un ſage Phyſicien imitera toujours en ce genre la méthode de Deſcartes, qui loin de farcir ſes Ouvrages de Phyſique d'un océan de démonſtrations Géométriques, ſe contente de ſaiſir la vérité démontrée par la Géométrie, pour en tirer l'éclairciſſement néceſſaire à l'établiſſement de ſes Notions ſur la Phyſique.

Sans parler de ſes Ouvrages de Géométrie, la Dioptrique de Deſcartes, & ſon explication de l'*Iris* dans le Traité des Météores, ſont une preuve bien claire de l'art & du

discernement avec lequel il faisoit servir la Géométrie à la Physique. M. Wolton a donc eu raison de dire que ce célébre Philosophe avoit joint à son grand génie une connoissance profonde des Mathématiques, & qu'il avoit mêlé la Géométrie à la Physique, &c. & M. Rowning pouvoit se passer de relever M. W. sur un fait si incontestable.

Après ce préambule, vient le premier Chapitre, qu'il intitule *les propriétés des Corps*. Ces propriétés sont la solidité, l'impénétrabilité, l'étendue, la divisibilité que l'Auteur tient possible à l'infini, ce qu'il cherche à autoriser par des exemples sensibles de l'étonante division dont les corps sont susceptibles, même par des opérations aussi grossiéres que celles des hommes. Il compte aussi parmi ces propriétés la force d'inertie, ou la disposition qu'a le corps de continuer dans son repos, ou dans son mouvement, jusqu'à ce qu'une force étrangére le fasse changer.

Le second Chapitre regarde le

vuide. Pour en établir l'existence, M. Rowning renvoye au Livre des principes de Newton, & il faut convenir que les raisonnemens de ce grand homme sont bien embarrassants pour ceux qui soutiennent que tout est plein.

L'attraction & la répulsion, servent de matiére au troisiéme Chapitre. L'Auteur ne les regarde point comme des propriétés essentielles au corps, à la matiére, mais comme des qualités qui leur ont été imprimées par l'Auteur de la Nature, pour servir aux fins qu'il s'est proposées dans la Création. M. R. n'annonce d'abord que deux espéces d'attractions, mais dans la suite du Chapitre, il en distingue une troisiéme. La premiére est l'attraction de cohésion, celle par laquelle de petits corps, ou les petites parties d'un même corps placées séparément à de fort courtes distances, se rapprochent réciproquement, & se réunissent de façon à ne former qu'un seul tout. C'est ainsi que deux portions sphériques de vif-argent, par

exemple, placées l'une auprès de l'autre, se réunissent pour ne former qu'un même globule. Il explique aussi par ce principe l'élévation de l'eau dans un tube capillaire au dessus du niveau de l'eau où on le trempe. D'autres croyent pouvoir avec autant de raison attribuer ce Phénomène à la pression de l'air sur la surface de l'eau contenue dans le vase; pression aidée par le secours des parois intérieurs du tube, qui soutiennent par leur contact immédiat, & les inégalités insensibles de leur surface, une partie du poids de l'eau.

La seconde espéce d'attraction que l'Auteur établit, est celle de gravitation, *par laquelle*, dit-il, *les corps distants agissent les uns sur les autres.* Quand un corps se meut vers un autre, qui est, ou paroît être en repos, on dit que ce corps mu, gravite sur l'immobile, & que ce dernier attire le précédent. M. R. prétend que l'existence de cette attraction est continuellement sensible dans la chûte des graves. Mais il

avertit en même tems, que quand on se sert des termes d'attraction, ou de gravitation, on ne prétend point en déterminer la cause Physique, ou supposer qu'elles procédent de quelque qualité occulte ; & qu'on se sert uniquement de ces mots pour désigner un effet ; *dont la cause* est hors de la portée de la Philosophie. En effet, à en juger par l'inutilité des efforts que les Philosophes ont fait jusqu'ici pour assigner la cause physique & universelle de la gravité, il y a tout lieu de croire que la Philosophie ne viendra jamais à bout d'atteindre à cette découverte.

Mais il résulte dès-lors, de la déclaration de M. R. que la gravitation & l'attraction ne sont purement que des mots nouveaux dans l'application qu'on en fait, pour désigner des Phénoménes connus de tout tems par le Laboureur comme par le Philosophe ; 2°. Qu'en introduisant dans la Physique la gravitation & l'attraction ; on n'ajoute point à nos connoissances, parce qu'une simple dénomination nou-

velle, donnée à des choses qui se passent sous nos yeux, & que tout le monde apperçoit, n'en dévoile pas plus la nature du Phénoméne. 3°. Que cette attraction, qui n'est d'abord proposée que par Newton lui-même, par M. Rowning & tous les autres Disciples de ce grand homme, que comme un nom, un mot destiné uniquement à désigner un Phénoméne déja connu, se trouve par une contradiction assez singuliére, dans le cours de leurs raisonnemens tout d'un coup métamorphosée, on ne sçait comment, en réalité & en fait, d'où l'on part pour établir des loix de gravitation, d'attraction, qui servent de base à un corps complet de Physique. 4°. Que de l'aveu cependant de M. R. ces prétendues loix de nature ne sont point fondées sur les Expériences, qu'ainsi l'attraction de gravitation, & toutes ses loix ne sont, comme les tourbillons de Descartes, qu'une affaire de supposition, une conjecture heureuse, ingénieuse, profonde, tant qu'on voudra, mais encore

une fois, une idée purement ſyſtématique, qui ne peut avoir ſur le ſyſtême de Deſcartes, en mettant les choſes au mieux pour l'attraction, que l'avantage d'être une hypothéſe moins en butte aux difficultés que celle du plein & des tourbillons. 5°. Que les explications tirées de ce principe ne ſont point comme le prétendent M. R. & la plûpart des Diſciples de Newton, bien plus déciſifs que leur Maître, ne ſont point, dis-je, des faits réels, un réſultat néceſſaire des obſervations; que tout ce grand appareil de calculs & de démonſtrations, n'aboutit qu'à établir une opinion ſur les ruines d'une autre, que le tems avoit preſque uſée, ainſi qu'on verra dans quelques années d'ici, quelque ſyſtême plus à la mode, parce qu'il ſera plus nouveau, placer le Newtonianiſme au deſſous du Carteſianiſme, comme M. R. dans ſon introduction, met le Carteſianiſme au deſſous de l'ancienne Phyſique de l'Ecole.

par M. R. font, 1o. Que la force diminue dans la même proportion que le quarré des diſtances, entre les corps qui s'attirent, augmente. 2o. Que les corps s'attirent avec des forces proportionnelles à la quantité de matiére qu'ils contiennent.

Mais ces loix & les conſéquences qu'on en déduit, n'ont d'exiſtence ou de réalité, que ce qu'en a l'attraction elle-même qui leur ſert de fondement; or cette attraction nous avertit-on, n'eſt qu'un mot, elle n'eſt, ſelon M. de Maupertuis, qui l'a ſi bien analyſée, évaluée, miſe dans un jour ſi favorable, elle n'eſt qu'une heureuſe hypothéſe. Les loix qui en dérivent ne ſont donc que de pures ſuppoſitions, & nullement les loix de la Nature; des loix conditionnelles. qui ne peuvent avoir lieu dans la Phyſique, & y devenir des régles ſûres pour juger d'un Phénoméne, qu'autant que l'attraction eſt ſolidement établie.

M. R. prétend que l'exiſtence de la premiére de ces loix eſt rendue ſuffiſamment claire par les mou-

vemens observés dans les corps Céleſtes. 1°. Les corps Céleſtes ne ſuivent point exactement cette loi. Il s'en faut bien que dans tous, les diſtances reſpectives, même ſelon les calculs les plus favorables, à la régle de Képler, ſoient en proportion exacte avec les tems périodiques, avec le tems que les Aſtres mettent à parcourir leur orbite. 2°. Quand elles le feroient, cette proportion ne pourroit-elle pas réſulter auſſi-bien d'une impulſion que d'une attraction? M. R. ne peut le nier, ſans démentir ſon Maître, & ſes propres aveux. Donc la prétendue loi en queſtion n'eſt pas plus une loi de l'attraction, que de l'impulſion.

Notre Auteur établit encore dans les corps une autre qualité poſitive, totalement oppoſée à l'attraction, c'eſt la répulſion. Selon lui, deux corps placés hors de la ſphére de leur attraction mutuelle, ou de leur cohéſion, ſe fuyent & s'éloignent l'un de l'autre. Il croit prouver cette vertu répulſive par la

dépreſſion ou l'abaiſſement de l'eau, lorſqu'on met ſur ſa ſurface un corps plus léger que ce fluide, par la dépreſſion du vif argent lorſqu'on y met un morceau de fer. M. R. n'a pas toujours été jusqu'ici heureux dans le choix de ſes preuves. S'il n'en imagine point de plus déciſives en faveur de ſa répulſion, elle fera moins fortune dans la Philoſophie que l'attraction. Si ce n'eſt point là ramener, les qualités occultes; il faut convenir que les Scholaſtiques anciens n'en ont jamais fait uſage. Quand ils voyoient des corps ſe rapprocher, ils diſoient comme M. R. que c'étoit l'effet d'une qualité attractive, quand l'un cédoit à l'action de l'autre, ils diſoient que c'étoit par une vertu répulſive. Ils prétendoient connoître l'exiſtence & les effets de ces qualités. Ils ne les appelloient occultes, que parce qu'ils avouoient en ignorer la nature, la quiddité intrinſéque, & les cauſes Méchaniques. Nous ne prétendons point ici approuver cette maniére de philoſopher, mais nous oſons défier

M. R. & ceux qui en ufent comme lui ; de montrer une différence jufte & précife entre leur Méthode & celle de l'Ecole ancienne.

Enfin la troifiéme efpéce d'attraction que notre Auteur attribue aux corps, eft celle d'électricité, elle eft fenfible dans les effets de l'Ambre, de la Cire d'Efpagne, de l'Agathe, du Verre, & de la plûpart des Pierres précieufes fur les corps légers qui fe trouvent dans la fphére de leur activité. Ce qu'il y a à obferver, c'eft, 1o. Que ces corps n'agiffent que quand ils font échauffés, 2o. Que leur action eft plus forte quand leur chaleur vient des frottemens, que quand elle eft l'effet du feu. 3o. Que fi on vuide d'air un tube de verre, il perd fon électricité. 4o. Qu'un corps électrique communique fon électricité à un corps contigu, long par exemple de plufieurs aulnes, à une boule qui feroit fufpendue à fon extrêmité la plus éloignée d'un tube de Verre électrique, &c. Il ne dit qu'un mot

de l'Aiman, ſans doute parce que ſes Phénoménes ſont ſi connus.

Le quatriéme Chapitre eſt un précis des loix du mouvement établie par Newton. Le cinquiéme roule ſur les Phénoménes de la chûte des corps graves, le ſixiéme ſur leur déſcente dans des plans obliques & ſur les Pendules, le ſeptiéme ſur les projectiles : il y donne des principes pour évaluer & diriger le jet des Bombes, Pierres, & autres Corps lancés par un Mortier. Il tient pour leur direction parabolique. D'habiles Maîtres commencent à établir qu'elle eſt hyperbolique..

Les forces centripetes & centrifuges ſont la matiére du huitiéme Chapitre. C'eſt une ſuite du précédent. Les projectiles en ſont encore le ſujet. M. R. y examine la direction des corps lancés horiſontalement. C'eſt l'exemple du Boulet de Canon, qui y rend ſa doctrine ſenſible, la courbe qu'il décrira, variera ſelon le plus ou le moins de

vélocité de sa direction horisontale. Il met aussi cette courbe au rang des paraboles; & comme c'est la résistence du milieu, où le Boulet se meut, qui détruit la force de sa direction horisontale, & qui fait par-là respectivement prévaloir sa direction perpendiculaire, ou force de gravité ou d'attraction, & produit enfin sa chûte, l'Auteur en conclut avec raison, que la résistence de ce milieu, de l'air, otée, le Boulet, comme la Lune, après avoir tourné autour de la Terre, reviendroit au point d'où il a été lancé pour recommencer encore la même révolution, & la continuer à l'infini.

Le neuviéme Chapitre traite de la communication du mouvement. Il commence par fixer des principes pour estimer la quantité totale du mouvement qui se trouve dans un mobile; somme qui doit, selon lui, résulter de deux sources, de la masse ou quantité de matiére, & de la vélocité avec laquelle le corps se meut, multipliées l'une par l'autre.

Ainsi dans deux corps, l'un double de l'autre par sa masse, & qui aura trois fois plus de vitesse, la quantité de mouvement sera comme 6 à 1, parce que 2 de masse par 3 de vitesse, rendent 6, & 1 de masse par 1 de vitesse ne rend qu'un.

Après ce préliminaire, viennent les loix de communication du mouvement. D'abord, pour les corps non élastiques, ou parfaitement durs, ces loix sont, 1°. inutiles, parce qu'il n'y a point de pareils corps dans la Nature. 2°. Bien des gens les trouveront défectueuses, parce qu'elles partent d'un principe fort contesté, sçavoir, que le mouvement se détruit dans les corps par la simple résistence, & sans aucune communication, & que même dans les corps parfaitement durs, par tout où il y a action, il y a réaction; principe général que Newton n'a supposé qu'en faveur de son systême sur l'attraction, qui seroit insuffisante pour l'usage qu'il en fait dans l'explication des Phénoménes,

s'il ne la suppofoit réciproque. Ce qui rend plus singulier le soin que se donne M. R. pour établir ces loix d'après Newton, c'est que faisant profession de ne partir dans sa Physique, que d'observations & de faits sensibles, il n'en cite pas un seul pour garantir ses régles, ni n'en peut même citer, & qu'il assigne pour des corps qui n'existerent jamais des loix aussi Métaphysiques & aussi arbitraires que leur objet.

Ensuite il donne des loix pour la communication du mouvement dans les corps électriques. Elles participent du vice qui régne dans les loix précédentes, parce qu'elles n'en sont que les conséquences. *Ainsi*, dit-il, *nous avons une voye aisée pour déterminer le changement de mouvement qui se fait dans le choc des corps élastiques, quand nous sçavons d'abord quel auroit été ce changement dans les mêmes circonstances, si ces corps avoient été vuides d'élasticité.* Il avoit dit auparavant, *que l'action des corps élastiques l'un sur l'autre est double de l'action des corps non elasti-*

ques. Tout ce Chapitre n'eſt donc qu'un tiſſu de régles abſtraites, fondées ſur de pures ſuppoſitions, & qui n'ont pas une ombre de fondement dans les Phénoménes de la Nature. On peut par-là juger de l'uſage dont elles doivent être dans la Phyſique.

Le Chapitre dixiéme traite des puiſſances Méchaniques, il en aſſigne cinq eſpéces. Le Levier, la Rouë & l'eſſieu, la Poulie, la Vis, le Coin, à quoi, dit-il, quelques-uns ajoutent le plan incliné. Il eut été ce ſemble plus juſte de mettre le plan incliné à la place du coin & de la vis, parce que ces deux machines, ou puiſſances Méchaniques ne ſont que des eſpéces différentes de plan incliné. Il traite en cinq Articles diſtingués ce qui regarde ces cinq Machines. Ce qu'il en dit, n'eſt qu'un précis, moins étendu & moins raiſonné, que celui qu'on donne tous les jours ſur ces matiéres dans les Ecoles de Phyſique, de nos Collèges les moins célébres.

ARTICLE LX.

ELOGIO HISTORICO de Don Juan de Ferreras *Decano de la Real Academia* Española, *Bibliothecario Mayor del Rey. Theologo de la Nunciatura, Calificador, y Revisor de la Santa y General Inquisition, Cura proprio de San* Andrés *de* Madrid, *hecho de Comision de la mesma Academia, y leido en su Junta de* 4 *de Agosto de* 1735, *por Don* Blas Antonio Nassarre *y* Ferriz, *Bibliothecario Mayor del Rey, Abad, Prior, y Señor de* Acóva, *Dignidad de la Santa Iglesia de* Lugo. *En* Madrid; *en la emprenta de la Real Academia* Española, &c. *in*-4°. C'est-à-dire, *Eloge Historique de Dom* Jean de Ferreras, *Doyen de l'Académie Royale d'*Espagne, &c. *Composé par l'ordre de la même Academie, & lû dans l'Assemblée du* 4 *Août* 1735, *par Dom* Blaise-Antoine Nassar-

Aout 1743.

**re *&* Ferriz, &c. *A* Madrid, *de l'Imprimerie de l'Académie Royale.*

CEt *Eloge* n'est tombé que depuis peu de jours entre nos mains; mais, comme nous avons commencé à rendre compte de la Traduction de l'Histoire d'*Espagne* de Dom *Jean de Ferreras*; nous avons cru devoir faire connoître, autant que nous le pourrons, un Auteur si justement estimé. Tout ce que nous pouvons en dire d'après Dom *Blaise Nassarre*, nous donne l'idée d'un sçavant & vertueux Ecclésiastique, toujours occupé de l'Etude, & du soin de remplir avec dignité les divers Ministeres, & les Emplois qu'on lui a confiés; refusant par modestie ceux qui pouvoient le plus honorer son mérite.

Dom *Jean de Ferreras* naquit au commencement du mois de Juin de l'Année 1652, à *Labañeza* dans le Diocèse d'*Astorga*. Dom *Antonio de Ferreras* son pere, & Doña *Antonia Garcia de la Cruz* sa mere,

 lui

lui transmirent la noblesse qu'ils avoient reçue de leurs Ancêtres, & lui inspirerent par une Education Chrétienne, les vertus dont ils lui donnerent l'exemple. Ce furent presque les seuls biens qu'ils lui laisserent, étant assez mal pourvûs de ceux de la fortune. Un Oncle paternel y suppléa, & prit soin de le faire étudier. On l'envoya d'abord au Collége des Jésuites, fondé à *Montfort de Lemus* par le Cardinal Dom *Rodrigue de Castro Ossorio.* De-là il passa entre les mains des Peres Dominicains; premiérement au Couvent nommé *Trianos*, proche de *Sahagun*, & ensuite à *Valladolid.* Par-tout il se distingua par la pénétration de son esprit, par son application au travail, par les progrès qu'il fit dans toutes les Sciences qu'on lui enseigna, Poësie, Eloquence, Philosophie, Théologie. Quelques espérances que l'on eût conçues de ces premiéres années, les années qui suivirent les surpassérent infiniment : comme il arrive quelquesfois, dit le Panégyriste,

que l'Automne recueille plus de fruits que le Printems ne ſembloit en promettre. Il commença dès-lors à donner à l'Etude de l'Hiſtoire les heures accordées à ceux de ſon âge pour le délaſſement & la récréation.

Il manquoit encore quelque choſe à ſon inſtruction, ou à ſon ardeur de s'inſtruire; il n'avoit pas étudié à *Salamanque*. Ce fut donc dans cette célébre Univerſité qu'il alla chercher de quoi perfectionner ſes connoiſſances, comme dans la ſource la plus féconde que l'Eſpagne pût lui fournir.

Dom *Ferreras* avoit appris la Philoſophie & la Théologie dans une Ecole qui a ſes Antagoniſtes. Il commença à avoir des difficultés ſur ce qu'on lui avoit enſeigné; & renonçant à tous les préjugés, il ſe mit à lire les Livres des Scotiſtes, & ceux des Jéſuites. Dès-lors il réſolut de ne ſuivre dans les opinions qui partagent les Théologiens, d'autre guide que la raiſon, & de ne s'attacher qu'à la vérité reconnue.

C'eſt, dit le judicieux Académicien, ce que les Sçavans & les Sages ſouhaiteroient de voir généralement pratiqué, pour terminer des diſputes opiniâtres, où l'on s'engage, pour ſoûtenir les ſentimens de ſes Maîtres.

Dom *Jean de Ferreras* eut bien voulu pouvoir demeurer plus longtems à *Salamanque* : c'eût été le moyen de parvenir aux places d'honneur que ſon mérite lui aſſûroit : mais l'état de ſes affaires domeſtiques ne lui permirent pas d'y faire un long ſéjour : il fallut ſonger à ſa ſubſiſtance. Il obtint d'abord au concours des Cures de l'Archevêché de *Tolede*, celle de S. *Jacques* de *Talavera de la Reine.* Ce fut là que commença de briller le talent qu'il avoit pour la Chaire. Plein de l'Ecriture qu'il méditoit aſſiduement, & des Ouvrages des Peres, qu'il liſoit avec application, il annonçoit les vérités du Salut avec cette force & cette ſolidité, à laquelle il eſt difficile de réſiſter. Son zéle ne ſe bornoit pas à l'éten-

due de ſon diſtrict : & le Cardinal d'*Aragon*, Archevêque de *Tolede* ayant voulu l'entendre, reconnut par lui-même que ſon éloquence étoit au deſſus de ce qu'on en publioit. Charmé de poſſeder dans ſon Diocèſe un ſi excellent Paſteur, il le combla de faveurs, & l'honnora de ſa confiance.

L'air de *Talavera*, & les chaleurs exceſſives de ce canton lui cauſerent des infirmités, qui l'auroient apparamment conduit au tombeau. Il y perdit même la vue, & ne la recouvra que par une eſpéce de miracle. Mais en 1681, ayant paſſé à la Cure d'*Alvarés*, il y rétablit ſi bien ſa ſanté & ſes forces, qu'elles ont ſuffi à des travaux continuels juſqu'à l'âge de 83 ans.

Alvarés eſt peu éloigné de *Mondejard*, où demeuroit alors le Marquis Dom *Gaſpar de Mendoza Ibañes de Ségovie.* Ce Seigneur avoit cultivé les Muſes juſques dans le tumulte de la Cour : & elles l'avoient accompagné dans ſa retraite. Avec elles régnoient à *Mondejard* le ſça-

voir & le bon goût. Dom *Ferreras* ſçut profiter d'une compagnie ſi convenable à ſon inclination ; & le Marquis s'applaudit d'avoir contribué à former un Diſciple qui lui fit tant d'honneur. Il lui communiqua ſes lumiéres ſur la Géographie, la Chronologie & la Critique ; il lui procura la lecture de pluſieurs Manuſcrits, & Imprimés curieux & ſinguliers ; enfin il le mit ſur les voyes, & dans la bonne méthode pour apprendre l'Hiſtoire ; & c'eſt à ſes inſtructions que la poſtérité devra tout ce que Dom *Ferreras* a donné en ce genre.

En 1685 il fut transféré à la Cure de *Feligreſia de Camarma.* Le voiſinage d'*Alcala de Henares*, qui n'en eſt qu'à une lieue, réveilla dans *Ferreras* le goût de la Théologie ; & le commerce qu'il entretint pendant douze ans avec les Docteurs de cette Univerſité, acheva ce qu'avoient déja bien avancé *Valladolid* & *Salamanque.* Ce fut à qu'il compoſa ſes premiers Traités, & qu'il ſe mit en état de don-

ner dans la ſuite une Théologie complette, fort eſtimée en *Eſpagne*, & que l'on conſerve en Manuſcrit dans la Bibliothéque du Roi.

Juſqu'ici Dom *Ferreras*, pour ſe faire connoître, n'avoit rien emprunté des poſtes qu'il avoit occupés. Confiné dans des Paroiſſes de la Campagne, il n'avoit pas laiſſé de ſe faire jour, & d'acquérir de la réputation. Il étoit tems qu'on le vit paroître ſur un théatre plus digne de lui. Le Cardinal *Portocarrero*, qui cherchoit les gens de mérite pour les placer, le fit venir à *Madrid*, lui donna la Cure de S. *Pierre*, & le prit pour ſon Confeſſeur. Les grandes affaires que le Cardinal, Archevêque de *Tolede*, Gouverneur d'*Eſpagne*, du Conſeil d'Etat, avoit alors à traiter, tomboient en partie ſur ſon Confeſſeur, qui étoit admis à ſes conſeils, & lui donnoient du crédit & de la conſidération, ſans qu'il en tirât aucun avantage perſonnel. Exempt de toute ambition, il ne chercha jamais les honneurs; les honneurs

venoient au devant de lui, forçoient sa modestie, & les barrieres que sa retraite leur opposoit. Le Nonce du Pape le fit Examinateur & Théologien de son Tribunal; la Congrégation de l'Inquisition le chargea des fonctions de Qualificateur, & de Réviseur, avant même qu'il fut revêtu de ces Titres; l'Archevêque le nomma Examinateur Synodal. Dans les conjonctures les plus difficiles, dans les plus importantes affaires, le Roi vouloit qu'il assistât aux Juntes, & l'on conserve encore en Original plusieurs écrits qu'il fit en ces tems-là sur les matiéres proposées dans les Conseils.

Tant d'occupations & de divers emplois n'ôtoient rien à son Troupeau des soins qu'il lui devoit: il l'instruisoit avec tant de zéle, tant d'onction, d'une maniére si vive & si tendre, que pénétré lui-même jusques aux larmes, il faisoit passer ses sentimens dans le cœur de ses Auditeurs. Mais il fut obligé de se refuser à l'empressement qu'on

avoit de l'entendre dans toutes les Eglises de *Madrid*, où l'on ne croyoit pas une Fête bien célébrée, si l'on n'avoit Dom *Ferreras* pour Prédicateur. Son humilité lui fit constamment refuser les premiéres Dignités. Le Conseil du Royaume de *Naples* l'ayant demandé au Roi Catholique pour l'Evêché de *Monopoli*, il ne fut pas possible de le lui faire accepter. Avec la même constance il refusa celui de *Zamora*, quelque instance que lui fit par ordre du Roi le P. *Daubenton*, Confesseur de S. M. Pour se délivrer à l'avenir de cette espéce de violence, il écrivit les motifs de son refus; & cet écrit, dit Dom *Nassarte*, mérite d'être lû & médité, & de ceux qui sont chargés de présenter les Sujets pour les Prélatures, & de ceux qui sont proposés; tant les couleurs naturelles dont il peint les obligations de la charge, temperent au jugement du Chrétien l'éclat dont la dignité brille aux yeux de l'ambitieux & du mondain.

La nouvelle Académie d'*Espagne*

eut mal entendu les intérêts de ſa gloire, ſi elle n'eut acquis un homme du mérite de Dom *Jean de Ferreras.* Il fut donc élu avec applaudiſſement, & le Roi en confirmant ce choix, l'honora de la Charge de Garde de ſa Bibliothéque. C'eſt dans cet emploi qu'il eſt mort, après l'avoir exercé avec diſtinction juſqu'en 1735. Le Panégyriſte finit par un long Eloge des vertus de Dom *Ferreras.* Mais outre que nous en avons aſſez dit pour le faire connoître par cet endroit; c'eſt ici principalement l'homme de Lettres, & le Sçavant dont on attend le portrait. Il ne reſte plus pour l'achever, que de donner la Liſte de ſes Ouvrages, qui feront un monument durable de ſon application au travail, de ſon érudition, & de ſes ſentimens.

CATALOGUE des Ouvrages de Dom Jean de Ferreras, *qui se trouvent dans la Bibliothéque du Roi d'*Espagne.

ŒUVRES THÉOLOGIQUES IMPRIMÉES.

Disputationes Scolasticæ de Fide. Compluti 1692. I. Vol. *in-4°.*

Disputationes Theologicæ de Deo. Matriti 1735. I. Vol. *in-4°.*

Disputationes Theologicæ de Deo Uno & Trino, &c. Matriti 1735. II. Vol. *in-4°.*

Paranesis ad Galliarum Parochos. Matriti.

Le zéle de Dom *Ferreras* ne se renfermoit pas dans l'*Espagne*. Après avoir exhorté ses Compatriotes à demeurer fidéles à leur Roi, & publié sur ce sujet deux Discours intitulés: *Desengaño*, il adresse celui-ci aux Curés de *France*, pour les avertir de l'obéissance qu'ils doivent aux Décrets du S. Siége, en leur représentant l'attachement de leurs Prédécesseurs à la Foi Catholique.

Aoust 1743.

Homilias de N. SS. P. Clemente XI. Latino-Españolas. En Madrid. 1705.

Le Pape *Clément* XI. informé des ſervices importans que rendoit Dom *Ferreras* à l'Egliſe & à l'Etat, lui avoit témoigné ſon eſtime & ſon affection dans pluſieurs Brefs très-honorables qu'il lui avoit adreſſés. Les expreſſions qu'il y employe, auroient flatté l'ambition de tout homme moins détaché, & moins ennemi des honneurs que ce vertueux Paſteur. Ce fut pour marquer ſa reconnoiſſance & ſa vénération pour ce grand Pape, qu'il traduiſit ſes *Homélies*.

Œuvres Manuscrites.

De Incarnatione. II. Vol. *in-folio.*

De Spe. I. Vol. *in-folio.*

De Charitate. I. Vol. *in-folio.*

Queſtiones Variæ Theologico-Scholaſticæ. I. Vol. *in-folio.*

Queſtiones Variæ Theologico-Morales. I. Vol. *in-folio.*

Queſtiones Variæ Theologico-Morales. I. Vol. *in-4o.*

Expositio Litteralis in IV. Libros Sententiarum Mag. Sent. II. Vol. *in-folio.*

Sermones Varios II. Vol. *in-folio.*

Sobre la Bulla de la Cruzada.

Novéna de S. Francisco de Sales.

Discurso sobre la Secta de Mahoma.

Consultas sobre Varias Materias.

Obras Historicas Impressas.

Historia de España. A *Madrid*, depuis l'année 1700, jusqu'en l'année 1726. XVI. Vol *in-4°.*

C'est ici le plus considérable & le plus connu des Ouvrages de Dom *Ferreras.* Le suffrage de toutes les Nations place cette Histoire au dessus des meilleurs Ecrivains Espagnols qui ont traité le même sujet, Il a seulement essuyé quelques critiques de la part de ses Compatriotes, qui y ont repris quelques fautes de style & d'inéxactitude. L'Auteur a répondu modestement, qu'il avoit pris le parti qui lui paroissoit le mieux établi, & qu'au

reste il avoit toujours présente à l'esprit cette vérité, *que nuestros entendimientos, si Dio no nos alumbra, estan sujetos à mil tropiezos*; « que »nous sommes sujets à broncher à »chaque pas, si Dieu ne nous »éclaire.»

Dissertatio de Prædicatione Evangelii in Hispania per S. Apostolum Jacobum Zebedæum. Matriti 1705.

Dissertatio Apologetica de Prædicatione S. Jacobi in Hispania, Joanni V. Portugalliæ Regi nuncupata. Matriti.

Ces Dissertations ont été traduites en plusieurs Langues. L'Auteur y signale son zéle à défendre une Tradition précieuse à la Nation Espagnole, & attaquée par quelques Critiques; le P. *Lupus*, le P. *Alexandre*, M. *de Tillemont*, M. *Dupin.* La dispute renouvellée en *Portugal* a produit la réponse dédiée au Roi Dom *Jean* V.

Dissertation del Monacáto de San Millán. Madrid 1724.

Don Juan de Ferreras Vindicato. Madrid 1729.

Aoust 1743.

C'est la défense de son Histoire d'*Espagne* dont nous avons parlé.

OBRAS HISTORICAS MANUSCRITAS.

Annales ab Augusto ad annum 1700. III. Vol. *in-folio.*

Annales ab anno 1600 *ad* 1700. I. Vol. *in-folio.*

Relation de la Fabrica de la Capilla de San Isidoro Labrador de Madrid.

OUVRAGES DE BELLES LETTRES.

De Ritu triumphandi.

Assunto Académico en octava Rima en alabanza del Principe, despues N. S. Don Luis, approbado por la Real Academia.

La Paz de Augusto, Auto del nacimiento del Hijo de Dios.

Divertimiento de Pasqua de Navidad : Obra en Prosa, y en Verso.

Varias Poesias.

Politicas Impressas.

Desengaño Catholico. En Madrid, por Francisco Monge.

Desengaño Politico. En Madrid.

Manuscritas.

Sobre el Vicariato del Estado di Siena, de orden del Rey. Año 1715.

Sobre la succession de los Varones descendientes de las Hembras de la Casa de Medicis, de orden del Rey. Año 1716.

Sobre la Monarchia de Sicilia, y Protesta que se mandó hacer en Roma à Monseñor Molines.

Sobre las Regalias en cosas Ecclesiasticas, y remedios de alcunos perjuicios, y abusos.

Juridica Impressa.

Demonstracion de la falsedad del Instrumento, intitulato: Fundacion del Mayorazgo del Maestre de Calatrava D. Petro Tellez Giron.

Aoust 1743.

MANUSCRITA.

Sobre el derecho de dezmar de algunos Curatos de Madrid.

ARTICLE LXI.

DE LA RÉFORMATION du Théatre, par Louis Riccoboni. M. D. CC. XLIII.

ON eſt ingénieux à inventer des projets, il ſeroit à ſouhaiter qu'on fût auſſi heureux à les exécuter. *Projets Académiques*, *projets Politiques*, *projets Hiſtoriques*; on en a propoſé de toutes les façons, & pas un ſeul n'a réuſſi; celui que nous annonçons eſt d'un autre genre, & il n'eſt pas un honnête homme, qui ne doive déſirer d'en voir l'exécution.

C'eſt un projet pour la réformation du Théatre, l'Ouvrage eſt écrit avec ordre & avec clarté, d'une maniére ſage & judicieuſe; la matiére qu'on y traite eſt importante,

& l'Auteur qui la traite, eſt un des hommes du monde le plus propre à la bien traiter. Il n'eſt ni Théologien, ni Philoſophe; ce n'eſt point ſur ce ton qu'il vient nous parler de la réformation du Théatre : c'eſt un homme plus ſçavant ſur cette matiére, qui en parle avec plus de connoiſſance de cauſe, & avec des traits d'une érudition plus aſſortie. C'eſt un homme qui ſe peint, & qui ſe raconte lui-même, il s'eſt autrefois ſervi de l'autorité de S. Thomas pour défendre le Théatre, il avoit alors ſes raiſons, il faloit bien qu'il ſoutint la profeſſion qu'il exerçoit, il étoufoit ſes véritables ſentimens, mais rien ne l'arrête plus, il s'explique librement, & ſauvé de la corruption du Théatre, il vient en peindre les dangers, & fournir à ceux qui ne les connoiſſent pas, les moyens de s'en garantir.

Ceux qui ne ſe picquent pas de beaucoup de délicateſſe ſur les régles des bonnes mœurs, le critiqueront à coup ſûr, les libertins l'épargneront encore moins; mais

les gens ſages, les gens de bien, les gens zélés pour l'éducation de la Jeuneſſe lui ſçauront un gré infini de ſon travail.

On voit à la tête de ce Livre, une Epître Dédicatoire, adreſſée à l'Impératrice de Ruſſie, elle eſt écrite avec goût, les louanges de *Pierre le Grand*, & de la Princeſſe régnante ſa fille, ſont amenées avec art, & tournées avec politeſſe.

M. Riccoboni diviſe ſon Ouvrage en trois Parties; il fait voir, 1°. La néceſſité de réformer le Théatre. 2°. Il propoſe une méthode & des réglés pour exécuter cette réforme. 3°. Il indique un petit nombre de Piéces qu'on peut conſerver, d'autres qu'il faut corriger, & quelques-unes qu'il rejette tout à fait: il dit des choſes fort édifiantes ſur chacun de ces Articles, & il ſeroit à ſouhaiter qu'elles fuſſent du goût du Public.

La premiére Partie renferme ſept Chapitres. Il fait dans le premier la comparaiſon des Théatres Anciens, avec les Modernes. Il

examine qu'elle fut l'intention des Anciens dans l'établissement du Théatre, & si les Modernes en suivant leurs exemples, ne se sont pas écartés de leur but.

Le Théatre des Grecs se proposa la censure des mœurs. Elle fut d'abord générale. Elle devint ensuite personnelle, cette licence fut réprimée. On ne nomma plus les Particuliers, on les désigna seulement avec le masque & avec les habits. On fit encore une nouvelle réforme, & les Particuliers ne furent plus nommés, ni même désignés.

Les Latins imiterent les Grecs, & si nous en croyons Ciceron & Pline, ils y réussirent parfaitement; les Comédies de Roscius & de Virginius, que nous avons perdues, furent les modéles achevés pour la correction des mœurs. Les Comédies Atellanes leur succédérent, mais elles ne leur ressemblerent pas; elles furent d'abord très-licencieuses, elles devinrent plus modestes, mais elles retomberent bientôt dans leur

premiére licence. Plaute & Terence qui nous reſtent, ne ſe resſentent que trop de cette corruption : ils n'abandonnerent pas cependant le principal but de la bonne Comédie, ils eurent toujours en vue de critiquer, & de corriger en critiquant, mais ils prirent mal l'objet de leur critique, & toutes leurs Comédies ne roulerent que ſur le libertinage des jeunes gens, ſur la débauche des Courtiſannes, & des femmes Eſclaves.

Ce ſont ces deux Poëtes Comiques Latins, qui, ſelon M. Riccoboni ont gâté nos Dramatiques modernes; les Courtiſanes & les Eſclaves n'étant pas dans nos mœurs, ils ont changé les intrigues d'amour; les femmes mariées, & les filles trop complaiſantes, ont pris la place des Courtiſanes & des Eſclaves, & ces amours déréglés ont été le mobile & le fondement du Théatre.

On épura dans la ſuite ces amours, on ne mit ſur la ſcene que des amours qu'on appella honnêtes, & qui ſe terminerent toujours au ma-

riage. Mais tout bien considéré, nos mœurs n'y gâgnerent rien, & ces amours ne furent pas de moins mauvais exemple que les autres. C'est-à-dire, que le Théatre moderne dans son commencement, fut le triomphe du libertinage, & depuis sa correction, l'Ecole des mauvaises mœurs; bien différent de celui des Grecs, qui se proposa toujours la critique & la correction des mœurs.

Les Modernes dans le siécle passé, pour réparer la faute de leurs Prédécesseurs, firent revivre en France les Comédies de ce caractére, rien n'étoit plus propre à ramener la réforme, mais on eut d'autres intentions, on ridiculisa des caractéres singuliers, *des Prétieuses Ridicules*, *des Femmes Sçavantes*, *des Misantropes*, *des Petits Maîtres*; mais on les enveloppa de tant d'intrigues galantes, & d'amours irréguliers, que la Médecine qu'on présentoit au Malade, fit beaucoup moins d'effet, que le poison qu'on lui préparoit.

Aoust 1743.

L'Auteur en met l'exemple dans la Comédie de l'*Avare*. Moliére n'a jamais mis ſur le Théatre de caractére plus excellent, & plus capable de corriger ; mais le grand bien qu'on devoit attendre d'une Comédie ſi inſtructive, eſt effacé par un grand mal ; l'Avare a deux enfans, un fils & une fille ; le fils aime la maitreſſe de ſon pere, la fille aime un jeune Cavalier traveſti en domeſtique. Quelque affreux que ſoit le caractére de l'Avare, il eſt abſorbé par le mauvais exemple des deux enfans, on oublie les traits honteux de l'avarice, & on retient les leçons ſcandaleuſes de l'amour, rien n'eſt donc plus néceſſaire que de réformer le fond de notre Comédie, ſoit d'intrigue, ſoit de caractere.

Mais comment y réuſſir ? C'eſt ce que notre Auteur examine dans le ſecond Chapitre. Bannir l'amour & les femmes du Théatre, ce ſeroit le plus court, mais ce ne ſeroit pas, dit M. Riccoboni, le meilleur expédient, à peine ſeroit-on écou-

té, & l'on ne remporteroit d'un pareil projet, que les railleries du Public, il prend donc un milieu, il adoucit le reméde, & tache de concilier le mieux qu'il peut, deux choses bien opposées, la sagesse, & la licence.

Il peint ici vivement les ravages que la passion d'amour fait sur le Théatre. Pour prévenir la sécheresse qui pourroit se répandre sur cet Extrait, si je parlois toujours seul, je vais emprunter le langage de M. Riccoboni, qu'on entendra toujours avec plaisir. *Quel désordre*, dit-il, *cette passion ne peut-elle pas causer dans l'imagination des Spectateurs ? Les expressions des amans, toujours outrées sur la Scene, confirment le libertin dans son dérangement, réveillent les esprits les plus assoupis, & ne peuvent que donner entrée à une passion vicieuse dans le cœur de la jeunesse la plus innocente.*

Il étale tous les dangers du Théatre, *c'est-là*, continue-t-il, *que les hommes & les femmes prennent au premier coup d'œil l'amour le plus vif*

l'un pour l'autre. C'eſt-là que les amans & les maitreſſes apprennent à aimer en Héros, & à pécher en Héroïnes.

Les amours les plus honnêtes ne ſont pas conduites avec moins de ſcandale, tout y eſt incident & défectueux, on n'y garde nulle bienſéance; les démarches les plus hazardées, ſont les routes ordinaires des amans de Théatre, on n'a nul égard à la volonté des parens, plus leur réſiſtance eſt grande, plus les ſtratagêmes ſont hardis, & plus on s'applaudit des artifices de ſon cœur, & des induſtries de ſon eſprit.

Comment tourner au profit & à la correction des mœurs, une paſſion ſi dangereuſe? M. Riccoboni fait tous ſes efforts pour la métamorphoſer en quelque choſe de bon. Il voudroit que l'amour légitime ſupplantât l'amour criminel, & que l'amour paternel, l'amour conjugal, l'amour filial, l'amour de la patrie, s'einparaſſent du Théatre. On peut trouver des Spectateurs qui ne ſoient pas ſenſibles aux impreſſions de l'amour, & qui regardent avec

 mépris

mépris les foibleſſes du cœur humain ; mais il n'y en a pas un ſeul, qui ne ſoit, ou pere, ou fils, ou mari, ou cytoyen ; l'action Théatrale trouveroit toujours quelqu'un qu'elle intéreſſeroit, & rempliroit toujours l'objet qu'elle doit ſe propoſer, qui eſt de corriger & d'inſtruire. Quels ſentimens des intérêts ſi tendres & ſi vifs n'exciteroient-ils pas, quelles paſſions ne metteroient-ils pas en mouvement ?

Ici le zéle de notre Auteur ſe ranime. Que le Théatre donc, *s'écrie-t-il*, ceſſe d'être en proye aux intrigues de l'amour. On doit être ennuyé d'un ſujet auſſi ſouvent, & auſſi long-tems rebatu.

Les Atheniens laſſés d'entendre les chanſons Dionyſianes, crierent tous unanimement, *plus de Bacchus, plus de Bacchus* ; notre Parterre ne criera-t-il jamais, *plus d'amour, plus d'amour* ; ſera-t-on toujours enchanté des fades expreſſions des amans, de leurs tranſports, de leurs déſeſpoirs, de leurs ſoupirs, de leurs martyrs ; diſant toujours

qu'ils veulent mourir, & se portant toujours bien en se mourant; c'est toujours même chanson, toujours même refrein; en vérité, on devroit être étourdi de ces lamentations éternelles.

Les femmes sont encore un écueil du Théatre. L'Auteur leur fait ici une belle remontrance, qu'elles devroient bien écouter, pour peu qu'elles fussent jalouses de leur honneur. Autrefois chez les Romains, & dans les premiers tems du Christianisme, la Musique & la Danse n'étoient exercées, que par des filles de mauvaises mœurs, les Chanteuses & les Danseuses étoient au même rang que les Courtisanes.

Les femmes n'ont point monté sur le Théatre, ni chez les Grecs, ni chez les Latins; c'étoit les hommes qui faisoient le personnage des femmes, & qui en portoient les habits; sans chercher une époque si éloignée, tout le monde sçait, que parmi les Modernes, les femmes n'y ont représenté, dansé & chanté, que depuis l'an 1560, & c'est-là

une des grandes causes de la corruption du Théatre.

On ne peut donc nier qu'il ne soit très-dangereux dans l'état où il est aujourd'hui. Mais il seroit encore plus dangereux, dit-on, de le supprimer ; il faut que les faineans & les libertins ayent quelques amusemens publics qui les dissipent, ou qui les occupent : & ce n'est que sur ce pied là que l'autorité publique les protége.

Laissons donc les Spectacles, dit M. Riccoboni, mais réformons-les, *faisons au moins tout le bien que nous pouvons, s'il ne nous est pas permis d'en faire autant que nous voudrions* ; faisons du Théatre un amusement utile & agréable, laissons-y les traits enjoués, & les saillies d'esprit, qui peuvent divertir les Spectateurs, mais n'en faisons pas une Ecole où l'amour tienne le Sceptre, qu'il n'y paroisse que pour y recevoir les réprimandes qu'il mérite, jamais les fléches à la main, jamais en Conquérant, mais toujours en vaincu, & traînant après lui la hon-

te & le chatiment. L'inconvénient des femmes diminuera dans la suite; les bonnes mœurs qui régneront dans toutes les Piéces, n'instruiront pas moins les Actrices, que les Spectateurs, & la Méthode de la réformation fournira les précautions qu'il faut prendre pour perfectionner tout.

L'éducation des jeunes gens est encore un nouveau motif de la réformation du Théatre. On éléve assez bien les enfans jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, mais bientôt maîtres de leurs actions, ils commencent à se gâter, les Parens ne sont plus occupés que de l'extérieur & de l'apparence de leur éducation, on ne s'attache qu'à les façonner pour le monde, qu'à leur apprendre la politesse, les belles maniéres, & l'usage du monde, on les produit dans les meilleures Compagnies, on les méne aux Spectacles publics; c'est-là qu'ils deviennent sçavans en peu de tems dans la science du mal, les maximes empestées de la Tragédie, les images

licentieuses de la Comédie achévent de les perdre, ils ne suivent pas l'intrigue de ces Piéces, mais ils en remportent des leçons, qu'ils n'oublient jamais, & qu'ils pratiquent toujours trop tôt. Si donc l'on veut bien élever les jeunes gens, la réformation du Théatre est indispensablement nécessaire.

On léve dans le Chapitre suivant les obstacles qui pourroient s'y trouver. Plein du succès de son projet, M. Riccoboni n'y en trouve presque point; elle ne demande pas, selon lui, le moindre effort, une simple Ordonnance suffiroit, & l'on n'y trouveroit pas la moindre résistance.

On voulut en France défendre les Jeux scandaleux, que représentoient les Farceurs dans les Places publiques, plusieurs Conciles essayerent d'en arrêter le cours, les Ecclésiastiques furent les seuls qui obéirent. Charlemagne approuve les Décrets des Conciles, il défend ces sortes de Jeux, & toute la France obéit. S. Edouard, Roi d'Angleterre chas-

ſé les Farceurs de Londres, & perſonne ne reclame ; de nos jours Côme, troiſiéme Grand Duc de Toſcane, partiſan déclaré des Spectacles dans ſa jeuneſſe, les proſcrivit enſuite, & s'il les permit quelquefois dans le Carnaval, il défendit toujours aux femmes de paroître ſur la ſcene, les Florentins ſans aucun murmure ſe conformerent aux ordres de leur Prince ; on trouveroit dans les François une égale docilité.

Il eſt vrai qu'en France on aime les Spectacles à la fureur ; la paſſion pour le Théatre paroît extrême : on voit dans les Colléges, dans les Univerſités, dans les Couvens de Filles, parmi les Bourgeois, les Seigneurs, & les Princes mêmes, qu'on dreſſe des Théatres pour y jouer des Tragédies, ce n'eſt point ces ſortes de Piéces qu'on veut abolir, c'eſt ſur le modele de ces Piéces qu'on voudroit réformer les autres. Qu'on nous donne un Théatre où régne la décence & la grandeur, où l'Héroiſ-

me Vertueux, Politique, Guerrier, enléve l'esprit, remue le cœur, excite l'émulation; qu'on nous donne un Comique qui divertisse le Parterre, & qui soit utile à la Patrie; qu'on nous donne un Comique où la sagesse préside, dicte les loix, & régle les bonnes mœurs; qu'on nous donne un Comique où l'amour sçache rougir, & ne se montre qu'en tremblant; qu'on nous ouvre un pareil Théatre, & nous ne déclamerons plus contre les abus de la scene.

C'est en suivant ces principes, que l'Auteur loue les Tragédies, & les Comédies que l'on représente tous les ans dans les Colléges; il n'y a là ni scene, ni composition, ni action à réformer; le vice y est toujours blâmé, la vertu toujours honorée, nul risque pour l'innocence, nulle perte des cœurs, tout y est renfermé dans les bornes de la sagesse & de la modestie, & concourt à corriger les mauvaises, & à former les bonnes mœurs.

Un Auteur moderne voudroit

qu'on retranchât ces ſortes de Tragédies : c'eſt pouſſer le zéle de la réforme un peu trop loin. *Quel fardeau*, dit-il *pour un Profeſſeur, d'avoir à compoſer une Tragédie, & quelle perte de tems pour les Diſciples !* Un Orateur célébre * lui répond ingénieuſement ; il nous en coûteroit beaucoup moins de leur apprendre à ſe taire, que de leur apprendre à déclamer ; mais nous trouvons nos peines bien payées, & le tems bien employé, quand nous leur apprenons à parler avec grace en public, & quand nous leur faiſons ſentir ce qui eſt ridicule ou eſtimable dans une ſcene domeſtique, afin qu'ils le ſentent encore mieux quand ils joueront eux-mêmes des rôles plus importans dans le monde.

Notre Auteur fait dans le Chapitre dernier mention d'un fait arrivé il y a plus de 100 ans. Il y avoit dans ce tems-là à la Cour de Ranuce Farneſe Duc de Parme, Prince de beaucoup d'eſprit, un vieux Seigneur, qui s'étoit laiſſé

* Le P. de la Sante.

prendre aux piéges d'une maitresse, dont la réputation étoit équivoque; Farnese aimoit ce Courtisan: touché de le voir le jouet & la victime d'une passion honteuse, il mit tout en usage pour le guérir, tout fut inutile. Il eut recours à la Comédie, & ce reméde lui réussit, on mit sur le Théatre un Vieillard amoureux, on peignit le Courtisan d'après nature, & d'après ses propres lettres; il se reconnut, il en rougit, & honteux de ses désordres, il renonça dans le moment, & pour toujours à sa passion.

Il ne faut donc pas supprimer la Comédie, puisqu'elle peut guérir de si grands maux, en divertissant même les Malades; mais pour la rendre capable de produire de si bons effets, il faut la réformer & la rappeller à sa véritable fin.

M. Riccoboni a mis *un Avant-propos* qui sert de Préface à cette seconde partie: il pouvoit fort bien s'en passer, ce n'est qu'une répétition de ce qu'il avoit déja insinué, & qui n'entre pour rien dans la

réformation de ſon Théatre ; on y parle de l'appareil & de la conſtruction du Théatre des Anciens, de l'embarras des Commentateurs, à nous donner une idée nette des uſages de la ſcene antique ; la critique qu'il fait de ces *Travailleurs* infatigables, fait voir que le génie de l'Auteur eſt heureux en conjectures, & c'eſt un Epiſode, qui nous apprend que les Spectacles modernes ſont une image informe des Spectacles des Anciens.

Le plan de la réformation eſt d'un goût nouveau, il eſt tracé d'après l'imagination de l'Auteur, & digne de la curioſité du Public, il trouvera de la difficulté dans l'exécution.

On établit d'abord une eſpéce de Conſeil, compoſé des perſonnes ſuivantes. On met à la tête un Préſident qui ſera comme le grand Maître de la réforme, un Subſtitut du Lieutenant Général de Police aura l'inſpection du Gouvernement intérieur de la Ville, deux Docteurs de la Faculté de Théo-

logie feront les Réviſeurs des Piéces, & certifieront qu'elles ne bleſſent en rien la Religion ni la ſaine Moràle : deux Poëtes Dramatiques donneront leurs avis ſur le ſtyle, les Vers, l'Action, & la conduite de la Piéce. On leur aſſociera deux ou trois Comédiens, ſages & vertueux ; ils auront pour objet tout ce qui concerne l'exécution Théatrale, ils examineront ſévérement les plaiſanteries, les traits de Satyre, les tendreſſes vicieuſes du ſentiment, les ambiguités de l'équivoque, qui ne percent pas toujours à la lecture, mais qui frappent à la repréſentation.

Dans la premiére Aſſemblée, on lira les Conſtitutions de la Réforme, elles ſeront enregiſtrées, & contiendront les Réglemens qui ſont renfermés dans les Articles ſuivans. Premiérement, pour obvier au dérangement de la jeuneſſe, on ne recevra nul Acteur, qui n'ait un Certificat de vie & de mœurs, nul libertin, nul vagabon, nul qui ne ſoit connu pour homme d'hon-

neur, & comme tel avoué de sa Famille ; il se soumettra à tous les Réglemens du nouveau Théatre ; s'il arrivoit qu'il se dérangeât, & qu'on fût obligé de le congédier, il sortira sans aucune récompense.

Secondement, dans toutes les Piéces nouvelles, soit Tragiques, soit Comiques, la passion d'amour sera entiérement bannie ; bien entendu cependant, que si dans quelque Comédie, un Auteur s'en servoit au profit des bonnes mœurs, & sans risque de séduction, il lui seroit permis de la faire représenter.

Troisiémement, parmi les Piéces anciennes, on choisira celles qui sont le plus susceptibles de correction, on rejettera celles qui ne sont bonnes qu'à gâter l'esprit, & à séduire le cœur, on conservera celles où les mœurs seront respectées, & les régles du Théatre observées.

Quatriémement, on ne recevra point dans la Troupe, de femme qui ne soit mariée, & dont le mari ne vive avec elle ; toute Actrice dont la conduite ne sera pas irrépro-

chable, ſera congédiée, & n'emportera que la moitié de ſa penſion; ſi ſon dérangement eſt plus ſcandaleux, elle ſera renvoyée ſans aucune récompenſe.

Cinquiémement, il ſera défendu aux filles & aux femmes de danſer ſur le Théatre, les Actrices même ne ſeront pas exceptées.

Sixiémement, tout l'argent ſera mis dans la caiſſe Dramatique, & à la fin de l'année, ce qui reſtera, toute dépenſe défalquée, ſera employé en œuvres de piété.

Septiémement, on ne jouera, ni ne repréſentera aucun Spectacle les jours de Fêtes & de Dimanche, & tout le tems du Carême.

Notre Auteur n'oſe propoſer ces régles pour l'*Opéra*; la maladie eſt ſi grande, qu'il craindroit que le malade ne pérît dans l'opération.

Le Théatre eſt plus ſuſceptible de guériſon; il languiroit d'abord, mais peu à peu il ſe rétabliroit. Un grand nombre de perſonnes ſages viendroient au Spectacle, & remplaceroient les libertins; les jeunes

gens qui fortent des Colléges, fourniffent toutes les années une recrue confidérable, les principes d'honneur & de vertu qu'ils en rapportent, leur feroient goûter une réforme de cette efpéce, & dans un âge plus avancé, ils s'applaudiroient d'avoir été plus fages & plus vertueux que leurs peres.

Les Auteurs fe rapprocheroient de la faine Antiquité, dont les grands Poëtes n'ont jamais placé l'amour fur le Théatre, que pour en donner de l'horreur, leur art toujours ingénieux & toujours fécond, leur feroit inventer de nouveaux fujets, où leur efprit ne brilleroit pas moins, & où la Patrie gâgneroit encore plus.

Les Acteurs du Théatre Public feroient défarmés, ils n'auroient plus de fléches pour percer les cœurs, ils deviendroient amis de l'innocence, ils facrifieroient aux bonnes mœurs les talens de la Nature, & les réfléxions de l'art, ils ne chercheroient qu'à plaire à des yeux chaftes, & à des oreilles Chétien-

nes, par l'agrément de leur voix, & par la bienſéance de leurs geſtes, les Actrices paroîtroient plus modeſtement ſur la Scene, & le Théatre ſeroit réformé.

L'Auteur exécute la troiſiéme partie de ſon Ouvrage, & nous donne un Catalogue raiſonné de trois genres de Piéces, dont il fait un choix judicieux; il conſerve les unes ſans y rien retrancher, il propoſe la correction des autres, & rejette abſolument les troiſiémes.

Nous ne donnerons pas un Extrait de toutes ces Piéces, la briéveté qui nous eſt preſcrite ne le permet pas, nous nous contenterons d'en choiſir quelques-unes, elles feront voir la critique ſévére de M. Riccoboni, qui penſe toujours en honnête homme, en Citoyen zélé, & en Chrétien vertueux; on ſent qu'il a l'expérience du Théatre, & on peut s'en rapporter à lui.

La premiére Tragédie qu'il conſerve, c'eſt *Athalie*, il lui donne le pas ſur toutes les autres. On con-

vient que cette Piéce eſt fort belle, & digne de faire honneur au Théatre de la réformation, tout y eſt édifiant, tout y eſt inſtructif. Les caractéres d'Athalie & de Mathan, tout impies qu'ils ſont, n'ont rien qui puiſſe allarmer les conſciences délicates, ils ne peuvent inſpirer que de l'horreur pour l'impiété.

M. Riccoboni fait grace à *Iphigenie* ; on ne le trouvera pas ici d'une morale trop ſévére. Il eſt vrai que l'amour d'Achile eſt plutôt un devoir, qu'une foibleſſe ; mais les tranſports qu'il fait éclater, ne doivent-ils rien à la vivacité de ſon amour ? Sa paſſion pour la gloire en eſt-elle l'unique motif?

Et ne diroit-on pas que les yeux d'une femme
Plus que ſa propre gloire auroient touché ſon ame.

N'y a-t-il pas un peu trop de galanterie Françoiſe, & le duel où tendent les menaces de ce Héros, ne doit-il pas être retranché ? L'amour d'Eriphile eſt malheureux, mais tout malheureux qu'il eſt, ne pourroit-il pas produire des effets encore plus

malheureux ? Il conclud cependant à conferver cette Piéce,pourvû qu'on en retranche quelques traits d'une tendreffe efféminée.

Il trouve la Tragédie d'*Héraclius* plus fage & plus réfervée : le grand Corneille y fait éclater la force de fon efprit, & la fageffe de fon imagination ; l'amour d'Eudoxe, & d'Héraclius y eft traité avec un ménagement infini : ces deux Amans, ainfi que le remarque M. Riccoboni, ne fe trouvent jamais tête à tête fur le Théatre pour parler de leurs amours, les bienféances y font gardées, & les Ames les plus fcrupuleufes n'y peuvent rien trouver à redire : l'amour de Pulcherie & de Leonce ne peut avoir rien de fufpect, & il ne leur échappe pas la moindre expreffion qui faffe connoître leur paffion.

Polieucte, ce chef-d'œuvre de l'art, eft auffi confervé, mais il en faut retrancher quelques Vers, réformer en certains endroits le langage de Pauline, & les devots ne feront plus fcandalifés de rien.

Aouft 1743.

Andromaque, Eſther, Inez de Caſtro, & quelques autres Piéces, ſont adoptées, & rangées dans le Catalogue des Tragédies qu'on peut conſerver.

Celles qu'il faut corriger ſont peut-être les plus belles qui nous reſtent, mais ces beautés ont des tâches, il faut les effacer. Dans Britannicus, les amours de Junie, de Britannicus, & de Neron défigurent entiérement cette Piéce, & en dégradent toute la nobleſſe : on ſupprime le rôle de Junie, & l'action reſte dans ſa force & dans ſa grandeur.

On retranche dans Cinna l'amour d'Æmilie, Cinna y gâgne, Æmilie n'y perd rien, & le dénouement de la Piéce en devient plus touchant.

Les Horaces doivent être auſſi réformés ; les quatres premiers Actes ſont dignes des plus grands Poëtes de l'Antiquité, mais l'amour de *Camille* pour *Curiace* doit être ſupprimé. Rien n'eſt plus indécent dans une fille bien née, que les

tranſports qu'elle fait éclater, en apprenant la mort de ſon amant, l'amour qu'on doit à ſa Patrie, & les ſentimens que la bienſéance inſpire, en ſont également offenſées.

De tous les Œdipes, celui de M. de Voltaire paroît le plus parfait à M. Riccoboni, parce qu'il reſſemble le plus à l'Œdipe de Sophocle. Il voudroit qu'on retranchât le perſonnage de Philoctete, & qu'on y ſubſtituât celui de Créon. Ce changement donneroit à la Tragédie d'Œdipe un grand relief du côté de l'intérêt, & du côté du caractére d'Œdipe. L'Auteur en dit il y a quelques années ſon ſentiment à M. de Voltaire, & celui-ci convint qu'il avoit raiſon. Il rend ici à ce grand Poëte toute la juſtice qu'il mérite, & loue comme en paſſant ſon goût, ſa modeſtie & ſa politeſſe.

Les plus belles Tragédies, qui pêchent contre les mœurs, ne ſont point épargnées par notre Auteur, & il les bannit abſolument de ſon Théatre; le Cid même, le Cid, eſt

absolument rejetté : envain *le Public révolté s'obstine à l'admirer* ; le Théatre de la Réforme s'obstine à le rejetter, & il ne permettra jamais à un amant de tuer le Pere de sa maitresse, ni à la maitresse d'épouser ensuite le meurtrier de son pere. Berenice est rejettée, Pompée, Mithridate, Rodogune, Phedre, Alexandre, Venceslas, & Bajazet, sont enveloppés dans le même sort.

Quoique l'Auteur ne rejette pas tout le Théatre Comique de nos jours, il trouve presque par tout de grands défauts à réformer. La Tragédie peut rendre l'amour instructif, mais la Comédie le représente presque toujours indécent, ou licentieux ; Le Misantrope est conservé, mais il faut que la Piéce soit révisée, & qu'on y réforme quelques expressions, & quelques pensées un peut trop hardies.

Le Chevalier joueur de M. du Fresny, est une des plus sages Comédies que nous ayons, on n'y voit point de ces entretiens fades, ni de ces scenes de tendresse, si commu-

nes dans les Comédies de nos jours. La paſſion d'amour, & celle du jeu y ſont également punies; les *Femmes Sçavantes, & les Prétieuſes Ridicules*, ſont deux Comédies très-inſtructives, & qu'on peut encore conſerver, dit notre Auteur, ſi l'on y fait quelques changemens. L'obſervation qu'il fait ici mérite d'être rapportée, c'eſt que Moliere dans les Piéces qu'il inventa fut preſque toujours exact obſervateur des régles de l'honnête homme, mais que dans celles qu'il imita, quand la ſource où il puiſa ne fut pas pure, ſes Comédies le furent encore moins.

Celles qu'il faut corriger & rejetter ſont abandonnées à leur mauvaiſe fortune, il ne convient pas même d'en rappeller les endroits dangereux, ce ſeroit en faire renaitre les idées. Quand la critique roule ſur l'art ou ſur l'eſprit d'un Auteur, on peut la modifier, dit M. Riccoboni, mais quand elle regarde les mœurs, il faut paſſer rapidement, condamner, & ſe taire.

Août 1743.

Un pareil projet, quand il ne ſeroit pas exécuté, ſera toujours honneur à celui qui l'inventa : le Citoyen, le Sage, le Chrétien y applaudiront toujours ; nos Poëtes Dramatiques, les plus fameux devroient bien entrer dans les vues de l'Auteur, ils ſeroient fondateurs d'un Théatre qui les immortaliſeroit ; on y feroit toujours la cenſure du vice, ou l'éloge de la vertu, & dans le dénouement, l'un ſeroit puni, & l'autre récompenſée.

ARTICLE LXII.

ACTA SANCTORUM Auguſti. Tomus quintus, &c. Eloge Hiſtorique du P. Jean-Baptiſte du Sollier.

LE P. du Sollier vivoit encore, mais dans un état d'infirmité, qui nous ôtoit toute eſpérance de le conſerver long-tems, ou du moins de lui voir reprendre la plume, lorſque le quatriéme Volume des Actes des Saints du mois d'Août

parut au jour. Celui-ci nous apprend la mort de ce ſçavant & laborieux Ecrivain, qui pendant 35 années a figuré dans ce grand Recueil de maniére à faire reſſentir vivement une perte, dont toute la République des Lettres a partagé avec nous les regrets. On la connoîtra encore mieux par ce que nous en allons dire d'après le P. Jean Stifting, qui l'a remplacé.

Le P. Jean-Baptiſte du Sollier naquit le 28 de Février 1669 dans un petit lieu du Courtaiſis, nommé Herſeau, ſitué entre Courtray & Tournay. Ses Parens, après lui avoir donné une éducation chétienne, l'envoyerent à Courtray pour y commencer ſes études ſous les Jéſuites. Il y fit en peu de tems des progrès, qui donnerent de grandes eſpérances de ſon génie & de ſon application, & il les a encore ſurpaſſées dans la ſuite. Le 28 de Septembre 1687. il entra au Noviciat de la Compagnie de Jeſus à Malines. Deux ans après il fut envoyé à Anvers pour y étudier en Philo-

ſophie, & il paſſa les ſix années ſuivantes à profeſſer les Humanités & la Rhétorique. Il fournit cette carriere avec une capacité, un zéle, & un talent, qui le firent regarder comme un homme propre à tout, & qu'on trouveroit toujours diſpoſé à faire tout ce qu'on ſouhaiteroit de lui. Les intervalles de ſes Etudes, & du tems, qu'il donnoit à ſon devoir, & qu'il auroit pu accorder à un délaſſement, que tout autre auroit jugé néceſſaire, il en employoit la meilleure partie à faire des Catéchiſmes publics; exercice ſi propre de ſon Etat, & ſi fort recommandé par S. Ignace à ſes Enfans.

En 1697, il fut envoyé à Rome, pour y étudier en Théologie: M. le Cardinal d'Alſace, qu'il eut l'honneur d'y avoir pour Condiſciple, contracta dès-lors avec lui une amitié, dont tous les honneurs, où cet illuſtre Prélat fut élevé dans la ſuite, ni ſa haute naiſſance ne l'empêcherent point de lui donner des marques les plus ſincéres, juſqu'à ſa mort. Il reçut les Ordres

 Sacrés

Sacrés en 1700, & l'année ſuivante il ſoûtint avec applaudiſſement dans l'Egliſe du Collége Romain, des Thèſes Publiques ſur toute la Théologie. A ſon retour en Flandre, il fut d'abord chargé de travailler aux Actes des Saints, & ſon coup d'eſſai fut un Ouvrage, qui ſeul auroit ſuffi pour lui aſſûrer une place diſtinguée dans la Littérature, & où le P. Papebroock avoit prévû des difficultés preſque inſurmontables : c'eſt la ſuite Chronologique des Patriarches d'Alexandrie depuis la fondation de cette Egliſe par S. Marc, juſqu'à nos jours, ſuivie d'une très belle Diſſertation ſur les erreurs & la conduite des Cohptes Jacobites. Le P. du Sollier fit d'abord imprimer ces deux Ecrits en un Volume ſéparé, qui parut en 1708, dédié au Baron de Gryſperre, Chancelier du Brabant, & l'année ſuivante il les mit à la tête du cinquiéme Volume des Actes des Saints du mois de Juin.

M. l'Abbé Renaudot dans ſa

Préface de l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie, après avoir donné de grands Eloges à l'Ouvrage du P. du Sollier, prévient une objection, qu'on auroit pu faire à l'Auteur, sur ce qu'il n'avoit pas consulté les Ecrits des Arabes; car, dit-il, on se trompe, si on s'imagine que ces monumens Orientaux peuvent répandre quelque jour dans les obscurités de cette Chronologie. Mais il fait lui-même au P. du Sollier un reproche, qui ne paroît pas mieux fondé, c'est de n'avoir pas vû toutes les Piéces, qui pouvoient lui donner des connoissances utiles pour l'Histoire de l'Eglise d'Alexandrie. La réponse, est que ce Pere n'avoit pas entrepris l'Histoire de cette Eglise.

La même année 1708 le P. du Sollier publia aussi séparément les Actes du B. Raymond Lulle, qui est honnoré comme Martyr dans l'Isle Majorque, & il les dedia aux principaux Habitans de cette Isle. Ces Actes sont précédés d'un ample Commentaire, & d'une Dis-

ſertation, où l'Auteur juſtifie le S. Martyr de tout ce qu'on a avancé contre la pureté de ſa Doctrine. Cet Ouvrage, qui a auſſi été inſéré dans le cinquiéme Tome des Actes des Saints du mois de Juin, fut fort applaudi des Sçavans. Jean Guillaume, Electeur Palatin, voulut connoître l'Auteur, l'invita à ſa Cour, lui donna de grandes marques d'eſtime & de bienveillance, & le renvoya chargé de Préſents.

Le P. du Sollier entreprit enſuite une Edition du Martyrologe d'Uſuard, qui étoit extrêmement défiguré dans les imprimés, & dont les Manuſcrits, même les plus anciens, n'étoient guére plus exacts. L'entrepriſe étoit hardie, il s'agiſſoit de démêler dans quatorze Editions différentes, dix-ſept Manuſcrits entiers, & environ cinquante mutilés, ce qui étoit d'Uſuard, ce qui étoit altéré, ajoûté, retranché par les Copiſtes, ſoit pour le ſtyle, ſoit pour les faits. De ſéparer ce qui étoit propre à l'Auteur, d'avec ce qui pouvoit appartenir aux Mar-

tyrologes de S. Jerôme, du vénérable Bede, & de S. Adon: mais on ne conçoit combien tout cela est difficile, que quand il faut mettre la main à l'œuvre. Le P. du Sollier avoue qu'il a employé des années entiéres à examiner seulement les caractéres des Manuscrits, & ce n'est qu'après avoir surmonté des difficultés capables de rebuter tout autre que lui, qu'il vint à bout de connoître en quoi Usuard avoit profité de ceux, qui l'avoient précédé dans ce travail, & en quoi ceux, qui ont travaillé après lui, l'ont abandonné, ou suivi. Il traite dans une fort belle Préface avec beaucoup d'ordre & d'exactitude de tous les Anciens Martyrologes: il fait voir la liaison, qu'ils ont entr'eux, & réfute solidement les préjugés de plusieurs Sçavans à ce sujet.

Cette Edition d'Usuard fut généralement estimée. Le seul Ecrivain, qui l'a attaqué d'une maniére dure, & avec une aigreur, qui devroit bien être bannie des disputes Littéraires, n'a pu même se dispenser

de lui donner de grands Eloges. Voici le ſujet de ce différend : le P. du Sollier avoit eu quelque connoiſſance d'un Manuſcrit d'Uſuard, qui ſe conſerve dans la Bibliothéque de S. Germain des Prez à Paris, & qu'on y regarde comme l'autographe même d'Uſuard. Sur le rapport, qu'on lui en avoit fait, il n'en avoit pas jugé auſſi favorablement ; mais il avoit invité ceux, qui en étoient poſſeſſeurs, à le déſabuſer, s'il s'étoit trompé. Il attendit long-tems : enfin en 1718 il parut un Martyrologe d'Uſuard imprimé ſur ce Manuſcrit. L'Editeur ne s'étoit point nommé, & n'avoit point non plus ſigné une Lettre, qu'il écrivit au P. du Sollier, & où après avoir loué quelques endroits de ſon Martyrologe d'Uſuard, il le traite fort cavaliérement ſur la Critique, qu'il avoit faite du Manuſcrit de S. Germain des Prez. Le P. du Sollier, qui ne trouva dans cette Lettre que des injures, ſans preuves, ne répondit point, & ſe crut d'autant plus au-

torisé à ce silence, que la Lettre étoit Anonyme. On a sçu depuis que son Adversaire étoit le R. P. Dom Jacques Bouillart; mais il étoit alors assez inutile de renouveller une querelle assoupie, & au sujet de laquelle le Public avoit rendu justice aux deux Parties.

On pourra voir dans l'Eloge, que nous abregeons, la Liste des plus considérables Articles des Actes des Saints, dont le P. du Sollier a enrichi ce Recueil. Nous ne nous y arrêterons point, parce que nous supposons que nos Prédécesseurs n'ont pas manqué de leur faire honneur dans le tems: mais nous ne craignons point qu'on nous taxe d'exagération, si nous disons que personne n'a plus contribué que lui à la perfection de ce grand Ouvrage, soit par ses laborieuses recherches, soit par ses heureuses découvertes; par la justesse & la profondeur de sa Critique; par sa vigilance & ses attentions pendant les vingt années, qu'il en a eu la direction; enfin par les secours & la pro-

tection, qu'il lui a obtenus du feu Empereur Charles VI. M. le Cardinal d'Alsace l'avoit mené avec lui à Vienne ; il ne crut pas devoir négliger une occasion si favorable de prendre de bonnes mesures pour lever quelques obstacles, qui retardoient souvent l'impression des Actes des Saints. Il demanda une Audience à l'Empereur, qui la lui accorda sans peine, & il réussit parfaitement à intéresser ce grand Prince à une Entreprise si utile à l'Eglise, & dont l'Auguste Maison d'Autriche s'étoit de tout tems déclaré la protectrice. Il obtint sur tout les permissions nécessaires pour rendre l'impression de cet Ouvrage, & plus belle, & plus prompte, & pour ne plus exposer les Auteurs à chercher jusqu'en Hollande un Imprimeur, comme il étoit arrivé plus d'une fois au P. Papebroock, ce qui faisoit perdre un tems considérable à des Ecrivains, qui sçavent l'employer si utilement.

Il représenta en même tems aux Supérieurs de sa Compagnie, que

pour ne point faire attendre les Volumes, & avoir toujours de quoi occuper la Presse, il étoit nécessaire que les Auteurs ne fussent point distraits par aucun emploi, & eussent pour un travail si constant, & si pénible toutes les facilités & les aisances, que leur état peuvent leur permettre. Il appuya ses représentations de raisons si justes & si sensées, qu'on lui accorda tout ce qu'il demandoit; de sorte que par les arrangemens, qu'il prit avec ceux, de qui il dépendoit, il n'y a plus à craindre aucune interruption dans un Ouvrage, sur lequel il est si important de persuader le Public qu'il sera conduit à sa fin, & qu'il y arrivera aussi promptement, qu'il est possible de l'y conduire, sans rien précipiter.

En jettant les yeux sur tout ce qui est sorti de la plume du P. du Sollier, on aura quelque peine à comprendre qu'un seul homme ait pu trouver assez de tems pour composer tant d'Ouvrages, d'autant plus qu'il y en a plus d'un, qu'on sçait lui

avoir coûté des années entiéres. Mais on sera bien plus surpris encore, quand on fera réfléxion aux heures, qu'il lui a fallu employer à ménager & à entretenir des correspondances dans tous les Pays du Monde, d'où il pouvoit tirer des Mémoires. Les Lettres, qu'il a été obligé d'écrire pour cela seul, ont été conservées, & le nombre en monte environ à douze mille; mais il n'est pas vrai, quoique quelques personnes l'ayent cru, qu'il soit l'Auteur de l'Histoire des Congrégations *de auxiliis*, imprimée sous le nom d'*Eleutherius*, il n'est point douteux aujourd'hui que c'est l'Ouvrage du P. Livin de Meyer.

Mais ce qui augmentera encore plus l'étonnement, à la vuë des occupations Littéraires du P. du Sollier, c'est qu'il s'en faut beaucoup qu'il leur ait donné tout son tems. Ce que nous avons dit qu'il avoit obtenu de ses Supérieurs l'exemption de tout emploi, & de tout exercice, qui empêchât les Auteurs des Actes des Saints de se livrer tout entiers à ce travail, il n'en a

jamais profité pour lui-même, il crut pouvoir toujours fournir à tout, comme il avoit fait jusques là, & il continua de ne se refuser à rien de ce qu'il croyoit pouvoir faire pour le service du prochain. Il avoit reçu du Ciel un talent rare pour la conduite des Ames, & il se garda bien de l'enfouir. Il se prêta sans peine à toutes les Personnes, qui avoient mis en lui leur confiance, & le nombre en étoit grand. Ecclésiastiques, Magistrats, quantité d'Ames choisies de tout état & de tout sexe, qui vouloient marcher dans les voyes de la perfection, trouverent en lui un Directeur sage, éclairé, vigilant, & toujours disposé à les écouter. Il donna même à plusieurs par écrit des Régles de conduite, que la plûpart conservent encore prétieusement, & suivent avec exactitude. On ne le trouvoit jamais difficile, quand on l'appelloit au Confessionnal, ou chez les Malades. Il prêchoit même quelquefois, & il s'y préparoit avec soin.

Il faut convenir que pour soû-

tenir une vie ſi laborieuſe, il étoit néceſſaire d'avoir une ſanté inaltérable : auſſi étoit-il d'une complexion forte & robuſte, & d'un tempérammenr à toute épreuve ; d'ailleurs ſa mémoire étoit prodigieuſe, & la trempe de ſon eſprit le rendoit propre à exceller dans toutes les Sciences. Il ſaiſiſſoit d'abord le vrai dans ce qu'il avoit à diſcuter. Les matiéres les plus embrouillées ſe trouvoient éclaircies & digérées preſque du premier coup d'œil, & ſon premier jugement paroiſſoit le fruit de la plus longue diſcuſſion.

Un homme auſſi ſtudieux, & auſſi attentif à ſatisfaire aux devoirs de zéle, que l'eſprit de ſa vocation lui impoſoit, ne pouvoit pas manquer d'être un excellent Religieux ; s'il n'avoit étudié que pour ſe faire un nom dans la Littérature, il auroit trouvé des prétextes aſſez plauſibles pour ſe ſouſtraire aux fonctions obſcures du Sacré Miniſtére : s'il avoit eu naturellement du goût pour ces mêmes Fonctions, ou s'il s'étoit laiſſé flatter par la confiance

que lui témoignoient quantité de perſonnes de marque, il auroit pu prendre d'avantage, pour ſuivre ſon penchant, ſur des travaux Littéraire, qui ne pouvoient preſque plus rien ajoûter à ſa réputation : mais c'étoit par des vues ſupérieures à toute inclination de l'amour propre, qu'il partageoit ſans ménagement ſon tems & ſes forces entre l'étude & le ſervice du prochain. Son zéle le ſoûtint même aſſez long-tems malgré l'épuiſement de ſa ſanté, & il ne renonça à ſes occupations, que quand il ne lui fut plus poſſible de les continuer.

Sur quoi il ne ſe relacha jamais, c'eſt ſon extrême exactitude à obſerver ſes Régles, perſonne ne l'a jamais portée plus loin que lui dans tous les tems, & ce ſeul trait ſuffiroit pour achever ſon Eloge. Cette exacte régularité dans un Commençant eſt le plus ſûr chemin pour arriver en peu de tems à la perfection Religieuſe : dans un Homme, qui l'a conſtamment pratiquée juſqu'au dernier jour de ſa vie, c'eſt

la preuve la moins équivoque d'une éminente Sainteté. Or ceux, qui ont vécu avez le P. du Sollier lui rendent tous cette justice, qu'il n'étoit pas possible de voir un Homme, qui fût mieux entré dans l'esprit de son Etat, & qui en observât les Régles avec plus de ponctualité. Il n'est point de vertu Chrétienne & Religieuse, que ces deux mots ne renferment, & le P. Stilting n'ajoûte rien à cet Eloge, en disant que le P. du Sollier se distingua toujours par l'Humilité la plus profonde, l'Obéissance la plus aveugle, l'égalité d'Ame la plus inaltérable, une Charité sans bornes, l'Amour de Dieu le plus ardent, & que ces Vertus n'avoient pas moins contribué à lui attacher les personnes les plus éminentes en Doctrine & en Dignité, que son Erudition même, célébrée par tous les Littérateurs de son tems, & par la plume du Sçavant Pontife, qui gouverne aujourd'hui l'Eglise Universelle.

En 1737 il fut réduit à l'extrêmité par un asthme, qui l'incom-

modoit depuis quelque tems, & qui pensa le suffoquer. On lui administra le S. Viatique & l'Extrême-Onction, & quoiqu'il n'ait pas entiérement succombé à cette attaque, ce fut le dernier effort d'un tempéramment, qu'on vit depuis ce tems-là s'altérer de jour en jour d'une maniére sensible. Il sçut mettre à profit cet état d'infirmité, & il employa les trois années, qu'il vécut encore, mais dans les souffrances, à ajoûter aux mérites de ses Services & de ses bonnes Œuvres, celui d'une patience inébranlable, d'une résignation parfaite à la volonté Divine, & d'une tendre & solide Piété, dont les exercices n'étoient point interrompus.

Enfin le 17 de Juin 1740, il mourut âgé de 71 ans, plein d'espérance de jouir bientôt dans le Ciel de la Société des Saints, après avoir employé la meilleure partie de sa vie à les faire connoître sur la Terre.

ARTICLE LXIII.

NOUVELLES LIBERTÉS de penser. A Amsterdam 1743. *in*-12 *Pages* 204.

CEux qui ſous un air d'impartialité, d'équité même, qui n'eſt dans le fond que tolérance & irreligion, voudroient qu'on laiſſât à chaque eſprit la liberté de devenir Auteur, ou à chaque Auteur la liberté de penſer & de dire tout ce qu'il penſe, prétendant qu'on y gagneroit de bonnes vûës, & que les Arts & les Sciences, la raiſon & le raiſonnement s'en perfectionneroient mieux & plus vîte, peuvent, 1°. Ne ſatisfaire que trop leur caprice à cet égard, par un aſſez grand nombre de petits & de gros Livres, dont les Pays de licence infectent les Pays de régle & de ſage politique, 2°. Reconnoître par une longue expérience, qu'il y a tout à perdre pour la Religion & les Mœurs, & qu'il n'y a

rien à gagner, qu'il y a même beaucoup à perdre pour la raiſon, la Science & les Arts dans ce Commerce prétendu libre, mais purement licentieux d'eſprits mercenaires, & qui ſe jugent eux-mêmes indignes de paroître & de briller au grand jour.

Ce n'eſt guéres que d'Auteurs connus, de noms célébres, que nous ſont venues juſqu'ici, & que nous pouvons raiſonnablement eſpérer de voir venir jamais les découvertes dans les Arts & dans les Sciences, & les diverſes perfections & les accroiſſemens du raiſonnement & de la raiſon : & l'on feroit bientôt au bout de la Liſte des nouvelles vûës ſçavantes ou utiles, dont des Auteurs, libres dans les ténébres, ont enrichi le ſyſtême de l'Eſprit, des Mœurs, de la Politique, ou de la Religion; tandis qu'au contraire on feroit, & ils ont fait eux-mêmes de gros Volumes, de celles dont ils ont tenté de dépouiller la Société des gens de bien, des honnêtes gens, ou des gens d'eſprit.

Août 1743.

On peut faire l'honneur à Bayle, de reconnoître que dans ce genre d'esprits libres & licentieux, c'est lès citer tous par leur plus bel endroit, que de le citer lui seul. Mais c'est en même tems décider tout d'un coup la question de ce qu'on doit attendre de ces sortes de libertés de penser, que de remarquer que celle de Bayle, tout sçavant, tout bel esprit, tout bon écrivain qu'il étoit, n'a abouti qu'à rendre ses Lecteurs rébelles à croire, timides à comprendre, & uniquement hardis & propres à douter de tout, & à mépriser par conséquent l'érudition, la science, le raisonnement, & de concert la raison & la Foi.

L'Avertissement des Nouvelles Libertés de penser, nous dit qu'*elles sont tirées avec choix du Cabinet entre plusieurs Piéces du même genre.* Il reste à sçavoir de *quel Cabinet*, & avec *quel choix*. En attendant, nous sçavons toujours, que c'est un Cabinet ténébreux & un choix Anonyme. Tout consiste en cinq

Piéces; eſpéces de Diſſertations.

Il eſt dit encore dans l'Avertiſſement, qu'on donne ces Piéces »*pour faire une eſpéce de parallele*, »avec le Livre de la Liberté de »penſer de M. Collins; & cela »avec d'autant plus de fondement »que les deux Ouvrages ſont ana»logues, parce qu'ils ſuppoſent éga»lement un examen & des réflé»xions, telles que l'homme qui »commence à penſer, eſt capable »d'en faire. Auſſi ces deux Livres »ont-ils le même but, qui eſt de »ne point donner une aveugle cré»dulité à des Miſtéres qu'on ne »ſçauroit trop approfondir.

»C'eſt-à-dire, que c'eſt ici le ſecond tome de la Liberté de penſer du ſieur Collins, un des plus fameux Athées qu'ait eus l'Angleterre, depuis que la réformation y a en effet introduit cette dangereuſe liberté. Car c'eſt à quoi a directement abouti la réformation, en appellant du Tribunal de l'Egliſe à l'eſprit libre & indépendant de chaque Particulier.

Août 1743.

L'examen & les réfléxions dont ſe vante ici l'Anonyme, & dont il vante le ſieur Collins, ne ſont qu'un reſaſſement de ce que les Mécréans & les Libertins de tous les tems ont dit de plus trivial contre la vérité & la probité. On chercheroit inutilement des réfléxions neuves, ſenſées, profondes dans ces Auteurs frivoles. Auſſi celui-ci a-t-il la bonne foi d'avouer que ſon examen & ſes réfléxions ſont *telles que l'homme qui commence à penſer eſt capable d'en faire.* Croit-on un homme qui commence à penſer, quand ce ſeroit Newton ou Deſcartes, capable d'un examen fort ſolide, ou de fort profondes réfléxions, ſurtout lorſque les paſſions & le libertinage mettent l'eſprit ſur les voyes de rechercher de ſi ſublimes vérités?

La premiére piéce que l'Anonyme tire avec choix de ſon ſçavant Cabinet, s'appelle: *Réfléxions ſur l'argument de M. Paſchal & de M. Locke, concernant la poſſibilité d'une autre vie à venir.* L'Auteur n'oſe pas d'abord révolter ſon Lecteur:

devant finir par un Athéïsme déclaré au cinquiéme Discours, il contrefait le Chrétien au premier. Il ne parle d'abord que d'après un ami, en qui il ne connoît, dit-il, *d'autre vice qu'une incredulité générale*; car il est *homme juste, chaste, charitable envers son prochain, dont les mœurs sont très-réglées, & qui s'acquitte exactement de tous les devoirs extérieurs qu'exige la probité la plus réglée*; cela se dit par un Anonyme, le croit qui veut. On ajoûte: *pour son intérieur, je n'en dirai rien. C'est à Dieu, qui sonde les cœurs & les reins, à en juger.* Discours hypocrite, discours de comédie, de la part de quelqu'un, qui veut nous mener ouvertement à croire qu'il n'y a point de Dieu.

Il propose à cet homme incrédule, mais qui a l'extérieur d'un homme de bien, l'argument de Paschal, *retourné*, dit-il, par Locke, que l'homme de bien ne hazarde rien en sacrifiant cette vie à l'espérance de l'autre, & que le méchant hazarde tout. L'ami *après un peu de*

reflexion; réfléxion d'un homme qui *commence à penser*, répond : *Proposés d'acheter pour un denier une Eternité bienheureuse, & d'éviter un malheur sans fin, à un homme qui pense comme Virgile* ;

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes & inexorabile fatum,
Subjecit pedibus strepitumque Acherontis avari.

Il vous dira, que quoique vous ne lui demandiez qu'un denier, c'est acheter encore trop cher le néant, ou une chimere ; & qu'il y a même moins de comparaison & de proportion entre un denier & un Etre non existant, qu'il n'y en a entre un point & l'infini.

L'ami continue, & dit ; « qu'il » y a des gens qui ont poussé la Philosophie au point de vivre dans » une parfaite tranquillité, sans aucune persuasion d'une vie à venir, » & même avec une forte persuasion du contraire. Entreprenez de » tirer ces gens là de cette persuasion, en faisant valoir l'argument

» de M. Locke. Ils vous diront ſans » doute qu'il y auroit de la folie à » ſortir de cet état de tranquillité, » pour rentrer dans un autre plein » de doutes, de crainte & d'incer» titude : & comme c'eſt celui d'un » homme qui profeſſe la Religion » aux termes de l'Evangile, &c.

Voilà la manie de tous ces Mécréans libertins, de ſe donner pour des Philoſophes, ſans aucune teinture de Philoſophie. Il ne faut pas grande Philoſophie, il en faut même très-peu pour nier tout, & ſe roidir dans une incrédulité générale. Le cœur ſuffit pour cela : il n'y faut point d'eſprit. Une telle Philoſophie n'eſt que diſtraction, oubli, ſtupidité. Un Vers de Virgile ou de Lucrece fait tout le fonds du raiſonnement qui régne ici.

Pour renfort, l'ami appelle à ſon ſecours un Philoſophe Chinois, à qui un zélé Miſſionnaire propoſe l'argument de Locke. Voilà l'horrible perſonnage que jouent tous ces Dogmatiſtes, prétendus beaux eſprits. Ils ne rougiſſent pas de ſe met-

tre à côté des plus gens de bien, pour préſenter au Public un contraſte qui fait trembler, d'un Ange de ténébres, qui cherche à pervertir ceux qu'un Ange de lumiére veut mener au bien.

Le Philoſophe Chinois, ſuppoſé retourne le ſophiſme précédent, & ne va pas plus loin que le Philoſophe Européen Anonyme, qui le lui prête. Ce ſophiſme conſiſte à dire, que l'argument de Locke, de Paſcal, ou de tel autre, car il eſt ancien, n'eſt bon que contre quelqu'un qui doute en effet; mais qu'il n'a nulle force contre quelqu'un qui a pris ſon parti, & qui eſt parvenu à cette tranquillité imperturbable du Stoïcien de Virgile, *qui potuit rerum cognoſcere cauſas. Atque metus omnes &, &c.*

Cette tranquillité ſuppoſe deux choſes, l'une qu'on connoiſſe les cauſes de toutes choſes, l'autre qu'on banniſſe toutes les craintes. En diſpute réglée au Tribunal du ſimple bon ſens; la queſtion ſeroit bientôt décidée; s'il eſt poſſible à l'homme

du génie le plus élevé, & de l'ame la plus ferme & la plus intrépide, de parvenir à cette connoissance universelle des causes Physiques, Morales, ou autres de tout ce qui frappe nos sens, & à cette force d'esprit & de cœur qui bannisse tout doute, & toute crainte des événemens passés, présens, & à venir, possibles ou existans.

L'Anonyme après avoir fait taire son Chinois & son ami, touche à cette question, mais en l'adoucissant beaucoup, de peur d'éventer le sophisme, comme nous venons de le faire. « Il s'agit de sçavoir, *dit-* » *il*, si cette persuasion est possible, » & si l'on peut concevoir que ceux » qui se vantent d'être dans le cas » de cette persuasion, agissent de » bonne foi. » Non, non, il est très-clair que cela n'est pas, ni ne peut être, qu'un homme ait vû les causes précises de tout, & ait secoué tous les doutes, toutes les craintes, tous les remords. La foiblesse trop reconnuë de l'esprit humain, est un sûr garand de cette

 impossibilité

impoſſibilité Phyſique, autant que Morale.

L'Anonyme hipocrite oſe pourtant ajoûter. « Ceux qui connoiſ-
» ſent le monde, ne doutent pas
» qu'il n'y ait des hommes, qui mal-
» heureuſement pour eux ſont dans
» cette fatale erreur, & l'Argu-
» ment de M. Locke ne paroît pas
» efficace pour les en tirer.

Ceux qui connoiſſent le monde, ne doutent pas qu'il n'y ait des hommes, qui, malheureuſement pour eux, veulent ſe perſuader à eux, & perſuader aux autres, qu'ils ſont dans cette fatale erreur, & font ſemblant de ſçavoir les raiſons de tout, de mépriſer les terreurs vulgaires, & de n'avoir point de remords. Mais ceux qui ont fréquenté ces malheureux eſprits forts, ſçavent encore mieux que les autres qui le ſçavent pourtant aſſez, qu'il y a mille momens où le maſque tombe, l'homme reſte, & l'eſprit fort s'évanouit; & qu'en général même il n'eſt point d'ames plus lâches, de courages plus puſillanimes,

& d'esprits plus superstitieux, plus imaginaires, moins Philosophes que tous ces braves en Ecrits ou en Discours.

Ils appellent connoître les causes de tout, le parti qu'ils prennent librement, volontairement, & par la seule opération du cœur, de croire, ou plutôt de dire & de soûtenir, qu'il n'y a point de cause primitive, supérieure, efficiente. Cela est bientôt fait: car du reste il n'y en a pas un qui osât tête à tête se vanter de connoître la structure d'un fétu, ni pourquoi un cheveu tombe de sa tête; la plupart de ces grands Philosophes ne sçachant pas souvent un mot de bonne Physique, ni d'aucune science de raisonnement.

L'Auteur en finissant ce premier Discours, invite quelqu'un à réfuter le prétendu raisonnement de son Ami & de son Chinois. C'est un défi. Quel est donc ce raisonnement? car nous n'en voyons point, à dire simplement que l'argument de Loke n'a point d'effet contre

quelqu'un, qui ſçait tout & qui ne craint rien ; & à inſinuer enſuite qu'il y a des Philoſophes, qui ſont dans le cas. Prétention extravagante, & qui ſe réfute aſſez de ſoi-même.

Nous conviendrons ſans peine, que l'argument en queſtion ne porte point contre quelqu'un qui ſçait tout & qui ne craint rien. Mais ce quelqu'un là ne peut être que Dieu, ou ſes Saints dans le Paradis ; les pauvres humains qui vivent ſur la terre étant ſi loin de là par la petiteſſe de leurs connoiſſances, & par la foibleſſe de leur courage, qu'il y auroit de la folie à fonder aucun raiſonnement ſur la force imperturbable de leur cœur & de leur eſprit, contre l'argument en queſtion qui eſt très-ſolide, très-ſenſé, & tout à fait ſans exception.

La ſeconde Piéce eſt intitulée : *Sentimens des Philoſophes ſur la nature de l'ame.* Celle-ci eſt un peu plus raiſonnable que la précédente, parce qu'au moins l'Auteur y rapporte les preuves de la Spiritualité

de nos Ames, quoique du reste ce soit pour les combattre, & pour aboutir à un materialisme périssable & pis qu'animal. Tout roule sur quatre Chapitres.

Le premier rapporte assez bien les principales preuves de l'immortalité de l'ame. Il tire la premiére de la supériorité de notre Etre sur les animaux. La seconde du sentiment unanime des Nations. La troisiéme du désir d'immortalité, de la faculté de transmettre ses pensées à l'avenir, ses biens à ses descendans, de se perpétuer par des monumens, &c. La quatriéme, de la noblesse des opérations de l'Ame, de l'invention des Arts & des Sciences, de la Navigation, des Villes, des Sociétés, de la prédiction des Eclipses, du Calcul de l'avenir, de la connoissance de Dieu. La cinquiéme, de la beauté extérieure, & de l'économie intérieure de nos corps, de notre démarche la tête levée au Ciel. La sixiéme, de la crainte & du respect des animaux les plus forts à notre égard.

La ſeptiéme, de la pratique du bien, & de la fuite du mal, qui ſeroient l'une & l'autre ſans récompenſe & ſans objet, s'il n'y avoit une autre vie, bonne pour les bons, malheureuſe pour les méchans. La huitiéme, des méchans, quelquefois punis exemplairement, & des bons récompenſés ſouvent dès cette vie. La neuviéme, des démons dont l'exiſtence eſt conſtatée par bien des Hiſtoires & des Traditions: l'Auteur ajoûte les génies & les eſprits follets, ſans doute pour avoir droit d'infirmer le vrai par le fabuleux. La dixiéme, des Miracles, des Prophéties. La onziéme, de ce que les Incrédules ſont le plus ſouvent des Libertins.

Le ſecond Chapitre oppoſe au premier, *ce que diſent les Partiſans de la mortalité de l'Ame pour réfuter les Preuves précédentes.* Ils retranchent d'abord, ſelon l'Auteur, de toutes ces Preuves, l'autorité des Religions, les Miracles, les Prophêties, les ſubſtances Aeriennes. Ils attribuent tout cela à *ſuperſtition*

& à *ignorance*. Pour la ſuperſtition ils en diſent ce qu'ils veulent. Pour l'ignorance, il nous eſt plus facile de les arrêter. Car on traite d'ignorant qui on veut. Ils peuvent en taxer le peuple. Mais le peuple n'eſt pas l'auteur de la Religion, ni nommément du ſentiment de l'immortalité de l'Ame. Et l'on peut bien défier ces eſprits forts de citer un nombre de vrais Sçavans & de gens ſages & d'un génie élevé, qui ayent cru l'Ame mortelle, dans l'Antiquité même & dans le Paganiſme, qui puiſſe balancer le nombre des grands & des graves perſonnages, en tout genre de ſcience & de bel & de bon eſprit, qui ont cru, établi & défendu l'immortalité, ou même la Religion en général.

En tout cas l'Anonyme ténébreux qui dogmatiſe ici, n'étale ni une aſſez grande force d'eſprit, ni aſſez de ſçavoir, ſoit d'Erudition, ſoit de Philoſophie & de raiſonnement, pour traiter ainſi de ſuperſtitieux & d'ignorant tout ce qu'il y a jamais

eu au monde de respectable par les lumiéres & par la vertu. On ne fronde pas d'un seul mot comme il fait les Miracles, les Prophéties & toutes les autres preuves & motifs de la Religion, qui sont si solidement établies dans mille Ouvrages & par mille sortes de Monumens & de Traditions.

Rien ne constate mieux au contraire l'ignorance & le petit génie de tous ces Auteurs scandaleux, que le simple projet d'attaquer, & d'attaquer par de petits mots, par des riens, par des dictons usés, quelque chose d'aussi fort, d'aussi inébranlable, d'aussi éternel que la Religion Chrétienne & Catholique. Toute leur ressource est dans le cœur de leurs Lecteurs. Ils sçavent bien qu'on aide à tout ce qui paroît donner quelque atteinte à une Religion qui révolte toujours la nature, & qu'on aime à s'en consoler en quelque sorte par un bon mot; comme les François se consolent de leurs revers par une chanson.

Car du reste, si ces Libertins

d'esprit avoient dans cet esprit quelque force, quelque vrai talent, & une vraye provision de connoissances Physiques, philosophiques, ou autres, & qu'ils osassent se confier à la bonne opinion que l'orgueil seul leur inspire d'eux-mêmes, on ne les verroit point chercher ainsi lachement les ténébres, & mordre en secret, détracter, calomnier, noircir tout ce qu'il y a de plus saint & de plus sacré. Le nœud de tout, le voilà ; tous ces petits Livres se font au gré de certains petits Libraires, par de petits Auteurs, qui sçavent bien tous, qu'on gagne quelque argent à flater les passions d'un certain petit Public.

Il est singulier, que notre Anonyme avance, que les Oracles anciens nommément n'ont été que l'*effet de l'avarice & de l'adresse des Sacrificateurs & des Prétresses.* Il y a eu de l'avarice & de l'adresse dans quelques Oracles, on en convient. Mais on convient aussi, on sçait que tous ces petits Livres pareils à celui-ci, sont l'effet de l'a-

varice des Libraires, & de l'indigence des Auteurs, & qu'il ne tient qu'à un Libraire de Hollande ou d'Angleterre de tourner par quelques ſchellings ou florins de plus ou de moins, ces plumes mercénaires, pour, ou contre la Religion, à leur gré; tel qui écrit aujourd'hui pour l'Athéiſme, ayant écrit hier, ou écrivant demain pour le Proteſtantiſme, le Déiſme, & tout ce que l'on veut. Car voilà les Sçavans Philoſophes qui nous traitent d'ignorans & de petits eſprits ſuperſtitieux.

Le troiſiéme Chapitre eſt conſacré au ſyſtême impie de Spinoſa, que l'Auteur traite *de Philoſophe moderne, qui a expliqué tout cela d'une maniére plus ſenſible, étant l'un de ceux qui a le plus étudié la matiére.* Tout cela eſt dit ſans preuves, & le contraire a été mille fois prouvé ſans replique. Spinoſa n'a rien dit de nouveau en Philoſophie. Il a abuſé de quelques mauvais principes de Deſcartes, nommément de la fauſſe Notion que ce Philoſophe

nous a donnée de la matiére premiére, qu'il a confondue avec l'espace imaginaire & purement possible. Spinosa ne nous a donné que de la Métempsycose, c'est-à-dire, de la vision. Son enchaînement méchanique est démenti, non seulement par le sentiment intérieur que nous avons de la liberté, mais aussi par une infinité d'événemens Physiques, que nous voyons tous les jours arriver en conséquence de nos fantaisies & de notre pure liberté.

Le quatriéme Chapitre est une réfutation au nom de l'Auteur, (Anonyme pourtant) des preuves de l'immortalité de l'Ame. Il ne la réfute pas mieux en son nom qu'au nom d'autrui. Il est même toujours Copiste & Compilateur, & tout ce qu'il dit est de cette force, qu'on en juge, que l'homme naît tout nud, & les animaux tout habillés : que l'aigle a l'œil meilleur que nous, que le taureau est plus fort, le cerf plus agile ; que les Législateurs ont eu leurs raisons pour accréditer la créance d'une autre vie ; *que l'amour*

propre l'a embraſſée avec avidité ; que *les bons ſont aſſez récompenſés par l'eſtime des hommes, par le plaiſir de ſuivre leur idée, & de ſe croire bons ;* &c. Belle Philoſophie ! Eſt-ce la peine de vendre ſon Ame & la Religion pour de telles miſéres de bel eſprit ?

Le troiſiéme morceau eſt intitulé : *Traité de la Liberté, par M... diviſé en quatre Parties.* Dans la premiére partie, le but de l'Auteur paroît être d'abord d'accorder la Preſcience de Dieu avec notre liberté. Ne vous y fiez pas, ſon but unique eſt de nier l'une & l'autre. Ce grand Philoſophe ne croit que ce qu'il conçoit, car il ſe croit fait pour tout concevoir. Voilà ſon grand raiſonnement en propres termes. *Il n'eſt point de la grandeur de Dieu de prévoir les choſes qu'il auroit faites lui-même de nature à ne pouvoir être prévues.* Pourquoi cet homme-là ne nous dit il pas tout d'un coup qu'il ne croit rien, ou pourquoi parle-t-il tant pour ne nous dire que cela ?

Dans la ſeconde partie, de ce

que l'Ame n'eſt pas toujours libre ; l'Auteur conclut qu'elle ne l'eſt jamais. Il va juſqu'à penſer qu'elle ne devroit jamais être plus libre que dans le ſommeil, ou dans la folie. Il y a pourtant là du nouveau. Du reſte, ſa grande raiſon eſt que cela eſt plus conforme à la Phyſique, & plus ſimple, que l'Ame ſoit toujours libre, ou qu'elle ne le ſoit jamais. Voilà une belle Phyſique ! Par-là on prouveroit qu'un homme veille toujours ou dort toujours, qu'il ne meurt jamais, ou qu'il n'eſt jamais né, cela eſt plus ſimple ; & la variété de la Nature & ſa richeſſe, ſera une grande imperfection, ſelon ce grand Phyſicien.

Dans la troiſiéme partie, il joue ſur le *volontaire exempt de contrainte*. Cela n'eſt pas nouveau. Dans la quatriéme il avoue que cette vérité *que nous venons de découvrir*, dit-il, eſt dangereuſe pour les mœurs. L'Hipocrite qui ne croit point de Dieu, & qui va tout à l'heure nous le dire formellement, ajoûte que *ce n'eſt pas la ſeule matiére ſur la-*

quelle il ſemble que Dieu ait pris ſoin de cacher au commun des hommes les vérités qui leur auroient pu nuire. Dieu les leur a cachées, & ce Philoſophe diſcret les leur révéle. Quelles puerilités de raiſonnement!

Le quatriéme Diſcours, font des *réflexions ſur l'exiſtence de l'Ame & de Dieu.* La grande maxime de l'Auteur, eſt de ſimplifier les choſes. Il n'a pas l'eſprit vaſte; il ne peut embraſſer pluſieurs idées à la fois. Il a ſapé la liberté, parce qu'il eſt plus ſimple, ſelon lui, que nos mouvemens ſoient tous libres, ou tous néceſſaires. De même il proſcrit les eſprits, parce qu'il eſt plus ſimple que nous ſoyons tout matiére ou tout eſprit. Ne feroit-il pas plus ſimple auſſi, comme nous avons dit; que tout fut poire, ou tout raiſin; tout or, ou tout fer; tout jour, ou tout nuit; & qu'il fut lui-même tout connu par ſon nom comme par ſon écrit, ou mieux, tout inconnu par ſon eſprit comme par ſon nom. Voilà un de ſes grands raiſonnemens : *Si l'Ame peut voir*

les objets par elle-même, il est trop composé de lui avoir donné des yeux, &c.

Dieu n'est pas mieux traité, il en trouve l'idée toute pleine de contradictions. C'est le raisonnement suivant qui lui paroît victorieux. Pour créer il faut connoître : *or comment Dieu connoissoit-il ce qu'il n'avoit pas encore vu* ? Le meilleur mot qui ait échappé à cet Auteur est celui-ci, est-il nouveau? *L'amour propre est toujours honnête homme, quand il veut s'écouter*. Cela a un sens, mais ce n'est pas celui de l'Auteur qui l'entend d'un amour propre, passion & purement méchanique. Il convient encore ici que sa morale est dangereuse, mais il ajoûte qu'*il ne faut la prêcher qu'aux honnêtes gens*; sans doute pour les rendre mal honnêtes gens, car quel autre but peut avoir ce Prêcheur ténébreux?

Le cinquiéme & dernier Discours s'appelle, *le Philosophe*. Ce qu'on trouve de plus vrai dans tout ce Libelle, est qu'*il n'y a rien qui*

coûte moins à acquérir aujourd'hui, que le nom de Philosophe. En rigueur cependant au mot d'*acquérir*, l'Auteur auroit parlé plus juste en substituant le mot de *prendre*, d'*usurper*, de *se donner le nom de Philosophe.* Jusqu'aux Poëtes les plus vulgaires, tout soi-disant bel esprit, se donne aujourd'hui le nom de Philosophe; surtout en attaquant les Mœurs ou la Religion.

Notre Auteur définit *le Philosophe, une machine humaine comme un autre homme; mais une machine, qui par sa constitution méchanique refléchit sur ses mouvemens.* Il y en a pour long-tems, avant que ces prétendus Philosophes nous persuadent que la réfléxion & la pensée sont un jeu méchanique des seuls esprits vitaux ou animaux. Ils le sentent bien, aussi se contentent-ils de l'affirmer, sans se risquer à le prouver philosophiquement.

Au défaut des preuves, l'Auteur compile par-ci, par-là quelques bons mots, ou qui en ont l'air par l'expression. *La pensée est en l'homme,*

dit-il, *un ſens comme la vue & l'ouie*, il ajoûte; *Magdeleine qui aime le monde, & Magdeleine qui aime Dieu, c'eſt toujours Magdeleine qui aime.* Il y a du ſingulier, & une ſorte d'eſprit dans l'abus groſſier que fait l'Auteur de certaines maximes délicates, qu'une ſaine morale raméne au bien.

»Confiez votre vin, dit l'Au» teur, plutôt à celui qui ne l'aime » pas naturellement, qu'à celui qui » fait tous les jours de nouvelles ré» ſolutions de ne s'enyvrer jamais. » Le dévot n'eſt honnête homme » que par paſſion. Or, les paſſions » n'ont rien d'aſſûré. De plus, le » dévot eſt dans l'habitude de n'être » pas honnête homme par rapport » à Dieu, parce qu'il eſt dans l'ha» bitude de ne pas ſuivre exacte» ment la Régle .... Quand on eſt » ſi ſouvent infidéle à Dieu, on ſe » diſpoſe inſenſiblement à l'être aux » hommes...... Malgré tant de » confeſſions, tant de promeſſes, » le Peuple eſt toujours le même. » La nature eſt plus forte que les

» chiméres. » Quelle horreur ! Quel abus ! La ſuite lui reſſemble.

» L'idée de malhonnête homme » eſt autant oppoſée à celle du Phi- » loſophe, que l'eſt celle de ſtupi- » de. On fait croire au ſuperſti- » tieux, que c'eſt un Etre ſupréme » qui l'a élevé au deſſus des autres. » C'eſt vers cet Etre, & non vers » le Public que ſe tourne ſa recon- » noiſſance.... La pauvreté nous » prive du bien Etre, qui eſt le Pa- » radis du Philoſophe. Elle bannit » loin de nous toutes les délicateſ- » ſes ſenſibles, & nous éloigne du » commerce des honnêtes gens, &c.

Ce que c'eſt qu'un eſprit qui ne cherche à briller, qu'en ſe plongeant dans ce que les ſens ont de plus groſſier & de plus matériel. On a pu faire l'Apologie d'Epicure, & montrer que ſa *volupté* n'avoit rien de ſenſuel & de groſſier. Ses nouveaux Diſciples ne laiſſent point de ſujet d'apologie, & ſont occupés à montrer eux-mêmes que leur vertu & leur probité n'a rien de ſpirituel & d'humain. Ces Ecri-

vains mercénaires sont bien à plaindre, d'être *éloignés du commerce des honnêtes gens*, & par leurs sentimens, & par leur pauvreté; & de n'être tels, ni à leurs yeux, ni à ceux du Public.

Ce sophisme est nouveau, mais risible, que les gens de bien sont des ingrats, parce qu'au lieu de tourner leur reconnoissance vers leurs bienfaicteurs, ils la tournent toute vers Dieu.

ARTICLE LXIV.

MES REVÉRENDS PERES,

En vous envoyant sur la fin de l'année derniére l'explication de deux Vers : *Antè, pererratis amborum finibus*, &c. Je m'étois en quelque sorte engagé à donner au Public quelques autres observations sur les Œuvres de Virgile : les embarras d'un nouvel établissement m'ont empêché jusqu'à présent d'accomplir mes promesses. Aujourd'hui que

je ſuis un peu plus tranquille, je m'en acquitte en partie, en vous adreſſant des Remarques ſur trois autres paſſages du même Poëte. Il me reſte encore un aſſez grand nombre de pareilles Obſervations ſur les endroits les plus difficiles de cet Auteur : je ne manquerai pas de vous les communiquer de tems en tems, ſi vous faites au petit Ouvrage que vous trouvez ici, l'honneur que vous avez fait au premier, en l'inſérant dans votre Journal du mois de Mars, page 543, & ſuivantes. Si vous faites uſage de mon travail, je vous ſupplie d'y faire tous les changemens que vous jugerez convenables. Je ſuis avec beaucoup de reſpect,

MES RE'VE'RENDS PERES,

Votre très-humble, & très-obeiſſant ſerviteur,

A. BOURGEOIS, Prêtre.

A Crepy en Valois, le 22 *Sept.* 1742.

EXPLICATION de trois passages de Virgile.

I. Pascite, ut antè, boves, pueri ; submittite tauros. *Eglog.* 1. *V.* 46.

»Bergers, faites paître vos genisses, & domptez vos tauraux comme autrefois. »

Virgile exprime ici en un seul Vers ce qu'il expose plus au long au troisiéme Livre de ses Géorgiques, où il dit que pour élever des genisses, il suffit de les laisser paître ; mais qu'à l'égard des jeunes bœufs qu'on destine aux usages de la Ferme, on doit travailler à les dompter, tandis qu'ils sont dociles & que leur âge les rend capables d'instruction.

Cætera pascuntur virides armenta per herbas. *V.* 162.

. . . .

Jam vitulos hortare, viamque insiste domandi,
Dum faciles animi juvenum, dum mobilis ætas. *V.* 164. & 165.

Le Poëte ſuppoſe que le Tityre de ſon Eglogue s'occupoit à élever des bêtes à cornes, c'eſt-à-dire, à à faire paître des géniſſes : *Ille meas errare boves*, &c. & à dompter des taureaux : *Submittite tauros.* Je ne ſçai ſi c'eſt prévention ou non ; mais je ſuis pleinement convaincu que c'eſt-là le vrai & l'unique ſens du Vers *paſcite, ut antè*, &c. d'autant plus, 1o. Que Virgile s'énonce plus clairement ailleurs, 2o. Que les verbes *ſubmittere* & *domare* ſont ſinonymes ; 3o. Que les interprétations ordinaires des mots *ſubmittite tauros*, ſont trop recherchées & trop forcées pour ſatisfaire un Grammairien qui ſe pique d'exactitude.

II. Tuque adeò, quem mox quæ ſint habitura deorum
Concilia incertum eſt, &c. *Georg. I. V.* 24. & 25.

»J'implore auſſi le ſecours de votre Divinité, ô Céſar, quoiqu'il »ſoit encore incertain en quelle »claſſe des Dieux vous ſerez bientôt admis. »

Août 1743.

C'eſt-là ce que ſignifie *ce fameux paſſage ſi critiqué, & ſi mal entendu.* Quand Virgile adreſſa cette invocation à Auguſte, on lui avoit déja décerné des honneurs divins : *Et votis jam nunc aſſueſce vocari.* Mais il ſemble qu'on avoit laiſſé à ce nouveau Dieu la liberté de ſe mettre au rang des Divinités de la Terre ou du Ciel ; de la Mer, ou même de l'Enfer : du moins le Poëte nous en aſſûre expreſſément. « On ignore, dit-il, ſi vous ne choiſirez pas » les Villes & les Campagnes pour » y préſider : » *Urbis ne inviſere, Cæſar, Terrarumque velis curam*, &c. « Ou ſi vous n'aimeriez pas mieux » régner ſur les Mers : » *An Deus immenſi venias Maris*, &c. Tout ceci eſt clair, & ce qui ſuit ne l'eſt pas moins. Au reſte, Auguſte n'avoit pas encore manifeſté ſa volonté ; mais il étoit ſur le point de le faire, en déclarant en quelle claſſe des Dieux il voudroit être admis. Le *mox* & l'*incertum eſt* du paſſage que nous expliquons, ne laiſſe aucun doute ſur ce point. D'ailleurs

Virgile n'invoque Auguſte après avoir invoqué toutes les Divinités Champêtres, que parce que ce Prince pouvoit fort bien, comme il en avoit la liberté, ſe determiner à en augmenter le nombre.

De ce qui vient d'être obſervé, je conclus, 1°. Que l'invocation que Virgile adreſſe ici à Auguſte, a été compoſée & ajoutée par l'Auteur, dans le tems que les Romains commencerent à rendre des honneurs divins à ce Prince : *Et votis jam nunc aſſueſce vocari.*

Je conclus, 2°. Qu'on doit lire ici *concilia* par un *c.* Ce mot qui eſt au pluriel, par le privilege qu'ont les Poëtes d'employer ce nombre au lieu de ſingulier, ſignifie la même choſe que *claſſis.* Pour mieux comprendre ma penſée, il faut ſe ſouvenir que chez les Anciens Idolâtres, les Dieux étoient diviſés en quatre claſſes différentes, qui étoient compoſées des Dieux du Ciel, des Dieux de la Terre, des Dieux de la Mer, & de ceux de l'Enfer. Au moyen de cette remar-

que, on conçoit ſans peine que l'incertitude du Poëte (*incertum eſt*) ne venoit que de ce qu'il ne ſçavoit pas de quelle claſſe des Dieux Auguſte devoit faire le choix.

Je conclus, 3°. Qu'on s'eſt lourdement trompé en accuſant Virgile de s'être ici oublié jusqu'au point d'avoir paru ſouhaiter une mort prompte à ſon Prince. En effet cette accuſation ſuppoſe néceſſairement que notre Auteur avoit dit d'Auguſte, qu'il devoit bientôt choiſir une place dans l'Olympe, & qu'en conſéquence il ne devoit pas reſter long-tems ſur la Terre. Mais heureuſement pour Virgile, il n'a ſongé ni au principe qu'on lui attribue, ni à la concluſion qu'on veut en tirer. Auguſte qu'on adoroit comme un Dieu de ſon vivant, pouvoit bien auſſi entrer dans l'une des quatre claſſes que les Dieux compoſoient, ſans être obligé de quitter la vie. C'eſt-là tout ce que notre Poëte a voulu faire entendre. On voit aſſez maintenant quel jugement on doit porter

 de

de la Critique, des Interprétations, & des Traductions ordinaires de ce passage.

III. En unquam patrios longo post tempore fines,
Pauperis & Tugurî congestum cespite culmen
Post aliquot, mea regna, videns mirabor, aristas. *Eglog. I. V. 68. &c.*

» Je n'aurai donc jamais, même » après un exil de plusieurs années, » je n'aurai jamais la consolation de » revoir ma chere patrie, ni ma » pauvre cabane couverte de ga» zons, & située *vers les limites de* » *quelques arpens de terre à bled*, qui » faisoient tout mon bien. »

Cette Traduction, toute littérale qu'elle est, fait assez concevoir ce que j'entens par les termes *post aliquot .... aristas*, qui ont tant embarassé tous les Interprêtes & tous les Traducteurs de Virgile; je ne leur fais pas signifier *après quelques années*, mais bien *au bout, à l'extrêmité, sur les limites de quelques arpens de terre à bled.* Mon interpré-

tation est toute simple. Qu'on l'admette, & aussi-tôt on verra disparoître la contradiction manifeste qu'on trouve en suivant le commun des Interprêtes; entre le *longo post tempore* du premier Vers, & le *post aliquot .... aristas* du troisiéme. La construction de la phrase n'aura plus rien de forcé ni d'obscur: *Culmen cespite congestum post aliquot ...... aristas*: Une cabane couverte de gazons, & placée sur les limites de quelques arpens de terre où l'on semoit du bled pour ménager le terrain, présente à l'esprit une image d'autant plus frappante, qu'elle est plus conforme au naturel d'un pauvre Berger qui met tout à profit. L'apposition *mea regna* ne sera plus transposée: la pensée du Poëte paroîtra juste, parce que la cabane seule de Melibée ne sera plus tout son bien; son petit champ, qui étoit sans doute la meilleure partie, s'y trouvera réuni. En un mot, toutes les difficultés s'évanouiront; ou du moins il n'en restera qu'une fort légére sur la significa-

tion du mot *arista* : mais elle n'arrétera point, si on veut faire attention que Virgile employe ailleurs ce terme dans le sens que je viens de lui donner : C'est dans les Vers suivans :

At si triticeam in messem robustaque
farra
Exercebis humum, solisque instabis aris-
tis. *G. I. V.* 219. & 220.

J'avoue que le substantif *Arista* ne se rencontre dans aucun de nos Dictionnaires avec la signification que je lui attribue ici : mais tout ce qu'on peut en conclure, c'est qu'il n'a point été entendu par ceux qui les ont composés. Dans les deux Vers que je viens de rapporter, le *solisque instabis aristis*, n'a été ajoûté que pour désigner plus spécialement l'espéce de terre dont il étoit question. C'est ce que je me propose de prouver une autrefois, si on vient à l'exiger de moi.

✠

ARTICLE LXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PAYS-BAS.

De Hollande.

RECherches Philosophiques sur la certitude de nos connoissances, & sur la nature des Etres. Par un Membre de la Société Royale de Londres.*

Abregé de la Confession de Foi des Eglises Réformées. Par Van Enst.

Explication de la Parabole de l'Enfant Prodigue, Poëme. Par Franc. de Hacs. *in*-4°.

Les Poësies de Lukas Schermer.

*L'état présent des Provinces Unies; ou la Description d'*Amsterdam, de *Gouda*, de *Roterdam*, &c. Tom. V.

Traité de l'Amour de Dieu. Par

Isaac Wats *Doct. Avec quelques Additions de* Daniel Gerdes, *Professeur à* Groningue.

*La Logique d'*Isaac Wats, traduite de l'Anglois.

La Clef de la Bible. Par Osterwalds, *ou Méditations sur les Epîtres de S.* Paul, *& sur l'*Apocalypse: *avec les Introductions de S.* J. Chrisostome *sur les Epîtres de S.* Paul.

Disputatio quarta ad Vaticinia Danielis, *de priore parte Regni quarti, expicta per crura ferrea in Statua, & quartam Bestiam, ac Hircum Unicornem,* &c. Franckeræ, &c.

Cornel. Vander Kemp *S. S. Theol. Doctor. & Professoris, Oratio Inauguralis de Portentosa muliere Apocalypticâ, Ecclesiam Doctrina & moribus repræsentante: cum inauguratus in illustri* Rotterodamensium *Schola Professoris Solennia capesceret.* grand *in*-4°.

Extrait du Synode de Dordrecth, *& Réglemens des Synodes de* Sud-Hollande, *touchant les Cathéchismes d'*Heidelberg.

La *préparation à la Mort*; *Poë-*

me du Ministre Henri Raveſtein. *in-8*.

D'ANVERS.

Le ſixiéme Tome des *Actes des Saints* du mois d'Août, trente-huitiéme de cette grande Collection paroît chez *Bernard-Albert Plaſſche*. On le trouve auſſi à Rome chez les Freres *Pagliarini*; à *Cologne*, chez *François-Guillaume Metternich*, & à *Paris*, chez *de Bure* l'ainé. On y a joint un Supplément pour ce même mois. On donne d'abord, & hors de rang l'Eunuque Ethiopien de la Reine *Candace*, baptiſé par le Diacre S. *Philippe*. On rapporte ſon Hiſtoire, ce que les SS. Peres en ont dit, le culte qui lui eſt rendu. Les Saints les plus illuſtres de ce dernier Volume d'Août, ſont S. *Alexandre*, Evêque de *Conſtantinople*, qui ſignala ſon zéle contre les Ariens, & s'oppoſa avec tant de force & de ſuccès aux Partiſans d'*Arius* qui vouloient le faire recevoir dans la Communion Catholique. S. *Pau-*

lin Evêque de *Tréves*, autre ennemi irréconciliable de l'Arianisme. S *Césaire* d'*Arles*, autre Evêque célébre dans les *Gaules*, dont les Actes, écrits par *Cyprien*, *Firmin*, & *Viventius*, aussi Evêques; par *Messianus* Prêtre, & par *Etienne* Diacre, sont discutés & suppléés avec beaucoup d'exactitude; & réduits à l'ordre Chronologique. S. *Poemen* Anachorete, célébre dans les Vies des Peres du Désert. *Moyse* Ethiopien, autre Solitaire, non moins illustre. S. *Raimond Nonnat*, l'un des premiers, & des plus grands ornemens de l'Ordre de la Mercy. S. *Elizabeth*, *Isabelle*, ou *Isabeau* de France, sœur de S. *Louis*, Fondatrice du Monastere de Longchamp près Paris, dont la Vie écrite en François par *Agnés d'Harcourt*, qui avoit vécu avec la Sainte, a été traduite en Latin, & donnée par les Auteurs de ces *Actes*. Enfin le grand S. *Augustin*. Sa Vie est tirée en partie des *Confessions* du Saint, en partie de *Possidius* son Disciple & son Ami, qui passa près

de quarante ans avec lui. Cette Vie est précédée d'un long Commentaire, travaillé avec beaucoup de soin, & tiré des divers Monumens qui peuvent servir à éclaircir l'Histoire de cet infatigable défenseur de la Foi Catholique. En faveur de ceux qui n'ont pas la suite des *Actes des Saints*, on a tiré séparément des Exemplaires de ce qui concerne ce Saint. Enfin à la tête de ce Volume on a mis l'Eloge du Pere *Cuper*, dont nous avons souvent parlé dans nos Mémoires, & dont nous avons annoncé la mort. Il s'étoit distingué par son habileté, par sa modération & par sa sagesse dans les disputes qu'il a eues à soutenir durant le cours de son travail hagiographique.

FRANCE.

DE PARIS.

Quelqu'un s'est avisé de consulter sur un passage de *Cicéron*, traduit dans un de nos *Mémoires*. Il *Aoust* 1743.

ne cite que ces mots : *homunculum è pulvere & radio excitatum; Cicéron* parle d'*Archiméde.* On ne rapporte pas fidélement la Traduction ; mais il n'importe ; c'est à peu près le même sens. Avec un peu de patience, en parcourant les *Mémoires* suivans, le Consultant auroit trouvé la réponse à sa difficulté. Nous avons averti que *radius* en cet endroit signifie une *baguette* ; & pour le prouver, nous avons cité le Vers de *Virgile*, qui dit, parlant du même *Archiméde* ;

Descripsit radio totum qui gentibus orbem.

Il y a plusieurs défauts d'exactitude, tant dans la consultation, que dans la réponse qu'on y a faite.

Géographie abregée, *par* Joseph Vallart, *Prêtre. A* Paris; *chez* Robinot & Musnier. MDCCXLIII. *in*-12. Pages 185.

M. *Vallart* a déja donné quelques petits Ouvrages pour les premiéres instructions des enfans. Nous en

avons parlé dans le tems. C'est encore pour les Commençans qu'est faite cette *Géographie*. Rien n'est plus aisé que de remarquer les fautes des autres, sur-tout dans une matiére qui a fourni jusqu'ici abondamment à la critique. M. *Vallart* n'a pas manqué de relever celles de six ou sept de ses Prédécesseurs; & il le fait quelquesfois avec un peu de dureté. Mais il faut avouer aussi qu'il y en a de risibles, & des plus grossiéres. Ce n'est cependant encore là que l'*échantillon* d'un plus long examen qu'il nous promet. Mais l'*Errata* n'aura-t-il pas besoin lui même de correction? Au moins jusqu'à présent ceux qui ont entrepris de redresser les autres (& c'est toujours ce que promettent ceux qui écrivent les derniers) ne l'ont guéres fait qu'en tombant dans d'autres fautes aussi grandes, & en aussi grand nombre, que celles qu'ils ont voulu corriger. Jusqu'ici M. *Vallart* a pris le meilleur moyen d'en éviter la plus grande partie; il est si concis, si abregé, qu'il ne dit gué-

res que ce qui ne peut être contesté. Il ne goûte point le mélange de l'Histoire avec la Géographie ; c'est en effet une des sources des plus fécondes d'erreurs & de mécontes. En étudiant son Livre, il faut toujours avoir des Cartes devant les yeux : c'est assûrément la meilleure maniére d'apprendre la Géographie, pourvû que les Cartes soient bonnes. Il a suivi presque par-tout celles de M. *de Lisle*. Il les fait parcourir, soit d'Occident en Orient, du Nord au Sud, &c. sur-tout suivant le cours des Riviéres. Il n'y a pas jusqu'au petit Abregé de la Sphére, qui doit servir d'Introduction à toute Géographie, lequel n'est chez lui qu'une explication de la Mappemonde. Il sembleroit néanmoins plus utile d'expliquer les termes, & les usages des parties principales sur un Globe, ou sur une Sphére Armillaire, que sur la Mappemonde, dont la position est fixe, & n'est pas celle où nous nous trouvons.

Malgré sa précision, M. *Vallart*

convient qu'il pourra lui être échappé quelques fautes. En voici une qui ſe préſente en ouvrant le Livre à la page 77, *ſur la Saone ſont Auxone, Bellegarde, Verdun, Chaalon & Macon; ces deux derniéres ſont Evêchés.* Et *Verdun* ne l'eſt-il pas auſſi? Dans l'*Errata* on fait ajoûter à la page 71, ligne 12, *Chantilly Maiſon Royale. Chantilly* eſt depuis long-tems aux Princes de *Condé*, il appartenoit auparavant à la Maiſon de *Montmorency*, &c. M. *Vallart* avoit ſuivi une orthographe particuliére : il conſeille de ne pas l'imiter, & il promet de ſe corriger ſur ce point.

Briaſſon prépare une *Bibliothéque Poëtique, ou Nouveau Choix des plus belles Piéces de Vers en tout genre, depuis* Marot *juſqu'aux Poëtes de nos jours, avec leurs Vies, & des Remarques ſur leurs Ouvrages. Quatre Volumes* in-4°. *propoſés par ſouſcription. A* Paris, *chez* Briaſſon, *Libraire, ruë S.* Jacques, *à la Science.* M. D. CC. XLIII. *in*-4°.

Aouſt 1743.

L'Editeur de ce *Choix de Vers* donna en 1739 en trois Volumes *in*-8°. un Recueil de Poëſies Morales & Chrétiennes, imprimé chez *Prault* pere, & qui ſe vend chez *Briaſſon*. Nous en avons parlé dans le tems. Ce deſſein étoit louable, mais il a paru avoir trop peu d'étendue. Des Poëſies purement Morales & Chrétiennes, paroiſſent à bien des gens des ſujets trop ſérieux, & trop uniformes. Il faut des Livres pour tous les goûts, pourvû qu'ils ſoient raiſonnables, & pour tous les beſoins. L'Editeur s'explique ainſi ſur le deſſein qu'il s'eſt propoſé dans ce nouveau Recueil. *Plaire aux gens de goût, & ſatisfaire en même tems les gens de bien, eſt le double objet de ce travail.* Fidéle à ſon projet, & ſuivant toujours en ce point ſa premiére & principale intention, il n'a admis *aucune Piéce qui ne puiſſe être lue de ceux même qui ont la conſcience la plus délicate & la plus timorée. Périſſent*, ajoûte-t-il, *périſſent à jamais l'Art des Vers, & tous les dons du génie*

Poëtique, pour quiconque ne les employe qu'à flétrir le mérite, ou à faire rougir la vertu.

De cette disposition de l'Editeur, on ne doit attendre rien que de sage, rien qui allarme la vertu. A cela prés, il a pris par-tout où il a trouvé du bon : un Auteur médiocre dans la plus grande partie de ses Ouvrages, n'a-t-il pas pû faire une bonne Piéce? Eh combien d'autres qui ont réussi dans certains genres, ont échoué dans d'autres, & même dans ceux où ils s'étoient distingués ? Dans l'arrangement des matiéres, on suit à peu près l'ordre Chronologique, afin qu'on puisse remarquer plus aisément le progrès de notre Poësie depuis *Marot*, qui *montra pour rimer des chemins tout nouveaux*, jusqu'à notre tems. Les Vies des Poëtes font connoître ceux dont on lit les Poësies, & les Remarques servent d'éclaircissemens à quelques endroits qui ont paru en avoir besoin. Par le modéle que nous avons entre les mains, on peut juger de la beauté de l'E-

dition, qui en effet eſt des plus parfaites. Nous avons déja félicité plus d'une fois nos Libraires du ſoin qu'ils prennent depuis quelque tems, de mériter la réputation de ces célébres Imprimeurs, qui ont tant fait autrefois d'honneur à la Nation.

L'Ouvrage en quatre Volumes *in*-4o. ſur du papier ſemblable à celui du modéle, coutera aux Souſcripteurs 32 liv. dont on payera 18 en ſouſcrivant, & 14 en retirant l'Exemplaire en feuilles. Il y en aura un très-petit nombre en plus grand papier très-fin, qui couteront 48 liv. 30 en ſouſcrivant, le reſte en retirant l'éxemplaire.

L'Académie de Chirurgie formée après les autres Compagnies, qui ont pour objet le progrès & la perfection des Sciences & des Arts, commence à marcher ſur leurs traces en donnant ſes *Mémoires*, pour communiquer au Public les connoiſſances qu'elle acquiert, les découvertes qu'elle fait, les pratiques dont elle éprouve l'utilité dans un

Art si nécessaire, & d'un usage si fréquent. Renfermée, ce semble, dans une sphére plus étroite, nos miséres & nos maux n'ont que trop de quoi occuper son industrie, & fournir à ses travaux : & ceux qui la composent, sont bien éloignés de croire la matiére épuisée. Borner la perfection de la Chirurgie à la pratique, aux opérations ; quelque expérience, quelque dextérité qu'on suppose dans le Praticien ; ce seroit avoir de cet Art une idée bien imparfaite. Les Observations, la Physique expérimentale, une Théorie solide & approfondie sont les principes qui doivent guider la main, après avoir éclairé l'esprit. C'est pour rassembler tous ces avantages, pour cultiver, pour perfectionner ces talens, que la nouvelle Académie a été établie.

» L'Art trouve, *dit l'Auteur* » *de la Préface*, dans de telles So- » ciétés des ressources qu'il ne trou- » ve jamais dans les travaux des » Particuliers ; elles sont des espéces » de Bureaux qui appellent de tou-

»tes parts les travaux des Sçavans, »pour les consacrer à l'utilité pu-»blique, & aux progrès des Scien-»ces. » Dès ce premier Volume on trouvera de quoi justifier cette idée dans toute l'étendue des objets qu'elle embrasse.

L'Académie est composée des plus habiles Maîtres de l'Art; & l'on sçait à quel point l'habileté y a été portée depuis un siécle. Ils forment un *Comité* perpétuel, dont les principaux Officiers sont M. *de la Peyronie*, Président; M. *Malaval*, Directeur, &c. vingt-neuf Conseillers; dix-huit Adjoints. Les Académiciens sont tous les autres Chirurgiens de S. *Côme*. Il y a aussi un nombre considérable d'Associés Correspondans, Etrangers & Regnicoles. Ce premier Tome, sous le Tître de *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie*, est imprimé chez *Charles Osmont*, ruë S. *Jacques*, à l'Olivier. MDCC. XLIII. *in*-4°.

Voici enfin le fameux *Nevvton* plus développé, plus éclairci qu'il ne l'avoit été jusqu'à présent. Le vuide, l'Attraction, bien ou mal attribuée à ce grand génie ; quelques morceaux d'Astronomie plus Géométrique que Physique ; son systême des Couleurs, &c. c'est à peu près tout ce que la plûpart de ceux qui parlent de sa Philosophie en ont appris par oui-dire, c'est même tout ce que bien des Physiciens en ont pû déchiffrer. Car de le suivre dans les spéculations sublimes où il s'éléve, & dont il ne donne que les résultats, sans laisser de traces des routes qui l'y ont conduit ; le discuter, l'analyser, le péser, l'apprécier, c'est ce qu'on ne doit pas même tenter sans une grande connoissance de la Géométrie & de la Physique, je dis de la Géométrie & de la Physique propres du Philosophe Anglois. Après *Nevvton*, & pour l'atteindre, il falloit un guide qui sçut les chemins, & qui les applanit ; & ce guide, on le trouvera dans *le*

Août 1743.

Vrai Syſtême de Phyſique Générale de M. Iſaac Newton, *expoſé & analyſé en parallelle avec celui de* Deſcartes; *à la portée du commun des Phyſiciens, par le R. P.* Louis Caſtel, *de la Compagnie de* Jeſus, *& de la Société Royale de* Londres, qui vient d'être imprimé *à* Paris *chez* Claude-François Simon fils, *rue de la* Parcheminerie, *in*-4°. M. D. CC. XLIII. Le Libraire ſe fait honneur par la beauté & la propreté de l'Edition.

Nous venons de recevoir un Livre de Littérature & d'Erudition, que l'Auteur (M. le Comte *Bagnol*) nous adreſſe de *Turin.* C'eſt un *in*-8°. de près de 300 pages, diviſé en deux parties. La premiére contient des recherches ſur la Famille *Curtia*, Sabine d'origine, & Romaine dès le tems du Fondateur de *Rome.* Dans la ſeconde, l'Auteur examine les diverſes opinions ſur le ſiécle auquel a vêcu l'Hiſtorien *Quinte Curce.* Pour lui il le recule juſqu'au tems du Grand *Conſ-*

tantin, & il croit qu'il n'a écrit que sur la fin du régne de ce Prince. En parcourant l'Ouvrage de M. le Comte *Bagnol*, (& c'est tout ce que nous avons pû faire jusqu'ici) il nous a paru Sçavant & bien écrit. Nous en rendrons dans la suite un compte particulier. Voici le titre : *Della Gente* Curzia, *e dell' età di* Q. Curzio *l'Historico*; *Ragionamento del Conte* Giovan Francesco Giuseppe Bagnolo, *mandato ad un amico il sig. Conte* * * * *con Annotazioni del medesimo Autore. In* Bologna M.D.CC.XLI. *A S.* Tommaso Aquino.

L'Architecture des Voutes, ou l'Art des Traits, & coupe des Voutes; Traité très-utile & nécessaire à tous Architectes, Maîtres Maçons, Appareilleurs, Tailleurs de Pierres, & généralement à tous ceux qui se mêlent de l'Architecture, même Militaire. Par le R. P. François Derand, *de la Compagnie de Jesus.*

Nouvelle Edition, revue & corrigée, avec toutes les Figures gra-

vées en taille douce. Un Volume *in-folio.* A *Paris*, chez *André Cailleau*, Libraire, Place de *Sorbonne*, au coin de la rue des Maçons, à S. *André.* M. D. CC. XLIII.

L'excellent Ouvrage du P. *Derand* ſur la coupe des Voutes étoit monté à un ſi haut prix, & il étoit devenu ſi rare, que c'eſt rendre un véritable ſervice au Public, par rapport à ſon objet, d'en donner une nouvelle Edition. Les gens du métier le reconnoiſſent généralement pour leur Maître en cette partie, & pour le meilleur Maître.

Le ſixiéme Tome du *Gallia Chriſtiana*, contient la Province *Narbonnoiſe*, qui le remplit tout entier. Les Auteurs n'ont mis dans ce Volume ni corrections, ou changement, ni remarques, ni vocabulaire. Pour les corrections, ce n'eſt pas qu'ils ne les croyent néceſſaires. On acquiert tous les jours de nouvelles lumiéres, par les Hiſtoires & les Monumens que l'on donne au Public : mais ils ont jugé qu'il ſe-

roit plus à propos de rejetter à la fin de l'Ouvrage les corrections qu'ils auront à faire ſur tous les Volumes, pour ne point embrouiller ni interrompre le fil du diſcours. Et quant au Vocabulaire, ils renvoyent à l'Edition du Gloſſaire Latin de *du Cange*, donnée depuis quelques années par leurs Confreres. Ils ſe plaignent de la difficulté & du refus que quelques perſonnes font de leurs communiquer les Mémoires qu'ils poſſédent, & dont les Auteurs ont beſoin pour donner à un Ouvrage ſi utile toute la perfection & l'exactitude qu'on y cherche. Il ſemble qu'on devroit ſe faire un plaiſir d'aider ceux qui ſe chargent de toute la peine, pour ne laiſſer aux autres que le plaiſir & l'avantage de jouir du fruit de leurs travaux.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Août 1743.

Art. LVII. Traité de l'Artillerie, ou des Armes & Machines *Aouſt* 1743.

en usage à la Guerre, depuis l'invention de la Poudre. Par M. *le Blond.* 2137
ART. LVIII. Discours prononcés à l'Académie Françoise, le 4 Février 1743. 2166
ART. LIX. *A Compendious system of natural Philosophy*, &c. 2181
ART. LX. *Elogio Historico de Don* Juan de Ferreras. 2203
ART. LXI. De la Réformation du Théatre, par *Louis Riccoboni*, 2220
ART. LXII. *Acta Sanctorum Augusti Tom. V.* Eloge Historique du P. *J. B. du Sollier.* 2250
ART. LXIII. Nouvelles Libertés de penser. 2267
ART. LXIV. Explication de trois passages de Virgile. 2294
ART. LXV. Nouvelles Littéraires. 2304

Errata pour le mois de Juin 1743.

PAge 982, ligne 7. quelques tems; *lisez*, quelque tems.

Aoust 1743.

988 lig. 11, & y établir, *liſez*, & d'y établir.
1060 lig. 9, frein, *liſez*, Ficin. Shedioſoum, *liſez*, Studioſorum.

Errata pour le mois de Juillet 1743.

PAge 2005, ligne 10, parcoururent, *liſez*, parcourent.
2006. lig. 14 faux-bon, *liſez*, faux-bond.
2044. lig. 3. donne, *liſez*, donnent
2068. lig. 16. de demander, *ôtez* de
2093. lig. 17. Almanſer, *liſez*, Almanſor.
Ibid. lig. 24. Almanſer *liſez*, Almanſor.
2119. lig. 21. Genevois, *liſez*, Genois.
2123. lig. 1. Diſciplines, *liſez*, Diſcipline.
2125. lig. 8. publique, *liſez*, public.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calandre, près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 a Trévoux, & dediés à Son Altèsse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Septembre 1743.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	9.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1743.

ARTICLE LXVI.

HISTOIRE DE L'EMPIRE Ottoman, où se voyent les causes de son aggrandissement & de sa décadence, avec des Notes très-instructives. Par S. A. S. Démétrius-Cantimir, Prince de Moldavie; traduite en François par M. de Joncquieres, Commandeur, Chanoine Régulier de l'Ordre Hospitalier du S. Esprit de Montpellier Tome I. à Paris, chez Barois fils,

Quai des Augustins, à la Ville de Nevers 1743. Avec Approbation & Privilége du Roi.

L'Auteur de cette Histoire n'est point un Historien à gages & à titre d'office ; c'est un Prince illustre par la splendeur de sa naissance, par la dignité de sa vie privée, par son érudition dans les Langues Orientales, & par les différentes situations où il s'est trouvé dans le monde ; son désintéressement égale son amour pour la vérité : il étoit à portée de la sçavoir, & il a le courage de la dire ; avant que de donner un Extrait de son Histoire Ottomane, on ne sera pas fâché de voir un abregé de la sienne. La Préface du Traducteur, & celle de l'illustre Historien, feront encore la matiére de cet Extrait.

Le Prince Cantimir naquit le 26 Octobre 1673, il fit honneur au nom qu'il portoit, & dès les premiéres années qu'il fut à la Cour

Ottomane, il donna des présages de ce qu'il devoit être un jour. Envoyé à Constantinople en ôtage, il n'y demeura pas oisif, il y apprit le Turc, le Latin, le Persan, & l'Arabe, il y brilla par les progrès qu'il fit dans la Musique, par les Notes qu'il introduisit le premier parmi les Turcs, & par plusieurs piéces de sa Composition, qu'on chante encore aujourd'hui avec plaisir, & qui sont très-goûtées des Connoisseurs de la Nation.

Il perdit le Prince Constantin son pere en 1693 : il ne brigua pas sa Principauté, mais il y fut nommé par les Nobles Moldaves, il se flattoit que la Porte confirmeroit le choix de la Noblesse; mais la politique n'aime pas dans la disposition de ces Places, tout ce qui peut y donner un air de succession; l'argent qui fait dans cette Cour un trop violent contrepoids, l'emporta sur les services du pere, & sur les vertus du fils. Le Sultan nomma un autre Prince, & Démétrius fut contraint de quitter sa Patrie, & de

retourner à Constantinople ; séjour ordinaire des fils des Princes de Moldavie.

Quand son frere Antiochus fut prendre possession de cette Principauté, il l'accompagna, & peu de tems après il épousa Cassandre, fille de Serban Cantacuzene, qui avoit été Prince de Valaquie ; son frere fut déposé, & il le suivit encore à Constantinople. C'est le troisiéme séjour qu'il fit en cette Ville ; il mit à profit le tems qu'il y passa, il cultiva les gens de Lettres, lut les Historiens Turcs, étudia les mœurs du Pays, & s'y perfectionna dans toutes les connoissances dignes d'un Prince.

En 1710 la Porte jetta les yeux sur lui, & le fit Prince de Moldavie. Nicolas Maurocordato ne convenoit pas à cette Place, il n'avoit que de la Science, & il falloit des vertus martiales ; Démétrius avoit l'un & l'autre dans un souverain dégré, & le choix qu'on fit de sa personne, fut comme le tribut que méritoit sa vertu. A peine étoit-il

arrivé à Jassy, Capitale de Moldavie, qu'il eut ordre de faire construire un Pont sur le Danube, pour le passage de l'Armée des Turcs : on lui fit encore de la part du Visir un compliment qui ne lui plut pas ; c'étoit de ne pas manquer à envoyer l'argent qui lui étoit dû, en reconnoissance de son élévation à sa Principauté. Le Prince en fut extrêmement choqué, & il résolut de se venger du Visir, de rompre avec cette Cour mercénaire, & de soustraire sa Patrie à la domination tyrannique des Turcs.

La fortune favorisa son dessein, Pierre le Grand, Czar de Moscovie en profita, & lui proposa son alliance à des conditions très-avantageuses ; Démétrius y donna les mains, & fit son Traité. On sçait la suite de cette Histoire. Il suffit de dire que le Czar manquant de vivres sur le Pruth, fut obligé de faire avec les Turcs une paix désavantageuse ; Démétrius y perdit sa Principauté ; mais le Czar y acquit une gloire immortelle, il refu-

ſa conſtamment de livrer aux Turcs le Prince Cantimir, qu'ils lui redemandoient, ſes paroles ſont dignes d'un Héros Chrétien. *Je n'ai garde*, dit il, *de livrer un Prince qui a quitté ſa Principauté pour l'amour de moi. Nous n'avons de propre que l'honneur, y renoncer, c'eſt ceſſer d'être Roi.*

Le Czar combla le Prince Cantimir de biens & d'honneurs. Il le fit Prince de Ruſſie, avec le Titre d'*Alteſſe Séréniſſime*, exempt de toute Juriſdiction, & reſponſable au Czar ſeul.

En 1713 ſon épouſe Caſſandra mourut à Moskow, l'eſprit & la beauté en avoient fait une des Princeſſes les plus accomplies de l'Europe. En 1718 il vit par hazard la troiſiéme fille du Prince Trubeſkoy : c'étoit la plus grande beauté de ſon ſiécle, il en fut frappé, & il l'épouſa. En 1720, Démétrius ſuivit le Czar en Perſe, il fût par terre juſqu'à Derbent. Une Frégate portoit ſes Equipages, elle fit naufrage ; ſon Cabinet, ſes Mé-

moires, ses Livres, entr'autre un Manuscrit qui contenoit l'Histoire depuis le faux Prophête Mahomet, jusqu'à Ottoman premier Empereur des Turcs; ouvrage qui lui avoit coûté bien des veilles, tout fut perdu.

Fatigué de tous ces voyages, le Prince tomba malade, il ne fallut pas l'avertir du danger, il n'envisagea plus que sa fin prochaine, il fit son testament, reçut les Sacremens de l'Eglise, & mourut le 21 d'Août 1723, laissant à sa Famille & à ses amis de grands exemples de Christianisme. Il eut de sa premiére femme six fils & deux filles; de la seconde, une fille unique. Deux fils & une fille moururent avant lui, & quatre fils & deux filles lui survêcurent, Mathieu, Constantin, Serban, & Antiochus, Marie & Smaragde, Antiochus, le dernier de ses fils, Prince d'un grand mérite, a été Plénipotentiaire de Russie, auprès du Roi Georges d'Angleterre, & est aujourd'hui Ambassadeur en France. Il y a apporté le Manuscrit Latin de l'Histoire Ot-

romane, & c'est sur ce Manuscrit que la Traduction Françoise a été faite. Démétrius a laissé un grand nombre d'Ouvrages, dont voici les principaux.

1o. L'Histoire de l'aggrandissement & de la décadence de l'Empire *Ottoman*, en *Latin*, Manuscrit.

2o. Systême de la Religion *Mahometane*, écrit & imprimé en *Russie*, par les ordres du *Czar Pierre le Grand*, à qui il est dédié par l'Auteur. *folio*.

3o. Le Monde & l'Ame, imprimé en *Moldavie* en *Grec* & en *Moldave*; c'est un Livre de sentimens moraux en forme de Dialogues.

4o. Histoire Ancienne & Moderne de la *Dacie*, grand *in-folio*, en Langue *Moldave*, manuscrit. Le même en *Latin* fut perdu dans la Mer *Caspienne*.

5o. Etat présent de la *Moldavie* en *Latin*, avec une grande Carte du Pays. Il est à présent sous la Presse en *Hollande*, *in-4o*.

6o. Histoire de la Création avec des Observations Physiques en *La-*

tin, c'eſt un Manuſcrit *in-folio*, intitulé *Theologo-Phyſica.*

7°. Hiſtoire des deux Maiſons de *Brancovan*, & de *Cantacuzene*, en *Moldave*, Manuſcrit *in-4°.*

8°. Hiſtoire des *Mahometans* depuis le faux Prophête *Mahomet*, juſqu'au premier Empereur *Turc*, perdu dans la Mer *Caſpienne.*

9°. Un Livre d'Airs ſelon la Muſique *Turque*, *in-4°.*

10°. Introduction à la Muſique *Turque* en *Moldave*, *in-8°.*

Il a laiſſé pluſieurs Traités imparfaits ſur la Morale & ſur l'Hiſtoire. Il parloit le *Turc*, le *Perſan*, l'*Arabe*, le *Grec moderne*, le *Latin*, l'*Italien*, le *Ruſſien*, le *Moldave*; il entendoit fort bien l'*ancien Grec*, l'*Eſclavon*, & le *François.* Il étoit membre de l'Académie de Berlin, & l'Empereur d'Allemagne l'avoit créé Prince de l'Empire.

On voit à la tête de cette Hiſtoire une Préface du Traducteur. Elle eſt également modeſte & intéreſſante, il y parle peu de lui-même, & fait quelques réfléxions ſur l'Hiſtoire qu'il traduit.

Septembre 1743.

Il nous donne d'abord une image de la décadence des Empires ; tel eſt, dit-il, le ſpectacle que nous préſente aujourd'hui l'Allemagne. On vit du fond de ſes Parties Septentrionales ſortir autrefois, ces eſſains de Barbares qui donnerent le coup mortel à l'Empire Romain en Occident. Les Francs qui fonderent en même tems notre Monarchie, eurent la gloire, quelques ſiécles après, de faire revivre cet Empire dans la perſonne de notre glorieux Roi Charlemagne. La Maiſon de ce Prince n'occupa le Trône Impérial, qu'un peu plus de 100 ans, les Allemands concentrerent chez eux un Titre qui auroit dû être le patrimoine de nos Rois ; enfin la Maiſon d'Autriche ſe l'appropria pendant pluſieurs ſiécles, ſe le rendit héréditaire, & elle vient de s'éteindre.

Il fait enſuite une eſpéce de paralelle entre l'Hiſtoire Romaine & l'Hiſtoire Ottomane. Depuis les Romains, l'Univers n'a point vu de Puiſſance qui ait égalé celle des

Ottomans, on les voit envahir les restes de l'Empire Romain, s'élever sur les débris du célébre Genghizkan, subjuguer tous les Potentats de l'Asie, & donner naissance à ce formidable Empire, qui a pris enfin la place de celui des Grecs à Constantinople. Quelle rapidité de Victoires ! Ils volent de Conquêtes en Conquêtes, ils soumettent l'Asie, rendent l'Afrique tributaire, & font trembler toute l'Europe. La Puissance des Ottomans n'est-elle pas une image de celle des Romains ? On veut qu'il ne manque rien au paraleile ; ce n'est plus ce Peuple belliqueux issu de ces braves Tartares, dont le nom seul fit trembler l'Univers. C'est à présent une Nation qui a mêlé son sang avec celui des Nations subjuguées, qui a pris le luxe & la molesse des Vaincus, & qui vaincue elle-même tant de fois, n'épouvante plus ses Vainqueurs ; le Grand Seigneur n'est plus qu'une Idole, que les Janissaires, & le Muphti détrônent quand ils veulent. Le

Grand Visir est une autre Idole que le Peuple ne respecte guéres, & que le Grand Seigneur ne soûtient, qu'autant qu'il n'est pas obligé de l'immoler à la fureur du Peuple. La Puissance de cet Empire n'est plus que dans la Milice & dans le Peuple, & c'est une source inépuisable de séditions qui l'affoiblissent.

On prétend ici que la levée du Siége de Vienne est l'époque de la décadence de l'Empire des Turcs, & qu'il leur en est resté un certain effroi, dont ils ne sont pas encore revenus, il ne paroît pas que le paralelle soit bien juste. Les Romains, ces Maîtres fameux de l'Univers ne sont plus, & les Ottomans sont encore une assez belle figure; mais ils ne sont plus au jugement de l'Auteur, ce qu'ils ont été, ils lui paroissent avoir entiérement dégénéré de leur ancienne grandeur; c'en est assez pour annoncer leurs disgraces futures, & pour imputer à leur Empire une sorte de décadence, & c'est le des-

ſein du Prince, Auteur de cet Ouvrage.

Perſonne n'étoit plus propre à nous donner une pareille Hiſtoire. Elevé dans les intrigues & dans les myſtéres d'Etat, il a reconnu le fort & le foible d'une Nation qu'il a long-tems pratiquée, & il a eu tous les moyens poſſibles de s'inſtruire à fond de tout ce qui la concerne; ſçavant dans les Langues Orientales, il a puiſé dans les ſources domeſtiques, il n'a parlé que d'après les Ecrivains Mahométans, & il eſt ſi plein de leurs idées, qu'il emprunte même un peu trop ſouvent leurs expreſſions Turques.

On trouvera peut-être à redire qu'il préfére toujours les Auteurs Turcs aux Etrangers, & ſur-tout aux Chrétiens. Dans ce conflict d'opinions il auroit pû prendre un juſte milieu, & cette régle de critique auroit paru judicieuſe; un Ecrivain impartial doit également ſe défier des récits médiſans que la paſſion ſuggere, & des louanges outrées que l'adulation prodigue; le Prin-

ce Cantimir eſt tout à fait éloigné de ces deux excès, & il ne défére au témoignage des Turcs, que parce qu'il les croit mieux inſtruits de leurs propres affaires, que des Etrangers. Il ne paroît jamais plus croyable que quand il parle de lui-même ; il le fait avec modeſtie & avec dignité, & on trouve dans lui ce caractére de bonne foi, & ce fond de nobleſſe, qu'ont d'ordinaire les Ecrivains d'un rang diſtingué. S'il quitte le ſervice des Turcs, c'eſt qu'on lui a manqué de parole : nul reproche, nul trait de colére ; il ne ſe plaint point en homme vulgaire, il ſe venge en Prince.

On voudra bien lui paſſer certaines expreſſions qui pourroient ſcandaliſer, telles ſont *la Couronne du Martyre*, dont il qualifie quelquefois la mort d'un Prince, & quelques autres ſemblables ; ce n'eſt pas le Prince Cantimir qui parle, ce ſont les Turcs, ſuivant les préjugés de leur fauſſe Religion.

Quelle différence entre l'Hiſtoire de Mahomet, écrite par le *Com-*

te de Boulainviliers, & celle des Empereurs Ottomans par le *Prince Cantimir.* Le premier nous a donné un Roman, & le ſecond une Hiſtoire ; l'un écrit en Philoſophe, & l'autre en Chrétien ; on ſent dans l'un un Auteur qui moraliſe à perte de vue, & qui ne fait la vie de Mahomet que pour faire une ſatyre du Chriſtianiſme, & l'Apologie de ſon Héros : on voit dans l'autre un Analiſte ſçavant, dont l'Hiſtoire eſt un enchaînement de faits, & qui ſe prête ſi peu aux réfléxions, qu'à peine y trouvent-elles la moindre place. Si l'on en croit M. de Boulainvilliers, Mahomet eſt l'inſtrument dont Dieu s'eſt ſervi, 1°. *Pour faire périr & confondre les mauvais Chrétiens de l'Orient*, 2°. *Pour renverſer les trophées des Romains & des Grecs*, 3°. *Pour ſoumettre les Perſans, & enfin pour porter la connoiſſance de l'Unité de Dieu depuis l'Inde juſqu'à l'Eſpagne, & y détruire tout autre culte que le ſien.* Selon le Prince Cantimir, ce bel édifice fondé par Mahomet, eſt mena-

cé d'une chûte prochaine, & la Religion Mahometane n'a fait tant de progrès, que parce qu'elle favorisoit le libertinage de ceux qui l'embrassoient.

Après la Préface du Traducteur, on trouve celle de l'illustre Historien, il éclaircit trois points; le premier regarde le Compte de l'Hégire; le second, le nom Turc, & la Nation Turque; le troisiéme, l'origine de la race Ottomane.

C'est une chose si sacrée, qu'il n'y a point de dispute parmi les Arabes & les Turcs sur le compte de l'Hégire, ou s'il y a quelque différence entre eux, elle n'est que d'un jour au plus, les uns commençant le premier mois de la premiére année de l'Hégire par le jeudi, selon les régles Astronomiques; & les autres par le vendredi, selon l'ordre politique; notre Auteur apporte la raison de ces deux maniéres de supputer, c'est que Mahomet nullement versé dans l'Astronomie, donna pour le commencement de la nouvelle Lune cette ré-

gle générale. *Quand vous verrez la Lune, commencez le Ramazan, quand vous verrez la Lune, célébrez le Beiram.* Or, la nouvelle Lune n'étant jamais visible le premier jour, il ne doit point paroître surprenant, que les Mahométans ayent pris le 2 jour de la Lune pour la nouvelle Lune même, & réglé conséquemment l'ordre des mois, des jeûnes & des fêtes ; c'est encore aujourd'hui l'usage de la Nation, & j'en ai été témoin oculaire, dit notre Auteur. Quoique les Turcs soient en état à présent de calculer assez juste le jour, & même la minute précise de chaque nouvelle Lune, ils ne commencent jamais leur *Ramazan* ou leur *Beiram*, que quelqu'un n'ait attesté qu'il a vû la nouvelle Lune. On envoye tous les ans par ordre du Sultan, des Députés sur une haute Montagne, qui leur sert d'Observatoire, pour remarquer quand la nouvelle Lune paroîtra : trois se détachent, l'un déclare qu'il a vû la nouvelle Lune, les deux autres attestent sa déclaration, & à

l'inſtant même le *Ramazan* ou le *Beiram* eſt proclamé. L'Auteur fixe la premiére année du Régne d'Ottoman à l'an de l'Hégire 700, qui répond à l'an 1300 de l'Ere Chrétienne.

Il explique enſuite le mot Turc, & quelle eſt la Nation des Turcs : les Auteurs ſont tellement embrouillez ſur cet article, & il faudroit dévorer tant de noms barbares, qu'on ne ſçauroit trop abreger ce qu'il en dit, il tire ce qu'il nous en apprend de *Saadi Effendi*, fameux Auteur des Annales Ottomanes. Ce nom, ſelon lui, fut donné aux Habitans de la grande Tartarie, qui vivent dans les Plaines de *Copehac* ; & parce que ces hommes ſont aſſez beaux, qu'ils ont le viſage blanc, avec des yeux & des ſourcils noirs, on les appella *Turcs* ; les Perſes donnerent enſuite ce nom à toute la Nation des Tartares, mais ce fut à cauſe de la laideur de ces Peuples comparés aux Perſes ; de ſorte que le mot *Turc* qui déſignoit une Nation remarquable par ſa beauté, devint

un terme d'ironie, qui ne signifia plus que des hommes distingués par leur laideur. La Porte Ottomane conserve aujourd'hui la même délicatesse, elle dédaigne d'être appellée la Cour Turque, le terme *Turc* étant un mot bas & populaire, au lieu que celui d'*Ottoman* porte avec lui l'idée de la politesse & des belles maniéres.

Notre Auteur ne veut pas qu'on confonde les *Turcs* avec les *Turcomans*, il traite d'erreur grossiére la faute des Géographes Anciens & Modernes, qui leur donnent pour habitation commune, le même Pays de *Turkestan*. Le judicieux *Saadi* est encore son garand, & il veut que l'ignorance des Européens dans les Langues Orientales, & la ressemblance des mots les ait trompés au préjudice de la vérité.

Le Prince Cantimir entre ici dans un grand détail sur l'origine de la Maison Ottomane. Tout versé qu'il est dans l'Histoire Littéraire des Peuples d'Orient, il avoue que la vérité a peine à se faire voir

au travers de tant de fables qui l'obſcurciſſent : la flatterie a ſon langage, la jalouſie a auſſi le ſien, dont il faut également ſe défier. Il rapporte ſans partialité les différentes opinions ſur la tige des Ottomans. Les uns leur donnent l'origine la plus illuſtre ; d'autres leur font puiſer leur ſang dans les ſources les plus viles ; les uns élévent leur Empire ſur les ruines de la Puiſſance des Tartares, les autres leur donnent pour Auteurs, une bande de voleurs. Il réfute les uns & les autres. Il ne fait pas grand cas de *Nicephore Gregoras*, ſon ſtyle ſec, & ſes répétitions ennuieuſes l'ont apparemment rebuté. *Philippes Lonicer* eſt plein de fictions, il court ſans ceſſe après le merveilleux, il forge une longue ſuite de *Kans* chez les Tartares, & il ne s'accorde ni ſur les dates, ni ſur les faits. Les conjectures de *Chalcondyle* ſont plus applaudies ; *George Phranza* lui paroît une ſource ſuſpecte, & il lui reproche bien des écarts ; les hardieſſes & les mépriſes de *Jean Gandier*

dier sont vivement relevées, & on le taxe d'avoir donné pour véritable, ce qu'il a tiré d'une méchante Chronique Turque au sujet de la race Ottomane. Il copie mal les noms des Peuples & des Particuliers, & il se trompe presque toujours sur la date des événemens.

Enfin notre Auteur expose son sentiment. Il seroit inutile de le suivre dans toutes les routes & dans toutes les expéditions qu'il fait faire à *Solyman*, il suffit d'indiquer qu'il reconnoît ce Prince pour la tige des Empereurs Turcs. Quels étoient ses Ancêtres? Il n'est pas aisé de le deviner. On convient qu'il étoit de la plus noble Famille d'entre les Scytes Oguzians, que son fils *Erdogrul* fut un prodige de valeur, qu'Erdogrul fut pere d'*Ottoman*, qu'Ottoman jetta les fondemens de cet Empire si formidable à l'Univers, donna son propre nom à ses Sujets, & fut le premier appellé, *Empereur des Ottomans.* L'Auteur, d'après l'Historien *Saadi*, sans se charger du poids d'une discussion si

obſcure, nous trace la Généalogie des Ottomans, & en tranſcrit tous les noms, depuis Ottoman juſqu'à Japhet, fils de Noë.

Il obſerve qu'il y a deux branches principales ſorties de la Tribu Oguziane, celle des Ottomans, & celle des Aliſenghizians; que cette derniére branche a donné des *Kans* aux Tartares de Crimée, dans une ſucceſſion non interrompue, & que c'eſt une loi établie par les Sultans, que ſi la Race des Ottomans venoit à manquer d'hoirs mâles, il faudroit choiſir un Empereur dans la Maiſon Aliſenghiziane, l'Empire Ottoman ne pouvant tomber en quenouille, les Aliſenghizians y ayant un droit inconteſtable par le ſang, qui eſt commun aux deux Familles Oguzianes.

Il eſt étonnant que M. de la Martiniere ait écrit le contraire avec tant d'aſſûrance; voici ce qu'il avance dans ſon *Grand Dictionnaire Géographique & Critique. La ſucceſſion de la Maiſon Ottomane du côté des Tartares, en cas d'extinction de*

la ligne masculine, seroit disputée & rejettee par les Turcs, suivant leurs Loix & leurs Constitutions, par lesquelles la Maison Tartare n'a aucun droit; les Sçavans d'entre eux prétendent, que le droit de succession passeroit au premier fils de la première fille du dernier Sultan Ottoman.

On jugera de la décision du Docte Géographe, en la confrontant avec celle du Prince Cantimir, à qui la Tradition du Pays, & la lecture des Historiens Turcs ont appris là-dessus tout ce qu'on en peut sçavoir. *C'est*, dit il, *une Loi vivante dans les esprits, qu'au cas que la ligne masculine vint à manquer, il faudroit choisir un Empereur dans la Maison des Kans des Tartares*; nous en avons, ajoûte-t-il, une preuve toute récente dans la Sédition, qui s'éleva de mon tems contre Sultan *Mustapha* : on appréhendoit que pour n'être pas détrôné, il ne fit étrangler son frere, son oncle, son neveu, & tous les Princes du Sang Ottoman.

Le *Mufti* prit la parole, & dé-

clara que le Peuple craignoit en vain de tomber dans l'anarchie, & que s'il arrivoit que *Mustapha* fit mourir tous les Princes de sa branche, on auroit recours à la Maison des Tartares, où l'on trouveroit des fils, qui par le droit de leur naissance, remplaceroient la famille Ottomane.

Une pareille déclaration paroît décisive, & telle est la force de cette Loi, conclut-il, *qu'elle exclut du Trône les mâles mêmes de la ligne des femmes.*

Après ces deux Préfaces, on trouve une espéce de Dictionnaire Turc pour servir à l'intelligence de l'Histoire. On auroit bien fait de supprimer & le Dictionnaire, & les noms, & les passages Turcs, cette bigarure sent trop le scoliaste, & ne convient pas à une Histoire dont le fil ne doit pas être embarrassé par toutes ces citations Etrangeres, qui forment une espéce de Mosayque, déparent l'Ouvrage, & ne quadrent pas avec une Traduction Françoise.

Septembre 1743.

Nous donnerons la ſuite de cet Extrait dans le mois prochain.

ARTICLE LXVII.

LETTRE ÉCRITE DE GENEVE, ſur les Ouvrages de M. Arlaud, *célébre Peintre en Miniature*

MONSIEUR,

Vous m'avez marqué plus d'une fois que les RR. PP. Journaliſtes verroient avec plaiſir que nous leur envoyaſſions de tems en tems quelques nouvelles Littéraires de notre Ville. Vous mettiez dans cette claſſe la mort des habiles gens qui ſe feroient diſtinguez par quelques Ouvrages. *Il ſeroit bon*, diſiez-vous, *de les faire connoître, de marquer leurs talens, & ce qu'ils avoient donné au Public.* Vous ajoûtiez qu'on leur rendroit juſtice, & qu'on publieroit avec ſoin tout ce qui pourroit les illuſtrer. J'ai déja répondu plus d'une fois à votre invitation.

J'y reviens aujourd'hui, me faisant un plaisir & un honneur de cette correspondance.

Nous avons perdu depuis peu de tems un Génevois, dont la mort mérite d'être annoncée. Il ne s'agit pas à la vérité d'un Sçavant, mais il ne laisse d'avoir quelque droit sur une place dans le Journal. Ce sont des *Mémoires*, non-seulement *pour les Sciences*, mais encore *pour les Beaux Arts*; & celui dont je dois vous parler, étoit un habile Artiste. C'étoit un Peintre en Miniature du premier ordre. Il a travaillé à Paris pendant quarante ans, & y a acquis beaucoup de réputation. Voici son Histoire en peu de mots.

Jacques-Antoine Arlaud étoit né à Genève le 18 Mai 1668. Il y fit ses premiéres études fort réguliérement jusqu'à l'âge de seize ou dix-sept ans, & il a conservé jusqu'à la fin de sa vie beaucoup de goût pour les Belles Lettres. Il avoit la conception aisée, & une excellente mémoire. Il auroit continué ses

études, si la forte considération de *res augusta domi*, ne l'eût engagé à avoir d'autres vues. Il se tourna donc du côté du Dessein & de la Peinture, pour laquelle il se sentoit aussi de l'inclination. Il fit en peu de tems de grands progrès dans cet Art, & l'ont peut dire presque sans Maître. On sçait qu'il n'apprit à dessiner que pendant deux mois. Le reste qu'il avoit acquis dans la suite, il ne le devoit qu'à lui-même.

A l'âge de vingt ans, se sentant déja assez fort pour le Portrait, il quitta Genève. Il alla d'abord à Dijon, où il peignit diverses Personnes de distinction, pendant environ une année. Le gain qui lui revint de ce travail le mit en état de faire le voyage de Paris. Là il se mit aussi à faire quelques Portraits. Pendant le jour il manioit le Pinceau, & le Crayon une partie de la nuit, pour se perfectionner dans le Dessein.

Son talent se développant tous les jours avec beaucoup de rapidité, son mérite ne tarda pas à être con-

nu. Dans peu d'années il acquit une grande réputation. Outre la fineſſe & la délicateſſe de ſon Pinceau ; outre la beauté du coloris en quoi il a excellé, on trouvoit encore dans ſa Miniature une force qu'elle n'avoit point eue juſqu'à lui. Feu Monſeigneur *le Duc d'Orleans*, Régent du Royaume, diſoit, *les Peintres en ce genre n'ont fait juſqu'ici que des images*, Arlaud *leur a appris à faire des Portraits. Sa Miniature s'exprime auſſi fortement que la Peinture à l'huile*.

Ses Portraits étoient reſſemblans ; mais il ſçavoit ſur-tout leur donner de la vie. Il s'appliquoit principalement à peindre l'ame. Ce qui l'aidoit beaucoup à y réuſſir, c'eſt qu'il étoit excellent phyſionomiſte. Il ſçavoit découvrir, preſque au premier coup d'œil le caractére des gens. Le moindre geſte diſoit beaucoup pour lui. A cet égard il étoit en quelque maniére redoutable. Ses yeux perçans pénétroient juſques dans l'intérieur.

Dès qu'il fut connu, pluſieurs

Princes & Princesses de la Cour voulurent avoir leur Portrait de sa main. Son Art lui donna accès chez les personnes du plus haut rang. Il étoit sur tout fort bien vu au Palais Royal. *Madame*, Princesse Palatine, avoit beaucoup de bonté pour lui. Elle s'est déclarée dans toutes les occasions, sa généreuse protectrice. En 1718 elle lui donna son Portrait en grand, avec une riche bordure. Il l'a légué par son testament à la Bibliotéque publique de Genève, avec d'autres beaux morceaux de Peinture.

Monseigneur *le Duc d'Orleans*, son fils, l'affectionna aussi beaucoup. Ce Prince, comme tout le monde sçait, avoit un goût décidé pour les beaux Arts. Il aimoit sur-tout la Peinture, & étoit un excellent connoisseur. Il dessinoit très-bien, & manioit même quelquefois le Pinceau. Afin de se perfectionner encore plus le goût, il trouva à propos de s'attacher M. *Arlaud*. Pour l'avoir sous la main, il lui donna même un appartement dans son

Château de S. Cloud. Là ils peignoient ensemble, & ce Prince lui faisoit l'honneur de l'appeller son *Maître en Peinture.* Il trouvoit que notre Génevois entendoit son Art fonciérement, qu'il en connoissoit les véritables principes, & qu'il en sçavoit aussi tirer les conséquences. On connoît beaucoup d'habiles Peintres qui ont la main bonne, mais à qui la théorie manque.

Quand Monseigneur *le Duc d'Orleans* eut fait la riche acquisition des Tableaux qui avoient appartenu autrefois à la Reine *Christine* de Suéde, ce fut l'étude journaliére du Disciple & du Maître. M. *Arlaud* a dit plusieurs fois que ce ne fut qu'après une étude longue & appliquée de ces beaux Originaux, qu'il commença lui-même à sçavoir quelque chose.

Dès que sa fortune le lui permit, il voulut aussi avoir en propre quelques bons Originaux. Il en fit un si bon choix, que son Cabinet passoit pour une des curiosités qu'un Etranger devoit voir à Paris. Voici

ce qu'on a dit de lui dans une Description de cette Capitale. « Dans » la rue de *Condé* est l'appartement » de *Jacques-Antoine Arlaud*, qui » réussit si heureusement dans les » Portraits en Miniature, qu'aucun » autre Maître ne lui peut à présent » disputer en ce genre si difficile. » Son Cabinet est rempli de Ta» bleaux excellens du *Titien*, d'*An*» *nibal Carrache*, de *Rubens*, & des » autres Peintres en réputation; » mais on ne trouvera dans aucun » autre Cabinet un plus beau choix » de Paysages de *Forêt*, & d'une » perfection plus exquise. » * J'ai vu d'autres Descriptions de Paris, qui en parlent à peu près de cette maniére.

Il m'est tombé entre les mains depuis peu, un Livre Italien, qui fait une mention fort honorable de notre Peintre. Il est intitulé, *Abcdario Pittorico*. C'est un *in-quarto* imprimé à Naples en 1733. On y

* Brice, Descript. de Paris, 1713, sixiéme Edition, Tom. III. pag. 73.

trouve par ordre alphabétique, les noms des plus fameux Peintres Anciens & Modernes. L'Auteur rend aussi raison de leur principaux Ouvrages.

L'habileté de M. *Arlaud* parvint de bonne heure au Roi *Louis XIV*. Ce Prince lui fit dire de venir un jour dans son Cabinet, avec ce qu'il avoit de meilleur en matiére de Portrait. Il eut l'honneur de lui en présenter quelques-uns. Le Roi qui étoit seul, les considéra attentivement & assez long-tems, & loua l'Ouvrage d'une maniére fort flateuse pour notre Peintre. Dès qu'il fut sorti, un Seigneur de la Cour fut admis auprès de sa Majesté, qui lui parla encore avec une espéce d'admiration, des Portraits de M. *Arlaud*. Ce Seigneur qui connoissoit fort le Peintre, & qui le retrouva encore à Versailles, lui redit l'éloge que le Roi avoit fait de sa Miniature. Il répondit comme il devoit, c'est-à-dire, qu'après avoir marqué combien il étoit sensible à cet honneur, il fit entendre en mê-

me tems qu'il ne s'enivroit point de cet encens, qu'il regardoit l'approbation que sa Majesté avoit eu la bonté de donner à ses Ouvrages, comme un encouragement à bien faire de la part de ce Protecteur des beaux Arts.

Notre Peintre ne se bornoit pas au Portrait ; quoiqu'à peine pouvoit-il suffire à ceux qu'on lui demandoit. Il s'élevoit de tems en tems jusqu'à l'Histoire, quoique ce soit proprement le département de la Peinture à l'huile. Nous avons de lui *la Famille Sainte*, qui est fort estimée, & une *Madelaine* représentée dans le commencement de sa conversion, qui est aussi d'une grande beauté. Ces deux Piéces sont les plus grandes que l'on fasse en Miniature. On les voit l'une & l'autre dans la Bibliotéque publique de notre Ville, où elles font l'admiration des Connoisseurs.

Mais le morceau de Peinture le plus singulier qui soit sorti de ses mains, c'est sa fameuse *Léda*. En voici l'Histoire en peu de mots.

M. *Arlaud* vit à Paris dans le Cabinet d'un Curieux, un bas-relief de *Michel Ange*, qui lui parut de la derniére beauté. C'étoit un marbre blanc d'environ deux pieds de large, ſur une hauteur proportionnée. On y voyoit Jupiter changé en Cigne, qui eſt auprès de Léda. L'envie prit à notre Peintre de copier cet Original, & précifément de la même grandeur. Il ſe propoſa que cette copie, qui devoit être ſur du papier, fit ſur l'œil du Spectateur le même effet que le Marbre même. Il travailla principalement à l'Encre de la Chine; mais il y employa bien d'autres couleurs qui pointillées avec un Art & une délicateſſe infinie, ſont imperceptibles. De ce travail il a réſulté une copie ſi ſemblable à l'Original, que ce papier eſt devenu du Marbre, & les figures qui y ſont, ont pris tout le relief de l'Original. La plûpart de ceux qui ont vu ce Tableau pour la premiére fois, ont commencé par y porter les doigts, pour s'aſſûrer par l'attouchement de ce qu'ils voyoient.

Septembre 1743.

Ce qui fait le mérite distinctif de cette Piéce, à ce que disent les Connoisseurs, c'est que le *clair-obscur* y est mis en œuvre avec toute l'intelligence possible, que les gradations y sont parfaitement observées, ce qui rend les figures tout à fait saillantes. Ils nous font remarquer que la Peinture a son harmonie comme la Musique. Il y doit avoir une force & une dégradation de lumiére presque imperceptible. C'est par cette distribution enchanteresse des jours & des ombres, que notre Peintre Génevois avoit sçu faire ainsi illusion aux sens.

Tout Paris avoit admiré la *Léda* dans le Cabinet de M. *Arlaud*; un Seigneur qui la vit comme les autres, ne s'en tint pas à la simple admiration. Frappé de sa beauté, il pensa à la posséder. Pour venir à son but, il crut devoir employer l'expédient dont s'étoit servi Jupiter pour faire la conquête de Danaé. Comme lui, ce Seigneur fit pleuvoir l'or & l'argent. Il alla jusqu'à offrir douze mille livres pour avoir

Léda à sa disposition. On comprend bien qu'il l'obtint à ce prix. Cependant un fâcheux contretems traversa cette négociation, & l'empêcha d'avoir lieu. Immédiatement après cette convention arriva la catastrophe du *Missisipi*. L'acquéreur y fut enveloppé comme bien d'autres. Il donna trois ou quatre mille livres de dédommagement au Peintre, & lui rendit son Tableau.

En 1730 il quitta Paris, après y avoir fait une fortune considérable, & se retira dans sa Patrie. Il y fit venir ces beaux Tableaux des Peintres Anciens & Modernes qui ornoient son Cabinet, & il n'oublia pas sa chére *Léda*. Les Etrangers lui faisoient visite à Genève comme à Paris. Notre Peintre s'apperçut enfin que parmi ceux qui lui demandoient à voir la *Léda*, il y en avoit assez qui y cherchoient moins la beauté de l'Ouvrage, que le sujet même du Tableau. Il s'agissoit des amours de Jupiter. Cela donnoit lieu à des imaginations un peu trop égayées à s'échapper quelque-

fois, ce qui faiſoit beaucoup de peine à notre Peintre.

Pour remédier à ce mal, il prit le parti de ſupprimer ſa *Léda*. Depuis 1738 elle a entiérement diſparu. On ſçut quelque tems après, qu'il étoit allé juſqu'à la mettre en piéces. Cette vivacité fut d'abord généralement condamnée. *Voilà une boutade de Peintre*, diſoit-on, *la verve Pittoreſque à ſes accès & ſes fureurs comme la verve Poëtique.*

M. *le Comte de Lautrec* étoit à Genève lorſque ſe paſſa cette ſcéne tragique. Il avoit vû la *Léda* pluſieurs fois, & l'avoit toujours admirée. Quand on lui dit qu'elle n'exiſtoit plus, il alla inceſſamment chez M. *Arlaud* pour s'en aſſûrer. On lui avoua le fait, ſans dire de bonnes raiſons pour ſe juſtifier. Ce Seigneur pouſſa vivement le Peintre là-deſſus. Il lui dit qu'ayant été envoyé par le Roi avec le caractére de Médiateur, pour travailler conjointement avec des Députés de Zuric & de Berne, à pacifier les troubles de la République, une par-

tie de sa Commission étoit d'empêcher qu'il ne se commit ni excès, ni violence pendant qu'il étoit chez nous ; que son emportement contre la *Léda* étoit un manque de respect pour son caractére, qu'elle étoit censée être sous sa protection. Il lui dit ensuite fort sérieusement, qu'il devoit la lui avoir donnée plutôt que de la détruire, qu'il l'auroit emportée à Paris ; que si la *Léda* étoit coupable de quelque faute qui méritât punition, il lui sembloit que c'étoit assez de la dépayser.

On n'a sçu qu'après la mort de M. *Arlaud* le véritable motif du sacrifice. Devenu septuagénaire, il envisagea ce Tableau avec d'autres yeux que trente ans auparavant : il avoit été témoin plus d'une fois des mauvaises impressions qu'avoit faites cet objet, & il voulut en arrêter le cours. Animé du même esprit que ces Anciens Romains si vantés dans l'Histoire, pour n'avoir pas épargné leurs propres enfans, lorsqu'ils étoient en faute, il pro-

nonça la ſentence contre ſa *Léda* coupable, & l'exécuta lui-même.

Ce zéle de notre Peintre peut être aiſément juſtifié. On a bien des exemples ſemblables qui ont eu l'approbation des gens ſages. Un fameux Peintre d'Italie avoit fait autrefois pour le Duc de Ferrare, un beau Tableau repréſentant de même une *Leda* avec *Jupiter* métamorphoſé en *Cigne*. Il trouva qu'on ne faiſoit pas aſſez de cas de cet Ouvrage dans ſon Pays, & il chargea un de ſes Diſciples de le porter à *François* I. qui en ſentiroit mieux le prix. Ce Prince acheta le Tableau, qui a orné pendant pluſieurs ſiécles une des Maiſons Royales. Mais enfin on fut choqué du ſujet qui y eſt traité. On le trouva dangereux, & propre à exciter des idées impures, & M. *des Noyers*, Miniſtre d'Etat ſous *Louis* XIII. condamna cette Peinture au feu.

Ce n'eſt pas pouſſer les ſcrupules trop loin que d'avoir de la délicateſſe ſur ces nudités indécentes que les Peintres ſe permettent ſi com-

munément. Un Auteur fort judicieux a prononcé là-deſſus qu'elles peuvent bien faire honneur à l'Art, mais qu'elles deshonnorent pour toujours l'Artiſte. Les ſages Payens avoient des principes ſur cette matiére qui devroient faire honte aux Chrétiens relâchés. *Sénéque* dégrade la Peinture & la Sculpture, & leur ôte le nom d'*Arts Libéraux*; dès qu'elles prétent leur miniſtére au vice.

La mémoire de la *Léda* ſe conſervera malgré ſa deſtruction. On a placé dans notre Bibliotéque, & dans un endroit fort apparent le Portrait de M. *Arlaud*, peint par le célébre de l'*Argiliére*, ſon ancien ami. Il eſt repréſenté la palette à la main, & travaillant actuellement à ſa *Léda*. Je ſouhaiterois fort que quelque habile Peintre fit un autre Portrait de M. *Arlaud*, où l'on nous le repréſenteroit beaucoup plus âgé, & la mettant en piéce. Cette ſeconde attitude devroit, à mon ſens, lui faire auſſi beaucoup d'honneur.

Septembre 1743.

M. *Arlaud* s'étoit aussi peint lui-même en Miniature, & ce Portrait a eu un sort des plus honorables. Le défunt Grand Duc de Toscane, *Jean Gaston*, le dernier des Médicis, avoit fait ramasser dans sa Galerie de Florence, les Portraits des Peintres choisis Anciens & Modernes, mais faits par eux-mêmes. Ce Prince ayant été averti qu'il pourroit avoir celui de M. *Arlaud*, lui fit l'honneur de le lui faire demander en 1736. Il a été placé avec les autres, & le Grand Duc lui envoya une très-belle Médaille d'Or, estimée quatre cent livres, & qu'il a donnée par son testament à la Bibliotéque de notre Ville.

En parlant de l'Italie, je ne dois pas dissimuler qu'il a manqué à M. *Arlaud* une chose assez essentielle à un bon Peintre, c'est d'avoir vu ce Pays-là. On dira sans doute qu'il ne devoit pas se contenter d'y envoyer son Portrait, & qu'il devoit y aller lui-même. Il en a toujours eu une grande envie, mais sans pouvoir la satisfaire. Il étoit comme

cloué à Paris par le grand nombre de Portraits qu'on lui demandoit. Cependant il trouva le moyen en 1721 de s'échapper pour voir l'Angleterre. Une autre année il parcourut quelques Provinces de France, & toujours en Observateur exact qui tiroit très-bon parti de ses Voyages. Retiré dans sa Patrie après une absence de quarante ans, il n'étoit plus tems de penser au Voyage d'Italie. Il se contenta donc de regarder de la Frontiére cette *Terre promise* des Peintres, cette mere des beaux Arts, & de marquer ses regrets de n'y avoir pas pu entrer. Il s'en tint, après son retour chez nous, à visiter les différentes Villes de la Suisse, & c'étoit assez pour un homme de son âge.

Après ce petit Voyage, il se fixa entiérement parmi nous. Il ne songea plus qu'à y mener une vie douce & tranquille. Il ne peignoit plus, parce qu'en quittant Paris il avoit reçu un coup à la temple qui l'empêchoit de s'appliquer. D'autres oc-

cupations, ou plutôt d'autres amusemens prirent la place de la Peinture. Il acheta un très joli fond de Campagne tout près de la Ville, où il passoit la belle saison. La Maison est très-heureusement située. Elle donne sur le Lac Léman, & offre un des plus beaux coups d'œil qu'il y ait en Europe. Tout le monde est frappé de la beauté de cette vue; mais on sçait qu'un habile Peintre trouve dans un Paysage riant de nouvelles beautés, que des yeux vulgaires n'ont pas sçu y appercevoir.

Là il partageoit son tems entre la lecture & la promenade. Il avoit l'esprit fort cultivé, & étoit en état de lire avec intelligence, presque tous les bons Livres qui paroissoient. Ce n'est point trop le flater que de le donner pour un homme de Lettres. Il eut un nouveau plaisir l'année derniére à la Campagne. Après une interruption de plus de quinze ans, il s'avisa de reprendre le Pinceau. Il fit quelques Tableaux, où l'on trouve la même délicatesse &

la même force que ceux qu'il avoit faits il y a trente ans.

Au commencement du Printems il étoit retourné dans son joli fonds pour y passer une partie de l'année. Mais son séjour y a été fort court. Le 25 Mai dernier il fut attaqué au milieu de la nuit d'une espéce de suffocation, qui nous l'enleva dans moins d'une demie heure.

Son testament a répondu à l'idée avantageuse qu'on avoit de lui. Outre la disposition naturelle de son bien en faveur de ses parens, il fait divers présens à des amis, tous gens de Lettres. Mais l'endroit par où il s'est le plus distingué, c'est par les dons qu'il fait à la Bibliotéque Publique. Ce qu'il lui légue en Médailles, Tableaux, Recueil d'Estampes & Livres, monte à des sommes considérables. Parmi ces Tableaux, il y en a un du *Titien* qui représente un Miracle de S. Antoine de Padoue. M. *Arlaud* le tenoit de la libéralité de *M. le Duc d'Orleans*, on y voit encore ses Armes sculptées dans la bordure.

Avant que de finir, je dois dire un mot de ses mœurs. Elles ont toujours été fort réglées. Il s'étoit fait des régles fort sévéres sur l'usage des plaisirs. Il ne s'en permettoit que d'innocens, tels que la promenade & la conversation des gens éclairés. Il ne connoissoit ni le jeu, ni la bonne chère. Il avoit proscrit de sa table tous les ragouts, comme tout autant de poisons. Il n'avoit point été marié, & il a passé sa vie dans un chaste célibat. Il étoit officieux & charitable, franc & communicatif. Il faisoit part volontiers de ses lumiéres. S'il s'agissoit surtout des beaux Arts, de Sculpture, de Peinture, d'Architecture, dont il possedoit parfaitement les beautés, il ne faisoit point mystére de ses connoissances. Il les communiquoit même avec un certain plaisir qui ne se remarque guére, que dans les grands Maîtres.

Il étoit bon ami. Outre ceux qu'il s'étoit fait dans notre Ville, il avoit pris soin d'entretenir ceux qu'il avoit laissez à Paris. Celui dont

il estimoit le plus l'amitié, étoit son cher M. *Rigaud.* Ils ont eu jusqu'à la fin la plus étoite correspondance. Ce fameux Peintre l'entretenoit, non seulement par ses Lettres, mais encore en envoyant réguliérement à son ami de Genève toutes les belles Estampes d'Hommes Illustres, gravées par les plus habiles Maîtres d'après ses Portraits à l'huile, & dont il dirige lui-même avec soin la gravure, afin qu'elle exprime bien toutes les beautés de l'Original. Je suis, &c.

A Genève, ce 1 Juillet 1743.

ARTICLE LXVIII.

DISSERTATION sur la nature & les propriétés du Levain de l'Estomach.

AVant que de parler du Levain de l'Estomach; j'examinerai & réfuterai l'opinion de quelques Médecins de ce tems, qui veulent que l'action des dents, &

celle de ce viſcére ſe reſſemblent ; qui prétendent, dis-je, que la coction des alimens ſe faſſe par leur broyement commencé dans la bouche, & continué dans l'Eſtomach comme dans un muſcle creux, où ils veulent qu'ils ſoient pétris & diſſous par la force de ſes fibres motrices, qui l'agitent & le meuvent, & par l'action des muſcles voiſins, qui tous enſemble, comme autant de mains, les foulent, les broyent, les diſſolvent, les fondent, & les font paſſer, diſent-ils, dans une crême fine & délicate, à peu près ſemblable à celle, qui ſe forme ſous le porphyre, s'ils ſont de nature & de condition à ſe laiſſer briſer : mais ce ſentiment ne ſçauroit être reçu chez les Médecins, qui connoiſſent parfaitement la ſtructure naturelle & le jeu de l'Eſtomach, & qui n'ignorent pas ce en quoi les parties, qui ſont à ſon voiſinage, contribuent à la coction des alimens, dont on ſe nourrit, comme on en ſera fort perſuadé, à mon

avis, si on veut bien faire quelque attention à ce qui suit.

Premiérement, l'usage des dents ne sçauroit ressembler, comme on le veut, à celui de l'Estomach; parce qu'il n'y a aucune ressemblance entre leur tissure & celle de ce viscère. D'ailleurs la digestion des alimens se commence dans la bouche, non-seulement par l'action des dents, mais plutôt par celle du ferment, dont la salive est impregnée, comme je l'ai expliqué dans le Chapitre neuviéme de la partie seconde de mon nouveau systême des liqueurs du corps humain. Secondement le mouvement des dents est extraordinairement fort, & se fait à diverses reprises; & celui de l'Estomach est doux, & continuel, comme je vais le prouver.

J'ai démontré dans mes réfléxions sur la neuviéme de mes expériences, que l'Estomach est un tissu de différens vaisseaux arrangés de maniére, qu'à mesure que ceux de ses deux tuniques propres se rac-

couiciſſent, & ſe ſerrent les uns contre les autres par la ſeule vertu de leur reſſort naturel, après avoir été allongés par la quantité & le poids du manger & du boire; ces deux tuniques ſe froncent à la vérité; mais la réſiſtance, que font les alimens à la force, qui en cauſe le froncement, eſt toujours aſſez grande pour les empêcher de ſe froncer promptement à diverſes repriſes, & avec autant d'effort, qu'il le faudroit pour pouvoir broyer la nourriture qu'elles contiennent, & embraſſent de toutes parts, à peu près comme les grains ſont broyés entre deux meules de moulin dans le tems que l'une tourne ſur l'autre.

Il eſt certain que l'action de l'Eſtomach rempli d'alimens eſt un mouvement, qui au lieu d'être fort, & de ſe faire à repriſes comme celui des muſcles, eſt continuel, inſenſible, & par conſéquent fort doux, qui dure jusqu'à ce que ſa cavité ſoit vuide: or ce mouvement, qui conſiſte dans ſon froncement, ne ſçauroit ſuffire pour le broyement

parfait de la nourriture solide. Et ne dites pas que par l'action du diaphragme, & des muscles du bas ventre, ce viscère est si pressé à reprises très-souvent réitérées par le haut & par le bas, que ses parois sont forcées de s'approcher assez près, & avec assez de force pour pouvoir broyer & réduire en une espéce de bouillie les alimens même les plus solides. Car s'il étoit possible que cela se fit ainsi, il faudroit nécessairement que le diaphragme & les muscles du bas ventre portassent en même tems tout leur effort contre l'Estomach. Mais tous les Anatomistes, du moins ceux qui sont assez bons Physiciens pour pouvoir connoître à fonds la méchanique du corps, conviendront toujours avec moi, si je ne me trompe, que cela ne sçauroit se faire naturellement, parce qu'au même moment que les muscles du bas ventre pressent l'Estomach par leur contraction, le diaphragme se contracte aussi. Mais au lieu de presser ce viscère avec

eux en se contractant ; il s'en éloigne, & se porte vers le poûmon, qu'il presse pour faciliter l'expiration. De sorte que le diaphragme ne s'approche de l'Estomach, & ne le presse par conséquent que lorsqu'il s'applanit en s'allongeant en tout sens ; & d'abord qu'il commence de s'applanir, les muscles du bas ventre commencent de le fuir, pour ainsi parler, & s'éloignent de l'Estomach ; parce qu'alors ils s'allongent.

Le fait inconteſtable, dont je viens de parler, étant supposé, il est vrai de dire que l'action naturelle & douce du diaphragme, & des muscles du bas ventre, favorise à la vérité la coction des alimens dans l'Estomach, en tant qu'elle contribue en quelque façon à soûtenir le cours des sucs, que ses vaisseaux portent, & le ressort de leurs tuniques ; mais il ne sçauroit être permis, ce me semble, de penser que cette action si douce puisse suffire pour les broyer. De plus, le mouvement des muscles du bas ventre

devient tout à fait inutile à la coction de la nourriture, non-seulement pendant les derniers mois de la grossesse, mais encore lorsque le bas ventre est fort enflé par des tumeurs d'une grosseur extraordinaire, qui se forment petit-à-petit dans sa cavité, ou par des humeurs aqueuses, qui s'y sont ramassées; parce que la force qui les tient pour lors allongés, étant supérieure à celle, qui tend à les faire contracter, ils restent comme dans l'inaction; & le peu d'effort, dont ils sont capables, se termine, ou sur le corps de la matrice, ou sur les tumeurs formées dans les entrailles, ou sur les eaux dans lesquelles l'Estomach nage. Cependant la digestion du manger & du boire ne laisse pas de se faire dans les cas, qu'on vient de marquer, comme l'expérience nous l'apprend.

Ajoûtez à ce que je viens de dire, que s'il étoit vrai que le diaphragme & ses muscles du bas ventre pressassent l'Estomach avec autant de force, qu'on le suppose; sa cavi-

té en seroit assez rétrécie à reprises pour que personne ne pût éviter de vomir une partie des alimens d'abord après le dîner & le souper. Cela est pourtant tout à fait contraire à l'expérience.

A l'égard du Foye, de la Rate, du Pancréas, & de l'Epiploon, qui sont aux environs de l'Estomach, il est certain qu'ils entretiennent par leur chaleur le mouvement des différentes liqueurs, que portent les différens vaisseaux, dont ce viscère est composé; & ils soûtiennent & fortifient par conséquent l'action de son ferment naturel.

Puisque par toutes les raisons Physiques-Méchaniques, que je viens de rapporter, l'Estomach ne sçauroit agir par lui-même, ni par les parties de son voisinage, de maniére à pouvoir broyer & réduire en une espéce de bouillie les alimens, qu'il reçoit dans sa cavité, il faut nécessairement qu'il les digére & les cuise par l'action de son propre levain. En effet, si ce viscère n'avoit pas un ferment parti-

culier, comment pourroit-on expliquer la dissolution des substances cartilagineuses dans l'Estomach des Hommes, & des os mêmes dans celui de certains Animaux? Ne faut-il pas, pour qu'un corps soit broyé par un autre, que la force du corps broyant l'emporte infiniment sur la resistance du corps, qui doit être broyé? Où trouvera-t-on quelqu'un, qui, après avoir comparé la dureté des cartilages, & des os mêmes avec la souplesse de l'Estomach d'un Chien, par exemple, ne dise que l'Estomach, étant d'un tissu très-délicat, seroit beaucoup plutôt déchiré par les alimens d'une grande dureté, que ces alimens ne seroient eux-mêmes divisés par lui, si la digestion devoit en être faite par leur simple broyement? Comment expliqueroit-on cette digestion si prompte, qui se fait dans les Hommes saisis de la faim, qu'on appelle canine? Les épingles, & même les aiguilles, qu'on avale quelquefois par inadvertance, ne picqueroient-elles pas toujours l'Estomach?

& les os avalés par des Chiens, le plus souvent avec des bouts fort pointus, ne les blesseroient-ils point assez pour les faire gémir, si les parois de leur Estomach s'approchoient d'assez près, & avec assez de force pour les pouvoir broyer ? Cependant il est rare que ce viscére soit picqué par aucun des corps étrangers, dont je viens de parler ? Quelles raisons pourroit-on rendre de la consistence épaisse, que prend le lait dans l'Estomach des Enfans mêmes les plus sains, qui sont à la mammelle, où il se caille naturellement, au lieu d'y conserver sa fluidité ? Ou trouveroit-on la cause de cette difficulté, que toutes les substances laiteuses ont à se digérer dans celui de plusieurs Hommes d'une parfaite santé, qui ne sçauroient s'en nourrir, sans que leur Estomach en souffre ?

Ce que j'ai dit jusques ici me semble prouver démonstrativement que l'Estomach ne digére les alimens reçus dans sa cavité, que par un levain, qui lui est particulier ; &

cela est si vrai, que le ferment de ce viscère venant à lui manquer, ou devenant mal conditionné, l'appétit se perd; & la nourriture, qu'on prend, reste dans sa cavité, quelquefois pendant vingt-quatre heures, & même plus long-tems, sans y souffrir aucune altération sensible, comme l'expérience le fait voir, quoique d'ailleurs sa structure soit dans son entier, & que le mouvement du diaphragme & des muscles du bas ventre soit réglé, & à peu près aussi fort, qu'il a coûtume d'être dans le tems, qu'on jouit d'une bonne santé.

Après avoir réfuté l'opinion des Médecins, qui rapportent la coction des alimens à leur simple trituration; j'expliquerai en peu de mots les changemens, qui se font dans le tissu propre de l'Estomach dans les tems qu'on mange & qu'on boit, afin de faire comprendre aisément ce que j'ai à dire plus bas touchant la manière, dont le levain de ce viscère agit sur eux. L'Estomach n'étant autre chose qu'un

corps membraneux-cave, composé de différens conduits, comme je l'ai déja marqué; il est évident que toutes les fois que nous mangeons & que nous bûvons, tous les vaisseaux doivent s'allonger plus ou moins, suivant que la quantité de la nourriture, que nous prenons, est plus ou moins grande. Or les artères, les veines, les conduits charnus, les vaisseaux lymphatiques-artériels, & les nerfs de ce premier réservoir du manger & du boire ne sçauroient s'allonger, sans que les pores de leurs tuniques, & leurs cavités se rétrécissent: & pour lors deux choses arrivent nécessairement. Car il arrive premiérement que la force du ressort naturel de tous ces vaisseaux s'augmente beaucoup; parce que les vapeurs fines, qui s'échappent continuellement des liqueurs qu'ils portent, ne pouvant pas entrer aisément dans les pores de leurs tuniques, nouvellement rétrécis, elles font, par la force de la matiére subtile, dont elles sont imprégnées, de nouveaux & de plus

grands efforts qu'auparavant pour s'y insinuer ; & c'est par ces efforts, qu'elles s'y insinuent véritablement, & qu'elles remettent leurs petites cavités dans l'état de leur premiére dilatation. Or cela ne se peut faire ainsi, sans que les vaisseaux mêmes reprennent aussi l'état de leur premiére tention. Il arrive en second lieu que les cavités des artères, des veines, des conduits charnus, des vaisseaux lymphatiques artériels, & des nerfs de l'Estomach étant nouvellement rétrécies, les liqueurs, qui leur viennent de nouveau, ont plus de peine qu'auparavant à y entrer, & à y couler. C'est pourquoi le cœur même n'a pas tout à fait alors la même liberté, qu'il a quelque tems avant qu'on mange & qu'on boive, de chasser aisément le sang de l'une & de l'autre de ses deux cavités. Desorte que ce viscère étant en quelque façon gêné, & ne pouvant se contracter pour lors aussi aisément, qu'il se contracte, la digestion des alimens étant faite, est forcé de redoubler ses contractions ;

& par conséquent de les rendre plus fortes & plus fréquentes, comme chacun peut s'en appercevoir, par les changemens, qui arrivent dans le pouls, après qu'on a dîné ou soupé. Car il est constant qu'à mesure que l'Estomach se dilate par les alimens qu'il reçoit, le pouls devient plus vigoureux & plus fréquent, & qu'il s'éléve & paroît plus plein qu'auparavant, lorsque les parties les plus fines des alimens, & le chyle, qui en provient, passent dans les ventricules du cœur. Ainsi il est évident, ce me semble, que dans tous les tems que l'Estomach se trouve rempli de la nourriture, qu'on a prise, tous ses vaisseaux s'efforcent continuellement de se remettre dans le premier état de leur tension naturelle par leur propre force élastique, beaucoup augmentée alors, comme je l'ai fait voir jusqu'ici, & fortement soûtenue par le mouvement du sang & des différens sucs qui passent des uns dans les autres : c'est donc par leur effort continuel, soûtenu par

la forte impulsion, que le cœur communique aux liqueurs qu'ils portent, que les alimens sont poussés de la cavité de l'Estomach, à mesure qu'ils s'y digérent, dans celle des intestins grêles.

Afin de pouvoir donner une idée véritable & nette de la nature du ferment de l'Estomach, je ferai remarquer, premiérement, que lorsqu'on remplit la cavité de ce viscère de teinture de safran tirée dans l'eau de vie, cette teinture passe non seulement dans les conduits lymphatiques - artériels nerveux, mais encore dans les graisseux, qui servent, avec des artères & des veines, à l'attacher à l'épiploon. On remarquera en second lieu, qu'il n'y a aucune partie du corps, qui soit garnie d'un aussi grand nombre de nerfs, que l'Estomach; & que ces nerfs se terminent dans ses conduits lymphatiques - artériels, dans les graisseux & dans les charnus; c'est pourquoi il n'y a aucun lieu de douter qu'il n'y ait quelque communication entre les trois différens vais-

ſeaux ſécrétoires, dont je viens de parler, & que les trois différentes liqueurs, qu'ils portent, ne concourent enſemble pour compoſer le levain de l'Eſtomach. Cela étant ſuppoſé, il eſt évident, ce me ſemble, que ce levain eſt un ſuc récrémenteux, volatil, compoſé de parties très-fines de graiſſe & de lymphe, impregné de beaucoup d'eſprit animal, & deſtiné pour exciter l'appétit, & cuire les alimens, dont on ſe nourrit.

Il paroît par l'idée, que je viens de donner de la nature du ferment de l'Eſtomach, qu'il eſt un extrait fort fin des divers principes du ſang; ainſi il eſt compoſé de parties volatiles de phlegme, de ſoufre, de ſel ſalé-âcre, & de ſel acide. Pour donner à entendre comment cet extrait excite l'appétit, qu'il doit naturellement exciter, je ferai remarquer qu'à meſure que l'Eſtomach ſe reſſerre par la ſeule force de ſon reſſort, & ſe décharge des alimens, qu'on a pris, dans les inteſtins, ſa tunique vaſculeuſe ſe fron-

ce ; & les différens vaiſſeaux, dont elle eſt tiſſue, s'entortillent de maniére, que les liqueurs, qu'ils portent ne circulent pas librement dans leurs cavités. En effet le froncement de la tunique vaſculeuſe de l'Eſtomach, & l'entortillement de ſes vaiſſeaux ſanguins font que le ſang des artères ne paſſent pas avec une entiére liberté dans les veines ; c'eſt pourquoi elles ſe dilatent beaucoup, & leur grande dilatation fait que les petites embouchures des conduits lymphatiques-artériels & nerveux, qui naiſſent de leurs parois, s'entr'ouvrent auſſi beaucoup, & laiſſent paſſer dans leurs cavités plus de lymphe-artérielle, qu'ils n'en peuvent décharger dans les veines auxquelles ils aboutiſſent. Cela fait que ces conduits ſe gonflent, & que la liqueur qu'ils contiennent irrite doucement leurs parois toutes nerveuſes, ſoit par ſa grande quantité, ſoit par le mouvement de ſes parties ſalines ; qui, tout adoucies qu'elles ſont, ne laiſſent pas d'avoir aſſez de pointe pour ſe faire ſentir d'une

maniére, qui flatte agréablement l'imagination ; & c'est par cette irritation douce, communiquée au centre ovale du cerveau par les esprits animaux, que se produit dans l'ame le sentiment qu'on appelle faim, ou désir de manger. Or la faim diminue à mesure qu'on mange & qu'on boit ; parce qu'alors tous les vaisseaux de l'Estomach, tant sanguins que sécrétoires se désentortillent petit-à-petit; & que les liqueurs, qu'ils portent, circulent enfin assez librement au travers de son tissu, pour n'en pouvoir plus ébranler les fibres nerveuses, autant qu'il le faudroit pour soûtenir l'appétit.

A mesure que durant le tems qu'on mange & qu'on boit, le levain de l'Estomach est versé dans sa cavité par les petits tuyaux sécrétoires, qui en rendent la surface intérieure veloutée, il y pénétre les alimens, & il s'y unit avec celui, dont la salive vient de les abreuver dans la bouche, comme je l'ai expliqué dans le Chapitre neuviéme. Desorte que ces deux fermens unis

enſemble, & devenus plus forts par leur union, & par conſequent très-diſpoſés à ſe mouvoir librement, s'inſinuent aiſément dans le tiſſu intérieur du manger & du boire, & les fermentent : en les fermentant, ils en débarraſſent inſenſiblement les principes ; & en les dégageant de leurs chaînes, pour ainſi parler, ils les diviſent, & les diſpoſent à ſe changer facilement en ſang.

Tandis que la digeſtion des alimens ſe fait, leurs parties les plus fines, & par conſéquent les plus chargées de matiéres éthérées, s'inſinuent par la force mouvante de cette matiére dans la maſſe du ſang, de la maniére, dont je l'ai expliqué dans mon nouveau ſyſtême des vaiſſeaux du corps humain. Cependant celles de leurs parties, qui tiennent le milieu par leur maſſe & par leur figure entre les plus ſubtiles & les plus groſſieres, deſcendent dans les boyaux grêles, & y prennent la forme de cette ſubſtance laiteuſe, qu'on appelle chyle, laquelle s'inſinue dans les veines lactées du fameux Aſel-

lius de la maniére dont je l'ai expliqué dans mes réfléxions sur la neuviéme de mes expériences.

ARTICLE LXIX.

ACTA SANCTORUM, Augusti, &c, c'est-à-dire, *les Actes des SS. du mois d'Août, Tome V.*

RIen n'est plus étonnant, que le silence des premiers Ecrivains Ecclésiastiques au sujet de ceux, qui ont eu le plus de commerce avec J. C. silence, qui a livré aux conjectures les Historiens postérieurs sur le détail de la publication de l'Evangile dans une infinité de Royaumes, où l'on ne sçauroit douter que les Fondateurs de la Religion Chrétienne ne l'ayent solidement établie, & cimentée de leur Sang. Le peu même, que nous en apprenons par leurs Actes, est venu jusqu'à nous si fort altéré par des Traditions incertaines, qu'il est bien difficile aujourd'hui d'en démêler ce qui est incontestable,

d'avec ce qui ne l'eſt pas, & ce qui doit être rejetté comme apocriphe. Cela eſt ſur-tout très ſenſible par rapport à S. Barthelemi; on ne convient pas même de ſon vrai nom; on diſpute depuis long-tems s'il eſt, ou s'il n'eſt point le Nathanaël, dont il eſt parlé dans le ſeul Evangile de S. Jean.

Le Cardinal Baronius s'eſt hautement déclaré pour la négative, & il ne paroît pas en avoir d'autre preuve, que l'autorité de S. Auguſtin, qui dit formellement que Nathanaël ne fut point élevé à l'Apoſtolat, parce qu'il étoit ſçavant dans la Loi, & que N. S. n'a voulu choiſir pour ce grand Miniſtére que des ignorans: S. Gregoire Pape en a jugé de même; mais l'Egliſe Grecque, Ancienne & Moderne, en favoriſant le ſentiment contraire, autoriſe les Sçavans à la réviſion de ce grand Procès, & s'il n'eſt point encore en état d'être jugé en dernier reſſort, il paroît du moins que la balance panche aujourd'hui beaucoup du côté de Na-

thanaël. Le P. Stilting, qui se déclare ici pour lui, ne dissimule point que de nos jours même, de très-habiles Critiques ont adopté le sentiment de S. Augustin ; tels sont le Cardinal Tolet, M. de Tillemont, & Adrien Baillet ; mais outre qu'il a à leur opposer le Docte Jansenius, Evêque de Gand, Cornelius à Lapide, & le P. Calmet, il prétend trouver dans les preuves mêmes, sur lesquelles ils se fondent, de quoi les réfuter ; & sans s'arrêter à répondre à ceux, qui ont taxé d'erreur l'opinion, qu'il défend, il entreprend de prouver, 1°. Que Nathanaël est un des douze Apôtres de J. C. 2°. qu'il est le même que S. Barthelemy.

Les Evangélistes n'ont rapporté en particulier la vocation à l'Apostolat, que de S. Pierre & de S. André, des deux fils de Zébédée, de S. Philippes & de S. Mathieu, or S. Jean joint toujours Nathanaël à S. Philippes, & d'une maniére, qui ne laisse presqu'aucun lieu de douter que tous deux furent appellés en

même tems. Il est encore vrai que S. Mathieu, S. Marc, & S. Luc, lorsqu'ils nomment tous les Apôtres, & qu'ils semblent les placer suivant l'ordre de leur vocation, mettent toujours Barthelemy après Philippes, sans faire mention de Nathanaël; or cela même, dit notre Auteur, ne donne-t-il pas lieu de croire, que Barthelemy est le même que Nathanaël, qui dans S. Jean est toujours désigné sous son nom propre, & dans les trois autres Evangélistes sous celui de son Pere, comme S. Pierre l'est quelquefois sous celui de Barjona? Pour fortifier cette conjecture, & en faire une preuve de l'Apostolat de Nathanaël; le P. Stilting a rapproché ce que S. Jean dit de la maniére dont S. Pierre & S. André furent appellés, & ce qui se passa à la vocation de S. Philippes, selon le même Apôtre: ce paralelle a en effet quelque chose de frappant.

André, dit le Disciple bien aimé, Chap. 1. ỿ. 41. *trouva son Frere Simon* ỿ. 45. *Philippes trouva Nata-*

 naël.

naël. ℣. 41. *André dit à Simon, nous avons trouvé le Messie.* ℣. 45. *Philippes dit à Nathanaël, nous avons trouvé Jesus de Nazareth, dont il est parlé dans la Loi de Moyse & dans les Prophêtes.* ℣. 42. *André amena Simon à Jesus.* ℣. 46. *Philippes dit à Nathanaël, venez & voyez.* ℣. 42. *Jesus regardant Simon, dit, tu es Simon, Fils de Jonas, tu t'appelleras Céphas, qui signifie Pierre.* ℣. 47. *Jesus vit Nathanaël, qui venoit à lui, & lui dit, voici un véritable Israëlite.* S. Matth. Ch. 16. ℣. 16. S. Pierre dit à J. C. *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu Vivant.* S. Jean, Ch. 1. ℣. 49. Nathanaël dit au même Sauveur; *Vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le Roi d'Israël.* S. Augustin lui-même a été frappé de cette ressemblance; mais ce que J. C. dit à Nathanaël à la fin de cet entretien, *tu verras quelque chose de plus grand encore*; ne marque-t-il pas bien qu'il l'admet au nombre de ceux, à qui il devoit révéler les plus grands Mistéres, & qui étoient les seuls Apôtres?

En effet, Jeſus reſſuſcité ſe fait voir à ſept de ſes Diſciples ſur le bord de la Mer de Tibériade, & Nathanaël en eſt un. S. Jean dit, que c'étoit la troiſiéme fois, qu'il ſe manifeſtoit ainſi; or, il ne parle que des Apparitions du Sauveur aux Apôtres, car il ne compte point ce qui arriva aux deux Diſciples, qui alloient à Emmaüs : D'ailleurs, peut-on croire que S. Jean eût nommé Nathanaël le troiſiéme parmi les ſept, qui furent favoriſés de cette Apparition, s'il n'eût pas été Apôtre ? A quoi il faut ajoûter que ce même Nathanaël, exclu, ſelon S. Auguſtin, de l'Apoſtolat, à cauſe de ſa Science, eſt ici un Pêcheur, comme S. Pierre & les Fils de Zébédée.

Autre remarque du P. Stilting, & qui n'eſt pas moins capable de faire impreſſion ſur ceux, qui ont lu l'Evangile avec attention. Jeſus reſſuſcité ne ſe montre qu'en paſſant à ceux, qu'il veut bien honnorer de cette faveur, & qui ne ſont pas du nombre de ſes Apôtres. Il ne veut pas que Marie Magdeleine le

touche, & il l'envoye avertir les Apôtres de se trouver en Galilée, où ils le verront. S'il s'entretient long-tems avec les deux Disciples, qui alloient à Emmaüs, c'est sans se faire connoître à eux, du moment qu'il leur a ouvert les yeux, il disparoît. Mais dans l'apparition, dont nous venons de parler, il converse familiérement avec les sept Disciples, il boit & mange avec eux; il établit Pierre le Chef de son Eglise. Or il n'en a jamais agi de cette maniére depuis sa Résurrection, qu'avec les Apôtres, qu'avec ceux, à qui il a déclaré, qu'il étoit accordé à eux seuls de connoître les Mystéres du Royaume des Cieux.

Mais S. Augustin, S. Gregoire, & tous ceux, qui les ont suivis, ignoroient-ils tout cela? Non sans doute: S. Augustin paroît même fort étonné de ne point voir parmi les Apôtres un Disciple aussi distingué, que l'étoit Nathanaël: il a cru en trouver une raison, qu'il n'a peut-être pas bien approfondie, il s'y est

arrêté, & son autorité a entraîné les autres, dont quelques-uns, en reconnoissant la foiblesse de sa preuve, s'en sont tenus à cette autorité; tel est le Cardinal Tolet, qui a bien compris par la vocation de S. Paul, que la Science de la Loi n'étoit pas un obstacle à l'Apostolat.

D'ailleurs, surquoi S. Augustin fonde-t-il la grande Science de Nathanaël? sur la réponse, que ce Disciple fait à Philippes; *à Nazareth potest aliquid esse boni*, & qu'il explique en ce sens, il peut venir quelque chose de bon de Nazareth, & non pas, comme on l'entend ordinairement; peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth? Cependant il paroît par la réplique de S. Philippes, qu'il avoit pris les paroles de Nathanaël dans le second sens; puisqu'il lui dit aussitôt, *venez, & voyez*. Mais n'est-il pas surprenant que sur une réponse si équivoque, il ait imaginé que Nathanaël étoit sçavant dans la Loi, & qu'il n'ait pas fait le même honneur à S. Philippes, qui avoit dit

à ſon Ami ; *nous avons trouvé le Meſſie, que Moyſe & les Prophêtes ont prédit.* Paroles, d'où S. Chryſoſtôme a conclu que cet Apôtre méditoit ſouvent la Loi de Moyſe.

Auſſi S. Grégoire a-t-il abandonné la preuve de S. Auguſtin ; mais il lui en ſubſtituë une autre, qui ne paroît pas meilleure au P. Stilting. Le Seigneur, dit ce S. Pape, louë Nathanaël, & cependant il ne le met point au nombre de ſes Apôtres, c'eſt qu'il ne vouloit employer à la Prédication de ſon Evangile que des Hommes, qui n'euſſent rien en eux-mêmes de louable ; quoi donc, demande notre Auteur, S. Jean, pour ne point parler des autres, n'étoit-il pas louable d'avoir conſervé ſa Virginité, & tous les Peres ne conviennent-ils pas que ce fut ce qui le rendit ſi cher à ſon divin Maître ?

Les Partiſans de l'opinion, que combat le Pere Stilting, ont prétendu que leurs adverſaires ne fondoient leur ſentiment que ſur l'autorité des Grecs Modernes, mais

ils auroient pensé autrement, s'ils avoient lû avec attention ce que S. Chrysostôme, celui de tous les Peres, qui s'est le plus étudié à expliquer littéralement les Saintes Ecritures, a dit de Nathanaël dans ses Homélies sur S. Jean. Le S. Docteur dans l'Homélie vingtiéme, où il est évident qu'il parle de la Vocation des Apôtres, dit en termes formels, que le Sauveur appella Philippes & Nathanaël; *assumptis ergo Discipulis* (André & Simon Pierre, & les deux Enfans de Zébédée) *ad reliquorum venatum proficiscitur, at Philippum & Nathanaelum attrahit.* »Il n'est pas étonnant, dit-il encore, que Nathanaël ait suivi le »Seigneur, mais il l'est beaucoup, »que Pierre, Jacques & Philippes se soient mis à sa suite.» S. Cyrille d'Alexandrie, au douziéme Livre sur S. Jean; Origène, dans son premier Livre contre Celse; S. Epiphane, Hérésie 51, joignent toujours Nathanaël aux Apôtres, & tous leurs raisonnemens portent toujours sur la supposition, qu'il est

un des Douze. Si donc dans toute l'Eglise Orientale, & dans tous les Pays, où S. Barthelemi a prêché l'Evangile, on a toujours cru qu'il étoit le même que le Nathanaël de S. Jean, il ne faut pas croire que ce sentiment soit moderne, mais une suite de la Tradition de ces Eglises.

Le silence de l'Eglise Latine, qui ne fait mention de Nathanaël dans aucun de ses Martyrologes, qui ne lui rend aucun culte sous ce nom, paroît encore au P. Stilting un fort préjugé en faveur de son sentiment. Est-il croyable, dit-il, que cette Eglise ait ainsi oublié un Disciple canonisé en quelque façon par la bouche même de J. C. Le Seigneur, dit S. Augustin, est connu par le témoignage de Jean. Le B. Nathanaël est connu par le témoignage de la Vérité même. Enfin, si la raison, qui a fait exclurre par ce S. Docteur Nathanaël du nombre des douze Apôtres, est recevable, il faudra aussi l'exclurre du nombre des 72 Disciples, & comment ac-

corder cette excluſion avec ce que S. Jean rapporte de ſa Vocation, & de l'apparition de N. S. aux ſept Diſciples, du nombre deſquels il étoit, ſur le bord de la Mer de Tibériade?

Le P. Stilting, après avoir ſi bien établi l'Apoſtolat de Nathanaël, trouvera peu de contradicteurs ſur le ſecond point, qu'il avoit entrepris de prouver : car quoique quelques Sçavans ayent prétendu que Nathanaël eſt le même, que S. Simon, ſurnommé *Zelotés*, ſe fondant ſur ce qu'il étoit de Cana en Galilée; la plûpart des argumens, qu'on a apportés pour prouver qu'il eſt un des douze Apôtres, ne laiſſent aucun lieu de douter, qu'il ne ſoit le même que S. Barthelemy. Il s'agit maintenant de ſçavoir où il a prêché l'Evangile, où il a ſouffert le Martyre, & où repoſent ſes Sacrés Reliques. Les Sçavans ſont encore partagés ſur ces trois Articles; voyons en peu de mots ce qui réſulte de la maniére, dont notre Auteur les a diſcutés.

1°. Il paroît certain que S. Barthelemy a d'abord prêché dans les Indes, & qu'il y a porté l'Evangile écrit par S. Matthieu : mais tant de Pays étoient dès lors compris sous le nom des Indes, qu'on n'en est guére plus avancé pour sçavoir au juste quel fut le premier Théatre de son Apostolat. Notre Auteur prétend que ce fut l'Inde proprement ditte, laquelle est partagée en deux par le Gange. Rien n'est plus clair que ce que disent sur cela Eusebe, S. Jerôme, Rufin & Socrate, & le P. Stilting prouve bien que le P. Pagi & M. de Tillemont se sont trompés, en prenant l'Inde, où le S. Apôtre prêcha J. C. l'un pour l'Ethiopie, & l'autre pour l'Arabie. Il ne nie pourtant point que S. Barthelemy ait annoncé l'Evangile aux Arabes ; mais il fait voir que ce n'a été qu'en passant, & lorsqu'il alloit aux Indes.

Des Indes il passa à Hiéropolis dans la grande Phrigie, où il se joignit à S. Philippes, qui y fût Martyrisé : il y souffrit lui-même de

cruels tourmens, & il y fit un grand nombre de conversions. De-là il alla en Lycaonie, y resta assez longtems, & y forma une Eglise nombreuse, puis il se rendit dans la grande Armenie, où il est certain qu'il a le premier fait connoître J. C. mais on ne sçauroit guére révoquer en doute, qu'il n'ait parcouru encore d'autres Provinces de l'Asie. Il est hors de toute vraisemblance qu'il ait été en Ethiopie, car les Ethiopiens, dont il est parlé dans ses Actes, sont des Indiens, à qui l'on donnoit ce nom, ou parce qu'ils étoient originaires de l'Abyssinie, ou parce qu'ils ressembloient aux Abyssins par la couleur.

2°. Il n'est pas si aisé de prendre son parti sur le lieu, où S. Barthelemy termina sa course par un glorieux Martyre. On lit dans plusieurs Martyrologes que ce fut dans les Indes; mais il paroît qu'ils comprennent sous ce nom des Provinces & des Royaumes, ausquels il ne convient pas. Quelques-uns ont

cru que ce fut en Perse ; mais le plus grand nombre, & sur-tout le Martyrologe Romain se déclarent pour la grande Armenie. M. de Tillemont conjecture assez bien, suivant notre Auteur, que ce fut à Albane dans l'Albanie, sur la Mer Caspienne. En effet, dit le P. Stilting, on ne connoît point dans la grande Armenie de Ville qui porte le nom d'Albane, & ceux, qui en ont parlé, ne s'accordent point sur sa situation. Si donc le Saint fut Martyrisé à Albane, comme le dit le Martyrologe Romain il ne le fut point en Armenie. Quant à l'occasion de son Martyre, on ne nous en dit rien, sinon, qu'ayant fait plusieurs Conversions, les Barbares l'écorchérent vif, & le Roi Astigagés le fit décapiter. Tout ce qu'ajoûte la Legende du Breviaire Romain, paroît tiré des Actes fabuleux du faux Abdias, qu'on trouvera ici avec une ample & sçavante Critique. C'est de S. Théodore Studite, qu'on tient ce qui est dans le Martyrologe Romain. Tout le

reſte paroît ſuſpect à notre Auteur, qui finit cet Article par une eſpéce d'itineraire de toutes les courſes Apoſtoliques du S. Apôtre.

Il examine enſuite s'il a laiſſé quelque écrit de ſa façon. L'Auteur de la Théologie Myſtique, attribuée à S. Denys l'Aréopagiſte, rapporte une Sentence du S. Apôtre, que quelques-uns ont cru avoir été tirée de ſes Ouvrages, ou du moins de quelqu'une de ſes Epîtres. Cela peut être, dit notre Auteur; mais on n'a point de preuve que cela ſoit. La Sentence peut avoir été verbale, & s'être conſervée par Tradition. D'anciens Hérétiques avoient fait courir un Evangile ſous ſon nom, mais il n'a point fait fortune.

30. Deux Egliſes ſe diſputent l'honneur de poſſéder le Corps de S. Barthelemy; l'une eſt à Rome dans l'Iſle du Tybre; l'autre eſt la Métropole même de Benevent. Notre Auteur rapporte & examine avec ſoin tout ce qui peut ſe dire de part & d'autre, & il en conclut,

que si les Beneventins ont pour eux l'Antiquité, & la plus grande autorité des Témoins, le plus grand nombre est pour les Romains : que dans les Traditions de ceux-là il y a bien des difficultés à résoudre, & plus encore dans celles de leurs Compétiteurs : qu'on ne peut néanmoins douter que les uns & les autres n'ayent des Reliques du S. Apôtre ; mais qu'il n'est pas facile, & qu'il ne lui appartient point de décider laquelle des deux Eglises est la mieux partagée. « Si la Sacrée Congréga- » tion des Rits, » dit le P. Papebroock dans la Vie de S. Paulin au quatriéme Tome des Actes des SS. du mois de Juin, « vouloit bien » ordonner une visite des deux » Chasses, peut-être trouveroit-on » dans l'une & dans l'aûtre une bon- » ne partie du Sacré Corps, dont » elles se disputent la possession. Il » n'est guére vraisemblable que » l'Empereur Othon ayant assiégé » Benevent, uniquement à dessein » d'en tirer le Corps de S. Barthe- » lemy, pour le porter à Rome, ait

»levé le Siége, ſans avoir rien ob»tenu, ni que les Beneventins ne »ſe ſoient rien réſervé d'un ſi pré»cieux dépôt, en traitant avec l'Em»pereur. » D'ailleurs, un aſſez grand nombre d'Egliſes ſe glorifient d'avoir des Reliques du S. Apôtre, & le P. Stilting ne laiſſe rien à déſirer pour l'éclairciſſement de ces diverſes prétentions.

Dans l'Article ſuivant, le P. Cuper débrouille avec beaucoup d'érudition & de netteté l'Hiſtoire de S. Géronce, mort à Italica en Eſpagne, & dont le culte eſt fort ancien dans l'Egliſe. Le P. Dom Bouillard, Bénédictin, Editeur du Martyrologe d'Uſuard, a décidé, ſur l'autorité de Jean Tamayo Salazar, & ſur la foi d'une prétenduë Epigramme de S. Iſidore de Seville, que S. Géronce avoit ſouffert la faim & la priſon ſous l'Empire de Néron : mais on pourroit bien, dit le P. Cuper, rétorquer contre cet Editeur le reproche, qu'il a fait au feu P. du Sollier, d'avoir mal jugé du Manuſcrit d'U-

ſuard, qui eſt à S. Germain-dès-Prez, parce qu'il ne l'avoit vû, que par les yeux d'autrui, & par des yeux peu clairvoyants ; puiſque lui-même ne ſe fonde ici ſur le témoignage de Salazar, Auteur décrié en Eſpagne même, & parmi tous les Sçavans, que pour n'avoir point vû ce qu'en ont dit le judicieux Nicolas Antonio, & le Docte Cardinal d'Aguirre. Le P. Cuper ne laiſſe pas de croire que S. Géronce vivoit du tems des Apôtres, non ſur la foi de Salazar, mais ſur le témoignage du Breviaire Mozarabe, dont l'autorité eſt d'un grand poids.

Mais où étoit l'ancienne Italica ? Pluſieurs ont cru que c'étoit la vieille Seville, & le P. Papebroock a été de ce ſentiment pendant quelque tems : mais il s'eſt rétracté depuis. En effet, l'itinéraire d'Antonin met entre Italica & l'ancienne Seville, qui étoient du même côté du Fleuve Betis, ſix mille pas de diſtance, & le lieu, où étoit la premiére, ſe nomme aujourd'hui *Talca*, nom, qui paroît dérivé par cor-

ruption de celui d'*Italica.* Il eſt certain que cette Ville fut bâtie par Scipion l'Afriquain, qui la peupla de ceux de ſes Soldats, auſquels leur âge & leurs bleſſûres ne permettoient plus de continuer le Service. Ambroiſe Moralez dit que S. Géronce en fut le premier Evêque; mais le P. Cuper aſſûre qu'on ne trouve dans les Souſcriptions des Conciles d'Eſpagne aucun Evêque d'Italica avant Eulalius, qui ſouſcrivit au troiſiéme Concile de Tolède en 589, d'où il conclut qu'il ſe pourroit bien faire que S. Géronce n'eût été qu'un Evêque Régionaire, comme il en faut néceſſairement reconnoître pluſieurs dans les premiers ſiécles. Ces Evêques, à l'exemple des Apôtres, n'étoient attachés à aucun Siége.

Dans les deux Articles ſuivans, le même Auteur diſtingue très-bien deux S. Genès, que l'on confond aſſez ſouvent, ſur-tout en Latin: car en François le Martyr de Rome, qui ſe convertit en jouant par dériſion ſur le Théatre les Myſté-

teres de notre Sainte Religion, est nommé Genés, & celui d'Arles, qui exerçoit dans cette Ville l'Office de Greffier, est plus connu sous le nom de S. Geniez.

Le P. Stilting ne prouve pas moins bien que Baronius a eu tort de confondre S. Victor & S. Victorius, Pere & Fils, & tous deux Evêques du Mans; que ces deux Saints sont les mêmes, qui dans les gestes des Evêques du Mans, insérés au troisiéme Tome des Analectes du P. Mabillon, sont appellés Victurus & Victurius : que l'ordre des premiers Evêques de cette Ville, tel que l'a marqué le même Pere Mabillon, n'est rien moins que certain; & qu'un autre S. Victor, que Bollandus, & après lui M. de Tillemont & le P. le Cointe, placent parmi les Evêques du Mans, entre S. Principius & S. Innocent, n'est autre, que S. Vigor, Evêque de Bayeux, qui dans quelques Manuscrits est nommé *Victor*, & *Vébor*, & dans Surius, *Beor.*

Voici encore un Saint, dont les Actes avoient besoin de plus d'un éclaircissement, & dont la Mémoire doit être chére à la France, puisqu'il étoit du sang de ses premiers Rois: c'est S. Grégoire, dont le Martyrologe Romain fait mention en ces termes: *à Utrecht, S. Grégoire Evêque.* Surquoi M. Chatelain dit dans une Note marginale, « ou plutôt Curé, car il ne fut »que simple Prêtre, & Utrecht »n'a été fait Evêché qu'après sa »mort. » A parler exactement, il y a erreur dans le Martyrologe, mais la Note ne la corrige que par une autre erreur. En effet, S. Grégoire n'a point été Evêque, mais il ne fut jamais Curé. Pour rendre sensible la vérité de ces deux propositions, il faut suivre pas-à pas le P. Stilting, dont les premiers essais, qui sont en grand nombre dans ce Volume, nous doivent faire souhaiter qu'il fournisse une aussi longue carriére, que le P. du Sollier, qu'il remplace si bien.

Le P. Henschenius, au premier *Septembre* 1743.

Tome des Actes des Saints du mois de Février, dans la Vie de S. Sigebert, Roi d'Austrasie, Fils de Dagobert I. Roi de France, & Pere de Dagobert II. avoit très-bien éclairci ce qui regarde la naissance de S. Grégoire d'Utrecht. Selon lui, Dagobert II. eut entr'autres Enfans, deux Filles, dont l'une fût Sainte Irmine, Abbesse d'Oeren, & Adela, qui, après la mort de son Mari, fut aussi Abbesse. Celle-ci avoit eu un Fils, nommé Albéric, qui épousa Sainte Valtrade, & S. Grégoire nacquit de ce mariage : ainsi il étoit Fils, petit-Fils, petit-Neveu de trois Saintes, & S. Sigebert, Roi d'Austrasie, étoit son Trisayeul. On croit qu'Alberic, qui gouverna l'Eglise d'Utrecht après lui, étoit son Frere. De-là il s'ensuit, que ce Saint n'étoit point Allemand, quoique né dans un Pays, qui fait aujourd'hui partie de l'Allemagne; car outre que l'Archevêché de Trèves, où apparamment il vint au monde, étoit autrefois de la Gaule Belgi-

que, il eſt certain qu'au tems de S. Grégoire, il étoit de la France Auſtraſienne, & que lui même étoit de race Françoiſe.

Le P. Mabillon, dans ſes Remarques ſur les Actes de ce Saint, tache de prouver qu'il fut Moine & Abbé de l'Ordre de S. Benoît: il avouë néanmoins qu'il n'en eſt fait aucune mention dans ſa Vie, écrite par S. Ludger, ſon Diſciple. Ce n'eſt qu'un argument négatif, mais il eſt bien fort: d'ailleurs la prétention du P. Mabillon n'eſt fondée que ſur ce que S. Grégoire avoit été Diſciple de S. Boniface, & ſon Compagnon dans ſes courſes Apoſtoliques. Le P. Stilting en convient; mais il eſt expreſſément marqué, dit-il, dans la Vie du Saint que l'Abbeſſe Adela, ou Abdule, ſon Ayeule, lui donna des Domeſtiques & des Chevaux pour accompagner S. Boniface, & pour le ſoulager dans ſes travaux. Il eſt encore certain, que depuis ce tems-là, c'eſt-à-dire, depuis l'âge de quinze ans, il n'a point diſconti-

nué de mener la Vie de Missionnaire ; en quel tems donc auroit-il été Moine, & auroit-il fait son Noviciat ?

On lui donne dans sa Vie quelquefois le titre d'Abbé, & dans celle de S. Ludger, il est dit qu'il avoit été formé à la Vie Religieuse par S. Grégoire. De ces deux faits le P. Stilting accorde le premier ; mais, dit-il, 1°. Cela ne prouve point qu'il fut Bénédictin, 2°. On sçait que les Moines d'Utrecht étoient des Chanoines Réguliers, dont S. Ludger a été le Fondateur. Avant lui, & dans le tems, que S. Grégoire gouvernoit l'Eglise d'Utrecht, c'étoit de simples Prêtres, dont ce Saint étoit le Supérieur, & on sçait que c'étoit assez l'usage alors de donner le titre d'Abbé aux Supérieurs Ecclésiastiques, qui gouvernoient des Chanoines, vivant en Communauté, comme faisoient déja ceux d'Utrecht. S. Ludger étoit de ce nombre, & voilà pourquoi il l'appelle son Abbé & son Maître. Quant au second

fait allégué par le P. Mabillon, que ce fut S. Grégoire, qui forma S. Ludger à la Vie Religieuse, il est faux; le Sçavant Bénédictin s'est trompé, il a lû S. Grégoire pour Alcuin.

Ce fut en 719 que notre Saint s'attacha à S. Boniface, qui le mena d'abord en Thuringe, où la pauvreté du Pays fit faire au jeune Missionnaire un rude Noviciat de la Vie Apostolique. L'année suivante S. Boniface passa en Frise, & il est vraisemblable que son Disciple l'y accompagna; sur la fin de 722, ou au commencement de 723, ils retournerent en Thuringe, & dans le cours de la même année 723, ils firent ensemble le Voyage de Rome. C'étoit la seconde fois que S. Boniface y alloit, & non la troisiéme, comme le P. Mabillon l'a prétendu, cela est évident par le récit de S. Ludger.

S. Boniface ayant été sacré Evêque dans ce second Voyage, retourna presque aussi-tôt en France, toujours accompagné de son Disci-

ple, & se rendit d'abord auprès de Charles Martel. Il alla ensuite en Thuringe, & continua ses courses Evangéliques jusqu'à la mort de Charles, qui arriva en 741. Ce fut pendant cet intervalle, & selon les apparences, en 734 que Grégoire fut ordonné Prêtre par S. Boniface, il paroît du moins certain que ce Saint Evêque, en partant pour son troisiéme Voyage de Rome, en 738, le chargea du soin du Troupeau, qu'il avoit formé en Thuringe, & dans les Provinces voisines.

En 747, S. Boniface l'envoya en Frise, que la mort de S. Willibrok avoit laissé sans Pasteur. Dans une Lettre, qu'il écrivit au Pape Etienne, il dit que Carloman, Prince des François, lui avoit commandé d'ordonner & d'établir un Evêque pour Utrecht, & qu'il l'avoit fait; Henschenius a cru que cet Evêque étoit S. Adulphe; mais notre Auteur montre que cela est impossible; que ce fut S. Grégoire, qui fut alors chargé de l'Eglise d'Utrecht, mais que l'Archevêque de Cologne s'é-

tant opposé à son Ordination, parce qu'il prétendoit qu'Utrecht & la Frise dépendoient de lui, il ne le consacra point, & lui donna pour Adjoint S. Eoban, lequel fut chargé des Fonctions, qui demandoient le Caractére Episcopal. Tout cela est tiré de la Lettre de S. Boniface au Pape Etienne.

Le S. Evêque fut martyrisé en 754 ou 55, après sa mort le Pape Etienne, & le Roi Pepin confirmerent la disposition, qu'il avoit faite pour le Gouvernement de l'Eglise d'Utrecht, & S. Grégoire employa le reste de ses jours à prêcher l'Evangile aux Frisons, & à administrer l'Eglise, qui lui avoit été confiée. Son Histoire fait mention d'un second Evêque, qu'il se donna apparemment après la mort de S. Eoban. Ce fut un Prêtre Anglois, nommé Alabert, ou Adalbert, qui s'offrit à lui, & qu'il renvoya à son Evêque, pour en recevoir l'Onction Episcopale. Pendant vingt-deux ans, qu'il gouverna ainsi cette Eglise, il forma un grand

 nombre

nombre de Disciples, tous éminens en Sainteté, il les envoya prêcher l'Evangile aux Peuples voisins, & sur-tout dans l'Ower-Issel, & il mourut plein de mérites en 776, âgé de 72 ans. Nous avons cru ces discussions Historiques assez intéressantes, pour mériter que nous nous y arrêtassions, & elles nous ont paru traitées avec un ordre, une précision, & une solidité, qui ne laissent rien à désirer.

ARTICLE LXX.

ECLAIRCISSEMENT sur les Salagramams, dont il est parlé dans la Lettre du P. Calmette; Lettres Edifiantes & Curieuses. Recueil XXVI.

L'Ignorance est la mere de la superstition, & de l'idolâtrie. Les hommes éprouvant du bien de la part de certaines Créatures, & du mal de la part de quelques autres, leur ont attribué, quelque dépourvues de raison, ou même

quelque insensibles qu'elles fussent, une raison, une volonté libre, une inclination bien ou malfaisante envers eux. C'est de-là qu'ils ont adoré, non seulement le Soleil, la Lune, la Terre & la Mer, comme les auteurs de leur félicité, & de leur abondance; mais même les Animaux les plus cruels, les plus incommodes, ou les plus vils; les Serpens, les Crocodiles, les Rats, & les Souris; jusqu'aux Légumes, aux Oignons, & aux Porreaux de leurs Jardins: ainsi que quelques Idolâtres, moins grossiers peut-être, l'ont reproché à d'autres. Ils cherchoient par un culte insensé à mériter la faveur de certaines Créatures, à appaiser les autres, & à calmer leur mauvaise humeur.

L'admiration, autre fille de l'ignorance, & qui peut tenir le milieu entre celle-ci & l'Idolâtrie, n'a pas peu contribué à séduire des Hommes inattentifs, tout occupés des sentimens corporels, & bornés aux premiers effets de leur impression, sans en rechercher la cause.

Tout ce qu'ils ne connoissoient pas à la premiére vue est devenu un ouvrage sorti immédiatement des mains de Dieu; premiére erreur, où l'ignorance les a fait tomber : & parce qu'ils n'avoient pas cette idée magnifique que nous avons d'un Etre Immense, Infini, Tout-Puissant, ils ont fabriqué autant de Dieux particuliers, qu'ils voyoient de différents effets; seconde erreur, où la corruption de leur cœur a eu autant de part que l'ignorance.

Telle est l'origine de la Divinisation des *Salagramams*, que j'entreprends de démontrer. Il en est parlé dans le vingt-sixiéme & dernier Recueil des *Lettres Edifiantes & Curieuses, écrites par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus*. C'est là que je renvoye ceux qui voudront être instruits amplement de tout ce qui regarde la matiére, la figure, la couleur, les différens noms des *Salagramams*, & le lieu où on les trouve; me bornant à ce qui a rapport à mon dessein : après avoir averti que ce n'est

pas seulement sur les Bords du Gandica qu'on trouve de ces sortes de pierres, & que je suis bien sûr qu'il y en a en plusieurs autres endroits de l'Inde, aussi bien qu'en Europe, & particuliérement en France, un fort grand nombre. Ce n'est qu'une conjecture par rapport à l'Inde où je n'ai jamais été; mais ce que je dirai dans la suite, la rendra probable, & même certaine.

L'objet de l'admiration dans les *Salagramams*, & ce qui leur a mérité l'apothéose, c'est qu'on voit dessus, & même dedans, la figure d'une Spire, dont les contours, depuis le centre, qui est la partie la plus menue, vont toujours en grossissant par proportion jusqu'au cercle le plus extérieur. On voit aussi dans quelques-uns des trous, des cavités, des sinuosités irréguliéres. Il n'en a pas fallu davantage pour en faire autant de Dieux. Il faut convenir qu'on ne pouvoit accorder la Divinité à meilleur marché. Un Indien grossier & ignorant, ou avare, & déterminé, pour gagner de l'argent,

à faire un Dieu de toute pierre, aussi-bien que de tout bois, a saisi promptement l'occasion; il a persuadé à ses compatriotes, que ces figures de spires, ces cavités, ces sinuosités sont l'ouvrage d'un ver: bien entendu que ce ver étoit un Dieu: car autrement eût-il pû travailler sur un caillou plus dur que le Marbre, & ne se nourrir que de ce qu'il en détachoit avec ses dents? Sur cette supposition fausse, sont bâties toutes les fables extravagantes, racontées des *Salagramams*; qui sont tantôt *Brama*, tantôt *Vichnou*, tantôt *Chivoudou*, tantôt quelqu'autre. Déplorable aveuglement des hommes, qui ne connoissent pas la véritable Religion! Il ne faut pour le dissiper, que découvrir la cause naturelle de ces traits prétendus mystérieux & divins. C'est ce que je vais faire.

On connoît le coquillage appellé *Corne d'Hammon*: il est très-rare aujourd'hui qu'on en trouve dans la Mer: mais en récompense, la Terre nous en fournit une grande quan-

rité, qui ne peuvent venir que de la Mer; comme je l'ai prouvé ailleurs. Il n'est point de curieux en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Italie qui n'en ait. Ce Coquillage est une spire formée sur un même plan, dont les contours, ainsi qu'aux *Salagramams*, sont plus minces au centre qu'à l'extérieur. Ils ont assez communément des stries, ou canelures sur la largeur des contours; & sont quelquesfois armés de pointes. On trouve aussi dans les Riviéres, & dans les Etangs des *Cornes d'Hammon*; mais petites, sans canelures & sans pointes: ce qui les distingue de celles de Mer.

La figure que l'on voit aux *Salagramams*, n'est autre chose que l'empreinte qu'y a faite une *Corne d'Hammon*. Cela paroît évidemment en approchant l'un de l'autre, & comparant le relief de ceux-ci avec le Glyphe, ou le creux de ceux-là. J'ai des *Cornes d'Hammon*, qu'on diroit être le moule, ou le cachet des *Salagramams* qu'on m'a montrés,

Septembre 1743.

tant ils s'ajustent exactement les uns sur les autres; Ce seroit perdre le tems, que d'ajoûter quelqu'autre preuve à une de cette nature.

Quand la figure spirale est extérieure sur le *Salagramam*, la *Corne d'Hammon* s'est seulement appliquée sur le Caillou, & y a laissé ses traits. Mais quand elle est en dedans, cela vient de ce que le Coquillage est entré dans la pierre. Alors il a fait une empreinte par chacun de ses côtés. Et comme les contours de ce coquillage sont plus menus au centre qu'à la circonférence, il va en profondeur de la circonférence au centre; ce qui doit faire dans l'empreinte une figure toute contraire; c'est-à-dire un cône, ou cul de lampe. Aussi le voit-on dans ces sortes de *Salagramams*; où les deux pointes des cônes sont opposés, & se touchent presque, l'une montant de bas en haut, & l'autre descendant de haut en bas; ensorte que le vuide représente l'espace qu'occupoit le Coquillage. Lorsqu'il n'y a qu'une empreinte

extérieure, on ne voit qu'un cône, dont le caillou est la base.

Mais comment a-t-il pû se faire, dira-t-on, qu'un Coquillage ait gravé son empreinte sur un Caillou des plus durs? Bien plus, comment a-t-il pû s'y insinuer tout entier, & en sortir par une ouverture beaucoup plus petite qu'il n'est? Cela ne détruit-il pas votre systême? Je réponds que non; & que l'objection n'a pas même l'ombre de difficulté, car je fais à mon tour une question; & je demande comment ces pierres dures, que l'on appelle des Bizets; ces espéces de noyaux du Plâtre, & de la Marne ont pu entrer dans une pierre dure, telle qu'est au moins celle du Plâtre? Comment des os ont pu entrer dans cette même pierre, & y tracer leur figure? Comment des Coquillages de toute sortes, & en particulier des *Cornes d'Hammon*, ont pu pénétrer dans des Rochers aussi fermes que le Diamant? Enfin, comment la pierre s'est insinuée elle-même dans les Coquillages, & en a pris

là forme? Vous me répondrez que ce qui eſt aujourd'hui pierre, ne l'a pas toujours été; qu'il fut un tems où il étoit limon & boue, & que c'eſt alors que les pierres qui étoient déja formées & durcies; que les os & les coquillages y ſont entrés, & que ce limon s'eſt lui-même introduit dans les coquillages. Vous dites vrai; mais appliquez ce principe aux pierres du *Salagramam*, & vous aurez vous-même répondu à vôtre objection.

Que diriez-vous donc, ſi j'apportois pour le *Salagramam* quelque choſe qui ne ſe trouve pas dans l'exemple des autres pierres; & qui confirme bien ma penſée? Le voici: De quelque figure que ſoient les *Salagramams*, ils ont en quelqu'un de leur côtés un petit applatiſſement; il eſt naturel: nous le ſçavons de ceux qui les tirent des Rochers qui ſont le long du Gandica. Or d'où vient cet applatiſſement, ſinon de ce que la matiére du *Salagramam*, encore molle & fléxible, étoit poſée ſur cette partie? Il en

arriveroit de même à un morceau de Terre glaise ramollie, que l'on poseroit sur une table.

Je n'ai point apporté d'autre preuve de la cause qui a donné aux *Salagramams* les traits que l'on y voit, que leur conformation avec la *Corne d'Hammon*, & le rapport parfait qu'il y a entre les uns & les autres. On sera sans doute bien aise que j'y ajoûte une Observation qui achéve de porter la preuve à une démonstration. Tous les *Salagramams* ne sont pas l'empreinte faite par la *Corne d'Hammon* : il y en a qui sont le coquillage même en matiére, & dans sa figure; qui ne sont pas en Glyphe, en enfoncement; mais en relief : en un mot qui sont une vraye *Corne d'Hammon*, engagée dans la pierre, & dont on reconnoît sur la superficie qui est découverte, toute la forme.

L'expérience est une preuve à laquelle les hommes se rendent d'autant plus volontiers, qu'ils ne la doivent qu'à eux-mêmes, non à l'autorité, ou à la subtilité de quel-

qu'autre. La nature se présente à nos yeux; nous l'examinons, nous réfléchissons dessus, nous formons notre jugement: voilà ce qui lui donne tant de crédit. J'ai tenté cette preuve, & j'y ai réussi: en versant du Mastic sur une *Corne d'Hammon*, j'ai fait des *Salagramams* entiérement semblables à ceux des Indes.

Que répondroit à cela le plus dévot Indien, & le plus entêté des fables de sa Nation, si les Piéces en main, je lui produisois ses Dieux *Salagramams*, & nos *Cornes d'Hammon* de France? Si je lui montrois que l'un est fait pour l'autre, & par l'autre. Sans doute il faudroit qu'il renonçât à la preuve qu'il tire des traits réguliers de Spire, que l'on voit sur les Cailloux du Gandica. Mais peut-être se retrancheroit-il sur les autres cavités, & sinuosités que l'on y remarque. Foible retranchement pour sa cause; puisque premiérement il abandonneroit par-là le plus grand nombre de ses Dieux; ces cavités, & sinuosités se trouvant

en très-peu de *Salagramams*? En qu'en second lieu rien n'est plus ridicule que d'attribuer ces traits à l'opération d'un Dieu, ou même d'un Animal. Ils viennent de ce que la masse de quelques *Salagramams* n'étoit pas toute d'une même matiére, ni également propre à prendre une consistence ferme & dure. Mais qu'il s'y est trouvé des parties qui ne pouvoient faire qu'une pierre tendre, ou plutôt une boue desséchée : qu'il s'y est trouvé du sable incapable d'aucune liaison. Les endroits où étoient ces matiéres ayant été ouverts, le sable en est sorti ; la pierre mal composée & mal cuite, s'est cassée & pulvérisée, ou a été détrempée par les eaux des Ravines, & du Fleuve, & les espaces sont demeurés vuides. Nous voyons arriver la même chose dans toutes les pierres, & principalement dans les plus dures, telles que sont celles dont on se sert pour faire du feu. Sont elles ouvertes, on y voit des cavités ; ne le sont-elles pas, on entend en les agitant, du

sable qui est dedans, sonner, & faire du bruit. Et que sont les fameuses, ou pour mieux dire, fabuleuses pierres d'Aigle, qu'une enveloppe de pierre, dans laquelle il y a du sable. Il n'est pas nécessaire au reste d'aller en Egypte pour trouver des pierres d'Aigle, non plus que des *Salagramams*; les environs de Paris m'en ont fourni.

Concluons en revenant à notre but, qui est la Religion. Voilà bien des Dieux détruits d'un seul coup, & renvoyés au rang des plus viles créatures. Car celui qui le premier a porté le nom d'Hammon, & qui a été adoré sous la figure de ce coquillage, ou sous une autre qui y a de l'affinité, & dont je parlerai, ne méritoit pas davantage les honneurs divins, au jugement même de Quint-Curse, s'il pensoit ce que ces paroles signifient naturellement: * *Id quod pro Deo colitur.* Le Jupiter des Egyptiens est appellé *Corniger Hammon*: non pas qu'il fut décrit d'après Moyse, comme quelques-uns

* Quint-Curt. L. 4.

l'ont cru ; & qu'on le représentât sous une figure humaine, ayant sur sa tête des Cornes, semblables à ces deux flammes qui parurent sur la tête du Législateur des Israëlites, lorsqu'il descendit de la Montagne de Sinaï : mais parce que son Symbole étoit une *Corne d'Hammon*, coquillage, ou une corne de Belier à plusieurs contours, telles qu'on en voit ; mais applatis, & réduits à un même paralelle. Alors ces deux figures se ressemblent parfaitement ; & ont de l'affinité avec le nombril des Animaux ; & sur tout de l'homme. * *Id quod pro Deo colitur non eamdem effigiem habet quam vulgo Diis artifices accommodaverunt ; umbilico maximè similis est habitus.*

Il y a d'autres Cornes d'Hammon dans la Mer, qui ne sont pas un coquillage entier ; mais seulement une partie de coquillage. C'est-à-dire l'Opercule, ou la porte d'un Limaçon. Il est enflé en rond d'un côté, & plat de l'autre. Sur le

* Quint-Curt. *Ibid.*

côté plat, on voit une Spire qui représente la *Corne d'Hammon* : aussi appelle-t-on cette Opercule *Umbilicus Veneris*.

Les Limaçons de Mer ne sont pas les seuls qui ont de ces sortes d'Opercules ; on trouve sur la Terre de petits Limaçons plus allongés que les ordinaires qui en ont un, avec la *Corne d'Hammon* tracée dessus.

Les *Salagramams* des Indiens sont-ils l'*Umbilicus* des Egyptiens ? Et le culte de Jupiter a-t-il passé d'Afrique en Asie ? C'est ce que j'ignore ; il faudroit être plus versé que je ne suis dans l'Histoire & la Religion de ces Peuples, pour prononcer là-dessus. Mais ce que je puis bien assûrer, c'est que si on nous donnoit sur l'origine & la figure de leurs Dieux des Notices pareilles à celles que je viens d'expliquer, il n'y en a aucun dont on ne démontrât qu'il est l'effet d'une sotte admiration de la Nature, fondée sur une profonde ignorance ou une corruption grossiére des idées

du seul vrai Dieu; & de ses Ouvrages.

ARTICLE LXXI.

LETTRES EDIFIANTES & Curieuses, écrites des Missions Etrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. Vingt-sixiéme Recueil. In-douze. A Paris, Ruë S. Jacques, chez P. G. le Mercier, au Livre d'Or; & Marc Bordelet, vis-à-vis le Collége de Louis le Grand 1743.

LA régularité avec laquelle le P. du Halde soutient cet Ouvrage depuis tant d'années, en a fait un Ouvrage Périodique, & le succès avec lequel il a toujours été reçu du Public, nous dispenseroit d'en faire mention, s'il n'étoit question que de l'annoncer & de lui en faire connoître le mérite; mais l'intérêt de la Religion & de la Littérature nous engagent à enrichir nos Mémoires de quelques traits des con-

noissances diverses répandues dans ce nouveau Recueil.

La premiére des Piéces qui le compose, est une Epître adressée par le P. du Halde aux Jésuites de France. Le but qu'il s'y propose, n'est point de prodiguer à ses Confréres de vains Eloges; c'est de les instruire de quelques détails intéressans pour ceux, qui n'ont pu trouver place dans le Recueil, & qui ont cependant rapport aux sujets qu'on y traite. Le premier de ces Articles regarde les honneurs funébres rendus aux P. Parennin, Mathématicien François, mort à Peking au mois d'Octobre 1741. Sa perte fut un objet de regret pour les Chrétiens & pour les Infidéles; les uns & les autres concoururent également à honorer ses Obséques. Les Freres & l'Oncle de l'Empereur, chargés du Gouvernement, dans l'absence de ce Prince alors en Tartarie, aussi-tôt qu'ils eurent appris la mort du P. Parennin, députerent des premiers Mandarins de leur suite à la Maison des Mis-

sionnaires pour leur faire des complimens de condoléance, rendre leurs devoirs au défunt, & apporter des présens. Ils avertirent les Péres de la part de leurs Maîtres, qu'il étoit à propos de mettre le Cercueil en dépôt dans une Salle, jusqu'au retour de l'Empereur. Pendant tout le tems que le Corps fut exposé, la cour de la Maison ne désemplit point des personnes de tout rang & de toute condition, qui vinrent en foule rendre les mêmes devoirs au Défunt, & suspendre dans la Salle des piéces de soye où ils avoient écrit de petits discours à sa louange. L'Empereur informé de la mort du P. Parennin y parut sensible, le loua publiquement de son zéle, & des services qu'il avoit rendus; fit présent de deux cens Taels, & de dix piéces de soye, pour aider à la dépense des Obséques. Elles furent célébrées le 15 de Novembre, & ce jour fut un jour de triomphe pour la Religion. Le cortége qui accompagnoit le corps, précédé d'une grande

Croix, des Images de la Sainte Vierge & de S. Michel, & observant toutes les Cérémonies Ecclésiastiques en usage dans les Convois funébres des Eglises Catholiques d'Europe, traversa avec pompe en plein jour toute cette Ville infidéle. Outre les Chrétiens, une foule d'Infidéles de tout rang & de toute condition grossissoient le Convoi, qui passoit au milieu d'un Peuple infini, rangé en haye le long des Maisons & des Boutiques, & qui s'y tenoient dans un grand respect. Il marcha dans cet ordre jusqu'à un Village à deux lieues de Peking, où est la Sépulture des Missionnaires François. Ce fut-là qu'après l'Enterrement & les Priéres ordonnées par l'Eglise, les regrets & les larmes redoublerent. Il paroît que les Chinois ont de la facilité à en verser.

Peu de tems avant la mort du P. Parennin, la Mission de la Chine venoit de faire une autre perte considérable; c'étoit celle du P. d'Entrecolles, venu à la Chine en mê-

me tems que le P. Parennin. A un zéle sans bornes, il joignoit une sagesse profonde. Elle parut dans bien des circonstances de sa vie, & surtout dans la prudence avec laquelle il gouverna pendant treize ans la Mission Françoise de la Chine; & ensuite la Maison qu'elle a à Pékin. Les Lettres lui sont redevables d'un grand nombre de morceaux intéressans sur divers sujets qu'on trouve de lui dans plusieurs Recueils de Lettres Edifiantes. Il mourut le 2 Juillet 1741, après de longues douleurs, & de rares exemples de patience & de résignation, âgé de 79 ans.

Cette Lettre nous apprend ce que c'est que les Marattes, appellés en Indien *Maratiers*, que leurs courses & les ravages dont ils ont rempli l'Inde depuis quelques années, ont rendus célébres même en Europe. Ce sont les Habitans d'un vaste Pays à l'Ouest de Goa, nommé dans leur Langue Maharachtram. Ils ont toujours vécu dans l'indépendance du Mogol. Le fa-

meux Aurengzeb les avoit, il est vrai, réduits à se renfermer dans leur Pays, où il fit bâtir, pour les tenir en respect, une Ville nommée Aurengabad. Mais depuis sa mort, ils ont peu-à-peu repris leur premiére audace, & l'ont portée dans ces derniers tems plus loin que jamais.

La Lettre suivante du P. Parennin à M. de Mairan, de l'Académie Françoise, & Sécrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, elle est dattée de Peking le 20 Septembre 1740, elle a pour objet, l'éclaircissement de plusieurs questions curieuses & sçavantes, proposées par M. de Mairan au P. Parennin.

Aprés des politesses, dictées par l'estime, l'amitié & la reconnoissance, le P. Parennin répond à la question faite sur le Fer, sçavoir; s'il reste à la Chine quelques vestiges de l'époque du Fer, ou de la Nation qui l'y apporta. Le hazard, qui seul a pu apprendre aux Hommes la connoissance des Métaux,

a dû leur apprendre à discerner le Fer plus tard, que l'Or ou l'Argent, qui se montrent quelquefois en Paillettes ou en Lingots, au lieu que le Fer n'offre le plus souvent à la vue, que du Roc ou du Gravier noirâtre. C'est-là la substance de l'Observation qui sert de fondement solide à la question de M. de Mairan. D'où il résulte, que l'antiquité du Fer à la Chine, emporteroit avec elle l'antiquité des Arts, dont l'usage du Fer suppose la connoissance.

Le P. Parennin remarque d'abord combien il est singulier que la connoissance du Fer, antérieure à Noé, & plus que probablement à Tubalcain même, se soit perdue parmi tant de Peuples anciens, ainsi que parmi tous les Peuples de l'Amérique, tandis qu'elle s'est toujours conservée parmi les Chinois, sans que par leurs Livres on puisse déterminer en quel tems ils ont commencé à avoir cette connoissance. Mais ce fait tout singulier qu'il est n'est point inconcevable, il est

même naturel chez des Nations, qui n'étant arrêtées, ni par le frein des Loix, ni par l'autorité des Chefs, sans autre lien de Société, que le goût, le caprice, ou l'instinct; sans séjour fixe dans des contrées incultes qu'elles parcouroient plutôt qu'elles ne les habitoient, vivant de ce qu'une espéce de hazard fournit aux plus pressans besoins; il est naturel, il est inévitable, dis-je, que dès la seconde, ou troisiéme génération, des Peuples de cette espéce perdent l'idée de tous les Arts, dont le premier coup d'œil ne saisit point la facile pratique. Or, tels ont été ces Peuples divers, chez qui l'usage du Fer s'est perdu depuis le Déluge, & tel deviendroit bientôt le Peuple le plus civilisé de l'Europe, si la situation pouvoit se trouver à tous égards la même. Au contraire, les Peuples qui paroissent avoir eu dès les premiers tems l'usage du Fer, étoient des Nations qu'on voit dès-lors former des Sociétés réguliéres, telles à peu près que les nôtres, &

chez qui la pratique des Arts utiles a dû se transmettre & se perfectionner même de génération en génération. Les Nations barbares qui ont conquis, à l'Orient, ou à l'Occident, au Midi ou au Nord les différentes Provinces de l'Empire Romain, combien n'y ont-elles point éteint de connoissances, ou utiles, ou agréables ? N'a-t-il pas fallu qu'il se soit écoulé près de onze siécles depuis leur conquête pour ramener le goût des Beaux Arts, qui s'étoit conservé pendant ce tems-là chez les Grecs, sans y avoir souffert qu'un modique déchet, & que les Turcs ont presque enseveli sous les ruines de l'Empire d'Orient.

La seconde question, proposée par M. de Mairan, étoit de sçavoir s'il naissoit à la Chine chaque année plus de filles que de garçons ? Les Gazettes d'Angleterre, les différentes recherches, faites par des Curieux en France & ailleurs, décident la question pour l'Europe ? Il résulte de ces Observations, qu'il y naît tous les ans un quinziéme,

un ſeiziéme, un dix-ſeptiéme au moins de garçons plus que de filles, & il n'y avoit guéres d'apparence que la Nature fût autre à Pekin, qu'à Paris. Mais nous ſommes redevables à la ſage curioſité de M. Mairan, de voir ſur ce point la probabilité ſe tourner pour nous en certitude. Les Chinois que le P. Parennin interrogea ſur ce fait, ſont perſuadés que le nombre eſt à peu près égal, & une circonſtance qui doit à la Chine rendre le nombre des hommes ſupérieur à celui des femmes, c'eſt que dans cette quantité d'enfans qu'on expoſe, ſelon le témoignage unanime des Catéchiſtes que les Miſſionnaires envoyent baptiſer, à peine ſur cent de ces innocentes Victimes de la miſére, ou de la cruauté de leurs parens, peut on compter trois garçons.

Par un calcul qu'avoit envoyé M. de Mairan au P. Parennin, il étoit évident, qu'il naiſſoit en Europe plus de garçons que de filles, & le ſçavant Académicien en con-

cluoit, que la polygamie eſt un obſtacle à la multiplication; le P. Parennin adopte cette juſte conſéquence.

M. de Mairan demande ſi cette ſupériorité du nombre des hommes à la Chine ſur celui des femmes, ne met pas dans la néceſſité d'y tolérer des déſordres, que la morale Chinoiſe fait profeſſion de condamner.

Le P. Parennin n'oſe garantir, que la Chine en ſoit exempte. » Mais ces déſordres, dit-il, n'y » ſont pas publics comme dans le » Japon & chez les Turcs. On ne » les y ſouffre pas, & ſi un Maître » faiſoit violence à ſon Eſclave, il » ſeroit puni, & l'Eſclave mis en li» berté. Il y a d'ailleurs une infa» mie attachée à ce déteſtable com» merce, & perſonne ne veut mê» me en être ſupçonné.

M. de Mairan avoit tracé d'une maniére claire & plauſible un paralelle des Mœurs & des Coutumes des Anciens Egyptiens & des Chinois, & des traits auſſi reſſem-

blans que ceux qu'il peignoit, lui donnoient du penchant à leur attribuer une origine commune.

» Je vous avouerai franchement, » Monsieur, lui dit le P. Parennin, que toutes vos ressemblan» ces me portent seulement à juger » que ces deux anciens Peuples ont » puisé dans la même source leurs » Coutumes, leurs Sciences, & » leurs Arts, sans que l'un soit un » détachement ou une colonie de » l'autre. Tout prêche l'Antiquité » à la Chine, & une Antiquité si » bien établie, qu'il n'est pas con» cevable que les Egyptiens dans » leurs commencemens ayent été » en état de lever de grandes Ar» mées, de traverser des Pays im» menses, de défricher & de peu» pler un grand Royaume.

La difficulté, ou pour parler plus juste, l'impossibilité d'un pareil Ouvrage ne se présente pas tout d'un coup à l'esprit. Mais plus on approfondit le germe d'obstacles, s'il est permis de parler ainsi, renfermé dans ce peu de mots que nous ve-

nons de citer, plus on ſent que les raiſons, qu'inſinue ici, & que développe dans la ſuite de cette Lettre le P. Parennin, ſont déciſives pour établir la diverſité d'origine des Chinois & des Egyptiens.

Afin de confirmer M. de Mairan dans la diſpoſition qui le préparoit à devenir partiſan de l'Antiquité Chinoiſe, le P. Parennin montre qu'ils ont eu ſur l'Aſtronomie les mêmes connoiſſances dont on fait honneur à l'Egypte. Les Chinois ſçavoient anciennement que Vénus & Mercure tournoient autour du Soleil, avec cette différence, que cette connoiſſance ne s'eſt point évanouie chez eux, comme elle l'étoit chez les Egyptiens, dès le tems même de Ptolomée, qui, comme le remarque M. de Mairan, au milieu d'Alexandrie, rejettoit ce mouvement de Mercure & de Vénus autour du Soleil. Le Catalogue des Etoiles, connues des anciens Chinois, comparé avec ce qui nous reſte en ce genre des Egyptiens, leurs Sphéres Armillai-

res, leurs cercles gradués & partagés en 360, dont l'un représentoit le Méridien, l'autre l'Equateur, pour déterminer le passage des Etoiles, leur latitude; l'usage du triangle, rectangle, déja connue à la Chine environ onze siécles avant J. C.; usage dont la Grece fit tant d'honneur à Pythagore, &c. portent naturellement à croire que la Chine ne doit rien à l'Egypte.

Si l'on joint à ces Observations celles que fournissent la distance immense des lieux, la difficulté de la traverser pour un grand nombre d'hommes, celle même de trouver dans les premiers tems de l'Egypte ce grand nombre d'hommes nécessaires pour établir tout d'un coup, & peupler un Etat dix fois plus grands que l'Egypte, &c. & vingt-autres raisons de même nature, employées par le sçavant Missionnaire, on sentira combien il est impossible que les Chinois ne soient qu'une colonie d'Egyptiens.

Cette Lettre contient des détails trop intéressans sur l'état présent &

ancien de la Chine, sur les singularités qui y attireroient le Curieux & le Voyageur bien plus qu'en Egypte, si la communication étoit aussi aisée, sur les idées peu justes que se font quelques Sçavans d'Europe, de ce qui a rapport aux Sciences, aux Arts & à la Police de ce vaste Empire, pour ne pas mériter d'être lue en entier. Elle est trop remplie de choses, pour être susceptible d'un Extrait.

La Lettre suivante est encore du P. Parennin, écrite au P. du Halde. Elle contient des Extraits d'un petit Livre de Morale, composé en Langue Tartare, que le P. Parennin envoyoit au P. du Halde. Cet Ouvrage n'est qu'une Traduction. L'Original est écrit en Chinois, par un Auteur moderne, qui n'y a cherché que l'utilité de ses Concitoyens. Il a pour cela ramassé & resserré ce qu'on trouve d'une maniére plus étendue dans d'autres Livres, & *Ho Sou*, sçavant Tartare, mort depuis peu d'années, & célébre à la Chine par sa connois-

sance profonde de la Langue Mantcheou, & de la Langue Chinoise, en a été le Traducteur. Voici quelques-unes des maximes répandues dans ces Extraits.

» Dans toutes les occasions qui se » présentent de parler ou d'agir, » faites-le doucement, posément : » la plûpart de nos fautes ont pour » principe des maniéres trop vives » & trop empressées. Si vous êtes » obligé de donner un avis, ou de » faire une réprimande, n'usez ja- » mais de paroles dures & piquan- » tes. Le fruit de votre ridicule » colére seroit d'aigrir les esprits, & » non pas de les corriger.

» Voulez vous être un homme de » bien, cherchez un bon Ami. Re- » connoissez de bonne foi vos fau- » tes, & n'ayez jamais recours au » mensonge pour les déguiser. Une » faute avouée est à demi réparée. » Pour peu que votre sincérité de- » vienne suspecte, quel cas fera-t- » on de vous ? Le mensonge est le » vice des Ames basses, & de la » plus vile populace.

»Ne ſoyez point de ces eſprits »ſombres à qui tout déplaît, qui »ne peuvent ſouffrir perſonne, & »qui ont pour ainſi dire une anti»pathie naturelle pour le genre hu»main. Mais auſſi ne vous livrez »pas à toute ſorte de caractéres, »& ne comptez pas trop ſur des »proteſtations équivoques d'atta»chement & de fidélité.... Il y a »un juſte milieu à garder, & c'eſt »en le gardant, qu'on s'épargne »bien des chagrins & de triſtes »retours.

»Vous avez une ſécrette aver»ſion pour les gens de bien, le »commerce & la converſation des »perſonnes ſages vous eſt inſuppor»table; preuve certaine de la dé»pravation de votre cœur, & du »déréglement de votre eſprit.

»Ce n'eſt pas aſſez d'étudier le »monde pour s'y bien comporter, »étudiez vous vous-même, & exa»minez tous les ſoirs ce que vous »avez fait pendant le jour. S'il vous »eſt échappé quelque action dont »vous ayez lieu de vous repentir,

» prenez les moyens propres à vous
» corriger & à ne la plus commettre.

Il ne manqueroit à ces leçons, pour être dignes d'un Chrétien, que d'être animées & étayées par les grands principes de vertu que l'Evangile ſeul peut fournir.

Dans le ſein même du Chriſtianiſme, on trouvera trop ſévére les régles de conduite que l'Auteur preſcrit aux femmes, & on regarderoit comme le fruit d'un cauſtique pédantiſme, le ſoin que nous prendrions de les retracer ici.

La troiſiéme Lettre de ce Recueil, eſt celle du P. Chalier, Miſſionnaire de la Chine, au P. Verchere, Provincial de la Compagnie de Jeſus en la Province de Lyon. Elle a pour objet les travaux divers & la mort du P. Parennin, dont nous avons déja touché quelque choſe, & dont nous parlerons plus en détail ailleurs.

La quatriéme, adreſſée au P. du Halde, par le P. Cœur Doux, Miſſionnaire aux Indes Orientales, roule ſur la méthode que ſuivent les Ou-

vriers Indiens pour donner à leurs Toiles ces couleurs, dont la vivacité, la ténacité, & l'adhérence fait leur principale beauté & leur plus grand prix. Cet Art, inconnu jusqu'ici en Europe, & dont le succès paroît dû en partie aux ingrédiens & aux eaux que fournit l'Inde, est ici mis dans le plus grand jour, & le plus propre à en enseigner la pratique à nos Artisans. Comme cette Lettre n'est qu'un tissu de régles, & que la précision des régles les dérobe aux réductions, nous ne pourrions en donner ici une juste idée, sans les copier presque en entier. D'ailleurs l'étendue de ce détail mérite bien d'occuper l'attention de tout Lecteur qui s'intéresse à la perfection des Arts.

La Littérature Indienne fait le sujet intéressant, & peu connu de la cinquiéme Lettre, écrite de la Côte de Tanjaour aux Indes Orientales, par le P. Pons, Missionnaire de la Compagnie de Jesus au P. du Halde. Le P. Pons n'annonce d'abord que des particularités de

cette Littérature, & le Lecteur est agréablement surpris, de trouver que ces particularités forment un corps de Doctrine, tracé avec beaucoup de précision, de netteté, d'ordre, & de capacité.

Les Sciences sont aux Indes le partage des Brahmanes, & des seuls Brahmanes, à la réserve de quelques Provinces les plus Méridionales, ou parmi les Parias, que le P. Pons croit avoir été les premiers Habitans de ces Cantons, on trouve la Caste des Vallouvers, qui prétendent avoir été autrefois ce que sont aujourd'hui les Brahmanes, ils se mêlent encore d'Astronomie & d'Astrologie, & l'on tient d'eux quelques Ouvrages très estimés, qui contiennent des préceptes de Morale.

Les Brahmanes descendent de sept illustres Pénitens, dont la postérité multipliée à l'infini, des Provinces Septentrionales s'est répandue dans toute l'Inde. Les Sciences sont leur partage, & un Brahmane qui veut vivre selon sa régle, ne

doit s'occuper que de la Religion, & de l'Etude.

Ceux qui ſont de la véritable Caſte des *Rajas*, *ou Ragepoutres*, peuvent être inſtruits dans les Sciences par les Brahmanes. On peut ſeulement communiquer aux autres Caſtes certains Poëmes, la Grammaire, la Poëtique, & des Sentences Morales. Le P. Pons croit avec raiſon que les Gymnoſophiſtes, ſi célébres dans l'Antiquité, connus des Grecs & des Romains, n'étoient autre choſe que les Brahmanes de ce tems-là, & ſur-tout ceux d'entre eux qui renonçoient au monde, & ſe faiſoient *Saniaſſi*.

Après ce préambule ſur les Maîtres, le P. Pons en vient aux Sciences mêmes. « La Grammaire des » Brahmanes, dit-il, peut être miſe au rang des plus belles Sciences, jamais l'Analyſe & la Synthèſe ne furent plus heureuſement » employées que dans leurs Ouvrages Grammaticaux de la Langue » Samskret, ou Samskroutan. Cette » Langue ſi admirable par ſon har-

»monie, son abondance, & son »énergie, étoit autrefois la Lan»gue vivante des Pays habités par »les premiers Brahmanes, elle s'est »insensiblement corrompue dans »l'usage commun, de sorte, que le »langage des Anciens *Richi*, ou »Pénitens dans les *Vedam*, ou Li»vres Sacrés, est assez souvent in»intelligible aux plus habiles, qui »ne sçavent que le *Samskret*, fixé »par les Grammaires. *Anoubhout* »fut le premier qui forma un corps »de Grammaire. C'est le Sarasvat.. »Quoique ce soit la plus abregée »des Grammaires, le mérite de son »antiquité l'a mise en grande vo»gue dans les Ecoles de l'Indous»tan. *Pania*, aidé du *Sarasvat*, »composa un Ouvrage immense des »régles du *Samskret*. Le Roi Ja»mour le fit abréger par *Kramadis»var*, & c'est cette Grammaire »dont j'ai fait l'abrégé, que j'en»voyai il y a deux ans, & qui »vous aura été sans doute commu»niquée.... Il est étonnant que »l'esprit humain ait pu atteindre à

»la perfection de l'Art qui éclatte »dans ces Grammaires. Les Au-»teurs y ont réduits pr l'Analyse la »plus riche Langue du Monde à »un petit nombre d'Elémens pri-»mitifs ; ces Elémens ne sont par »eux-mêmes d'aucun usage. Ils ne »signifient proprement rien. Ils ont »seulement rapport à une idée, par »exemple, *Kru*, à l'idée d'action. »Les Elémens secondaires, qui af-»fectent le primitif, sont les ter-»minaisons qui le fixent à être »nom ou verbe, &c. A l'approche »des Elémens secondaires, le pri-»mitif change souvent de figure; »*Kru*, par exemple, devient, selon »ce qui lui est ajoûté, *Kar*, *Kār*, »*Kri*, *Kir*, *Kīr*; La Synthèse réu-»nit & combine tous ces Elémens, »& en forme une variété infinie de »terme d'usage.

»Les Traités de la versification »& de la Poësie sont en grand nom-»bre. Le petit abregé de régles »que j'en ai fait, & que j'envoyai »l'année derniére pour vous être »communiqué, me dispense d'en

»parler ici. A l'égard de la grande »Poësie, ou des Poëmes de diffé»rente espéce, la nature étant la »même par tout, les régles en sont »aussi à peu près les mêmes; l'u»nité d'action est moins observée »dans leur Pouranam, & autres »Poëmes, qu'elle ne l'est en parti»culier dans Homere & dans Vir»gile. J'ai pourtant vû quelques »Poëmes, & entr'autres l'*Harma-»Pouranam*, où l'on garde plus scru»puleusement l'unité d'action. Les »Fables Indiennes, que les Ara»bes & les Persans ont si souvent »traduites dans leur Langue, sont »un Recueil de cinq petits Poë»mes parfaitement réguliers, com»posés pour l'éducation des Prin»ces de Patna.

»L'éloquence des Orateurs n'a »jamais été fort en usage dans l'In»de, & l'Art de bien discourir y »a été moins cultivé. Mais pour »ce qui est de la pureté, de la »beauté & des ornemens de l'élo»cution, les Brahmanes ont un »grand nombre de Livres qui en

» contiennent les préceptes, & qui
» font comme une Science à part,
» qu'on nomme *Alankarachastram*;
» Science de l'ornement.

Comme tous les autres morceaux de la Lettre du P. Pons méritent de trouver une place distingué dans nos Mémoires, & qu'ils y donneroient à cet Extrait une étendue, qui passeroit de beaucoup les bornes ordinaires; nous remettons au mois prochain à rendre compte du reste de ce Recueil.

ARTICLE LXXII.

AD EMINENTISSIMUM Dominum meum Colendissimum Angelum Mariam Quirinum S. R. E. Cardinalem Bibliothecarium, & Episcopum Brixiensem.

CEtte Lettre est de Dom *Martin*, Bénédictin de la Congrégation de S. *Maur*, de l'Abbaye de S. *Germain*. Dans une seconde Inscription il le déclare, & met tout au long son nom & sa profession: *F. Septembre* 1743.

Jacobus Martin, Benedictinus Sangermanensis ΕΚ ΔΥΝΑΜΕΩΣ ΕΙΣ ΔΥΝΑΜΙΝ. Ces quatres mots Grecs sont tirés du Pseaume LXXXIII. ℣. 8. où il est dit : *Ibunt de virtute in virtutem*, « ils iront croissant en » force & en puissance. » Les Grecs avoient coutume de commencer leurs Lettres par un souhait ; ordinairement par celui-ci : Χαίρειν καὶ εὐπράττειν ; ce qu'*Horace* a imité dans une Epitre à *Celsus Albinovanus* :

Celso gaudere, & bene rem gerere Albinovano
Musa rogata refer.

La formule employée par Dom *Martin*, peut être un compliment ; aussi bien qu'un souhait. Voici le sujet de sa Lettre. Le Cardinal *Querini* avoit écrit à Dom *Montfaucon* au sujet d'un passage de *Platon*, où quelques Sçavans croyent reconnoître le Dogme de la Trinité, qu'ils supposent que ce Philosophe avoit appris des Phéniciens, ou des Juifs. Le Docte Bénédictin dans sa *Bibliothéque des Bibliothé-*

ques ; Tom. I. Pag. 2. s'étoit contenté de dire, qu'il n'eſt pas certain qu'au tems de *Platon* les Juifs euſſent connoiſſance du Myſtére de la Trinité ; qu'au reſte ſes expreſſions ſont ſi obſcures, qu'il eſt difficile de deviner ce qu'il a voulu dire ; & qu'enfin il laiſſoit à d'autres le ſoin de diſcuter cette queſtion. M. le Cardinal *Querini* ayant appris la mort de Dom *Montfaucon*, joignit à la Lettre qu'il lui écrivoit, une autre Lettre au Général de la Congrégation de S. *Maur*, dans laquelle il témoigne la part qu'il prend à la perte qu'elle vient de faire, & les deux Lettres furent rendues en même tems à l'Abbaye de S. *Germain*. Comme ce Sçavant Prélat penſe autrement que Dom *Montfaucon* ſur le paſſage de *Platon*, il s'efforce de prouver qu'on a raiſon de croire que ce Philoſophe a connu la Trinité, & qu'il a parlé de ce Myſtére. Dom *Martin* prend ici le parti de ſon Confrere, & fait voir avec beaucoup d'érudition que le ſentiment contraire eſt plus pro-

bable, & mieux établi. Pour rendre compte de cette diſpute, nous rapporterons d'abord le paſſage en queſtion, & les diverſes interprétations qu'on y donne ; nous expoſerons enſuite ſommairement les preuves alléguées de part & d'autre.

Dans la ſixiéme Lettre, adreſſée à *Hermeas*, *Eraſte*, & *Coriſcus*, *Platon* s'exprime de cette ſorte. Τὸν τῶν πάντων Θεὸν ἡγεμόνα τῶν τε ὄντων καὶ τῶν μελλόντων, τοῦ τε ἡγεμόνος, καὶ αἰτίου πατέρα κύριον ἐπομνύντας, ὃν ἂν ὄντως φιλοσοφῶμεν, εἰσόμεθα πάντες σαφῶς εἰς δύναμιν ἀνθρώπων εὐδαιμόνων. *Serranus* traduit ainſi ces paroles : *Obteſtantibus Deum, rerum omnium, & quæ ſunt & quæ erunt Imperatorem, illiuſque Imperatoris & cauſæ Patrem. Quem quidem, ſi revera philoſophemur, omnes perſpicuè cognoſcemus, quantum quidem illa cognitio in felicium virorum facultatem cadere poteſt.* Dom *Martin* rapporte tout de ſuite la Verſion de *Leonard Aretin*, en cette maniére. *Laudantes ſtudio non alieno à Muſis, & ipſius ſtudii ſorore diſciplina Deum omnium ducem*

præsentium ac futurorum, & ipsius ducis & causæ Patrem Dominum, quem si esse philosophemur, eò perveniemus omnes indubiè, ut, quoad fieri potest hominibus, felicitatem nanciscamur. L'Auteur ajoûte que ce qu'il y a de plus difficile dans ce passage, sont ces dernieres paroles; ὃν ἂν ὄντως, &c. & il le rend ainsi : *Quem nos omnes precipuè, si revera philosophemur, pro felicium hominum capacitate cognoscemus.*

Quoiqu'il en soit de ces Traductions, on trouve dans ce Texte de Platon, *un Dieu, chef de toutes les choses existantes & futures*; *& un Seigneur, Pere de ce Chef, de cette cause.* Voilà ce qui a donné lieu de croire que *Platon* parloit en cet endroit du Mystére de la Trinité. Pour montrer dabord en général combien cette idée est peu fondée, Dom *Martin* allégue ces paroles de J. C. (Matt. XI : 27.) *Personne ne connoît le Fils, que le Pere, & personne ne connoît le Pere, que le Fils, & celui à qui le Fils voudra le faire connoître.* Et ailleurs (Joan. XVII :

3. *La Vie éternelle, c'est de vous connoître, vous qui êtes le seul vrai Dieu, & J. C. que vous avez envoyé.* Aux Actes des Apôtres (XIX. 2, 3.) des Juifs baptisés par S. Jean, ignoroient encore qu'il y eut un S. Esprit. De-là, Dom *Martin* conclut que le Mystére de la Trinité n'a été connu que par la révélation que J. C. en a faite; qu'il n'est rien moins que certain que les Juifs, au tems de *Platon*, en eussent connoissance; que même dans la Nation Juive, ce Dogme fut ignoré jusqu'à la venue du Messie; ce qu'il prouve par l'autorité de S. *Cyprien*, de S. *Justin*, de S. *Augustin*. Il excepte néanmoins quelques Prophêtes distingués & privilégiés. *Platon* n'a donc pû apprendre des Juifs ce qu'ils ignoroient eux mêmes.

Cependant le Cardinal *Querini*, pour prouver que ce n'est pas sans fondement qu'on trouve le Mystére de la Trinité dans la sixiéme Lettre de *Platon*, rapporte un autre passage, tiré de la seconde Lettre du même Philosophe, avec la Ver-

sion de *Serranus*, *Platon* dit en cet endroit : Περὶ πάντων βασιλέα πάντ᾽ ἐστὶ, καὶ ἐκείνου ἕνεκα πάντα, καὶ ἐκεῖνο αἴτιον ἁπάντων τῶν καλῶν : δεύτερον δὲ περὶ τὰ δεύτερα, καὶ τρίτον περὶ τὰ τρίτα. Il est inutile de traduire ces paroles qu'on entend assez, littéralement. Le Sçavant Cardinal soûtient que *Clément Aléxandrin*, *Athénegoras*, S. *Cyrile* d'*Aléxandrie*, le Philosophe *Celse*, *Théodoret* & S. *Justin* y ont vû le Mystére de la Trinité. Dom *Martin* répond à chacune de ces autorités en particulier, & fait voir que ces Auteurs ont formellement distingué le systême de *Platon* du Dogme des Chrétiens, & qu'ils n'ont point cru qu'il fut exprimé dans les Textes que nous avons rapportés. Mais avant que d'entrer dans cette discussion, il cite un passage d'*Eusebe* de *Césarée*, fauteur de l'Arianisme, & Platonicien, qui marque expressément cette différence. (Præp. Evan. L. XI. C. 20.)

Clément Aléxandrin paroît plus favorable au sentiment que défend le Cardinal *Querini* ; Il semble ré-

connoître dans le passage de la seconde Lettre de *Platon*, un Pere, un Fils, un S. Esprit; *un troisiéme, qui est le S. Esprit, un second, qui est le Fils, par qui tout a été fait selon la volonté du Pere.* Il s'en faut bien que *Platon* parle si clairement; mais il s'agit de ce que *Clément d'Aléxandrie* a cru y voir. Dom *Martin* ne laisse pas de nier que ce Pere ait apporté en preuve du Mystére de la Sainte Trinité, le passage de *Platon* que l'on vient de lire, & qu'il ait prétendu qu'on ne pouvoit l'entendre dans un autre sens. Cet Auteur voulant prouver aux Gentils la vérité de la Religion Chrétienne, ramasse dans leurs Philosophes, & dans leurs autres Ecrivains, tout ce qui peut y avoir quelque rapport, à l'exemple de S. *Paul*, qui ayant remarqué à *Athénes* un Autel dédié *au Dieu inconnu*, en prit occasion d'annoncer aux Athéniens le vrai Dieu qu'ils ne connoissoient pas. C'est la méthode qu'ont suivie les autres Apologistes du Christianisme. *Clément* trouvant

donc dans *Platon* une espéce de Trinité, une idée imparfaite, & fort défigurée de ce que la révélation nous apprend sur ce Mystére, met à profit cette lueur de vérité, & apprend aux Payens quelle est la source d'où *Platon* a tiré cette connoissance. Mais il est bien éloigné d'y reconnoître une notion exacte de ce Dogme.

Les Philosophes, dit ce Pere, semblables au *Prométhée* de la Fable, qui déroba le feu du Ciel, ont tiré des Prophêtes Hébreux quelques parties de la vérité qu'ils n'entendoient pas. Ils ont adopté cette Doctrine, mais en l'altérant, en la corrompant, par le mélange des absurdités de leur fausse Religion, & des Dogmes de leur invention. Il donne pour exemple de ces vérités tirées des Ecritures des Hébreux, & défigurées par les Philosophes, l'espéce de Trinité dont parle *Platon* dans la Lettre à *Eraste* & à *Coriscus*. Est-ce-là convenir que *Platon* a eu une idée vraye & exacte de la Sainte Trinité, & qu'il en a parlé

 de

de maniére, qu'on ne peut s'empêcher de l'y reconnoître ?

Eh ! Comment *Clément* d'*Aléxandrie* auroit-il pû confondre les idées de *Platon*, avec le Dogme de la Religion ? Il n'ignoroit pas le systême de ce Philosophe sur la Divinité ; il sçavoit qu'il admettoit trois principes, Dieu, la Matiére, & l'Idée. Dieu, Auteur de toutes choses, la Matiére, sujet de toutes les générations ; l'Idée, modéle & exemplaire de tout ce que Dieu produit. Qu'il croyoit la matiére incréée, & coëternelle à Dieu, que néanmoins il la séparoit de Dieu & de l'idée, qu'il plaçoit seuls dans une Sphére immobile, le plus élevé des Cieux. Il n'ignoroit pas que *Platon* admettoit une multitude innombrable de Dieux inférieurs & dépendans du Dieu suprême, &c. Qu'ont de commun ces vaines imaginations avec ce que nous croyons de la Trinité ? Enfin *Clément Aléxandrin* assûre que les Philosophes ont reconnu malgré eux un Dieu incréé, incorruptible ; mais il ajoûte qu'ils n'en ont eu que des idées

imparfaites, & qu'il n'est bien connu, que par la révélation ; à plus forte raison n'ont-ils pas connu la Trinité.

Athenagoras, dit M. le Cardinal *Quirini*, cite le passage de la seconde Lettre de *Platon* en preuve du génie sublime de ce Philosophe, qui par les seules forces de la raison, s'étoit élevé à des idées si nobles de la Divinité. Tout cela ne prouve rien pour la connoissance de la Trinité ; & le systême de *Platon*, qu'*Athénagoras* rapporte au même endroit, fait voir combien il étoit éloigné de la vérité, quoiqu'il eût déja fait quelques pas dans le chemin qui y conduit, en reconnoissant un Dieu incréé, éternel, nécessaire, Principe de tous les Etres : mais il lui associoit d'autres Dieux ; ce qui est absurde & chimérique. Que veulent donc dire ces paroles de la Lettre de *Platon*, Περὶ τὸν πάντων βασιλέα πάντ' ἐστὶ, καὶ ἐκείνου ἕνεκα, &c. Ce sont, reprend le P. *Martin*, les trois principes de *Platon*, dont nous avons parlé, en vain

y chercheroit-on d'autres mystéres, au S. *Cyrille* d'*Aléxandrie*, selon M. le Cardinal *Querini*, s'exprime bien plus clairement sur la Trinité de *Platon*. Voici les paroles de ce Prélat, telles que les rapporte Dom *Martin* : *Pressius de eodem Platonis textu ratiocinatur*, (il parle de S. *Cyrille*) *inferens inde agnitam cum Porphyrio à Platone Trinitatem personarum ; scilicet substantiam Divinam usque ad tres hypostases procedentem ; ita ut omnia circa tres ipsas existerent.* Dabord il est certain que *Platon* ne dit rien de semblable, & que ces termes de Substance, d'Essence, de Personnes, d'Hypostases, pour expliquer le Mystére de la Sainte Trinité, n'ont été mis en usage que par les Théologiens Chrétiens. Aussi Dom *Martin* remarque-t-il que le Cardinal *Querini* attribue à *Platon* la Doctrine de *Porphyre*, lequel a vécu après l'établissement du Christianisme. Et, si S. *Cyrille* dit que les Platoniciens ont étendu l'Essence Divine à trois Hypostases, il remarque aussi tôt

qu'ils n'ont point admis de Consubstantialité dans ces Hypostases, qui, selon eux, sont autant de substances differentes, inégales en perfection; ce qui ne ressemble en rien au Mystére de la Sainte Trinité, lequel, ajoute-t-il, ne peut être connu que par la Révelation. Enfin le systême de *Platon*, exposé par S. *Cyrille*, fait voir qu'il n'a pas crû que ce Philosophe fût instruit de ce que nous croyons sur la Trinité.

Il est vrai que les nouveaux Platoniciens voyant la Religion Chrétienne prendre le dessus, leurs Ecoles abandonnées, leurs Sectes méprisées, ont tâché d'ajuster nos Dogmes avec les idées de leur Maître. Ils ont prétendu trouver dans les trois principes de *Platon* la Trinité des Chrétiens, dans son Idée, le Verbe Divin; ils ont soûtenu que notre Religion étoit tirée de la Doctrine de *Platon*. Mais il n'a pas été difficile aux SS. Peres de faire sentir l'absurdité de cette prétention, comme ont fait entre autres S. *Augustin* & *Theodoret*, cités par Dom *Martin*.

Celse est un de ces Philosophes, tout Epicurien qu'il étoit, qui ont imaginé que la Religion Chrétienne étoit formée sur les idées que *Platon* donne de la Divinité. Il soutenoit même que les Gentils avoient mieux connu Dieu que les Chrétiens. *Origene*, & les autres Peres ont répondu que les Prophêtes, plus anciens que les Philosophes, & les Divines Ecritures leur avoient appris tout ce qu'ils avoient dit de plus raisonnable, & de plus sublime sur la nature de Dieu. Enfin on ne voit pas de quel poids peut être l'autorité de *Celse* dans la dispute dont il s'agit ici.

Reste à examiner les témoignages de *Theodoret* & de S. *Justin*, allegués par le Cardinal *Querini*. Il est vrai que *Theodoret* loue *Platon* pour la maniére dont il parle de la Divinité; mais il assure que ce qu'il a dit de conforme à la vérité, il l'a puisé dans les Ecrits des Prophêtes; & qu'il l'a alteré & corrompu ou par ignorance, ou par le mélange des Fables des Grecs. Au reste

il ajoûte que *Platon* n'a pû tirer des Juifs une connoissance distincte de la Trinité, puisque Dieu ne la leur avoit pas donnée à eux-mêmes, de peur que, portés comme ils étoient à l'Idolatrie, ils n'adorassent plusieurs Dieux. C'est sur ce pied qu'on doit prendre, selon *Theodoret* même, ce que *Platon* semble dire d'une espéce de Trinité ; ce qu'il n'entendoit certainement pas, & qui ne forme en effet aucun sens raisonnable.

Le dernier des Peres produit en faveur de la Trinité de *Platon*, est S. *Justin*. Mais cet Auteur a pensé sur ce sujet, comme tous les autres Peres. Il dit, 1°. Que personne avant la venue de J. C. n'a connu ce que c'est que Dieu ; ce qui est encore plus vrai de la Trinité des personnes, que de l'Essence Divine. 2°. Que *Platon* a imité nos Dogmes, mais qu'il ne les a pas rendus fidélement ; & que sa Doctrine est differente de la nôtre. Pour montrer cette conformité du sentiment de S. *Justin* avec les au-

tres Auteurs Ecclésiastiques; Dom *Martin* cite *Tatien*, *Tertullien*, *S. Cyrille d'Alexandrie*, *Eusebe*, *Minutius Felix*.

Ménage, dit encore M. le Cardinal *Querini*, a cru voir si clairement la Trinité dans la sixiéme Lettre de *Platon*, qu'il étoit persuadé qu'elle n'étoit pas de ce Philosophe, & que c'étoit l'ouvrage d'un Chrétien. Peu importe ce qu'a pensé *Ménage* sur cette Controverse, ce que nous avons dit jusqu'ici suffit pour le réfuter; nous n'entreprenons pas de répondre à tous ceux qui pourroient avoir le même sentiment, & nous ne nous étendrons pas davantage sur la Doctrine de *Platon*.

Au reste, conclud le P. *Martin*, il est dangereux de faire *Platon* trop Chrétien, & de trouver dans ses Ouvrages le Dogme de la Trinité, puisqu'il est certain, suivant la remarque du P. *Petau*, que la plûpart des anciennes Hérésies sont sorties de l'Ecole de ce fameux Philosophe, au moins celles qui atta-

quent la nature Divine, & la Trinité; l'Arianisme sur tout a été formé sur la Doctrine de *Platon*. Aussi les Sociniens en font-ils tant d'estime, qu'ils le regardent comme leur Maître dans la Religion, & ils prétendent que tous les anciens Peres ont été Platoniciens. Dom *Martin* rapporte sur cela de longs passages de M. de *Clerc*.

Il finit sa Lettre par un Eloge de l'Abbaye de S. *Germain*, c'est-à-dire, de ceux qui composent aujourd'hui cette célebre Communauté. Il loue leur régularité, leurs études; leurs travaux Litteraires, & surtout leur attachement à la Saine Doctrine, & nommément à la Constitution *Unigenitus*, sur laquelle, dit-il, il n'y a presque plus parmi nous de diversité de sentimens: *Ac magna spes est fore ut brevi ultroque unius moris inhabitent in domo Domini.* Comme il écrit à un Cardinal de l'Ordre de S. *Benoît*, qui a passé quelque tems à l'Abbaye de S. *Germain*, il lui parle avec une grande effusion de cœur; il le prie de

témoigner au Souverain Pontife les sentimens d'une Congrégation, dont *le changement inopiné a rempli d'admiration le Clergé de France, le Roi très-Chrétien, & le Pape même.* Il n'oublie pas les combats justement récompensés de M. l'Evêque de *Bethléem* pour la cause de l'Eglise.

ARTICLE LXXIII.

OBSERVATIONS sur le lieu où s'est livrée la Bataille appellée de Poitiers, dans laquelle le Roi Jean fut fait prisonnier par les Anglois, le 19 Septembre 1356. Par M. Bourgeois, Avocat de Poitiers.

IL me semble que ce n'est pas sans raison, que les Sçavants méprisent tous les Ouvrages, ausquels le fameux Sauvage a servi d'Editeur. Son inexactitude est si certaine, qu'on peut avancer que cet infidèle Editeur a plutôt gâté que corrigé les Historiens qu'il s'est avisé de donner au Public, avec

des Notes de sa façon. Le Froissart qui est si cher, est le plus défectueux de ces Ouvrages. En voici un exemple à ajouter à ceux qui ont déja été remarqués.

Volume premier, Chapitre 164. P. 194 de l'Edition de 1559, chez Jean de Tournes, qui passe ordinairement pour la meilleure; il se trouve un changement de cet Editeur peu correct, lequel a induit en erreur tous les Ecrivains de l'Histoire de France, qui ont travaillé depuis. Sauvage, supposant que Froissart s'étoit trompé, ou que c'étoit une faute de copiste, a substitué Beauvoir, sur la foi, dit-il, des Annales de France & d'Aquitaine. Après avoir examiné attentivement ce point d'Histoire, je soûtiens qu'il faut rétablir le texte de Froissart, en dépit de Nicole Gilles, de Bouchet, & de tous les Historiens qui ont pensé comme eux. Voici sur quoi je fonde mon sentiment. La premiére idée n'est point de moi; mais d'un des plus habiles hommes de notre Pro-

vince, qui au plus rare mérite joint des connoissances très-étendues, & fondées sur une étude particulière & réfléchie de l'Histoire de Poitou.

Cette Bataille, qu'on met communément entre l'Abbaye de Nouaillé & la Paroisse de Beauvoir, au Sud-Est de Poitiers, dans un Champ nommé Cartage, appartenant aux Dames Religieuses de la Trinité, n'a pu se donner en cet endroit, parce que le récit de Froissart y est contraire. Cet Historien est le seul qui nous puisse guider; à moins d'un étrange pyrrhonisme, on ne sçauroit rejetter son témoignage, puisqu'il écrivoit sur la foi de la plûpart des personnes dont il raconte les prouesses. Il n'est pas question ici de discuter, s'il a été partial, à l'égard du Prince dont il suivoit le parti: mais seulement d'établir qu'il doit être cru sur la position du Champ d'une Bataille, de laquelle il a été contemporain.

Nous n'avons point de notre côté d'Ecrivain qu'on lui puisse raisonnablement opposer: car Il n'étoit

Gilles & Bouchet sont de beaucoup postérieurs à l'événement dont il s'agit ; ainsi point de paralelle d'eux à lui ; le bon sens & l'équité n'en peuvent admettre.

Tel est le détail de Froissart sur cette Bataille funeste à la France, & qui a justifié ce que peut une poignée de braves gens, poussés à bout, & réduits à l'extrémité, contre une multitude, que ne conduit point la prudence, & qui se laisse aveugler par une apparence de prospérité. Je n'en prendrai que ce qui fait à mon sujet.

(a) » Le Prince de Galles étoit » en Berry, quand le Roi de Fran» ce fut averti de ses progrès. Du » Berry, les Anglois allerent dans » le Blésois, d'où ils vinrent dans » l'Anjou & la Touraine. (b) Le » Roi les suivoit de près. Il eut avis » qu'Edouard se hâtoit pour retour» ner en Guyenne. (c) Le Monar» que se hâta aussi pour le rejoindre.

(a) Froiss. C. 157.
(b) C. 158.
(c) C. 159.

» Il part de la Haye en Touraine,
» & marche vers Chauvigny, où il
» se loge un jeudi 15, tant dans la
» Ville, que dehors, proche une
» Prairie le long de la Riviére de
» Creuse.* Le lendemain, le Roi
» traversa cette Riviére, croyant
» que les Anglois fussent devant lui:
» *Ce qui n'étoit point.* »

Ces derniers mots sont remarquables, en ce que le Roi venoit de Chauvigni à Poitiers, comme nous le verrons tout à l'heure. Or, il dût infalliblement passer par le lieu où l'on veut que la Bataille se soit donnée: par conséquent il auroit rencontré les Anglois, & ne seroit pas venu à Poitiers, afin de continuer la recherche qu'il en faisoit. D'ailleurs, les Ennemis n'étant point devant, ne pouvoient être près de Beauvoir, ni de Nouaillé, qui sont directement sur le chemin de Chauvigny à Poitiers.

* Voilà ce que l'Editeur auroit dû relever; car ce n'est point la Creuse qui passe à Chauvigny, mais la Vienne: si la faute n'est pas de Sauvage.

(a) » Le Roi de France passa » avec la plus grande partie de son » Armée, le vendredi 16, sur le » Pont de Chauvigny. Le Sire de » Craon, Raoul de Couci, & le » Comte de Joigni demeurerent à » Chauvigny, tout ce jour-là, & » garderent avec eux partie de leurs » gens. Ils en délogerent le samedi » au matin, pour prendre la mê» me route que le Roi, qui pouvoit » être de l'avant environ trois lieues. » Ces Seigneurs suivirent les champs » & des chemins de Bruyeres, en » dehors d'un Bois, pour arriver à » Poitiers. Dans le même tems, le » Prince de Galles décampa d'un » Village assez près de là, & dé» tacha des Coureurs pour avoir » nouvelle de l'Armée Françoise.

S'ils eussent été si voisins, assurément le Prince Anglois n'auroit pas eu besoin d'envoyer de ses gens, pour sçavoir *s'ils trouveroient nulle adventure, & auroient nulle nouvelle des François*, comme s'explique Froissart. Et cela seroit d'autant

(a) *Id. Ibid.*

moins croyable, que le Roi, parti de Chauvigny dès la veille, avec la meilleure partie de son Armée, étoit déja trois lieues en de-ça; ce qui l'approchoit considérablement de Beauvoir & de Nouaillé. Cependant, ce ne fut aucun de ses gens qui l'accompagnoient, que les Coureurs Anglois rencontrérent, mais bien la Troupe qui n'avoit quitté Chauvigny, que le lendemain du départ du Roi. Il faut nécessairement inférer de là, que les Coureurs du Prince de Galles venoient par le côté, & non par la tête de l'Armée du Roi: sans quoi ils eussent rencontré ce Monarque, avant le Corps de Troupes qui le suivoit. Ce que dit l'Historien, que les Anglois étoient décampés d'un Village assez près de là, ne doit point arrêter; parce que cette expression peut ne se pas prendre dans sa plus étroite signification.

(a) » Les Coureurs Anglois ayant » fait rencontre du Corps de Trou- » pes, le dernier parti de Chauvi-

(*a*) *Ibid.*

»gny, tournerent bride, & les Fran-
»çois les poursuivirent, en faisant
» de grands cris. Raoul de Coucy,
»& la Banniere s'avancerent si
»avant, qu'ils s'engagerent dans la
» Bataille du Prince d'Angleterre;
» ils combattirent vaillamment,
» mais succomberent sous l'effort des
» Armes Angloises. De Couci fut
» fait prisonnier avec le Comte de
» Joigny, le Vicomte de Breuse,
» le Sire de Chauvigny, & plusieurs
» autres. Les Anglois apprirent de
» ces prisonniers, que le Roi les
» avoit devancés, & qu'ils ne pour-
» roient éviter le combat.

Seroit-il vraisemblable, qu'Edouard qui fuyoit la Bataille, comme il est évident par tout ce qui suivit, & qui dût être alors si particuliérement instruit du chemin que tenoit le Roi de France, se soit venu jetter au milieu de son Armée, comme il auroit absolument fallu qu'il eût fait, pour se venir poster entre les Villages de Beauvoir & de Nouaille, par lesquels passoit l'Armée Françoise? N'y

a-t-il pas plus d'apparence qu'il changea de route ? & au lieu de continuer le chemin de l'Orient de Poitiers, qu'il se détermina à prendre celui de l'Occident de cette Ville, où il sçavoit que les Troupes Françoises n'avoient point encore porté leurs pas ? C'étoit l'unique espérance qu'il put avoir de leur échapper.

(a) Les Anglois marcherent le » samedi, depuis le matin jusqu'au » soir, & vinrent à deux petites » lieues de Poitiers. Le Prince de » Galles détacha de nouveau des » Coureurs pour éclairer la marche » des François. Ces Coureurs s'ap» prochérent de si près, qu'ils es» carmouchérent, & firent des » prisonniers. Comme le Roi Jean » étoit sur le point d'entrer dans » Poitiers, il fut informé de cette » action, qui l'obligea de retourner » & de faire retourner *toutes ma*» *niéres de gens bien avant sur les* » *Champs.* »

Cela ne détermine point l'endroit

(a) *Id. Ibid.*

où ces Troupes retournérent. Je conviens pourtant de quelque difficulté dans les termes : mais on ne doit pas entendre que le Monarque retourna sur ses pas, & par le même chemin qui l'avoit amené à Poitiers. Si cela eut été, l'Historien se seroit expliqué plus précisément. Ce Prince pouvoit n'être pas instruit du véritable lieu où étoient les Troupes Angloises, & il put aller dans l'endroit où s'étoit passée l'escarmouche, afin d'en avoir des nouvelles plus distinctes. Au reste une Armée de 60000 hommes, telle qu'avoit le Roi de France, ne marche pas sur une même ligne, & occupe une espace de terrein, qui en pouvoit bien rapprocher une partie du Nord-Est de Poitiers; & ce sera sans doute celle-là qui aura escarmouché avec le parti Anglois. Il y a plus ; nous lisons dans le même Chapitre 159. que le Roi ne menoit pas toute son Armée avec lui, & qu'il en passa une partie à Châtellerault, dont le rendez-vous étoit à Poitiers. On ne présu-

mera point que ces Troupes campolent dans la Ville : mais il est plus naturel de croire, qu'elles attendirent le Roi en dehors des mûrs, du côté qui regarde Châtellerault d'où elles vendient ; ainsi ce seroit peut-être avec elles que les Anglois auroient d'abord combattu. Quant à la circonstance des deux petites lieues de Poitiers, ce qui s'accorderoit assez avec Beauvoir & Nouaillé, j'y répondrai dans la suite.

(*a*) » Voyant qu'il ne pouvoit » plus éviter le Bataille, Edouard » employa toute la nuit du samedi » au Dimanche, *à se loger en forts* » *lieux, entre Hayes, Vignes, &* » *Buissons.* Le lendemain se consomma en pourparlers, mais inutilement. (*b*) Deux Cardinaux, envoyés par le Pape pour accommoder les différends qui régnoient entre les deux Nations, s'entremirent en vain pour empêcher le combat. (*c*) Le Roi de France

(*a*) *Ibid.*
(*b*) C. 160.
(*c*) C. 161.

» se montra inflexible. Tout ce qu'ils
» purent gâgner, ce fut de faire dif-
» férer l'attaque jusqu'au lendemain
» lundi. Le Prince de Galles, dans
» l'ordonnance de son Armée, avoit
» placé, sur la droite, d'une petite
» Montagne, qui n'étoit ni fort
» haute, ni escarpée, 300 Cavaliers,
» & autant d'Archers à cheval,
» avec ordre de donner à la faveur
» de cette Montagne, sur l'aile gau-
» che que commandoit le Duc de
» Normandie, qui campoit sous la
» Montagne, apparamment de l'au-
» tre côté. (*a*) Le choc commence.
» Les François tentent de pénétrer
» par le chemin où il y avoit une
» grosse Haye, également épaisse
» des deux côtés. Mais les Archers
» Anglois firent pleuvoir une grêle
» de traits, dont les chevaux s'é-
» pouvanterent; ce qui jetta les as-
» saillans dans une étrange confu-
» sion. Quand les Anglois virent la
» Bataille des Maréchaux de Fran-
» ce en désordre, ils sortirent, &
» s'attachérent à chercher le Roi.

» Un Corps de leur Cavalerie, sou-
» tenu d'un grand nombre d'Ar-
» chers, descendit d'une Monta-
» gne, & les côtoyant les Batailles,
» vint se jetter sur l'aile du Duc de
» Normandie, qui fut défaite. La
» déroute des François ne tarda
» pas à être générale. (a) Ce ne
» fut bientôt plus qu'une boucherie.
» Le massacre dura jusqu'aux por-
» tes de Poitiers; car ceux de de-
» dans les ayant fermées, les fuyards
» qui s'y retiroient ne purent se dé-
» rober au glaive des Vainqueurs.
» Il y en eut beaucoup de tués sur
» la Chaussée, * qui est devant la

(a) C. 164.

* On ne connoît d'ancienne Chaussée à Poitiers, que celle de l'Etang de l'Abbaye de Montierneuf, aujourd'hui enclose dans la Ville, & qui ne l'étoit pas pour lors. Il seroit surprenant, pour ne pas dire incroyable, que les Anglois eussent poursuivi les Fuyards jusqu'à la porte de Paris, tandis que l'endroit d'où l'on veut qu'ils vinssent, ne peut aboutir qu'à la porte de S. Cyprien, ou tout au plus à celle de Pont-à-Joubert.

» portes. Trois des enfans du Roi
» s'étoient déja retirés à Chauvigny;
» le quatriéme ne voulut point aban-
» donner son pere, qui se rendit *
» à Denis de Morebéque, Gentil-
» homme d'Artois. »

De ce récit fidélement copié sur celui de Froissart, il s'ensuit que le Camp des Anglois étoit fortifié par des Montagnes. On y entrevoit même un défilé, que bouchérent sans doute les hommes & les chevaux, qui furent renversés du corps de Cavalerie Françoise, qui commença l'attaque. (a) L'opinion du P. Daniel est qu'il y en avoit un, formé par deux Montagnes, qu'il falloit que les François forçassent, avant que de pouvoir pénétrer jusqu'au corps de Bataille des Anglois.

* Jugez de l'exactitude de Bouchet, qui semble douter que le Roi fut pris, (pag. 201, de ses Annal. d'Aquit. Edit. de Mounin.) Ce doute me paroît singulier. On ne doit pas le supposer plus exact dans le reste.

(a) Hist. de la Mil. Fran. T. 1. P. 508. & suiv.

Peut-être pourroit-on croire que la seconde Montagne, dont paroît parler Froissart, n'est au fond que la même dont il avoit déja fait mention. Que cela soit, ou non, peu importe pour ce que j'ai à prouver. Il me suffit qu'il soit au moins constant, qu'il y avoit une Montagne: or, c'est ce que je défierois bien de trouver du côté de Beauvoir ou de Nouaillé, où le Pays est tellement applati, que ce n'est qu'une Plaine fort étendue, où la vûe ne rencontre pas le moindre obstacle. Ce n'est pas la seule remarque qu'il y ait à faire pour exclure ce lieu. Les Fossez, que l'on dit avoir servi aux retranchemens des Anglois, ne sont rien moins que des Fossez qui ayent entouré un Camp: il est aisé de s'en convaincre par les jettées qui sont en dehors & en dedans; ce qui ne s'est jamais pratiqué pour des retranchemens, dont les Fossez n'ont qu'une seule jettée, qui s'appelle Parapet. Mais ce qui ôte toute équivoque, c'est qu'il y a eu dans cet endroit un Château, dont

les ruines paroissent encore, quoique les Pierres en ayent été enlevées par les Propriétaires de la Chaboissiére, (*a*) qui les ont employées aux Bâtimens de cette Maison. Les Fossez que l'on voit, étoient à l'usage de ce Château, dont on remarque encore les fondemens. Et ce qui acheve de tourner ces preuves en démonstrations, l'enceinte des Fossez ne pourroit pas contenir le quart de ce qu'on donne aux Anglois de Troupes & d'équipages.

Je pense qu'en voilà plus qu'il ne faut pour réfuter l'opinion qui met cette sanglante Bataille dans l'endroit indiqué par Nicole Gilles, Bouchet & Sauvage. Au contraire, tout concourt à prouver que cette même Bataille s'est livrée près de Beaumont. C'est ce que nous allons examiner.

Beaumont est un Bourg, situé entre Poitiers & Chatellerault, à la distance de la premiére Ville, d'environ quatre petites lieues. Il n'est pas éloigné de la grande route de

(*a*) Mém. mſ.

Paris. La Riviere du Clain le sépare de la Forêt de Mouliere, sur les confins de laquelle se trouve un lieu connu sous le nom fameux de Maupertuis, qui est dans la Paroisse de Vouneuil sur Vienne. On sçait que cette Bataille porte aussi ce nom de Maupertuis. Or du côté de Beauvoir & de Nouaillé, ni dans leurs environs, jamais aucun lieu ne s'est nommé de la sorte. Il n'en est pas ainsi de celui dont je parle; de tout tems il s'est appellé Maupertuis, (*a*) on en voit la preuve dans la Sentence de Réformation de la Forêt de Mouliére, page 102, imprimée à Poitiers en 1667, avec d'autres jugemens de cette Réformation. Un chemin de traverse en porte encore le nom, défiguré par les Paysans du Canton, qui l'appellent *Maupretus*: il n'est pas difficile de voir que c'est la même chose que Maupertuis. Le chemin de *Maupretus*, ou de *Maupertuis*, conduit à travers une large Plaine de Bruyeres, jusqu'au Château du Fou,

(*a*) Mém. mss

appartenant à M. le Marquis de la Roche du Maine, qui possede une Métairie, dont le nom est singulier, il n'est sans doute pas l'effet du hazard : elle s'appelle *la Bataille* ; mais ce qui plus encore que le nom me persuade que le Roi Jean y a été défait, c'est que la disposition du terrein se concilie parfaitement avec le récit de Froissart. On descend aux bâtimens de cette Métairie, en venant du Château du Fou, par une Coline, ou petite Montagne (*qui n'est point trop haute, ne trop roide à monter*), pour parler le vieux langage de l'Historien ; derriere laquelle sont des Vignes, Hayes & Buissons, dont l'assiéte rend ce lieu d'un difficile accès. S'il n'y paroît aucune trace d'anciens Fossez, cela ne doit point surprendre, depuis le tems que ces Terres servent aux labours. Vis-à-vis la Montagne, en tirant vers Poitiers, il y a une vaste Plaine, dans laquelle 200000 hommes camperoient à leur aise ; & cette Plaine aboutit à Beaumont, qui n'est dis-

tant de la Métairie de la Bataille, que d'environ une lieue, ou trois quarts de lieue. C'étoit sans doute dans cette Plaine, que campoient les 60000 combattans du Roi de France. Les Anglois postés au-dessus, ayant eu l'avantage sur les Troupes Françoises, les devoient nécessairement poursuivre par Beaumont; soit en deçà, soit au de-là du Clain; ce qui, d'un ou d'autre côté méne à la porte de Paris, devant laquelle étoit cette Chaussée, sur laquelle *y eut grand'horribleté de gens occis, navrés, & abbatus.* Cette Plaine conduit encore, en prenant le Nord, ou pour parler plus juste, le N. E. $\frac{1}{4}$ N. à la petite Ville de Chatellerault; où nous voyons par le Chapitre 163, que *Jehan de Helennes*, se retira avec son prisonnier *Thomas Sire de Vercler.* Ce qui lui étoit bien plus aisé que de Beauvoir & de Nouaillé, trop loin de là dans la partie du S. E. de Poitiers. Beaumont étant le lieu le plus proche & le plus considérable, la Bataille en aura pris le nom.

Sauvage nous apprend dans sa Note, que l'Exemplaire de la Chaux portoit Beaumanoir, au lieu de Beaumont : c'est encore ce qui sert à faire voir sa témérité, & à justifier mon sentiment. (*a*) Il y a, dit-on, auprès de Beaumont, un Domaine appellé Beaumanoir, par conséquent ce seroit la même chose. Bouchet, à qui ce Beaumanoir étoit peut-être inconnu, ne l'auroit-il point confondu avec Beauvoir, à cause de l'espéce de conformité de ces deux mots ? Ce qui seroit très-possible.

Il ne me reste plus qu'à répondre à l'objection qu'on me peut faire, & qu'on m'a déja faite, touchant les deux petites lieues dont parle Froissart. Les Anglois, qui marchérent tout le samedi, *vindrent à deux petites lieues de Poictiers*, dit cet Historien : Beaumont est à quatre, & la Métairie de la Bataille est encore plus loin. J'avoue que s'il n'y a point faute dans le texte, cette objection est embarrassante.

(*a*) Mem. Mſ.

C'eſt ſur quoi je prie les Curieux, à portée de conſulter les Manuſcrits & les Editions Gothiques de l'Ecrivain original, de vouloir bien examiner cet Article, & de m'en faire part par la voye des Journaux. Le précieux Manuſcrit de Froiſſart, qu'on dit être à Breſlau en Siléſie, ſeroit d'un grand ſecours pour éclaircir ce point d'Hiſtoire. En attendant, rien n'empêche de croire, que s'il n'y a pas d'erreur, les Anglois, qui ne s'étoient peut-être approchés de Poitiers que pour s'en emparer, afin de s'y défendre ; voyant que la choſe étoit impoſſible, & la Bataille inévitable, reculérent juſqu'à ce qu'ils euſſent rencontré un endroit propre à s'y retrancher. Ils eurent toute la nuit à eux ; & ce qui appuie ma conjecture, l'Hiſtorien qui parle de deux petites lieues dans le Chapitre 159, dans le 164 ſe contente de dire, que cette Bataille *fut aſſez près de Poitiers*. Or d'où viendroit cette différente façon de s'exprimer ſur un fait qu'il avoit

déja determiné d'une maniére si précise?

Ma derniére preuve contre Beauvoir, en faveur de Beaumont, ou des lieux d'alentour, est que suivant le Chapitre 169, les Anglois *délogérent, & chevauchérent devers Poictiers. . . . . Ils passérent outre, sans point approcher. . . . Il leur sembloit un grand exploit, s'ils pouvoyent le Roi de France, & leur conquest, mener à sauveté, en la Cité de Bordeaux.* Il est clair par ces expressions, que les Anglois ne s'approchérent de Poitiers, qu'autant qu'il le falloit pour attraper le chemin de Bourdeaux; d'où l'on doit inférer, qu'ils ne partirent point de Beauvoir & Nouaillé, qui sont beaucoup au dessous de Poitiers; au lieu que Beaumont est au dessus, & que le droit chemin de là à Bourdeaux, est de passer par Poitiers, ou de cotoyer cette Ville de près.

BOURGEOIS, Avocat.

Septembre 1743.

Les faits viennent ici à l'appui des solides conjectures de M. Bourgeois. On lit les mots suivans dans une Edition de Froissart, qui est en caractéres Gothiques.

Cette Bataille, qui fut assez près de Poitiers ès Champs de Beaumont & de Maupertuis, &c. L'Auteur a donc raison de taxer d'inéxactitude l'Edition de Froissart, donnée long-tems après par Sauvage, où l'on lit *Beauvoir*, au lieu de *Beaumont*. Pour peu qu'instruit des desseins & des intérêts des deux Princes, on suive la Carte à la main le détail que trace Froissart de leurs mouvemens, on vetra que le Roi Jean, qui en fermant au Prince de Galles le chemin de Bourdeaux, avoit Poitiers derriére lui, devoit être au Nord Nord-Est de cette Ville, & le Prince de Galles par conséquent plus avancé que lui vers l'extrémité de l'Angle que forment le Clain & la Vienne à leur confluent au dessus de Chatelerault; qu'ainsi c'est visiblement *ès Champs de Beaumont & de Maupertuis*, & non pas de Beauvoir & de Maupertuis que se donna la Bataille, où la sagesse du Prince de Galles le rendit victorieux.

L'Edition Gothique dont nous venons de parler, est à la Bibliothéque du Col-

lége de Louis le Grand à Paris. Elle est en 3 Volumes *in-quarto*, ce n'est qu'à la fin du troisiéme, qu'on en trouve la date & le nom de l'Imprimeur en ces termes : *imprimé à Paris, l'an de Grace 1513, le treisiéme jour de Juillet ; par François Regnault, en la rue S. Jacques à l'Enseigne S. Claude.*

Les Chapitres n'en sont point numérotés, c'est au feuillet C. VIIII. qu'on lit le passage que nous avons cité.

ARTICLE LXXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

DRakens *De Variolis, & Pharmaciâ hodiernâ.* in-quarto.

Friderici Hoffmanni *de Arte Medicâ, & de Medicis.* in-quarto.

Nous n'avons point vû ces Livres, nous ne pouvons encore qu'en donner le Titre.

Septembre 1743.

Histoire Civile & Politique, Militaire & Ecclésiastique des Provinces Unies, & de tous les Etats voisins, par Leon d'*Aitzema*, traduite du Hollandois par J. B. G. C. proposée par souscription. A Londres, aux dépens de la Compagnie M. DCC. XLIII.

Cette Histoire, écrite en Hollandois, ou Flamand, imprimée deux fois en *Hollande*, la premiére en 14 ou 15 Volumes *in-quarto*, depuis l'année 1657, jusqu'en 1671; la seconde *in-folio* en 7 Volumes, en 1669, & 1671, ne pouvoit être utile qu'à ceux qui sçavent une Langue, qui n'est guéres entendue hors des Provinces où on la parle. Elle contient toutes les révolutions des Provinces Unies, leurs Ordonnances au sujet de la Guerre, de la Marine, des Finances, & de toutes les Affaires Publiques. On y trouve aussi celles de *France*, d'*Angleterre*, de l'Empire, des Couronnes du Nord, par rapport à leurs Traités avec la *Hollande*, & tous

les événemens qui méritent d'être transmis à la postérité.

L'Histoire d'*Aitzema* est en forme d'Annales, depuis l'an 1621 jusqu'à l'an 1669. L'Auteur étoit un Gentil'homme Frison, Résident des Villes Anséatiques à la *Haye.* Ses parens ayant eu part au Ministére & aux Négotiations, lui laissérent des Actes Publics, qui joints à ceux qu'il rassembla avec beaucoup de soin pendant quarante ans, forment un des plus beaux Recueils qui soient en *Europe*, d'autant plus intéressant que la plûpart de ces Actes ne se trouvent point ailleurs. Il eut soin de tirer encore des Ministres Etrangers, qui avoient besoin des Actes qu'il possedoit, ceux qui pouvoient servir à enrichir son Histoire. *On ne peut contester à cet Historien*; dit M. *Basnage* (Préface des Annal. des Provinces Unies, §. III.) *l'autenticité des Piéces qu'il inséra dans son Histoire.... Elles peuvent même être regardées comme des Originaux, plûtôt que comme des Copies.* Il ajoûte, *qu'il y a de l'exac-*

titude & de la fidélité dans son Ouvrage, qui doit le faire d'autant plus estimer, que personne n'avoit traité les mêmes matiéres avant lui; qu'il n'est partial, ni sur la Religion, ni sur les différens partis qui divisoient de son tems la République, &c. Cet *Histoire*, dit *Bayle* (Diction. V. *Aitzema*) *est d'un grand usage à ceux qui sont employés aux Affaires politiques: car on y trouve mot à mot les Traités de Paix, les Instructions & les Mémoires des Ambassadeurs, les Lettres & les Réponses des Souverains, les Capitulations des Villes, & autres Actes publics*, &c. Un tel Ouvrage n'est pas utile seulement aux Politiques, il l'est encore à quiconque veut écrire, ou apprendre l'Histoire.

Wicquefort n'en juge pas si favorablement que les deux Auteurs que nous venons de citer. Selon lui, l'Histoire d'*Aitzema peut servir comme d'Inventaire à ceux qui n'ont point d'accès aux Archives de l'Etat: mais ce que l'Auteur y ajoûte du sien, ne vaut pas la Gazette, de quelque*

façon qu'on le puiſſe prendre. Il n'a point de ſtyle; ſon langage eſt tout-à-fait barbare, & ce n'eſt qu'un cahos que tout le compoſé de ſon Ouvrage. Cela lui eſt commun, continue-t-il, *avec tous ceux qui dans ce Pays ſe mêlent d'écrire l'Hiſtoire ſans ordre, & ſans permiſſion, & preſque toujours ſans jugement & ſans vérité.*

Baſnage remarque qu'il y a contradiction à dire qu'un Ouvrage peut ſervir d'*Archives* pour écrire l'Hiſtoire, & qu'il n'y a, ni *jugement*, ni *vérité*. Il convient néanmoins que l'Auteur *ſe contenta de coudre les* Piéces *l'une à l'autre, par des récits fort courts*, & qu'elles ſont *couſues avec un peu de fil groſſier* qui *ennuie*. C'eſt à peu près ainſi qu'il en a uſé dans ſon Hiſtoire Latine, qui a pour Titre : *Hiſtoria Pacis à Foederatis Belgis, ab anno* CIↃ. IↃ. XXI, *ad hoc uſque tempus* (an. 1654) *tractatæ*. Quoiqu'on en diſe, de tels Ouvrages ſont toujours utiles, ne fuſſent que de ſimples Recueils d'Actes & de Piéces néceſſaires pour la connoiſſance exacte

de l'Hiſtoire. Auſſi les deux Editions de l'Ouvrage d'*Aitzema*, quoique dans une Langue ſi peu entendue, ſont-elles devenues depuis longtems d'une extrême rareté. C'eſt ce qui a fait entreprendre la Traduction que nous annonçons. Elle ſera imprimé en dix-huit Tomes *in*-4°. dont chacun contiendra environ cent feuilles, de même papier, & de même caractére que le *Proſpectus*.

On donnera exactement deux Volumes par année, & chaque Volume en feuilles coutera huit livres aux Souſcripteurs, qui, en ſouſcrivant, payeront ſeize livres pour les deux premiers, & pareille ſomme pour les deux Tomes ſuivans, en retirant les premiers, dont on leur délivrera une reconnoiſſance, & de même, juſqu'à la fin de l'Ouvrage.

Les Souſcripteurs ſeront tenus de retirer les Volumes à meſure qu'ils paroîtront, ſix mois après l'annonce qui en ſera faite, ſans quoi, les avances ſeront perdues. On peut ſouſcrire chez les Libraires des principales Villes de l'*Europe*, juſqu'au premier de Janvier 1744.

Septembre 1743.

FRANCE.

DE MARSEILLE.

Le Livre de S. Auguſtin *de la Grace & du Libre Arbitre, & deux Lettres de ce Pere à* Valentin *& aux Moines d'*Adrumet, *traduits en François avec des Notes, par Monſeigneur l'Evêque de* Marſeille; *communiqués au Clergé Séculier & Régulier; & aux Fidéles de ſon Diocèſe pour leur inſtruction. A* Marſeille, *chez la Veuve de* J. P. Brebion, *Imprimeur du Roi, de Monſeigneur l'Evêque, de la Ville, & du Collége de* Belzunce 1741, in-4°. d'environ 400 Pages.

Nous rendrons inceſſamment compte de cet important Ouvrage d'un Prélat, dont le zéle ne met point de bornes à ſes travaux pour l'édification & l'inſtruction de ſon Peuple; comme il n'en a point mis à ſa charité dans le tems de la contagion.

DE NANCY.

Projet d'une Nouvelle Edition de l'Histoire de Lorraine. Par le R. P. Dom Calmet, Abbé de Senones, proposée par Souscription.

La plus grande partie des Exemplaires de l'*Histoire de Lorraine*, composée par Dom *Calmet*, & imprimée en 1728 à *Nancy*, chez *Cusson*, en quatre Volumes *in-folio*, étant distribuée, on a trouvé qu'il manquoit à cette Edition plusieurs choses omises ou retranchées. C'est pour réparer ces défauts, qu'on prépare cette nouvelle Edition, *revue, corrigée & augmentée.* On y joindra plusieurs nouvelles *Découvertes*, diverses *Corrections*, quelques *Dissertations*, quantité de Piéces, de *Notes*, & de *Morceaux* curieux, qui la rendront & plus ample, & plus parfaite.

Voici les principales Piéces qu'on prétend y faire entrer.

1°. Trois ou quatre cens Piéces, ou Titres nouveaux, avec des No-

tes Littérales & Hiſtoriques ; ſans compter un grand nombre d'autres Notes de même eſpéce, qui étoient deſtinées à éclaircir les endroits obſcurs des Actes & des Titres de la premiére Edition, & qui n'ont pu être imprimées ; à cauſe de la groſſeur des Volumes.

2°. Sept Nouvelles Diſſertations ; ſçavoir, ſur les Monnoyes de *Lorraine* ; ſur la Nobleſſe de ce Pays ; ſur les grands chemins qui le traverſent ; ſur les Seigneurs Avoués des Egliſes, ſur l'origine des Dixmes, & des revenus Eccléſiaſtiques ; ſur l'ancienne Juriſprudence de *Lorraine* ; ſur la Généalogie de S. *Arnould*, Evêque de *Metz*.

3°. Remarques ſur le tems & les autres circonſtances de la Fondation des Abbayes de Voges.

4°. Une bonne partie du Poëme, ou du Roman, intitulé *Garin de Loherans*, dont on fera connoître l'Auteur, le deſſein & le caractére.

5°. *Ilias Lotharingica*, Piéce en vers ſur les malheurs de la *Lorrai-*

Septembre 1743.

ne, après les Guerres du Duc *Charles* IV.

6°. La Vie du Duc *Antoine*, par *Herculanus*, Chanoine de S. *Diey*, plus exacte, & plus étendue qu'elle ne l'est dans la premiére Edition.

7°. Les Statuts Synodaux de M. *Bertrand de la Tour*, Evêque de *Toul* en 1359.

8°. Les Statuts Synodaux de M. *Liebaud de Cusance*, Evêque de *Verdun* de l'an 1401.

9°. On pourra réimprimer la *Nanceïde* de *Pierre de Blaru*, Chanoine de S. *Diey*, Poëme Héroïque sur la Guerre du Duc René II. contre *Charles le Hardy* Duc de *Bourgogne*. Cet Ouvrage est devenu fort rare. *Il faut le réimprimer.*

10°. Le Poëme de *Laurent Pillart*, ou *Pilladius*, Chanoine de S. *Diey*, sur la Guerre du Duc *Antoine*, contre les Paysans Luthériens d'Allemagne, révoltés en 1525. Ouvrage extrêmement rare.

11°. Mémoire Manuscrit sur la Ville de *Nancy*.

Septembre 1743.

12°. Mémoire sur la décadence de la Maison d'*Apremont.*

13°. Mémoire de *Forget*, Médecin du Duc *Charles* IV.

14°. Mémoires de M. le Baron d'*Hennequin.*

15°. Voyage de M. de *Maillane*, envoyé de la part du Duc *Charles* III. vers le Roi d'*Angleterre.*

16°. Remarques de M. l'Abbé de *Riguet*, Grand Prevôt de S. *Diey*, sur les anciens Titres de cette Eglise.

17°. Un Poëme sur le Siége de la *Motte*, intitulé *Mota emota.*

18°. Nouvelle Dissertation sur l'origine de la Maison de *Lorraine*, que l'Auteur veut faire descendre des anciens Ducs Bénéficiers de *Lorraine*, depuis *Renier*, qui vivoit en 906, ou 907, jusqu'à *Gérard d'Alsace*, qui commence à régner en 1048.

19°. Réfléxions Critiques sur le nouveau systême du R. P. *Marquart Hergoot*, Bénédictin de S. *Blaise* dans la *Forêt Noire*, touchant

la Généalogie de la Maison de *Habsbourg*, ou de la Maison d'*Autriche*.

20°. Remarques sur la Maison d'*Egesheim*, par rapport à la fondation de l'Abbaye d'*Altorf*.

21°. Interrogatoire prêté par François de *Rosieres*, au sujet du Livre intitulé: *Stemmata Lotharingiæ*, avec les Piéces qui ont rapport à cette affaire.

22°. Le Dialogue de *Jean* & de *Lud*, Sécrétaires du Duc *René* II. sur les Affaires de leur tems.

23°. Liste des Hommes Illustres, qui se sont distingués en *Lorraine*, & dans les trois Evêchés, tant en matiére de Littérature, que de Beaux Arts, avec le Titre de leurs Ouvrages, & un Abregé de leur Vie.

24°. Plusieurs Additions faites à la Liste des Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire de *Lorraine*, déja imprimée dans la premiére Edition.

25°. Grand nombre de Nouvelles Listes d'Abbés oubliées, ou omis dans la premiére Edition; quelques

Additions à la Liste des Evêques de *Tréves*, *Toul*, *Metz* & *Verdun*.

26°. Le Plan de l'Eglise Cathédrale de *Verdun*, & des Edifices adjacens.

27°. Un des plus beaux côtés de l'Eglise Cathédrale de *Metz*.

28°. Histoire de l'Université de *Pont-à-Mousson*, écrite en Latin, par le P. *Abram*, Jésuite.

29°. Diverses Médailles & Monnoyes, tant Anciennes que Modernes, concernant la *Lorraine*.

30°. Les Antiquités qui se trouvent à *Framont*, à *Léomont*, à *Vaudemont*, à *Toul*, à *Metz*, &c. gravées en taille douce, avec des Explications Historiques.

31°. Les Généalogies des Maisons d'*Apremont*, *du Denilly*, *du Châtellet*, *de Lenoncourt*, *de Nancey*. *de Rosieres*, *de Ligniville*, *de Haraucourt*, des Comtes de *Ligny*, *de Toul*, *de Sarbuck*, &c.

32°. Des Remarques sur les Maisons de *Bayon*, de *Dasbourg*, ou *Dabo*, de *Castres*, de *Severden*, de *Coussey*, de *Paroye*, &c.

Septembre 1743.

33°. Quelques écrits ſur la mouvance du *Barrois*.

34°. Enfin on ſe propoſe d'écrire l'Hiſtoire du régne du Duc *Léopold* I. de glorieuſe mémoire, & celle de la ceſſion de la *Lorraine*, faite en 1737, par le Duc *François* III. aujourd'hui Grand Duc de *Toſcane*.

On prie les Curieux & les Sçavans, de vouloir bien communiquer ce qui peut contribuer à perfectionner l'Ouvrage, & de donner leur avis ſur ce Projet.

Antoine Deſeure, Imprimeur du Roi à *Nancy*, donnera cette Edition par Souſcriptions, en ſix Volumes *in-folio* de 800 pages chacun. Le prix ſera de ſoixante-dix-huit livres, au cours de *France*, pour les ſix Tomes en feuilles; ſçavoir, en ſouſcrivant 18 liv.

Chacun des Tomes 12 liv.

Ceux qui n'auront pas ſouſcrit, payeront 100 liv.

Il y aura dans les principales Villes de *France*, & des Pays Etrangers, des Libraires qui receveront les Souſcriptions.

Septembre 1743.

TABLE DES ARTICLES du mois de Septembre 1743.

ART. LXVI. Histoire de l'Empire Ottoman, &c. par S. A. S. *Démétrius* CANTIMIR, Prince de *Moldavie*, &c. 2329

ART. LXVII. Lettre écrite de Genève, sur les Ouvrages de M. ARLAUD, célébre Peintre en Miniature. 2353

ART. LXVIII. Dissertation sur la Nature & les Propriétés du Levain de l'Estomach. 2374

ART. LXIX. *Acta Sanctorum Augusti. Tomus* V. 2393

ART. LXX. Eclaircissement sur les Salagramams, dont il est parlé dans le XXVI. Recueil des Lettres Edifiantes, &c. 2421

ART. LXXI. Lettres Edifiantes & Curieuses, écrites des Missions Etrangéres, &c. 2436

ART. LXXII. *Ad Eminentissimum D. meum Colendissimum Angelum Mariam Quirinum*, S. R. E. *Septembre* 1743.

Cardinalem, &c. 2460
ART. LXXIII. Observations sur le lieu où s'est livrée la Bataille appellée de Poitiers, &c. 2477
ART. LXXIV. Nouvelles Littéraires. 2500

Errata pour le mois d'Août 1743.

PAge 2178, ligne 4. M. L. A. D. S. *lisez*, M. L'A. D. S.
Ibid. lig. 21. le prévenir, *lisez*, les prévenir.
2180. lig. derniére, *ou en se*, lisez, *où en se.*
2186. lig. 18. de Mathématiques, *lisez*, des Mathématiques.
2188. lig. 3. Wolton, *lisez*, Wotton.
2190. lig. 12. parois intérieurs, *lisez*, parois intérieures.
2191. lig. 24. 2°. *lisez*, 1°. & *ensuite* 2°. 3°. 4°. *au lieu de* 3°. 4°. 5°.
2195. lig. 11. Quand elles le feroient, *lisez*, Quand elles y feroient.
2198. lig. 5. établie, *lisez*, établies.
2203. lig. 3. *De cano*, lisez, *Decano.*
2234. lig. 3. Come, troisiéme Grand Duc, *lisez*, Côme III, Grand Duc.
2251. lig. 14. Courtaisis, *lisez*, Courtraisis.

Septembre 1743.

2252. lig. pénultiéme, des marques. *lisez*, les marques.

2253. lig. 19. Cohptes, *lisez*, Cophtes.

2312. lig. 4. *Sur la Saone*, &c. *effacez*, jusqu'à, Dans l'*Errata*.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calandre, près le Palais.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4510